

Min.: -8



Max.: -4

# le QUOTIDIEN



Annie Gravel  
vous invite  
543-6980  
Chicoutimi-Nord  
Fleuriste

A votre service 7 jours par semaine  
Service de livraison  
2182, rue Roussel  
Chicoutimi-Nord, P.Q.  
G7G 1W6

15e année no 59

Chicoutimi, mercredi 9 décembre 1987

45¢

56 pages

Hydro-Québec

## Débrayage illégal

Page 5



Audiences sur le champ de tir

## La requête d'Alma est venue un peu tard

Page 4

Support financier

## La ville lâche les Régates et le Marathon

Page 55



TRAITE SIGNE — «Nous avons fait l'Histoire», ont déclaré hier, le président des Etats-Unis Ronald Reagan et le leader soviétique Mikhaïl Gorbatchev. Les deux hommes ont ratifié le premier traité prévoyant l'élimina-

tion des missiles nucléaires. Ce geste historique a donné le coup d'envoi à un sommet de trois jours entre les deux hommes à Washington. Tous les détails en pages 30, 31, 32 et 33.

(Laserphoto PC)

### POURQUOI L'AGENCE DE VOYAGES SEARS

PARCE QUE nous sommes des professionnels, bien informés, avec une vaste expérience d'orientation pour un choix de vacances exceptionnelles!  
PARCE QUE avec le Club de Voyages Sears vous épargnez!  
PARCE QUE avec la carte Sears, vous obtenez du crédit instantanément!  
PARCE QUE avec la garantie Sears sur les voyages, vous êtes protégés partout et n'importe où!  
PARCE QUE l'Agence de Voyages Sears est un service offert par votre magasin Sears local, etc...

**VOUS EN AVEZ POUR VOTRE ARGENT ET PLUS!**

### SKIEZ L'AUTRICHE ZELLAM SEE

15 jours  
POUR AUSSI PEU QUE:

**\$1,669.00** par personne, occ. double  
Voyage accompagné.

Départ unique du 11 au 26 mars 1988.

Agence de voyages

# SEARS

549-2128

Place du Saguenay

# ////// Faits divers ////

## Vol à la bijouterie

**CHICOUTIMI (BL)**- Un individu de 23 ans de La Baie vient d'être accusé du vol perpétré le 2 décembre à la bijouterie Farrell de Place du Saguenay.

Le jeune homme serait celui qui s'est envolé avec un bracelet évalué à plus de \$2.600 alors que la vendeuse croyait avoir affaire à un client honnête.

Des personnes qui l'ont poursuivi avaient réussi à noter le numéro de plaque du véhicule avec lequel le voleur s'est enfui, facilitant ainsi l'enquête policière.

L'accusé a été remis en liberté par le juge Claude Gagnon, des sessions de la paix. Le Baieriverain devra toutefois respecter certaines conditions, dont celle de rencontrer le père Carrier pour discuter d'un traitement de désintoxication.

## A son procès

**CHICOUTIMI (BL)**- Raymond Perron, un individu de 33 ans de Chicoutimi, a été cité à son procès sous une accusation d'agression sexuelle avec lésions corporelles. Son procès a été fixé au prochain terme des assises criminelles, prévu pour le mois de février 1988.

Perron est soupçonné d'avoir agressé une femme de 36 ans domiciliée sur la rue Malraux à Chicoutimi, le 22 novembre dernier.

L'accusé doit aussi répondre d'une introduction par effraction et du port d'un masque lors de la perpétration d'un acte criminel.

Jusqu'à son procès, Perron doit demeurer en détention. L'enquête préliminaire de l'accusé s'est déroulée la semaine dernière devant le juge Louis-Charles Fournier, des sessions de la paix. Une ordonnance de non-publication interdit à la presse de diffuser les détails de la preuve.

## Violence

**MONTREAL (PC)** - Marcel Dupré, 57 ans, de Montréal, a comparu hier et a été accusé du meurtre avec préméditation de son ex-épouse, Irène Joly, 54 ans, trouvée morte lundi soir sur la chaussée d'une rue du quartier Notre-Dame-de-Grâce, dans l'ouest de Montréal.

Un chauffeur d'autobus de la STCUM et un confrère de travail de la victime ont

aperçu le corps et ont immédiatement alerté les policiers.

Transportée à l'Hôpital juif de Montréal, Mme Joly a été déclarée morte. On devait en même temps constater qu'un projectile d'arme à feu l'avait atteinte au thorax.

Lors de sa comparution, hier, Marcel Dupré n'a pas demandé de libération sous cautionnement et son enquête préliminaire a été fixée au 17 décembre.

Il avait été marié à la victime durant une trentaine d'année et était divorcé depuis deux ans. Mme Dupré résidait à Verdun et était caissière dans un magasin d'alimentation Hyper-Marché situé à quelques pas de l'endroit où elle a été trouvée morte.

Cette affaire n'est pas sans rappeler le cas Lizotte-Pelletier survenu au cours de l'été.

A prime abord, le chauffeur d'autobus et M. Yvon Langlois, l'assistant-gérant de la section des fruits et légumes de l'établissement où travaillait Mme Joly ont cru qu'elle avait été victime d'un chauffard. Son poul battait encore mais faiblement.

Il s'agissait du 54e meurtre de l'année sur le territoire de la CUM, soit quatre de moins que l'an dernier à la même date, 20 de moins qu'en 1985 et 26 de moins qu'en 1984.

## Marshall

**SYDNEY, N.-E. (PC)** - C'est parce que les principaux témoins ont menti que l'enquête sur la mort d'un individu frappé d'un coup de couteau en 1971 a été complètement gâchée, a déclaré mardi l'ancien détective en chef John MacIntyre qui avait mené cette enquête.

Par la suite, Donald Marshall devait être erronément jugé coupable de meurtre et passer onze ans au pénitencier, soit jusqu'à ce que Roy Newman Ebsary soit trouvé coupable du meurtre de Sandy Seale et condamné à une année d'emprisonnement. Quand à Marshall, maintenant âgé de 34 ans, il a été innocenté lors d'un recours en appel en 1982.

"Il faut croire qu'ils m'ont menti", a déclaré M. MacIntyre devant la commission faisant enquête sur la condamnation erronée de Marshall. "D'après ce que j'ai appris aujourd'hui, je crois vraiment que c'est Ebsary qui a poignardé Seale".



**POTEAU VS AUTO** - Cette petite automobile est allée s'écraser sur un poteau soutenant des feux de passage à niveau, hier matin, tout près de l'intersection des boulevards Saint-Paul et de l'Université. La spectaculaire collision est survenue vers 10 heures.

(Photo Jeannot Lévesque)

## Accident de la route

# Claveau est accusé de négligence criminelle

Par Bernard Larouche

**CHICOUTIMI (BL)**- Un jeune homme de 21 ans originaire de La Baie, André Claveau, vient d'être accusé de négligence criminelle ayant causé la mort relativement à un accident de la route survenu l'été dernier, à La Baie.

Le 22 août, l'accusé a perdu la maîtrise de son véhicule pour aller percuter de plein fouet un poteau installé en bordure de la route. L'accident s'est produit vers 2 h 45 du matin face au 3,551, boulevard de la Grande-Baie sud.

L'autre occupant de l'automobile, Rémi Claveau, également de La Baie, est décédé des suites de ses blessures. Il s'agit du cousin de l'accusé.

Une accusation de négligence criminelle a été portée contre le conducteur puisqu'un test d'ivresse-mètre aurait révélé un taux d'alcoolémie supérieur à la limite permise par la loi, soit .123.

Le jeune homme doit répondre de quatre autres chefs se rapportant au même accident, mais qui sont d'une gravité inférieure à la négligence criminelle.

Claveau fait face à une plainte de conduite dangereuse causant la mort, de conduite avec facultés affaiblies causant la mort, d'avoir conduit avec un taux d'alco-

lémie supérieur à .08 et de conduite avec les facultés affaiblies.

Comparaisant lundi devant le juge Claude Gagnon, des sessions de la paix, l'accusé a vu son enquête préliminaire être fixée au 2 mars 1988.

D'ici là, le Baieriverain pourra toutefois profiter de sa liberté.

## /// Pas possible ///

# Voleur pas chanceux

**CHERBOURG (AP)** - Un malfaiteur, qui avait profité du régime de semi-liberté dont il bénéficiait à la prison centrale de Villejuif pour voler le coffre-fort d'un marchand de meubles dans des circonstances rocambolesques, n'a pas eu de chance: le coffre-fort était vide et il est retourné en prison.

Le jeune homme, Fahmi Boudissa, 25 ans, de nationalité algérienne, n'est pas encore remis de récente mésaventure.

Profitant de son régime de semi-liberté, alors qu'il purgeait une peine de six mois de prison pour escroqueries et abus de confiance, il venait toutes les semaines en permission à Valognes, dans le département de la Manche.

Le week-end dernier, au cours de la nuit du 29 au 30 novembre, il a fait main basse sur le coffre-fort d'un magasin de meubles.

Il a mis plus de deux heures à descendre l'objet, après l'avoir enroulé dans un tapis pour faire "plus discret", dans la rue, au beau milieu du trottoir, en plein centre-ville...

Le coffre étant décidément trop lourd, le voleur, culotté, a demandé à un passant de bien vouloir l'aider à transporter l'objet, présenté comme une "armoire", jusque chez lui, à 300 mètres de là.

Comme toute peine mérite salaire, le voleur donna ensuite généreusement 50 francs (env. \$12) de pourboire au passant obligeant.


Malheureusement, ayant finalement réussi à défoncer le coffre-fort à l'aide d'une masse, Boudissa devait s'apercevoir qu'il était... vide.

## /// Sommaire /// Loto /// Météo ///

Arts	26
Bandes dessinées	27
Bourse	34-35
Détente	44
Décès	42
Finances	36
Horoscope	27
Petites annonces	38
Sports	45
Television	24-25

**La Quotidienne**  
A trois chiffres  
3-6-2  
A quatre chiffres  
3-1-7-6

**Abonnement:**  
**545-4474**  
Le Quotidien  
1051, boul. Talbot  
Chicoutimi, G7H 5C1  
Bibliothèque nationale du Québec  
Courrier de deuxième classe  
(no 32131). Port de retour garanti

**Météo**  
  
**Min.: -8**  
**Max.: -4**  
Lac St-Jean, Saguenay, Réserve des Laurentides, Charlevoix et Rivière-du-Loup: plutôt nuageux. Min.: -6 à -8. Max.: -2 à -4. Jeudi: un peu de neige.  
**D'autres détails en page 43**

Mort de Monique Bouchard-Tremblay

# La panique régnait dans le groupe de chasseurs le soir du coup de feu

CHICOUTIMI (BL)- Un climat de panique s'est installé dans le groupe de chasseurs après que l'un d'eux ait tiré en pleine nuit sur la cuisinière de l'équipe, Monique Bouchard-Tremblay, en croyant qu'il s'agissait d'un orignal.

L'enquête préliminaire du Chicoutimien Robert Langevin, accusé de négligence criminelle ayant causé la mort, s'est poursuivie hier devant une salle bondée.

Rénald Sergerie, un Baieriverain de 34 ans, était le deuxième guide du groupe lorsque la tragédie a eu lieu à la pourvoirie de l'Ours brun, le 30 septembre dernier. En fin de soirée, lui et la victime ont quitté le camp servant de cuisine pour aller rejoindre le reste du groupe au camp principal, situé un peu plus bas.

«J'ai dit à Monique de m'attendre en bas des escaliers. Je suis allé me mettre les pieds à l'eau pour essayer de faire le bruit que j'avais entendu plus tôt dans la soirée. Environ quatre à cinq secondes après, j'ai entendu le coup de feu», se rappelle le guide, qui en était à sa première saison en tant que guide de chasseurs.

Sergerie s'est évidemment demandé ce qu'il venait de se passer et pourquoi quelqu'un avait tiré. L'autre guide n'a pas mis de temps à allumer sa lampe de poche et ils ont alors aperçu le cadavre gisant au sol.

«Il y avait un espèce de panique générale. C'était dramatique. J'ai regardé si la victime était dans les pommes mais là, j'ai vu trois petites taches en haut de sa poitrine», ajoute le témoin.

Quelques instants plus tard, il a entendu un chasseur crier «ah non, ah non!» de l'intérieur du camp.

Pendant la nuit, Sergerie se rappelle que l'accusé était excessivement nerveux. «Il marchait de long en large. Je lui ai dit de se calmer, que c'était accidentel. Il était démoralisé.»

Rénald Sergerie n'a jamais suivi de cours pour exercer ses fonctions à la pourvoirie. Il n'a jamais «calé», encore moins tué un gibier. Tout au plus, le soir du drame, le guide a fait de petits bruits avec sa bouche pour tenter d'attirer la supposée bête.

Inconcevable

Carol Vachon, un notaire de

35 ans qui était aux côtés de l'accusé au moment du coup



Bernard Larouche

de feu, avoue qu'il était tout aussi bouleversé que son collègue après la macabre dé-

couverte.

«Pour nous, c'était inconcevable que ces gens (la cuisinière et le guide) se trouvent à cet endroit», soutient le chasseur.

A plusieurs reprises pendant la journée, le groupe avait entendu des sons faisant penser qu'un orignal rôdait aux alentours.

«On était certain qu'il faisait le tour du camp, reprend Vachon. On est entré pour

prendre nos munitions. Je me souviens très bien que Robert tremblait. On est ressorti et les bruits ont changé.»

A ce moment-là, le duo a entendu des sons qui semblaient provenir des babinas d'un orignal. Pendant ce temps, les trois autres chasseurs dormaient paisiblement.

«On entend le bruit de l'eau qui bouge et ensuite des bruits de pas sur le trottoir. Je suis le bruit des pas. Là, je

sens que la bête est très proche. Je vois une ombre, puis le coup de feu part», raconte le notaire, pour qui il s'agissait d'une première expérience de chasse au gros gibier.

Représentée par Guy Quirion, la Couronne a terminé sa preuve hier et le procureur de la défense, Jean-Claude Beaulieu, a déjà annoncé au juge Claude Gagnon qu'il présentera une motion ce matin.

Parce que trop nerveux

## Langevin a tiré sans viser

CHICOUTIMI (BL)- Parce que trop nerveux, Robert Langevin a tiré sans vraiment viser en direction de l'ombre qu'il a aperçue sur le trottoir menant au camp principal de la pourvoirie.

Dans sa déclaration livrée

aux policiers, dès le lendemain de la tragédie, l'accusé explique les circonstances entourant son coup de feu. Le document a été produit en preuve, hier.

Langevin raconte que lui et Carol Vachon étaient très ner-

veux lorsqu'ils se tenaient debout sur la galerie, seulement quelques minutes avant le drame.

«Lorsque nous étions sur la galerie, l'orignal a répondu à plusieurs reprises et j'étais convaincu qu'il arrivait près

de nous», rapporte le chasseur.

Les deux ont ensuite entendu du bruit dans l'eau. «Quelques secondes plus tard, ajoute le Chicoutimien de 35 ans, en entendant un bruit sur la galerie, au bout du camp, j'ai tiré un coup de fusil sans même m'ajuster car j'étais en panique totale. Lorsque le coup est parti, je tenais ma carabine à la hauteur de la poitrine.»

L'accusé soutient qu'il a fait ce geste pour se protéger car il avait peur. «...Je voyais que je ne pouvais me sauver car Carol était tout juste derrière moi. Après que le coup eut parti, je suis entré immédiatement à l'intérieur du camp.»

En entrant dans la bâtisse, il a entendu comme un râlement. Langevin était alors certain d'avoir atteint mortellement l'orignal.

«Par la suite, j'ai entendu un guide dire «c'est Monique». En entendant cela, je me suis dirigé directement vers la chambre de Roméo Clément (un autre membre du groupe) et je lui ai demandé de se rendre sur les lieux. Je n'y suis pas retourné car j'étais vraiment en panique», avoue l'accusé.

Dans sa déclaration de deux pages, Robert Langevin indique qu'il a consommé une seule bière avant le souper et qu'il ne connaissait pas la victime, si ce n'est pour l'avoir rencontrée à la pourvoirie sur les heures du repas.

Pendant la semaine, il ne l'a jamais vu la victime quitter sa cuisine parce qu'elle avait déjà dit qu'elle avait peur d'un ours qui rôdait dans le secteur.



MILITAIRE BLESSE - Le conducteur de cette camionnette a été blessé et transporté à l'hôpital après que son véhicule se soit retrouvé dans un petit fossé. L'accident s'est produit

vers 17 heures dans le rang Saint-Pierre, à Laterrière. C'est en voulant éviter une autre automobile que le conducteur aurait perdu le contrôle de sa camionnette.

(Photo Jeannot Lévesque)

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU -

Maintenant disponible vidéocipher avec décodeur intégré, débrouille tous les satellites sur le 4 GHZ.

SI VOUS TROUVEZ MEILLEURS PRIX AILLEURS NOUS VOUS REMETTRONS LA DIFFERENCE + 10% SUR CETTE DIFFERENCE

GRATUIT: DEMONSTRATION A DOMICILE

FINANCEMENT SUR PLACE

**SATCOM**

SYSTEME COMMERCIAL & RESIDENTIEL

VENTE & SERVICE

LA BAIE  
544-2294

245, des Cèdres  
Ville de La Baie

M. Lawrence Bernier, prop.

CHICOUTIMI  
545-7427

7 JOURS  
PAR SEMAINE  
AU 545-7427



Connu le 21 décembre

# Secret absolu sur le salaire du maire d'Alma

par Louis Tremblay

ALMA (LT) - Le secret le plus complet entoure le salaire du maire d'Alma, Nicol Tremblay, qui sera dévoilé lors de l'étude publique du budget prévu au plus tard le 21 décembre.

Lors de l'assemblée régulière de lundi soir, un avis de motion a été lu concernant la rémunération des élus. Le maire Nicol Tremblay a toutefois refusé de dévoiler le montant des augmentations que les élus se voteront.

Des vérifications effectuées au cours de la journée d'hier laissent croire que le salaire du maire, fixé à \$40,000 au cours des quatre dernières années, serait majoré à plus de \$45,000. Cette augmentation confirmerait l'engagement du maire Nicol Trem-

blay au cours de la campagne électorale à l'effet que le salaire du maire ne dépasserait pas \$50,000.

Les élus municipaux d'Alma n'ont pas eu d'augmenta-



Louis Tremblay

tion au cours des quatre dernières années comme le permet la loi des Cités et Villes.

Le maire Gabriel Fortin s'était engagé à remplir le mandat à un salaire de \$40,000 par année et les conseillers, qui auraient pu augmenter leur rémunération, ont toujours suivi la politique du maire Fortin.

Les débats entourant

l'augmentation du salaire du maire et la rémunération des conseillers seront houleux lors du prochain comité général. Certains élus estiment qu'il est imprudent d'adopter des hausses substantielles car l'ouverture des conventions collectives des employés municipaux aura lieu dans un an.

La ville d'Alma avait déjà offert 0 pour cent d'augmentation salariale à ses employés et les élus avaient largement fait état qu'ils donnaient l'exemple car ils refusaient les augmentations prévues par la loi des Cités et Villes.

Certains conseillers interrogés ont clairement affirmé que la question de la rémunération des élus n'était pas encore déterminée et que d'autres discussions auront lieu avant de fixer définitivement le salaire du maire.



PROMESSE — Le maire Nicol Tremblay avait promis que le salaire du maire, s'il était élu, ne dépasserait pas \$50,000.

## Audiences publiques sur le champ de tir

# La demande viendrait un peu tard

ALMA (LT) - La demande formulée par le conseil municipal d'Alma, à l'effet de tenir des audiences publiques sur le projet d'implantation d'un polygone de tir au nord de la rivière Péribonka, risque de tomber dans l'oreille d'un sourd.

Le ministre des Relations internationales et délégué aux Affaires canadiennes, Gil Rémillard, pilote ce dossier pour le gouvernement du Québec. Son collègue à l'Environnement, Clifford Lincoln, suit le dossier mais ne représente pas le principal intervenant. L'attachée de presse du ministre Lincoln, Anne-Marie Jobin, a rappelé que le ministre Rémillard était responsable de ce dossier.

"Si le ministre Rémillard a des questions, il peut toujours faire appel au ministre de l'Environnement. Le dossier est entre les mains du ministre Rémillard et il lui revient de le traiter", a déclaré Anne-Marie Jobin au cours d'une conversation téléphonique.

Les élus municipaux d'Alma se prennent un peu tard pour intervenir auprès du ministre de l'Environnement du Québec avec cette demande d'audiences publiques. Une réunion tenue, il y a quelques semaines, entre les différents intervenants dans ce dossier, avait permis aux gouvernements fédéral et provincial de s'entendre sur la fameuse étude d'impact Polytech.

Les représentants du ministère de l'Environnement, selon un document dont le Quotidien avait obtenu copie, participaient à la réunion en question. Il est donc clair que le ministère de l'Environnement, comme les autres minis-

tères du gouvernement du Québec impliqués dans l'affaire, avait obtenu satisfaction suite aux réponses fournies par les représentants du gouvernement fédéral et de la Défense nationale.

Il a été impossible de joindre le ministre Gil Rémillard, actuellement en France. Le chef de cabinet du ministre n'a visiblement pas voulu intervenir sur la ques-

tion des audiences publiques sur l'environnement car il n'a pas retourné les appels téléphoniques logés à son bureau.

Le bureau du ministre Rémillard avait confirmé que la décision finale du gouvernement du Québec, relativement à la demande de cession de territoire de la Défense nationale du Canada pour implanter un polygone de tir, serait connue peu de temps

après la période des Fêtes. Le ministre Rémillard doit présenter le projet au conseil des ministres pour l'acceptation ou le refus mais les informations contenues dans le document dont le Quotidien dispose, indique que le gouvernement provincial accèdera à la demande du fédéral.

Le dossier d'implantation d'un champ de tir académique dans la région remonte

aux années 1970. Depuis cinq ans, le projet se promène entre les gouvernements fédéral et provincial pendant que la Coalition contre le champ de tir tente de faire avorter le projet.

La demande d'audiences publiques sur l'environnement pourrait constituer le dernier recours officiel des opposants avant la conclusion de ce dossier.

## Pompiers volontaires à Chicoutimi

# Fillion conscient du malaise

par Catherine Delisle

CHICOUTIMI (CD) — Rien ne dit que le comité de la sécurité publique de Chicoutimi recommandera au conseil municipal de retourner en appel d'offres pour combler le poste de directeur du service des incendies. On sait qu'aucune des candidatures soumises à date n'a été retenue par le conseil municipal.

Le conseiller Gilbert Fillion, également président du comité de la sécurité publique, n'a pas caché que d'autres solutions pourraient être proposées, aujourd'hui, au cours d'une réunion que doivent tenir les membres.

Il a cependant refusé de donner plus de précisions à ce sujet. Toutefois, il convient qu'un profond

malaise tend à ternir les relations entre les employés permanents de la police et les pompiers volontaires. M. Fillion ajoute qu'il n'est pas facile, dans le contexte actuel, de rétablir la bonne entente. «On doit faire affaire avec un syndicat de policiers-pompiers. On a une convention collective à faire respecter», rappelle le président.

### Pompiers volontaires

Claude Blouin, président de l'exécutif des pompiers volontaires, se demande, quant à lui, si le projet visant l'implantation d'un service des incendies à Chicoutimi n'est pas un «éléphant blanc».

«Quand on pense que des gens ont abandonné un emploi, à l'extérieur de la région, pour suivre

les cours de pompiers volontaires dans l'espoir de dénicher ensuite un emploi dans leur ville... y a de quoi faire réfléchir», a-t-il signalé au cours d'un entretien, hier.

Selon lui, la ville leur a fait miroiter que des postes seraient créés (au moins une vingtaine). Mieux encore, il soutient qu'elle leur avait également laissé entendre qu'ils pourraient intervenir sur les lieux des sinistres dès cet hiver. «On veut travailler. A-t-on investi pour rien?», lance-t-il.

Claude Blouin soutient qu'en démotivant ainsi les pompiers volontaires, ces derniers risquent de tout lâcher. «Il ne faudra pas se demander ensuite pourquoi il est difficile de recruter des pompiers volontaires. La tâche risque

d'être difficile à effacer», croit-il.

Selon lui, il est grand temps de savoir qui est le «boss»: le syndicat des policiers ou les dirigeants de la ville. Il rappelle que certains policiers font de l'obstruction de façon systématique et les empêchent de se pratiquer.

Claude Blouin soutient cependant que les pompiers volontaires sont prêts à s'impliquer dans des comités pour avoir l'heure juste. Selon lui, le groupe est prêt à attendre la présentation du budget avant de poser quelque geste que ce soit. «Il est grand temps que la ville nous dise s'il y aura ou non un service des incendies à Chicoutimi, si elle adoptera la formule mixte ou non et enfin, qu'elle nous dise si on pourra travailler», rappelle-t-il encore.

# Débrayage illégal des employés de bureaux d'Hydro

par Claude Côté

CHICOUTIMI (CC) — Les dirigeants d'Hydro-Québec ont entamé, hier, l'étude des actions à prendre face à l'illégalité de l'arrêt de travail de ses employés de bureaux.

C'est en effet majoritairement à travers tout le Québec



Claude Côté

que les employés de bureaux d'Hydro-Québec, membres du Syndicat canadien de la fonction publique affilié à la FTQ, ont quitté leur travail pour d'abord tenir des réunions d'information et ensuite dresser des lignes de piquetage.

Dans un communiqué transmis aux médias d'information, le syndicat a indiqué que cette mesure visait à faire comprendre à la direction de la société d'Etat qu'elle devra respecter la convention collective de travail signée le 14 mai 1986.

«Les employés de bureaux avaient alors accepté de ne profiter d'aucune augmentation de salaire en 1986 pour, en échange, bénéficier de gains substantiels au niveau normatif», dit le communiqué syndical.

Toutefois, depuis un an et demi, ces gains n'ont jamais été respectés par Hydro-Québec qui, selon la version syndicale, affirme qu'elle n'a pas le budget nécessaire à l'application d'une telle convention de travail.

«Pourtant, dans le passé, Hydro-Québec a toujours respecté sa signature en ajustant son bud-

get aux nouvelles ententes collectives de travail», soutient-on dans le communiqué.

Et, estimant que les quelque 1,670 griefs et 2,500 rencontres effectués depuis un an et demi auprès de la direction n'avaient rien donné, les chefs syndicaux sont d'avis que la légitime défense s'imposait, «car, dit-on, la patience de nos membres a atteint sa limite».

C'est ainsi que les employés de bureau ont débrayé dans l'ensemble de la province au cours de la journée d'hier et, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ils étaient environ 140, soit 78 à Chicoutimi, 38 au Lac-Saint-Jean et 24 à Chibougamau.

Au cours de la matinée, ils ont participé à des réunions d'information dans les locaux de l'employeur, tandis que, en après-midi, ils ont dressé des lignes de piquetage et bloqué les sorties des employés de métiers.

Comme ces derniers ne pouvaient plus quitter les lieux afin d'exécuter leurs tâches, la direction régionale d'Hydro-Québec a fait appel à la police locale qui a aidé les employés de métiers à prendre la route.

«Tout s'est quand même déroulé calmement», a assuré Claude Maltais, du service des relations publiques d'Hydro-Québec.

#### Engagements remplis

D'autre part, ce dernier a déclaré qu'Hydro-Québec considère avoir rempli ses engagements vis-à-vis de ses employés de bureaux.

Tout ça n'est, selon lui, qu'une question d'interprétation des dispositions de la convention collective de travail. Et il estime que non seulement Hydro-Québec a rempli ses engagements, mais elle



INFORMATION — Avant de dresser des lignes de piquetage à l'extérieur en après-midi, les employés de bureau du centre régional d'Hydro-Québec à Chicoutimi ont parti-

cipé, en matinée, à des séances d'information dans les locaux de l'employeur.

(Photo Jeannot Lévesque)

a respecté également la convention de travail en ce qui a trait aux accréditations.

Par ailleurs, Claude Maltais a fait appel à la compréhension de la population qui, selon lui, devra sans doute se montrer patiente devant certaines perturbations dont pourraient souffrir certains services. «Mais, dit-il, il est certain que les services essentiels seront assurés, notamment au moment de pannes majeures.»

Boutique

Fraser Gagnon

128, Racine est  
CHICOUTIMI  
543-3454

MISE DE COTE

★ Coutellerie	★ Figurines	★ Montres
★ Articles de voyages	★ Vaisselle	★ Perles de culture
★ Portefeuille en nylon et de cuir	★ Bijoux	★ Alliances

## gagnon

FRÈRES  
MEUBLES

Excellente idée cadeau pour maman

LE STANDARD D'EXCELLENCE  
DES APPAREILS ELECTROMÉNAGERS

LAVE-VAISSELLE

Inglis

- Mobile
- Blanc ou amande
- Système de filtrage
- Séchage par convection

Prix sugg. \*689<sup>95</sup>

Spécial  
de Noël: \$599<sup>95</sup>

Crédit maison disponible

gf gagnon

FRÈRES

CHICOUTIMI  
JONQUIERE  
LA BAIE

## CLINIQUE MEDICALE D'OBESITE DE CHICOUTIMI

**Dr Jean-Paul Voyer**  
**Dr Jean-Marie Marineau, m.d.**  
**Dr Georges Rancourt, m.d.**  
**Dr Georges Boivin, m.d.**  
 omnipraticiens  
 traitant l'obésité

874, boul. Université  
 Suite 114, Chicoutimi  
 (Edifice Polyclinique du Saguenay)

Tél.: **543-1968**

«Quoi faire au Saguenay-Lac-Saint-Jean»

# La troisième édition assure la viabilité

par Catherine Delisle

**CHICOUTIMI (CD)** — Avec seulement une troisième publication, la viabilité économique du nouveau guide «Quoi faire au Saguenay-Lac-Saint-Jean» — publié par la jeune entreprise «A vue d'oeil» — est maintenant assurée.

Selon le directeur Jocelyn Pagé, l'accueil du public a été très bon. «A preuve, a-t-il souligné au cours d'une conférence de presse, hier, cette troisième publication est tirée à 26.500 copies et cela, grâce à une distribution efficace et bien contrôlée.»

Pour obtenir le seuil minimal de rentabilité, les ventes de publicité doivent atteindre \$12.000. Le troisième numéro a pourtant atteint le chiffre magique de \$15.000 et déjà, le prochain numéro est assuré de \$10.000 de ventes. Le directeur est persuadé que le guide atteindra l'objectif des \$25.000 de ventes de publicité très rapidement. Le guide est financé exclusivement par la vente de publicité.

«Quoi faire au Saguenay-Lac-Saint-Jean» est un guide d'activités, publié quatre fois par année, couvrant les secteurs culturel,

sportif et touristique. Comme il couvre toute la région, le directeur le perçoit comme le média publicitaire par excellence. Les copies sont distribuées gratuitement permettant ainsi de rejoindre plus de 100.000 lecteurs, soutient le porte-parole. On retrouve le guide partout. Il est même distribué par la poste dans les commerces de plusieurs municipalités de la région. Il est distribué aussi dans les cases des employés de tous les cégeps et de l'U-QAC, aux fonctionnaires des édifices administratifs. Il est également distribué par les services des loisirs, à l'occasion d'événements spéciaux, dans les hôtels, restaurants, gares, terminus...

### Ententes spéciales

Les membres de la compagnie viennent aussi de conclure deux ententes spéciales avec la CITS et la CSS. En effet, dès le 15 janvier, on retrouvera à l'arrière de sept autobus à long trajet une promotion sur le guide qui se prolongera jusqu'au 15 mars.

A partir du premier mars, un million de contenants de un litre de lait de la laiterie Lamontage (CSS) présenteront le guide sur une des quatre faces.

Du côté de l'avenir, un projet de publication à grand tirage a été présenté dans le cadre des projets fédéraux de création d'emplois. La publication portera sur l'histoire de Jonquières vue par le développement de sa rivière (la Rivière-aux-sables). La publication est prévue pour l'été prochain.

L'entreprise est aussi en négociation avec l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) pour un soutien financier au développement de nouveaux produits. Ceci devrait entraîner la création de trois nouveaux emplois. Le directeur mentionne que son équipe travaille sur la production de cinq nouveaux produits à caractère populaire avec trois clientèles-cibles différentes. Enfin, elle prépare une production de 16 nouvelles cartes postales axées sur les sites et les municipalités.

On sait que «A vue d'oeil» a publié 33 cartes postales régionales, deux affiches, un cahier à colorier, des séries de diapositives, des plaques laminées, des ballons-bleuets... L'entreprise se perçoit comme un intervenant majeur du développement récréo-touristique.



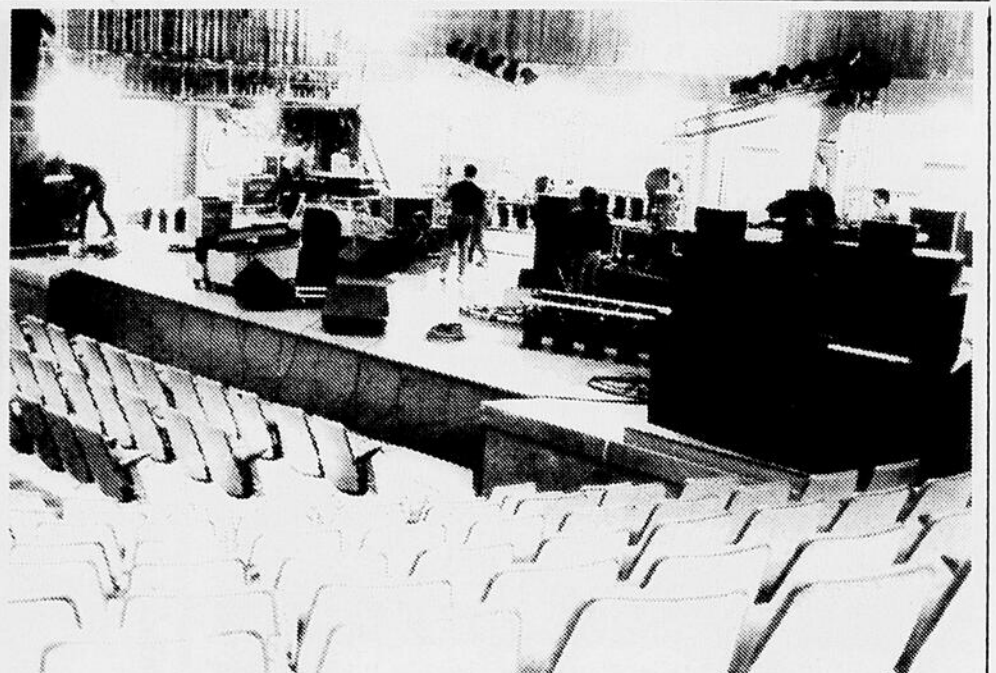
**GUIDE** — Maintenant un guide qui nous dit «Quoi faire au Saguenay-Lac-Saint-Jean». Deux membres de l'entreprise qui publie ce guide. Jocelyn Pagé et Hélène Desbiens.

(Photo Rocket Lavoie)

## En bref



**MARJO ABANDONNE** — La populaire chanteuse de rock Marjo a créé tout un émoi hier, à l'Auditorium Dufour de Chicoutimi. Après trois chansons sur scène, la vedette a tout simplement décidé d'abandonner et est retournée



dans les coulisses. Les spectateurs n'ont eu d'autre choix que de se présenter au guichet pour réclamer un remboursement de leur billet tandis que les techniciens ont vidé la scène.

(Photos Jeannot Lévesque)

### Médecins

**QUEBEC (PC)** — Après avoir rassuré, lundi, les futurs médecins, la ministre de la Santé et des services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, n'a pu soumettre hier l'amendement au projet de loi 97 qui préciserait que les médecins stagiaires ne seraient pas tenus de pratiquer en région éloignée, dans certains cas.

Elle devra auparavant le présenter aujourd'hui à ses collègues du conseil des ministres pour examen avant de le faire étudier en commission parlementaire, si telle est la volonté du Cabinet.

La commission a abordé hier l'examen article par article du projet de loi mais on a laissé en suspens l'article un, celui qui accorderait au gouvernement le pouvoir de

forcer le jeune médecin à oeuvrer dans une région périphérique ou éloignée (Gaspésie, Abitibi, Côte-nord, entre autres).

Cette perspective n'enchantait guère les étudiants en médecine; ils ont bien fait voir en débrayant au début de la semaine pour se rendre protester sur la colline parlementaire.

Lundi, Mme Lavoie-Roux avait expliqué aux protesta-

taires qu'il n'entraînait pas dans les intentions du gouvernement d'obliger les futurs médecins à aller consacrer quelque temps en région périphérique.

Les coins reculés du Québec sont aux prises depuis longtemps avec une pénurie de médecins et le gouvernement étudierait diverses façons de remédier au problème par des manières incitatives ou autres.

L'article 1 du projet de loi 97 pourrait laisser entendre qu'une mesure coercitive serait appliquée afin de combler les lacunes dans certaines régions.

La ministre a reconnu elle-même que l'article 1 demeure ambigu et c'est pourquoi elle a promis qu'un amendement clarifierait cette disposition du projet de loi, à la satisfaction des futurs médecins.

Rénovation de l'usine de Desbiens

# La FTQ met les points sur les «i»

JONQUIERE (YB) — Des représentants de la FTQ (Fédération des travailleurs du Québec) ont placé hier quelques points sur quelques «i» quant à la réalisation de l'ensemble des travaux de rénovation et de construction à effectuer par leurs membres à l'usine de Desbiens.

En conférence de presse le porte-parole régional Rodrigue Lessard tient d'abord à souligner au gérant d'affaires du local 500 du Conseil provincial des métiers de la construction du Québec (CPMCQ), Jean-Yves Fillion, que contrairement aux décla-

rations faites récemment la FTQ s'occupe bel et bien des intérêts de ses membres. Le représentant de la FTQ tient de plus à préciser au même gérant d'affaires que c'est la FTQ qui a récemment fait reconnaître auprès de la Commission de construction du Québec (CCQ) la juridiction des travailleurs de la construction sur le chantier de Desbiens.

«Le porte-parole du CPMCQ s'y prend de fort mauvaise manière en tenant des propos aussi démagogiques, en faisant du marketing syndical de bas étage et en tentant de se

faire du capital politique», indique en substance Rodrigue Lessard.

Le directeur général de la FTQ-Construction Guy Perreault de même que les conseillers régionaux Arnold Guérin, Alain Gagnon et Christian Lacroix conviennent que les accusations lancées par le CPMCQ ne sont somme toute qu'«une tempête dans un verre d'eau».

Conformément au décret de la construction, ces représentants syndicaux entendent que leurs membres prennent la place qui leur revient de plein droit sur ce chantier (Desbiens) tout comme sur tout autre chantier de la construction où la FTQ est présente.

Ces mêmes représentants reconnaissent d'autre part qu'il est malheureux que dans le présent contexte, les travailleurs du Syndicat de l'usine de Desbiens (CSN) n'obtiennent pas une plus large part du gâteau des emplois à occuper dans le cadre de la rénovation amorcée. Ils font valoir que la FTQ-Construction a elle aussi des membres sans emploi - ouvriers en électricité, manoeuvres inter-provinciaux et opérateurs de machinerie lourde - qui doivent travailler pour vivre. Ouvrant dans le domaine de la construction, les membres de la FTQ-Construction sont donc plei-



TRAVAUX DE RENOVATION ET CONSTRUCTION — Rodrigue Lessard de la FTQ et Guy Perreault directeur général de la FTQ-Construction ont exposé hier la position de leur centrale relativement à l'embrouille survenue récemment avec le CPMCQ.

(Photo Rocket Lavoie)

nement dans leur champ de juridiction car il s'agit dans ce cas-ci de travaux de rénovation, soulignent-ils.

«Il en va d'une cinquan-

taine d'emplois, et il faut comprendre que nous ne faisons que prendre en tant que FTQ-Construction notre dû et rien d'autre», concluent-ils.

## Ordures ménagères

# La MRC décidera vendredi soir

ROBERVAL (JG) — Le conseil de la MRC du Domaine du Roy procédera, vendredi soir, à l'octroi de un ou plusieurs contrats pour la cueillette et le transport des vidanges dans les six municipalités qui incombent à sa responsabilité.

À la lumière des soumissions rendues publiques hier, deux entreprises verraient leurs services retenus à moins que leur soumission ne soit pas conforme aux exigences du cahier de charges. Au total, il en coûterait \$886,000. Ce sont là les soumissions les plus basses. Il s'agit pour le secteur nord de Valérien Potvin, une entreprise félicinoise, et pour le secteur sud de Martin Déchesne de Chambord.

Valérien Potvin se dit en mesure de faire ce travail dans les municipalités de Saint-Félicien, Saint-Méthode et Saint-Prime pour une somme de \$425,000, ce pour les trois prochaines années.

Pour sa part, Martin Déchesne estime être capable pour la somme de \$461,000 d'enlever et de transporter les ordures ménagères dans les municipalités de Roberval, Chambord et Lac-Bouchette. Durant aussi les trois prochaines années.

«Notre personnel va procéder à l'étude de tous ces documents-là. Jeudi soir, nous aurons une réunion du comité exécutif qui verra à formuler une recommandation pour la réunion de vendredi» a expliqué le

prefet Gaston Vallée, à l'issue de la séance consacrée à l'ouverture des soumissions.

Le conseil de la MRC est tenu d'accepter la plus basse ou les plus basses soumissions. Sauf s'il y a divergences d'avec le cahier de charges, a tenu à spécifier le préfet Vallée.

Sept entreprises ont répondu à cet appel d'offre en émettant 10 soumissions. Il était possible de fixer un prix pour les secteurs en particulier ou/et pour le tout. Le cahier de charges comportait des modifications importantes, notamment la disparition de la deuxième cueillette en été dans les municipalités de Roberval et Saint-Félicien. Les horaires de cueillette étaient plus souples.

La MRC a pris cette décision compte tenu que la plus basse soumission, lors du premier appel d'offre, s'élevait à \$1,200,000 pour trois ans. Ce fut devant cette hausse de quelque 38 pour cent par rapport au précédent contrat que la MRC a décidé de procéder à un second appel d'offre assorti de changements.

Cela devait se traduire par une économie de quelque \$200,000. Les soumissions rendues publiques hier portent cette somme à plus de \$300,000 et le préfet Vallée est enchanté des résultats de ce second exercice.

Mais, c'est vendredi soir, à Chambord, qu'on saura exactement ce qu'il en retourne...

MESSAGERIE **Villeneuve inc.**

2415, rue Cantin, Jonquière — Tél: 547-4711

DEMENAGEMENT - LIVRAISON DE COLIS - TRANSPORT GENERAL ENTREPOSAGE

**gagnon FRÈRES MEUBLES**

Excellente idée cadeau pour maman

**Frigidaire**

FOUR MICRO-ONDES

- Touches électroniques
- 10 niveaux de puissance
- Sonde thermique
- Capacité de 8 pi<sup>3</sup>

Prix sugg. \$459.95

Spécial de Noël: **\$399<sup>95</sup>**

Mise de côté gratuite - crédit maison disponible

**gf gagnon FRÈRES**

CHICOUTIMI JONQUIERE LA BAIE

# Gorbatchev imite les derniers Vikings

La légende prétend que l'épopée sanglante des Vikings se termina avec l'avènement du libre-échange entre la Scandinavie et l'Angleterre.

Les terribles guerriers nordiques finirent par considérer plus profitable d'établir des relations commerciales avec leurs ennemis traditionnels que de consacrer l'essentiel de la production nationale à l'augmentation des forces de destruction.



Bertrand Tremblay

Depuis l'éclatement de l'atome, les affrontements militaires entre les colosses de l'ère contemporaine, l'Union soviétique et les Etats-Unis, sont impensables. Les armes nucléaires se retourneraient comme un boomerang contre leurs utilisateurs. C'est cette capacité de destruction, dont la concentration suffirait à réduire en miettes la terre et ses satellites, qui a épargné à l'humanité, depuis le suicide d'Hitler, une troisième guerre mondiale.

L'entente conclue, hier, à Washington, ne porte toutefois que sur une minuscule partie de l'arsenal militaire, soit cinq pour cent. Ce n'est donc pas encore le symbolisme de l'idéal proposé par les pacifistes: "... Faites l'amour et non la guerre", mais c'est un premier grand mouvement dans la bonne direction.

Mikhaïl Gorbatchev, le grand maître de l'Union soviétique, risque son autorité. Premier dirigeant soviétique à jouer la politique-spectacle avec autant de talent que ses homologues occidentaux, il est déjà perçu comme le John Kennedy du monde communiste.

Après avoir entrouvert les portes de la liberté à son peuple, il rêve de lui offrir une meilleure qualité de vie. Son objectif demeurera toutefois inaccessible sans la collaboration de la puissance industrielle des Etats-Unis.

En vérité, il veut faire entrer l'URSS dans les avantages de la technologie moderne. "Les Américains commercent plus en un week-end avec les Canadiens qu'en une année avec les Soviétiques", constatait un analyste de L'Express, le grand hebdomadaire parisien, en commentant les enjeux du Sommet USA-URSS.

Dans une prochaine étape, Gorbatchev proposera aux Américains de troquer des matières premières contre des céréales et de la haute technologie. C'est évidemment préférable que s'échanger des espions et des menaces de destruction.

## Continental préfère Laval

L'avocat Lucien Bouchard était bien fier, en juillet 1985, d'avoir convaincu les actionnaires de la chaîne Continental de maintenir, à Chicoutimi, le siège social du consortium commercial et la trentaine de postes bien rémunérés après avoir conclu une association avec la Caisse de Dépôt du Québec.

Ce fut sa dernière mission avant de prendre la direction de l'ambassade du Canada à Paris.

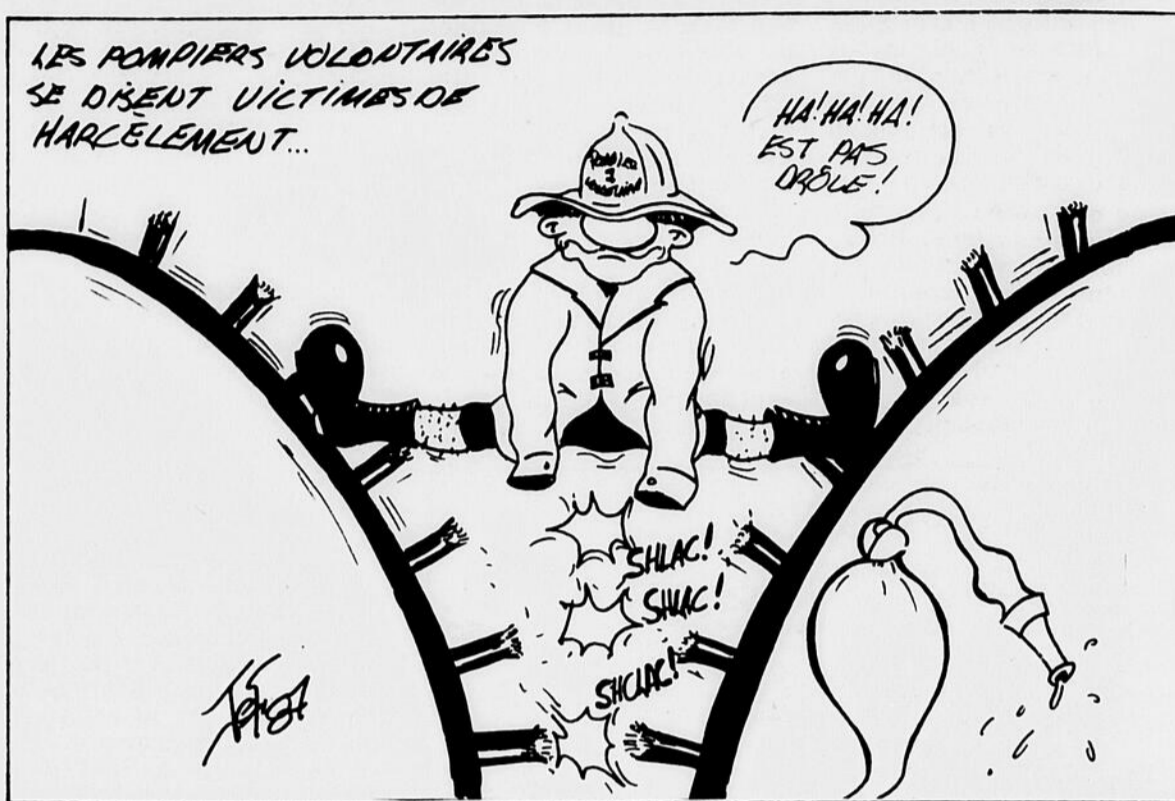
Malheureusement, la transaction d'une valeur de \$10 millions signée le 24 octobre suivant devait provoquer le déménagement, en douce, à Laval, la ville-dortoir de Montréal, des employés assumant les services communs offerts au réseau des 63 succursales répandues au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Ontario.

Dans son édition d'hier, Le Quotidien publiait un article relatif à la relocalisation, à Laval, du service de la comptabilité, et prévoyait que dès la semaine prochaine, tous les éléments du siège social seront regroupés dans l'agglomération métropolitaine.

Le mouvement se poursuit donc. Dès qu'une entreprise saguenéenne s'impose à l'échelle provinciale ou nationale, ses propriétaires ne peuvent résister à l'attrait des grands centres. Le mouvement coopératif manifeste un plus authentique sentiment d'appartenance. Le Lac-Saint-Jean et l'Abitibi également.

L'entraide économique loge toujours à Alma, et le géant de l'industrie forestière, Normick Perron, ne ressent aucun inconvénient à maintenir son siège social en Abitibi.

Le Saguenay, au contraire, se plaint dans son rôle de camp d'entraînement pour les grands centres. La firme LMB de Jonquière demeure, heureusement, une rare exception...



## Au fil du temps

### Il manque un député libéral à la région

Depuis trois ans, le Saguenay-Lac-Saint-Jean vit hors du temps. Le Canada a adopté le rythme imposé par les négociations sur le libre-échange; le Québec, quant à lui, continue de se montrer généralement satisfait de la performance du gouvernement libéral. Parallèlement à ce phénomène de contentement collectif, la région se meut avec peine dans une économie de bout de chandelle où il ne se passe rien de réellement intéressant.

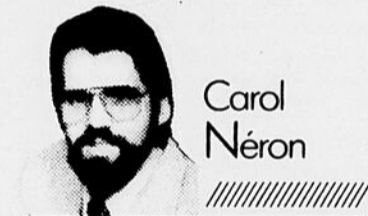
Exception faite de l'honneur récent accordé par la presse nationale aux fêtes qui souligneront en 1988 le 150e anniversaire de la région, l'élément le plus significatif, et qui décrit le mieux la léthargie dont est victime notre économie, fait toujours référence au taux de chômage astronomique, une particularité embarrassante qui nous colle à la peau comme un gant.

Depuis l'ouverture de Valinouët, il y a quatre ans, l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean vit d'amour et d'eau fraîche, elle ne peut revendiquer rien de vraiment motivant et en mesure de susciter l'émulation.

Il n'existe aucune volonté, même apparente, du gouvernement libéral actuel qui permette de croire que celui-ci est prêt à changer d'attitude et à agir dans le sens d'une amélioration des choses.

Lorsqu'un ministre assiste ici à quelque biennale sur l'économie, ou encore participe à un obscur colloque sur la création d'emplois, l'affaire passe pratiquement inaperçue tant les représentants officiels du gouvernement se font discrets.

A certaines occasions, et se-



Carol Néron

lon un «timing» probablement planifié longtemps d'avance pour créer le plus d'impact possible, Québec ne rate jamais une occasion de mettre les points sur les «i». Le credo des porte-parole gouvernementaux se résume en un seul mot: non.

Ainsi, il n'est même pas question pour le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, d'étudier de quelque façon que ce soit le projet d'une autoroute entre la région et Québec. Yvon Picotte a coupé depuis belle lurette les vivres au Valinouët. Le projet d'implantation d'un champ de tir à l'Ascension est sous perfusion et rien ne dit que le malade en réchappera.

La plupart, sinon la totalité des projets régionaux à incidence touristique, sont re-

gardés de haut par Québec.

Annoncée à grand fracas, la reprise des travaux de l'autoroute 70, dans le secteur de Chicoutimi, s'effectue à pas de tortue.

Le gouvernement actuel, depuis son élection, n'a jamais répondu à nos attentes légitimes, il n'est jamais arrivé avec du matériel neuf, du concret en mesure d'encourager l'économie régionale. Robert Bourassa et son équipe servent au Saguenay-Lac-Saint-Jean des paroles léniifiantes derrière lesquelles il est possible de reconnaître une volonté certaine de nous faire payer chèrement une allégeance péquiste possédant aujourd'hui de moins en moins de sens.

Les libéraux auront beau prétendre que le Saguenay-Lac-Saint-Jean vit depuis trois ans en plein délire paranoïaque, il restera toujours ici des gens assez réalistes pour comprendre que la politique, rarement, fait preuve de bonne volonté.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean pourra compter sur une reprise normale de ses relations avec Québec le jour où il élira un député libéral. En ce sens, la population de Roberval pourrait peut-être venir en aide à tout le monde, si jamais le péquiste Michel Gauthier, écoeuré par les maigres de son parti, décide de tirer sa révérence.

**LE QUOTIDIEN**  
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Édité et imprimé par:  
Imprimerie Le Progrès du Saguenay  
Division groupe UNIMEDIA INC  
1051, boul. Talbot — Chicoutimi  
G7H 5C1 — Tél.: 545-4474  
Abonnement: 545-4664

Depôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec  
Courrier de la  
deuxième classe (no 32131)  
Abonnement ABC  
Audition 2e semestre.

33,686 abonnés

Prés dir. général-éditeur: **Gaston Vachon**  
Contrôleur: **Jacques Larouche**  
Directeur de la rédaction: **Bertrand Genest**  
Directeur de l'information: **Carol Néron**  
Editorialiste en chef: **Bertrand Tremblay**  
Chef des nouvelles: **Andrée Rainville**  
Responsable de la section des arts et de la famille: **Christiane Laforge**  
Responsable de la section des sports: **Pierre Felice**  
Directeur des ventes: **Jean Tremblay**  
Directeur de la circulation: **Jean-Louis Lavoie**  
Directeur de la distribution: **Jean Béland**  
Représentant publicité nationale: **Robert Bissonnette**  
Tél.: Mtl: 844-5005

## Les nageurs deviennent des homards

Depuis le 1er décembre que je viens me baigner à la piscine du CEGEP et que je ne puis réaliser le grand règlement de la piscine qui dit: «Il est obligatoire de prendre une douche complète...» Voyez-vous, l'eau de la douche est bouillante et ne permet à personne de faire partir le frisson qui nous accompagne quand nous entrons et quand nous sortons de la piscine.

Tout le monde a demandé qu'on nous donne de l'eau convenable, les usagers, les sauveteurs, la vendeuse de billets. Rien n'arrive et c'est à croire qu'on nous prend pour des homards!

En écrivant ce billet, il m'est venu une autre idée: se peut-il que l'administration de ce collège est tellement évoluée qu'elle préconise déjà une forme plus évoluée de

prendre notre douche, c'est-à-dire avec la gente féminine (paraît que l'eau est convenable de leur côté)...

Toujours est-il que mes frissons avant d'entrer dans la piscine ainsi que ceux qui m'accompagnent quand je

quitte la piscine me laissent songeur quant aux services rendus à la clientèle de votre collège. Sans préjudice pour l'excellent travail accompli par tous les sauveteurs tous les soirs où je suis aller me baigner.

Peut-on espérer que le mauvais service ne sera plus lorsque vous lirez cette lettre d'un homard déjà trop bouilli.

Roland Chenier,  
645, rue Richer,  
Larouche.

## Le sculpteur Imbeau précise

Le 2 décembre, vous avez mis le titre: «Imbeau rejette la «sculpture contemporaine» à mon texte paru dans votre journal. Je voudrais apporter un peu plus de précision à ma pensée.

Je ne rejette pas la sculpture contemporaine, au contraire. J'affectionne la sculpture et une approche moderne est nécessaire à sa

survie. Là où s'arrête l'évolution, s'installent la stagnation, la régression, puis fatalement l'instinct. Nous vivons à l'ère des communications, dans un monde technologique des plus diversifié.

De cette diversité nous viennent aussi une foule d'images et d'informations de partout, sur tout. Dans un tel environnement, il est facile à un indi-

vidu à l'esprit inventif de se fabriquer une imagerie qui n'aura pour limite que son imagination. Pour l'esprit créatif, j'en sais quelque chose, tout ce qui passe devant les yeux peut devenir objet à interprétations variées, passant de la simple abstraction à une image bien définie.

L'imaginaire est un monde sans limite ni contrainte.

Le monde réel, c'est autre chose. L'artiste doit composer avec son environnement et ses congénères sont un élément de cette réalité. Pour moi, cet élément est important. Doit-on tenir compte de l'opinion des gens? Etre compris et accepté n'implique-t-il pas la compréhension et l'acceptation des autres?

Pour qui sculptons-nous? Pourquoi?

J'aime beaucoup les arts visuels. Il y a quelques années j'optais pour le relief de bois comme moyen d'expression privilégié; convaincu de la place que pouvais prendre ce médium dans la modernité.

Pour moi, le bois symbolise la vie. Par la magie de la photosynthèse, les arbres absorbent la lumière solaire et créent l'air que nous respirons. C'est un matériel noble qui sera toujours contemporain. Du moins, c'est à espérer. Car le jour où les arbres disparaîtront complètement de la surface de la terre, il n'y aura plus grand monde pour admirer les oeuvres humaines, fussent-elles éternelles!

Bien qu'ayant fait un choix personnel en accord avec mes aspirations, je demeure cependant très intéressé par toutes les formes de sculptures quelles qu'elles soient.

Ceci inclu la «sculpture contemporaine». Quoique l'utilisation du terme «contemporain» pour illustrer un mouvement précis m'agace un peu.

Toute sculpture réalisée aujourd'hui, qu'importe le style ou la forme, n'est-elle pas exécutée dans un temps contemporain? Comment on va appeler ça dans 200 ans: «la sculpture contemporaine traditionnelle»?... Hum?... «Oui! ça sonne bien».

Pierre Imbeau,  
Artiste-sculpteur,  
41, rue Phydime,  
Chicoutimi, secteur nord,  
G7G 2J4.

## Les étudiants s'interrogent...

Etant élève-infirmière, je me pose constamment des questions en ce qui concerne les normes (lois) de compétence pour les infirmières et infirmiers dans les établissements de santé. Comme par exemple: est-ce que la collecte des données auprès des patients se fait avec bénéfice et loyauté? Est-ce que l'exécution des soins se fait avec «soin» et honnêteté? Et j'en passe...

Il faut bien sûr aimer la médecine et les sciences biologiques pour étudier en techniques infirmières, mais fait inusité, cela n'est pas suffisant. Ce qui est capital est d'avoir un «amour propre de la personne». Aimer quelqu'un c'est vouloir son bonheur, son bien-être physique et mental. C'est l'accepter comme il est. Cet amour propre signifie le respect de la personne dans toute son intégrité. C'est-à-dire corps, affectivité, mentalité et épanouissement le plus total. Je ne peux compter combien de fois les professeurs du département nous disent que l'être humain doit être compris et respecté. Il a des valeurs et de plus c'est l'infirmière/ier qui est la ou le plus souvent en relation avec le client en comparaison avec les autres membres de l'équipe des soins (médecins, infirmières/iers auxiliaires etc...). Donc la relation infirmière/ier-client doit être primordiale. Le don de l'infirmière/ier est d'être «expert en relation humaine».

En ce qui concerne les qualités de l'infirmière/ier j'y crois profondément, mais pour ce qui est de mes interrogations sur les normes de compétence de ces derniers, je pense que je ne suis pas la seule étudiante qui se pose des questions. Nous les étudiants/es en techniques infirmières, on s' imagine si dans les établissements de santé les normes, les techniques et les relations infirmières/iers-clients sont convenables.

C'est ce que je m'imagine à l'instant depuis le jour où j'avais moi-même un rendez-vous au département de radiologie pour un lavement baryté dont je me souviendrai toute ma vie.

Ce lavement devait durer environ 10 à 15 minutes alors que le tout a duré deux heures. J'étais comme on peut dire «super motivée» à l'idée de ce rendez-vous. Je me disais qu'en tant qu'élève-infirmière, j'en profiterais afin d'observer les infirmières sur leur façon d'agir. J'en suis à ma première session et je tiens à vous dire que j'en sais quelque chose sur ce qui concerne l'acte infirmier.

J'attendais dans un corridor sombre, mes yeux étaient fixés sur les regards dédaigneux des infirmières. Inutile de vous dire que j'en avais le souffle coupé. J'entendais des soupirs. Aucun réconfort, aucun sourire de la part de ces «dites» professionnelles de la santé. Voilà qu'on m'appelle. Je me rends dans la salle de rayons X pour ce lavement baryté qui consiste à insérer une canule dans le rectum afin de faire passer un liquide dans les intestins. J'étais en position latérale gauche, l'infirmière place la canule, je sentais une légère douleur. Le médecin intervient et m'explique que je pouvais voir sur une caméra située en face de moi le passage du liquide dans mes intestins. Voilà qu'il injecte le liquide mais la canule «supposément» mal insérée empêchait le liquide de passer dans mes intestins. Donc il s'écoulait hors trajet et ma jaquette était souillée par ce liquide. Il n'était plus question que je reste dans cet état. L'infirmière me redonne une autre jaquette et me dit qu'il faudrait mieux que j'attende encore un peu. Pendant ce temps un autre client passe à ma place. Mon tour vient une seconde fois, le même phénomène se produit; le liquide débordait «hors trajet» encore une fois. Je remis une

autre jaquette et l'infirmière disait que la canule était brisée et qu'il fallait la changer. Un autre client passe et mon tour revient pour une troisième fois et dernière fois. Cette fois-ci, c'était une autre sorte de canule avec un ballon qui gonfle à l'intérieur du rectum. Elle m'insérait cette canule et la douleur était insupportable.

Le médecin me réconfortait en me disant qu'il y avait pire que ça dans la vie. Il injectait le liquide et quelques secondes plus tard, on n'apercevait pas sur l'écran le passage du liquide dans mes intestins. Cette douleur était atroce, l'infirmière et le médecin se demandaient ce qui se passait, qu'il avait «supposément» quelque chose qui bloquait. J'ai enduré cette canule pendant cinq minutes environ, jusqu'au moment où le médecin se demandait si la canule était dans le rectum. Je me levais à l'instant et vit bel et bien que la canule n'était pas dans le rectum mais dans le canal vaginal. J'étais complètement hors de moi-même. Je n'avais jamais été aussi fière de ma vie de dire que j'étudiais en techniques infirmières. C'était de voir le visage du médecin lorsque je lui en ai fait part. Aucune excuse, aucune explication, et pire encore, ils n'ont même pas avoué que la canule était dans le canal vaginal. Je leur ai demandé et je n'ai eu aucune réponse.

Où est donc la compétence de l'exécution des soins, de l'honnêteté et de la vigilance?

Sont-ils conscients des besoins fondamentaux de la personne humaine?

Connaissent-ils les normes de «compétence»?

Devraient-ils être considérés comme des professionnels de la santé?

Mlle Marlène Bouchard,  
Etudiante de la année au  
département des techniques  
infirmières du CEGEP de  
Chicoutimi.



## «J'ai bien aimé...»

Suite à la controverse au sujet du livre des soeurs Lévesque, je ressens un impérieux besoin de vous parler de mon opinion.

J'ai aimé le rythme du livre. Le dénouement me poussait à éplucher les détails; pas vérifier si tout était logique. Tout le long je me disais: sont-elles vraiment innocentes?

J'ai aimé Micheline qui, à travers son enfance, se décrit telle qu'elle est. J'ai aimé découvrir ce que c'est que sculpter. N'est-ce pas ce que nous aimerions tous?

J'ai aimé la documentation de la GRC, les comptes rendus de la cour fournis avec leurs témoignages. Ceux-ci aussi je les ai soigneusement étudiés. Y aurait-il une faille?

J'ai aimé découvrir la prison. N'est-ce pas cela s'approcher de la souffrance humaine?

J'ai aimé que ce soit écrit aussi d'une manière objective. J'ai aimé leur amour de la culture, j'ai aimé leur cheminement spirituel. Surtout, j'ai aimé l'exemple qu'elles me laissent. Tout peut nous arriver dans ce monde. Comme elles, j'espère que je garderai le calme et la confiance.

J'ai aimé parce que je me suis enrichie. Ce qu'on dépose dans son coeur, n'est-ce pas là le plus précieux cadeau?

Line Savard,  
3505, Rg St-Paul,  
Chicoutimi.

Concurrence de plus en plus féroce

# Bell veut rééquilibrer ses tarifs

Par Marie Brassard

MISTASSINI (MB) - Bell Canada a entamé, hier, une opération en vue de rééquilibrer ses tarifs qu'elle justifie par une concurrence de plus en plus féroce dans le secteur des services interurbains.

Prenant la parole devant les maires de la MRC du Fjord, en après-midi, puis à la MRC Maria-Chapdelaine en soirée, le vice-président-adjoint aux Affaires publiques chez Bell, Claude Beaugregard, a expliqué la stratégie envisagée pour conserver à l'entreprise son équilibre budgétaire.

## L'interurbain excédentaire

Les normes émises par le CRTC en matière de tarification interurbaine ont permis à Bell Canada d'encaisser des

surplus importants, soutient M. Beaugregard, ce qui a entraîné une demande de retour aux abonnés de \$205 millions, actuellement en litige. Or, Bell ne se croit pas redevable d'avoir perçu ces sommes qui représentent un apport excédentaire nécessaire au maintien des services locaux, depuis toujours déficitaires.

## Augmentation

Afin de proportionnaliser l'utilisation de ses services, Bell a déposé un plan de rééquilibrage qui tient compte du nombre d'utilisateurs dans le secteur local et lui applique les coûts réels du maintien des services. A l'inverse, le service interurbain s'abaisse pour générer seulement l'apport financier requis pour ses utilisateurs. Le plan se base donc sur l'élévation graduelle

du tarif des abonnés locaux et sur une réduction graduelle du tarif des interurbains. Selon les études de coûts comparatifs, soumis par Johanne Normand, directeur du service à la clientèle dans la région, un abonné qui effectuerait des interurbains pour \$18 mensuellement, ne verrait aucune modification de son compte. Les utilisateurs commerciaux bénéficieraient d'une baisse substantielle de leurs frais de communication, alors que la famille moyenne qui ne fait que des appels locaux, subirait une hausse de facture, sans pour autant jouir d'une amélioration du service.

## Service régional

Les élus régionaux ne prient guère l'idée d'une hausse universelle du service local, à moins d'obtenir en échange un traitement régional des appels sans frais d'interurbains. Bell réplique que les coordonnées d'admission à l'abolition des tarifs se mesurent par un pourcentage d'appel à des communautés d'intérêt. Or, le service Roberval-Dolbeau n'atteint pas la norme de 60 appels requise pour la révision du service. Une baisse du critère à 50 permettrait à quelques 140

communautés québécoises de voir disparaître les interurbains entre villes. Régionalement, la pression se manifeste avec une constance de plus en plus marquée. Mais cette démarche s'avère plus politique que quantitative, soutient Johanne Normand.

## Une ligne 911

La directrice du service en région soutient cependant que le service d'urgence, accessible par le code 911, pourrait faire l'objet d'un pas en

avant pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean. A la lumière des interventions des chefs de file, elle confirme qu'un tel service pourrait être instauré et rendre de nombreux services aux abonnés du réseau régional. Quant à la stratégie de Bell de rééquilibrer ses tarifs aux frais des abonnés locaux, il n'y a pas d'unanimité possible, mais plutôt un changement d'attitude de Bell qui entend mieux informer sa clientèle avant de lui soumettre une hausse subite de ses tarifs.

## En bref

### Electricité

MONTREAL (PC) - Le ministre fédéral de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. Marcel Masse, estime que le rôle du gouvernement fédéral en matière d'exportation d'énergie - y compris d'électricité - consiste désormais à "ouvrir la porte" aux projets des provinces vers le marché américain.

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre fédéral dans une entrevue accordée au Devoir hier et au cours de laquelle il a déclaré que la déréglementation entreprise par Ottawa dans le dossier énergétique allait se poursuivre "dans le respect des compétences provinciales en matière d'aménagement de leur territoire".

En somme, Ottawa laissera

aux provinces le soin de décider ce qu'elles feront avec leurs richesses naturelles, renouvelables ou non. En plus de simplifier la vie aux agents économiques, cette nouvelle politique énergétique a pour deuxième objectif, dit M. Masse, de "créer de nombreux emplois".

Pour vos articles de cuir et de voyage de haute distinction

DEPUIS 1890

**FOURNIER**

# VENTE PRE-NOEL

# 25%

DE RABAIS  
SUR TOUTE LA  
MARCHANDISE



# 50%

de rabais

Choix de vêtements variés à

## CHOIX D'IDEES CADEAUX POUR NOEL

Un cadeau de chez Boutique Lance & Compte est ce qu'il y a de mieux

### Hockey

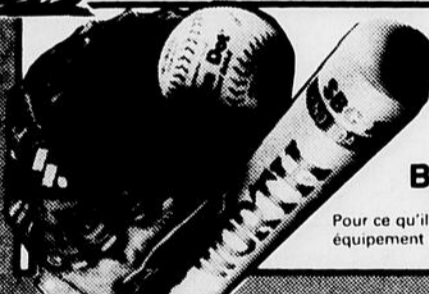
Tout pour le hockey  
Meilleures marques sur le marché

Brian's VAUGHN  
TACKLA GRAF



### Baseball

Pour ce qu'il y a de mieux en équipement de baseball.



### Patins artistiques

Excellent choix de patins - vêtements - accessoires patinage artistique.



### GOLF

Département de golf complet.

- Bâtons
- Balles
- Sacs
- Souliers
- Gants
- Accessoires



Boutique  
**Lance & Compte**

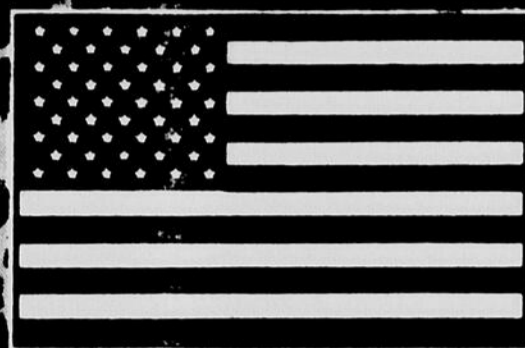
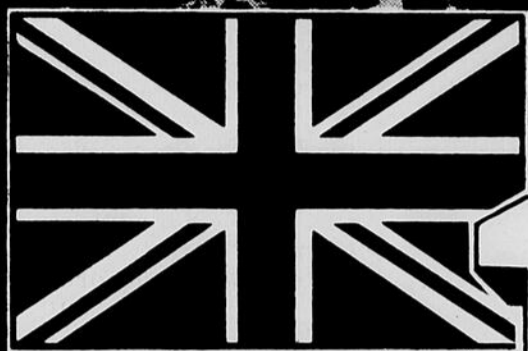
**BOUTIQUE**  
AU 1355, DES CHAMPS-ELYSEES  
(Voisin de La Bric) **545-6353**  
Marques exclusives à la Boutique



393, Racine est  
Chicoutimi - Tél.: 696-1600

# Les Superpuissants

## du Son



Le meilleur de la  
**GRANDE-BRETAGNE**

**Mordaunt-Short**

- Raffinement
- Dynamisme

# 12 MOIS SANS INTÉRÊT\*

Le meilleur des  
**ÉTATS-UNIS**

**JBL**

- Puissance
- Présence

Conduit par le maître de la haute fidélité

A votre choix! **harman/kardon** A votre choix!

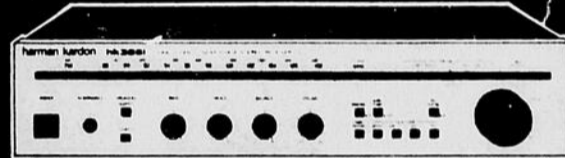


HAUT-PARLEURS MS-15

- 2 voies
- Haut-parleurs haut et bas fréquences
- 125 watts
- Réponse en fréquence 20 Hz - 20 kHz

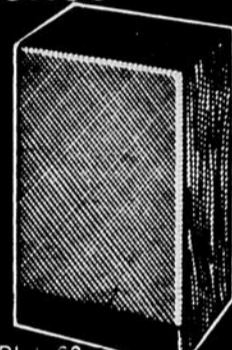


TABLE TOURNANTE DUAL  
modèle CS-2110



RÉCEPTEUR  
modèle HK-3851

PRIX	\$999.95
Taxe	\$90.00
Total	\$1089.95
Dépôt	\$441.95
Balance	\$648.00
12 x	\$54.00



HAUT-PARLEURS JBL L-62

- 2 voies
- Haut-parleurs haut et bas fréquences
- 125 watts
- Réponse en fréquence 20 Hz - 20 kHz



HAUT-PARLEURS MS-25

- 2 voies
- 200 watts
- Haut-parleurs basse fréquence 8" - 125 watts

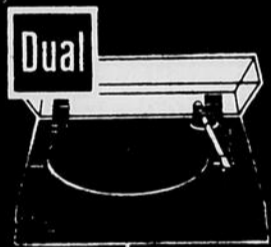


TABLE TOURNANTE DUAL  
modèle CS-2110



RÉCEPTEUR  
modèle PM-640

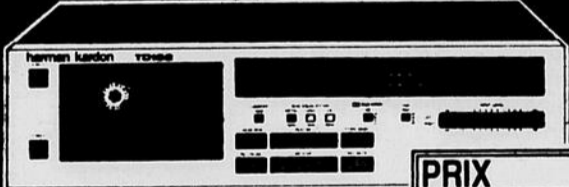
PRIX	\$1599.95
Taxe	\$144.00
Total	\$1743.95
Dépôt	\$699.95
Balance	\$1044.00
12 x	\$87.00



HAUT PAR

modèle L-62

- 2 voies
- Haut-parleurs haut et bas fréquences
- 125 watts
- Réponse en fréquence 20 Hz - 20 kHz



MAGNÉTOPHONE À CASSETTE TD102

- Bande passante ultralarge
- Défilement à deux moteurs
- Indicateur de niveau à 7 segments
- Touche de silence d'enregistrement
- Indicateurs d'enregistrement, de lecture et de Dolby B

PRIX	\$479.95
Taxe	\$43.20
Total	\$523.15
Dépôt	\$211.15
Balance	\$312.00
12 x	\$26.00

**GRATUIT JUSQU'À \$1000**  
**LOCATION DE FILMS**

- avec tout achat de vidéo
- sur tout achat de \$100 et plus, 50% de votre achat en location de films (max. \$1000)
- carte de membre \$10.00

**AUCUNS FRAIS**  
sur carte de crédit et livraison à domicile



LECTEUR LASER  
Modèle HD100

- Affichage numérique
- 20 titres
- Réponse en fréquence 20 Hz - 20 kHz

PRIX	\$599.95
Taxe	\$54.00
Total	\$653.95
Dépôt	\$269.95
Balance	\$384.00
12 x	\$32.00

# MARCHÉ DE L'ÉLECTRONIQUE

16 SUPERMAGASINS

Place du Royaume  
CHICOUTIMI  
Tél.: 545-3240

**Et de 16**  
Le Marché de l'Électronique célèbre, dans tous ses supermagasins, l'ouverture d'un 16e supermagasin à Hillside Plaza, Ottawa 613-749-0006

LE QUOTIDIEN, mercredi 9 décembre 1987 - 11



Andrée Rainville

## Vive le temps des concerts

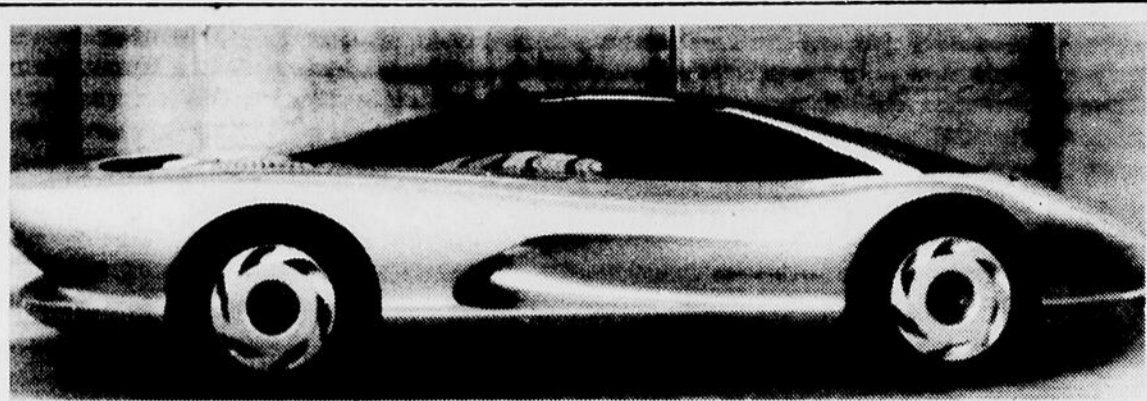
C'est le temps des concerts de Noël. Ainsi, l'association québécoise de la fibrose kystique, section Saguenay, présente le samedi 12 prochain, à 20h00 à l'auditorium Beau-champ de l'hôpital de Chicoutimi, son concert de Noël, avec le chœur Intermède de Laterrière et le Trio classique de Pierre-Richard Aubin. Pour informations: Suzette Beaulieu à 543-1644.

Le lendemain 13, l'Orchestre symphonique des jeunes invite toute la famille à une balade du dimanche, un concert prévu à la salle Ménéstrel du centre socio-culturel de Chicoutimi, à 13h30.



## Conseiller en loisirs

Le Conseil régional des loisirs, dont les bureaux sont situés sur la rue Collard à Alma, compte dans ses rangs un nouvel employé, Michel Gaudreault, un conseiller en loisirs qui agit comme agent d'information et de soutien aux commissions de loisirs des municipalités de Lac-Saint-Jean Est.



## Un bolide rutilant

Même si je ne suis pas particulièrement ni versée ni attirée par le secteur de l'automobile, là vraiment, il fallait faire un spécial pour une voiture qui sort de l'ordinaire, vous en conviendrez. Ce bolide, un prototype Corvette Indy de Chevrolet, proposera aux ama-

teurs évidemment pourvus de bons portefeuilles, une performance technique avant-gardiste assistée par ordinateur. Vous vous imaginez au volant de ce bijou pète-le-feu, qui doit être rouge, histoire d'être sûr de ne pas passer inaperçu...

## Mode-karaté: pas terrible

En fait, l'idée n'était pas mauvaise: présenter des créations de mode, sur fond de musique populaire et chorégraphies à saveur martiale. Excepté que dans le dernier *Autobus du showbusiness* de Radio-Canada, les créations de Jean-Claude Poitras n'ont pas trouvé là un emballage adéquat pour leur mise en valeur. Même que c'était plutôt anonyme, les chorégraphies prenant le pas sur les vêtements. Vraiment pas terrible. Aussi bien acheter un magazine, si la mode vous intéresse et que vous vouliez ne rien manquer des détails.

Par contre, fameuse, la chorale adulte chantant des succès modernes, y incluant ceux de Marjo.



## Amato au Jean Dequen

Le chef-propriétaire du restaurant Amato, Amato Verdone, celui-là même dont la fabrique de pâtes alimentaires qu'il dirige avec d'autres membres de sa famille propose un produit de haute qualité, n'oublie pas qu'il a fait ses armes au Jean Dequen de Jonquière. Le sympathique Amato fait donc des incursions régulières à l'établissement du boulevard du Royaume, aujourd'hui propriété de Charlotte Hovington. Comme quoi, on peut être concurrents sans oublier l'amitié!



## A la Chambre de commerce régionale

La Chambre de Commerce régionale du Saguenay vient de se donner un nouveau conseil d'administration. Le voici donc: (assis) Paul-Emile Simard, délégué de la Chambre baieriveraine; Madeleine Plourde, directrice de l'Association touristique régionale; Me Robert Monette, président de la Chambre régionale; Alain Fortin, vice-

président; et André Besner, président ex-officio; (debout) Me Richard Bergeron, délégué de la Chambre chicoutimienne; Michel Sénéchal, président de la Chambre jonquéroise; J.-E. Falardeau, délégué de la Chambre jonquéroise; André-J. Bouchard, directeur des communications chez Alcan; et Normand Lessard, président de la Chambre de Chicoutimi.

## Mastectomisées: une première

SEFAM (soutien et entraide aux femmes après une mastectomie) tiendra une première activité, lundi prochain 14 décembre, à 19h30, au centre de femmes La Source, du boulevard Sacré-Coeur à Saint-Félicien. La personne-ressource sera la physiothérapeute Agathe Maltais et le thème abordé «La douleur au bras».

## Vocation régionale

Nous vous proposons le c.a. de la Chambre de Commerce régionale, tout à côté. Profitez-en pour ajouter que cet organisme, un outil à vocation régionale, se fait le promoteur du développement du milieu des affaires de la région, défendant des dossiers à caractère régional.

La C de C est également une table de concertation et de prise de position pour les trois Chambres locales (Chicoutimi, Jonquière, La Baie), qui regroupent plus de 1.300 membres.

## Le PQ, père Noël, vous connaissez?

**Cher père Noël,**  
Cher vous. Si vous saviez comme je suis mêlée. J'ai choisi de vous écrire car il me semble que vous devez être neutre. Comme mon propos est politique, et que je ne savais à quel saint me vouer (au paradis aussi, c'est politique, on y parle de la gauche et de la droite du Père), j'ai pensé que vos grands «ahahahah» seraient autant de pansements bienfaiteurs.

• C'est le PQ qui me torture. Chez nous, quand j'étais petite, quand on se chamaillait comme ces gens le font présentement, on était avertis sérieusement. Et si on continuait, on était privés de quelque sortie ou friandise. Aussi bien vous dire que c'était rare qu'on poursuivait la chicane après l'avertissement.

• J'ai bien cherché, côté du PQ, pour essayer de trouver le père qui ferait un tel sermon à ses enfants dissipés. Tout ce que j'ai trouvé, c'est un père disparu, un autre qui a fermé la porte, un autre qui joue présentement au père, un autre enfin qui parle de le devenir.

• Ah, mon cher père Noël. Quel imbroglio. Vous-même aux prises avec d'innombrables répliques de vous-même dans tout ce qu'il y a de commerces et regroupements devez savoir de quoi il retourne. Heureusement que votre grand rire vous protège. Ce qui vous empêche de trop vous prendre au sérieux, et de former des clans pro-barbe blanche, pro-pas-de-lunettes-père-Noël, pro-vraies-bedaines. Ce qui serait bien mauvais pour la profession, n'est-ce pas? Pas de schisme au pays du pôle nord. Quel exemple ce serait pour les enfants, si chaque père Noël se cantonnait sur son iceberg et sa cheminée!

• Je sais bien, père Noël, que vos pouvoirs sont limités. A part le temps des fêtes, et peut-être quelques exceptions pour les campeurs qui s'ennuient de l'hiver en été, bien futé celui qui connaît votre retraite. Avez-vous une filière d'intercession auprès du Père, l'unique, pour que cessent ces turpitudes PQistes? C'est que, moi, père Noël, je me dis que bien d'autres doivent être aussi mêlés que moi...

• Croyez-vous que si on leur faisait envoyer, par vos bons lutins, un petit train du nord, à tous ces gens, ils pourraient se mettre d'accord et tous prendre le même? Destination inconnue, un coin perdu si possible... Vous pourriez arranger ça, père Noël?

• Car, n'est-ce pas le temps, ici en décembre, du «paix sur terre aux hommes de bonne volonté»?

Signé: Dédé tannée

# Ronocasions Éconocadeaux



À PARTIR DE  
**3<sup>77</sup>**

**Piles ENERGIZER**  
"AA", carte de 6. "AAA", carte de 4.  
"C", carte de 4. "D", carte de 4.  
9 volts, carte de 2. 333001+

À PARTIR DE  
**6<sup>88</sup>**

**DYNACHARGE**



**Piles rechargeable DYNACHARGE**  
Pile "AA", CR/2. Pile "C", CR/2.  
Pile "D", CR/2. Pile "9 volts", CR/1.  
1382001+

**BARCANA**

**51<sup>97</sup>**

Rabais de **22%**



**Arbre de Noël "Eastern Balsam" BARCANA**  
6 pieds. 1634006

**BLACK & DECKER**



**77\$**

**Raboteuse 3,25 po. BLACK & DECKER**  
Profondeur de taille réglable jusqu'à  
1/50. 2 lames au carbure réversibles  
incluses. 027268

**14<sup>88</sup>**

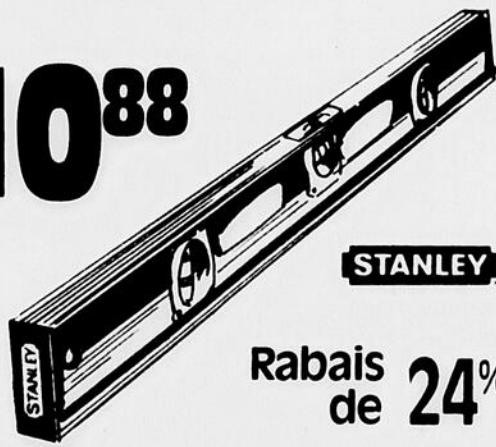
Rabais de **28%**

**Lufkin**



**Ensemble de 2 rubans à mesurer LUFKIN**  
Comprend 1 ruban 5 m (16') et 1 ruban  
2 m (6'). 185115

**10<sup>88</sup>**



**STANLEY**

Rabais de **24%**

**Niveau STANLEY**  
En aluminium muni de 3 fioles de  
360°. Longueur de 61 cm (24"). 305151

**PHILIPS**

Accessoires supplémentaires en prime voir détail en magasin

**129\$**



**Combiné électroménager PHILIPS.**

À bol large et à moteur puissant.  
Freinage électro-dynamique. Complet  
avec accessoires. 246017



Rabais de **18%**

**Pistolet à décaper BOSTIK**

Choix de 2 température: 750° et  
1000°F, isolation double 120 volts.  
401033



**On peut toujours compter sur son quincaillier**

Prix "Payez et emportez" du 30 novembre au 12 décembre 1987

**SAINT-GÉDÉON**

Gi-Lac Inc  
543, rue Dequen

345-2341

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean ne fait pas exception

# Les prisons affichent «complet»

QUEBEC (PC) — Ce n'est pas seulement à Québec et dans l'Est de la province que les prisons sont surpeuplées, mais dans toute la province. Et la solution idéale pour "désengorger" les centres de détention serait de ne jamais recourir à l'emprisonnement, dans les cas où il n'y a pas eu délit contre la personne.

C'est du moins ce que préconise le président de l'Office des droits des détenus du Québec (ODD), le criminologue Jean-Claude Bernheim, qui s'oppose énergiquement au principe de double occupation des cellules dans les prisons provinciales comme moyen de résoudre le problème de la surpopulation actuelle.

A l'occasion d'une confé-

rence de presse qu'il donnait dans ses bureaux de Montréal, hier, M. Bernheim a déclaré que la surpopulation est maintenant endémique et que ce n'est pas en construisant de nouvelles prisons que l'on solutionnera le problème.

"Les chiffres nous démontrent très clairement que 43 pour cent des détenus se retrouvent en prison pour non paiement d'amendes, ce qui signifie au bas mot 7.000 personnes par année, déplore M. Bernheim. C'est drôle que l'Etat emprisonne pour une dette sous prétexte qu'il ne peut pas aller chercher l'argent dû, alors que de grands magasins et des compagnies de finance sont capables de se faire rembourser".

Le président de l'ODD men-

tionne en outre que 60 pour cent des détenus séjournent moins d'un mois en prison. "Ces personnes-là ne sont donc pas dangereuses pour la société et ce n'est pas en un mois qu'on peut réhabiliter un détenu".

La semaine dernière, une enquête effectuée par le quotidien québécois Le Soleil indiquait que les prisons de Québec, de Sherbrooke, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Bas-Saint-Laurent affichent "complet". Le même problème se retrouve dans la Métropole, précise le criminologue.

Ainsi, selon ses données, 700 détenus logent dans la prison de Bordeaux, qui peut en accueillir 700 au maximum. Pour faire de la place aux nouveaux arrivants, la direction décidait, la semaine dernière, d'installer dorénavant

deux détenus par cellule. A la prison Parthenais, on signale environ 400 détenus, sur une capacité de 380. Dans les deux cas, les chiffres ne tiennent pas compte des "quelques centaines" de détenus qui vivent en dehors des murs.

M. Bernheim s'est fait raconter que la direction de la prison de Baie-Comeau, sur la Côte-Nord, doit de temps à autre utiliser la double et même la triple occupation pour répondre à la demande.

M. Bernheim demande au ministre de la Justice, M. Herbert Marx, de "mettre en pratique ses convictions" et d'ordonner aux procureurs de la Couronne de ne jamais réclamer l'emprisonnement dans les cas où il n'y a pas eu infraction contre la personne.

"Une telle mesure créerait un précédent qui constituerait une première application du principe de l'utilisation de l'incarcération comme ultime recours".

**Dr Marcel Quenneville, O.D.**

OPTOMETRISTE  
EXAMEN DE LA VUE VISION D'AVIATION  
VERRES DE CONTACT

Chicoutimi  
152, Racine est  
543-4363

Centre clinique d'Arvida  
1866, Edison  
Jonquière  
548-4663

## Une croisade sur la souveraineté

QUEBEC (NC) 9 Deux députés péquistes et le poète Gaston Miron entreprennent dimanche prochain une tournée pour promouvoir la souveraineté du Québec.

"Nous commençons dimanche soir à Rivière-du-Loup", a expliqué mardi le député de Mercier, Gérald Godin, qui participera à la tournée. Le trio sera complété par le député de Lévis Jean Garon.

Il y aura une autre assemblée à l'université Laval la semaine prochaine.

Puis, après les fêtes, il y aura poursuite de la tournée à Victoriaville le 10 janvier.

On s'attend à une douzaine de réunions en janvier, dont la dernière dans le comté de Mercier, le 31 janvier, à laquelle doit participer M. Jacques Parizeau.

**Madame Annette Ouellet-Dufresne**  
Etudiante en théologie  
Tél.: 548-1847

"Le temps que je choisis pour jeûner, pour reposer mon organisme, en lui permettant de se nettoyer en profondeur, est un temps privilégié, bien spécial et un moyen d'investir pour conserver ma santé. A tous ceux dont la santé est une valeur importante, n'hésitez pas, offrez-vous la plus belle vacance qui soit, une vraie vacance... dans un site enchanteur et calme."

**CLINIQUE DE JEÛNE**  
2075, Place Belvédère, Chicoutimi — G7H 5B3  
TEL.: 543-6292



**NOUVEAU**  
**BRONZAGE U-NIK**  
à l'Atrium  
150, Racine est  
Chicoutimi  
(Coiffure Karina)

**696-4633**

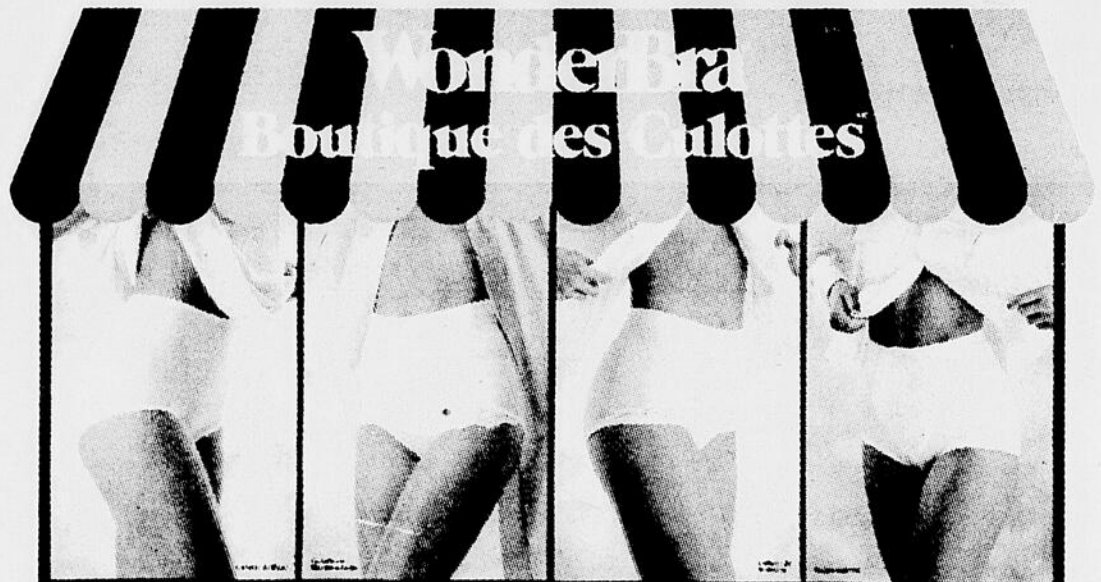
Bronzage accéléré avec les nouveaux tubes réflecteurs  
\* 2 lits  
28 tubes réflecteurs  
Rayons U.V.A.  
\*1 facial  
2.000 watts

LITS  
Dr MULLER

HEURES D'OUVERTURE:  
Du lundi au vendredi, 9h00 à 21h00  
Samedi 9h00 à 17h00 Dimanche 10h00 à 16h00

PLANIFIEZ VOTRE SOLEIL D'HIVER

## OFFRE SPÉCIALE



Achetez 2 Culottes  
**WonderBra®**  
et obtenez-en 1  
★ **GRATUITE** ★

chez

**JEAN COUTU**

413, RACINE EST  
CHICOUTIMI

2306, ST-DOMINIQUE  
JONQUIERE

## Développement récréo-touristique

# Saint-Gédéon se dote d'un plan

par Louis Tremblay

Saint-Gédéon, Raymond Claveau.

**SAINT-GEDEON (LT)**— La municipalité de Saint-Gédéon dispose maintenant d'un plan de développement récréo-touristique rejoignant les intérêts de la population locale et ceux des estivaliers.

Le plan de développement récréo-touristique a été adopté, lundi soir, à l'occasion de la séance régulière du conseil. Les interventions prévues dans ce plan se chiffrent à \$1,6 million, mais pour l'immédiat, le document sert à mettre de l'ordre dans le développement des sites exceptionnels de villégiature compris sur ce territoire municipal.

La réalisation de ce plan a été longue et difficile. Un premier projet prévoyait le déplacement d'un bon nombre de chalets par voie d'expropriation. Les revendications des propriétaires de chalets ont forcé les auteurs du plan à faire certaines modifications afin d'obtenir la collaboration de l'ensemble des intervenants sur le territoire.

"Il s'agit d'un outil qui va permettre aux élus de savoir comment organiser le développement. La planification aurait dû être faite il y a quelques années, car aujourd'hui, nous constatons qu'il y a trop de chalets pour le territoire", indique le maire de

### Accessibilité aux plages

Le plan prévoit des interventions permettant une plus grande accessibilité aux plages. Ce point précis comporte des problèmes car la majorité des terrains situés en bordure du lac Saint-Jean appartiennent à la compagnie Alcan. Les propriétaires de chalets et de terrains de camping sont donc tenus de louer leurs terrains.

Suivant les propos du maire, les autorités municipales espèrent procéder à la signature d'ententes avec les propriétaires de terrains de camping et de plages privées afin de permettre à la population régionale d'avoir accès plus facilement à ces endroits. Le camping municipal de Saint-Gédéon sera l'objet de modifications. Au cours des prochaines années, la location à long terme d'espaces pour roulottes pourrait être abandonnée.

Le plan tient compte des équipements prévus pour la population locale. Le centre de la municipalité a été désigné comme endroit pour regrouper des équipements spécifiques ouverts tant aux résidents du village qu'aux villégiateurs. Les projets font état d'une piste cyclable d'un peu plus de 7 kilomètres



**PLAN** — L'urbaniste Laval Tremblay et le maire Raymond Claveau ont expliqué les interventions prévues dans le premier plan de développement récréo-touristique de la municipalité de Saint-Gédéon.

(Photo Steve Tremblay)

dans les limites de la municipalité.

### Environnement

La municipalité de Saint-Gédéon entreprendra des démarches, auprès du ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche, afin de faire classer le secteur du Petit marais, compris entre le village et les berges du lac, comme refuge faunique. La classification de ce secteur à haut potentiel faunique et

aquatique est essentielle, car il est soumis à une grande pression tant par le remplissage du Petit marais que par les rejets d'eaux usées et la chasse.

Le plan prévoit également l'amélioration des infrastructures sanitaires des terrains de camping et des chalets situés en bordure du lac Saint-Jean. L'étude effectuée démontre que les normes gouvernementales sur l'environnement, dans plusieurs cas, ne sont pas

respectées. Une grande partie des sommes comprises dans la réalisation du plan, soit \$430.000, représente les investissements nécessaires pour le prolongement du réseau d'égout.

La municipalité n'a pas les moyens de se lancer dans les grands travaux. Le maire Claveau affirme que la municipalité fera sa part, mais les élus tenteront de trouver les montants nécessaires auprès des autres paliers de gouvernement.

## Pour l'année 1888

# Le Carnaval-Souvenir parle de relance

**CHICOUTIMI (YB)**— Le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi qui en est à sa 28<sup>e</sup> édition effectuera en «1888» une relance marquante. Il s'agit de quelque sorte d'un deuxième souffle, d'une seconde génération de Carnaval-Souvenir devant se réaliser sous le signe de la maturité, avancement les membres du comité organisateur.

Du 11 au 22 février prochain, Ville de Chicoutimi sera littéralement envahi par des visiteurs intéressés à participer à un nombre croissant d'activités populaires se déroulant sous le thème suivant: «Ma famille et ses origines».

### Hommage aux pionniers

Dans la rue de l'Hôtel de Ville (entre la rue Racine et le boulevard Saguénay), sera aménagé pour la circonstance un «Village des pionniers» desservi par une «Caravane de traîneaux» d'antan.

Plus spécifiquement douze (12) bâtiments typiques des années '88 constitueront le village où se déroulera toute une gamme d'activités d'animation; encan, compétitions, jeux, etc.

Pourquoi une telle reconstitution? Pour rendre hommage et évoquer au mieux la vie des



**EN CARRIOLE** — Le maire de Ville de Chicoutimi Ulric Blackburn et le député fédéral de Chicoutimi André Harvey ne cachent pas leur hâte de parcourir en carriole la rue principale du Village des pionniers. Les deux pié-

tons à l'oeil amusé sont MM. Clermont Boily et Carol Boudreault respectivement président et directeur général de la Corporation du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi.

(Photo Jeannot Levesque)

pionniers de l'époque de même que rappeler qu'il y a 150 ans déjà s'établissaient dans la région les premières familles de Simard, Boulianne, Belley et Harvey etc.

Quant aux traîneaux tirés par des chevaux à fière allure, ils permettront aux visiteurs de se souvenir ou de se rappeler que ces moyens de locomotion étaient au dix-neuvième

siècle au coeur de toutes les activités socio-économiques.

Le village traditionnel et les traîneaux d'autrefois sont deux pôles d'intérêt majeur qui s'ajoutent cette année aux

pôles d'attraction mieux connus du Carnaval-Souvenir, à savoir, le French Cancan, l'Opérette, le magasin général Johnny Guay, et les Grands revenants.

### Eau au moulin

Le gouvernement fédéral vient pour sa part de fournir une contribution globale de \$150.000 à l'événement prévu. La Corporation du Carnaval-Souvenir compte également recueillir dans la population par le biais de commandites ou autres activités de financement de même que mettre à profit l'implication financière de Ville de Chicoutimi et de la Corporation du 150<sup>e</sup> anniversaire pour assurer l'ensemble des réalisations prévues.

Quatre permanents, cinquante-cinq employés et plus de 1.000 bénévoles constituent par ailleurs le moteur générant toute l'énergie et le dynamisme à insuffler à cette 28<sup>e</sup> édition. De fait, la participation de toute la ville et des environs est exigée car les visiteurs provenant du Québec, de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre comptent bien trouver au Royaume du Saguénay l'accueil si chaleureux dont on leur a fait mention, souligne le comité organisateur.

Coupable d'homicide involontaire

# Francesco Cotroni écope de huit ans

MONTREAL (PC) — D'abord accusé de meurtre au premier degré, Francesco Cotroni Frank, que la police identifie comme l'un des caïds montréalais du monde interlope, s'est finalement reconnu coupable hier d'homicide involontaire et a sur-le-champ écopé d'une peine d'emprisonnement de huit ans, la plus forte sentence à lui être imposée en territoire canadien à la suite de ses déboires avec la justice.

Cotroni 57 ans, de même que son fils Frank 27 ans, ainsi que Daniel Arena 33 ans et Francesco Raso 40 ans avaient à répondre de la mort de Jos Montegano, un jeune homme de 26 ans abattu à coups de revolver, le 14 juin 1981, à l'intérieur du bar Agrigento, à Saint-Léonard.

Le procureur de la Couronne, Me Guy Dupré, a soumis hier au juge André Chaloux que le meurtre de Montegano, remontant déjà à quelques années, n'aurait pu être solutionné par la police, n'eût été la dénonciation d'un des ex-collaborateurs de Cotroni, Réal Simard. Ce dernier avait raconté aux policiers qu'il avait lui-même tiré sur la victime, en compagnie de Daniel Arena, obéissant ainsi à Frank Cotroni qui aurait donné l'ordre de l'abattre, le 3

juin précédent. Raso, qui était à ce moment barman à l'Agrigento, avait mission de retenir Montegano sur les lieux, tandis que Frank Cotroni, fils, prétextant devoir rembourser \$700 à la victime, invitait celle-ci à demeurer sur place, le temps d'aller chercher l'argent. C'est durant l'absence de ce dernier que Raso avait asséné un coup à la tête de la victime, question de la rendre inconsciente et de la transporter ailleurs pour l'exécuter, car Cotroni, père, exigeait qu'on ne "salisse" pas son bar.

Les choses avaient cependant mal tourné car Montegano, reprenant ses esprits très rapidement et conscient du mauvais sort qu'on allait lui réserver, tentait sur le coup de s'enfuir. C'est Arena qui avait mandat de l'abattre à l'extérieur, mais devant la tournure des événements, il n'avait pu qu'ajouter un autre coup de feu à la première balle que Simard fut obligé de tirer, craignant de rater sa cible pour longtemps, contrairement à l'ordre reçu d'agir rapidement.

Les deux Cotroni, Arena et Raso avaient été appréhendés en octobre 1986, après que Simard, déjà détenu pour d'autres affaires de meurtre, décidait de se mettre à table auprès des

policiers. Cotroni, père, et Arena demeuraient incarcérés depuis ce temps, tandis que Cotroni, fils, et Raso profitaient d'une libération provisoire en attendant la tenue du procès.

Après le plaidoyer d'hier, le juge Chaloux s'est rendu aux recommandations de Me Dupré, réclamant huit ans d'emprisonnement pour Cotroni, père, et sept ans pour Arena. Cotroni avait été condamné à 15 ans de bague aux Etats-Unis en 1975, pour avoir trempé dans un trafic d'héroïne, mais il avait obtenu une libération conditionnelle en 1979.

Par ailleurs, le gouvernement américain, qui depuis 1983, tente de le faire extraditer à nouveau, toujours pour son implication dans un autre réseau de drogue, doit s'adresser sous peu à la Cour suprême pour obtenir un jugement favorable. La Cour supérieure avait décidé de le retourner aux Etats-Unis en 1984, mais, en août 1986, la Cour d'appel jugeait que

cette extradition était contraire aux principes contenus dans la Charte des droits et libertés du Canada. En attendant la décision du plus haut tribunal du Québec, Cotroni avait obtenu un cautionnement de \$183,000.

Par ailleurs, son fils Frank et Raso ne connaîtront leur sentence que le

15 janvier prochain. Le juge Chaloux a expliqué qu'il s'agissait là d'un geste humanitaire visant à permettre aux deux coupables de passer les fêtes de Noël et du Nouvel An dans leur famille.

Me Dupré a suggéré une peine de trois ans d'incarcération pour Cotroni, fils.

## VENTE D'ENTREPOT

EXEMPLE: MOBILIER DE CHAMBRE 9 morceaux



# \$795

Sur rendez-vous seulement:

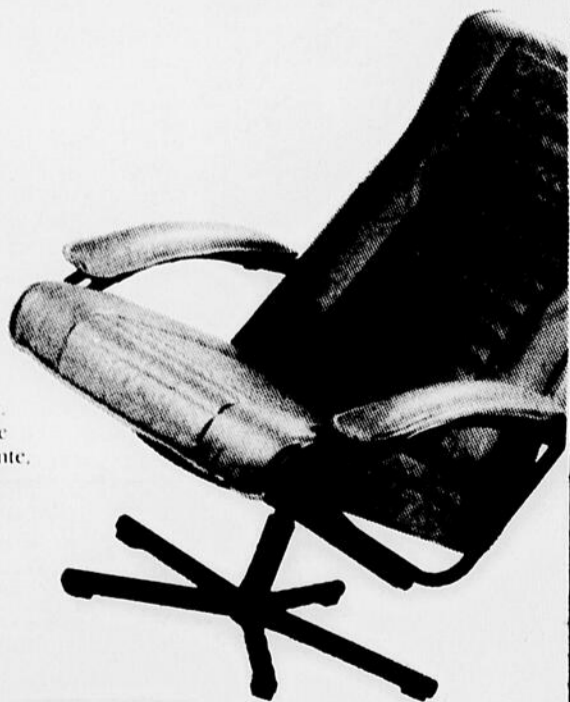
## 547-9524

CENTRE DE

## LIQUIDATION CAPRI

Dessins, photos ou illustrations de cette annonce peuvent légèrement différer des modèles en vente.

## Bidules et machins trucs



SPICA, version cuir. Structure métallique inclinable et pivotante, avec tabouret (non illustré).

649\$

Tabouret inclus



1685, boul. Talbot  
Edifice Potvin Tremblay  
Chicoutimi, 545-4010



L'Auberge des Gouverneurs  
vous convie à sa table  
pour vivre des moments magiques  
dans la chaleur traditionnelle des retrouvailles

### Noël

Le 25 décembre

#### La magnifique table d'hôte des Fêtes

22,50\$ par personne  
10,50\$ enfant (moins de 12 ans)

Taxe et service en sus  
De 18h à 22h

### Saint-Sylvestre

Le 31 décembre

#### La fastueuse table d'hôte gastronomique

agrémentée de musique, de danse, d'animation et de surprises

27,95\$ par personne  
Taxe et service en sus  
De 18h à 22h

### Jour de l'An

Le 1er janvier

#### Le somptueux brunch du Jour de l'An

16,95\$ adulte  
14,95\$ troisième âge  
7,95\$ enfant (moins de 12 ans)

Taxe et service en sus  
À compter de 10h30

#### Le fameux buffet dansant du Nouvel An

19,25\$ adulte  
15,25\$ troisième âge  
10,25\$ enfant (moins de 12 ans)

Taxe et service en sus  
À compter de 18h



Réservez dès maintenant  
549-6244

Participez à la féerie des Fêtes!

AUBERGE  
DES GOUVERNEURS

1303 boulevard Talbot, Chicoutimi

### Rapport Lapointe

QUEBEC (PC) — La décision que prendra le gouvernement du Québec au sujet des suites à donner au rapport Lapointe pourrait l'être dans les prochains jours, a annoncé hier le ministre des Affaires municipales André Bourbeau.

Le ministre répondait alors au critique de l'opposition en matière municipale Francis Dufour qui lui avait demandé quand il entend présenter des mesures concrètes pour soutenir la ville de Québec, comme le recommande la commission Lapointe.

Après avoir noté que la ville de Québec avait reçu du ministère la permission de retarder le dépôt de son budget, M. Dufour a insisté sur l'urgence pour le gouvernement d'annoncer sa décision d'autant plus que le ministre a pris devant la Chambre l'engagement de donner une réponse à la ville de Québec avant Noël.

"Le gouvernement est en train d'étudier toute la question des suites à donner au rapport Lapointe, a répondu M. Bourbeau. Les décisions seront annoncées lorsqu'elles seront prises par le gouvernement."

A l'extérieur de la Chambre, M. Bourbeau a déclaré aux journalistes:

"Il y a de bonnes chances que le gouvernement se prononce sur certains aspects du rapport Lapointe avant l'ajournement de la Chambre."

Mais comme c'est une décision qui sera prise par le cabinet même, M. Bourbeau n'a pas voulu présumer de ses décisions et révéler sur quelles recommandations du rapport porteront les décisions du cabinet.

### Lock-out chez Voyageur

MONTREAL (PC) — La compagnie d'autobus Voyageur a décrété un lock-out, hier, contre les employés de bureau de son terminus de Montréal à la suite de l'échec des négociations qui se poursuivaient depuis sept mois.

L'entreprise a affirmé dans un communiqué qu'elle se devait de poursuivre son programme de rationalisation des coûts amorcé il y a deux ans pour assurer sa viabilité.

Elle envisage donc d'informatiser ses services de comptabilité, ce qui entraînera une vingtaine de mises à pied au cours des deux prochaines années.

De son côté, le syndicat affilié à la CSN prétend que la compagnie veut déménager son service des finances à Ottawa.

Le lock-out n'a pas entraîné l'interruption du service.

### Désastres naturels

## Québec et les assureurs consultent

QUEBEC (PC) — Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) et le gouvernement du Québec ont convenu d'étudier conjointement le problème des désastres naturels, a révélé hier M. Paul Brochu, directeur de la division Québec du BAC.

Dans certains pays, l'Etat et les compagnies d'assurance collaborent, a noté le ministre d'Etat aux Finances Pierre Fortier, au cours d'une confé-

rence de presse tenue à l'issue de la rencontre. On pourrait facilement prévoir un système par lequel les particuliers auraient, dans leur prime d'assurance, une couverture qui les couvrirait en cas d'inondation ou d'autres désastres naturels.

Dans ce scénario, le gouvernement ne s'instituerait plus assureur et profiterait de la collaboration des compagnies

d'assurance comme telles, quitte à ce qu'il apporte une aide financière à certains moments.

Il s'agit, en bref, d'assurer une plus grande protection pour tous ceux qui sont privés de certains biens personnels suite à un désastre extraordinaire.

M. Brochu en compagnie de quelques autres représentants du BAC ont rencontré

hier le premier ministre Robert Bourassa à son bureau afin de lui faire des représentations sur des sujets touchant les activités régulières des compagnies d'assurance.

Il y a été question de libre-échange, de régime fiscal, d'assurance-automobile et de la taxe sur les assurances ainsi que des représentations techniques touchant le code civil.

# domicil



Table ponte - cuir et verre = \$995.00  
Génévra - chaise tout cuir = \$299.00

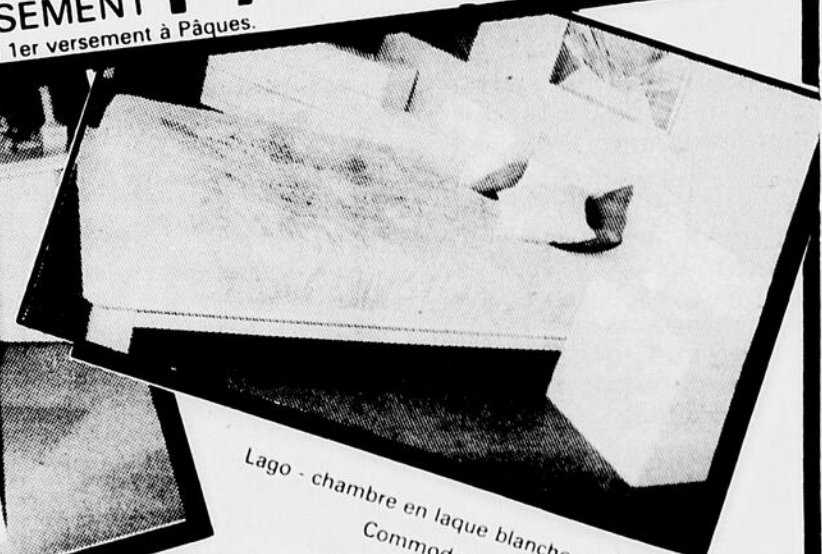


Sally - causeuse tout cuir  
Couleurs au choix = \$949.00

— ACHETEZ MAINTENANT —  
LIVRAISON AVANT NOËL!  
1<sup>er</sup> VERSEMENT  
PÂQUES 88\*  
\*Sujet à acceptation de crédit, payez comptant sans intérêt le 2 mars ou 1<sup>er</sup> versement à Pâques.



Tangente - table stratifié blanc = \$629.00  
Buffet assorti = \$949.00  
Chaise Eva = \$189.00



Lago - chambre en laque blanche = \$1,495.00  
Commode Monsieur = \$495.00

## meubles design domicil

Place Champs-Élysées  
1415, Champs-Élysées  
Chicoutimi 543-1681

Tous les accessoires  
sont réduits pour Noël

Service de décoration intérieure



**GAGNANTS** — André et Liette Roy de Sainte-Marie de Beauce ont remporté la modeste somme de \$4,496,406 millions à la 6/49.

C'est le septième plus gros lot de l'histoire de Loto-Québec.

### Salaires des députés

## Les libéraux s'entendent

QUEBEC (PC) — Les députés libéraux ont fait consensus mardi soir sur une formule concernant l'augmentation de salaire des membres de l'Assemblée nationale.

Lors d'une réunion de leur groupe parlementaire, les députés libéraux ont réussi à s'entendre, a confirmé le leader parlementaire du gouvernement, le ministre Michel Gratton, à l'issue d'une rencontre à huis clos qui a duré 90 minutes.

La proposition concoctée, dont on ne connaît pas encore la nature, sera maintenant soumise pour approbation au conseil des ministres qui tient sa réunion hebdomadaire aujourd'hui (mercredi).

Elle sera également soumise à l'opposition péquiste et au député indépendant de Gouin Jacques Rochefort, dont les consentements sont requis pour qu'un projet de loi soit adopté par l'Assemblée nationale avant le 21 décembre, date de l'ajournement pour le congé des Fêtes.

M. Gratton a naturellement refusé de dévoiler

quoi que ce soit sur les délibérations du caucus libéral dont les séances sont traditionnellement tenues à huis-clos. Il a insisté pour dire qu'en cas d'impossibilité de s'entendre avec l'opposition, ce serait le statu quo dans le dossier du salaire des députés.

Un rapport présenté à l'Assemblée nationale en novembre dernier recommandait une augmentation de 44 pour cent pour le salaire des députés d'ici le premier juillet 1989, ce qui le ferait grimper de \$43,500 à \$62,930 par année.

Quant au salaire des ministres, un autre rapport proposait une hausse

moyenne de 18 pour cent au cours de la même période, ce qui porterait le salaire d'un ministre de \$83,000 à \$97,542 et celui du premier ministre de \$107,000 à \$125,860.

Ces montants ne comprennent pas les nombreuses allocations et avantages dont jouissent les députés, y compris une allocation de \$8,844 libre de tout impôt.

Par contre, un récent sondage publié par le quotidien québécois Le Soleil révélait que la population était dans une très large mesure contre toute augmentation de salaire pour les députés.

**AVANT APRES**



**EGALEMENT POUR DAMES**

**SPECIALITES:**  
HOMMES ET FEMMES  
VENTE ET POSE DE  
PROTHESES  
CAPILLAIRES  
FAITES  
SUR MESURE

**RENDEZ-VOUS**  
289, rue Morin, Chicoutimi,  
543-0115

## Couple chanceux à la Lotto 6/49

MONTREAL (PC) — C'est un couple de Ste-Marie-de-Beauce, André et Liette Roy, qui a gagné le gros lot de \$4,496,406 du Lotto 6-49 de samedi dernier.

Il s'agit du septième gain en importance dans l'histoire de Loto-Québec.

Les Roy, qui ont quatre enfants, ont fait état de nombreux projets, hier, lors de leur passage aux bureaux de Loto-Québec, à Montréal,

pour prendre possession de leur chèque.

Ils envisagent notamment un voyage en Floride avec les enfants pour visiter Disney World, l'achat d'ordinateurs pour les enfants à l'occasion de Noël et d'importantes rénovations à la résidence familiale.

M. Roy, qui effectue ses sélections du 6-49 à l'aide d'un petit bouclier de bingo, est expéditeur pour la compagnie Culinar tandis que son épouse travaille pour un club vidéo.



## VIVEZ LE BRIER LABATT!

Courez la chance d'être parmi les 8 personnes qui mériteront une paire de billets (valeur de 250\$) pour le BRIER LABATT, le championnat canadien de curling qui se déroulera du 6 au 13 mars 1988 au centre Georges-Vézina.

Pour être éligible, vous n'avez qu'à remplir le coupon de participation ci-joint et faites-le parvenir à l'adresse mentionnée, avant le 24 décembre 1987.

Tous les vendredis, dès le 6 novembre et ce, jusqu'au vendredi 25 décembre 1987, une paire de billets sera tirée au hasard lors de l'émission "LA BANDE À MÉNARD" à CKRS-radio.

Participez aussi souvent que vous le désirez et courez la chance d'être présent à l'événement sportif de l'année, au Saguenay, LE BRIER LABATT.

\* Pour participer, il faut être âgé de 18 ans et plus.

### COUPON DE PARTICIPATION\*

NOM: \_\_\_\_\_  
 ADRESSE: \_\_\_\_\_  
 VILLE: \_\_\_\_\_  
 CODE POSTAL: \_\_\_\_\_ TÉL: \_\_\_\_\_

Réglementation disponible sur demande à CKRS-radio, 2455 rue Cantin, Jonquières, G7X 8S6 ou au Quotidien, 1051 boul. Talbot, Chicoutimi G7H 5C1

Faites parvenir ce coupon à:

"VIVEZ LE BRIER LABATT"  
 CKRS-radio  
 2455 rue Cantin  
 Jonquières G7X 8S6



*"Labatt Bleue"*

—est bonne rare!

En collaboration avec:

le QUOTIDIEN et **CKRS RADIO 59**

SEARS

VENTE D'UN JOUR ET LIQUIDATION  
 1 JOUR SEULEMENT SAMEDI  
 12 décembre 1987 de 9 h à 21 h

Des spéciaux d'une heure seulement, des spéciaux toute la journée partout en magasin.

Hé les petits: les Stroumths et le Père Noël seront en magasin.

Janvier ou février

## Broadbent croit que les Canadiens iront aux urnes

MONTREAL (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney retarde plusieurs décisions cruciales pour l'économie de Montréal, simplement parce qu'il veut en faire l'annonce en janvier ou en février, juste avant les élections générales.

C'est la thèse qu'a soutenue mardi le chef néo-démocrate Ed Broadbent, qui était de passage à Montréal.

Selon M. Broadbent, le premier ministre Mulroney fait languir les Montréalais et les Québécois pour mieux tirer profit des annonces économiques qu'il fera juste avant les élections. L'implantation de l'agence spatiale, le développement du Vieux-Port de Montréal, le centre bancaire à Montréal, les investissements nécessaires dans l'est de la métropole, tout cela sera annoncé "comme un cadeau" aux électeurs, craint M. Broadbent.

Le scrutin général, M. Broadbent le croit imminent. "Ce n'est pas une prédiction que je fais, mais c'est la seule explication que je peux trouver pour expliquer les hésitations de M. Mulroney. Il attend le résultat des sondages en janvier, en février". A ses yeux, il est évident que M. Mulroney "projette" ("is planning") une "élection" pour bientôt.

En matinée, le chef du

NPD-Canada a d'abord accordé des entrevues à deux stations radio de Montréal, une francophone et une anglophone. Ensuite, à l'heure du lunch, il était l'invité des étudiants en Droit de l'Université de Montréal.

Près de 200 étudiants ont discuté avec lui, pendant une heure, de libre-échange surtout, des positions distinctes du NPD-Canada et du NPD-Québec, d'économie régionale et de désarmement. L'accueil a été assez chaleureux, sans plus.

C'est au cours de son entretien avec les journalistes que M. Broadbent s'est montré le plus virulent envers le premier ministre Mulroney. Il l'a carrément accusé de tergiverser, de tarder à prendre des décisions urgentes pour l'économie de Montréal, simplement pour tirer profit de ces annonces, à la veille de l'élection.

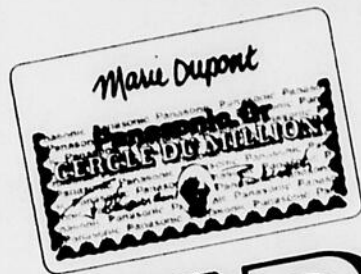
"Ca fait trois ans qu'ils discutent de l'est de Montréal", il serait temps d'annoncer les décisions, a-t-il clamé.

Le NPD, lui, approuve l'idée d'établir l'agence spatiale à Montréal, parce que la conjoncture y est propice, selon M. Broadbent.

Même si, d'après les derniers sondages, le NPD semble avoir légèrement régressé au Québec, M. Broadbent croit qu'il fera élire quelques députés au Québec.

# Panasonic®

présente le...



## CERCLE DU MILLION

L'accessoire micro-ondes le plus utile qu'il vous sera jamais donné de posséder.



### CÉLÉBREZ AVEC NOUS NOS QUINZE ANS AU CANADA!

Panasonic équipe les cuisines canadiennes de fours micro-ondes les plus avancés qui soient, et ce, depuis plus d'une quinzaine d'années. Cette année, nous célébrons une réussite très spéciale. En effet, nous avons atteint le chiffre magique du million de fours micro-ondes vendus au Canada.\* Et, afin de vous remercier de ce succès, nous vous présentons le Cercle du Million. Panasonic, confiante en la qualité de ses produits et afin de vous permettre de tirer le maximum de votre argent, a mis sur pied le Cercle du Million, programme après-vente le meilleur qui soit.

### DÉCOUVREZ LE MONDE DE LA CUISINE MICRO-ONDES.

Dès votre adhésion au Cercle du Million vous serez surpris de voir tout ce que vous pouvez faire avec un four micro-ondes. En tant que membre, vous recevrez des recettes exclusives de Madame Benoit. Vous entrerez aussi dans l'univers fabuleux de la cuisine micro-ondes, grâce à nos cours de cuisine libre. Votre adhésion vous donnera également à participation droit à un portefeuille contenant une carte de membre et des coupons rabais intéressants.

### DEVENIR MEMBRE C'EST SIMPLE.

Tout le monde peut adhérer au Cercle du Million. Il suffit tout simplement d'aller voir un détaillant participant Panasonic et de lui demander quelle est la procédure à suivre quant à l'inscription.

### OFFRE SPÉCIALE.

C'est le meilleur moment de s'inscrire! En effet, nous célébrons le lancement du Cercle du Million avec une offre spéciale. Il s'agit d'une adhésion gratuite de 3 ou 6 mois\*\* à l'achat d'un four micro-ondes Panasonic avant le 31 décembre 1987.

\*\*L'adhésion de 6 mois s'applique seulement aux fours Genius, Dimension 4 ou Madame Grille.

## EN PRIME!

### VOUS RECEVREZ :

- Des recettes exclusives de Madame Benoit
- Des coupons pour des cours de cuisine micro-ondes à participation libre
- Le portefeuille et la carte de membre du Cercle
- De plus, vous serez inscrit à la Loterie du Cercle du Million, ce qui vous donne la chance de gagner notre Grand Prix consistant en un voyage pour deux à Hawaï.



\*Total des ventes cumulées des marques de Matsushita Électrique.

CONSULTEZ VOTRE DÉTAILLANT PARTICIPANT POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS.

# Panasonic

à l'avant-garde du temps.

TOSHIBA

SYSTEMES TELEPHONIQUE  
D'AFFAIRES

TOSHIBA



DECROCHEZ...  
ET SIGNALEZ  
545-9215

Communications S.R. Inc.

1265, Bersimis (Parc Industriel)  
C.P. 1282, Chicoutimi, Qc, G7H 5G7



## MAINTENANT OUVERT

Nombre de chambres: 19 Salle à manger: 60 places + salles de réunions

TARIF DE LOCATION DES CHAMBRES:

\$45.00 occupation simple

\$60.00 occupation double

\$ 5.00 personne additionnelle

PLAN AMERICAIN MODIFIE:

\$65.00 par personne  
(souper, coucher et petit déjeuner)

\$100.00 pour 2 personnes  
(souper, coucher et petit déjeuner)

Enfant de 14 ans et moins demi-tarif

• Forfaits disponibles.  
Tarifs spéciaux pour les groupes et les réunions.  
Ces tarifs sont sujets à changement sans préavis.  
Un dépôt de 35% est exigé (non remboursable)  
15 jours avant la date de la réservation.  
Carte de crédit acceptée.

Vos hôtes: La famille Babin  
Réservations: (418) 544-9321



**Courrier perdu**

BRAMPTON, Ont. (PC) — Environ 400,000 lettres, cartes et colis non livrés — certains datant de la greve des services postaux d'octobre — ont été distribués après avoir été découverts dans une remorque le mois dernier, a annoncé lundi un porte-parole de Postes Canada.

La remorque, propriété d'une firme de camionnage de Toronto dont se sert régulièrement Postes Canada, a été trouvée le 24 novembre dans la cour d'un autre entrepreneur de la ville, a signalé M. Ed Roworth.

Le mot "scabs" était peint à l'intérieur de la remorque. "Et nous n'avons pas le moindre doute qu'il (le courrier) a été délibérément dérivé", a-t-il dit, s'empressant d'ajouter qu'une enquête interne avait été ouverte.

La société de la couronne a mis sur pied une opération spéciale la semaine dernière dans le but de distribuer le courrier perdu.

Les lettres étaient accompagnées d'une note de Postes Canada, expliquant que le courrier avait été retardé durant la période de greve. "Les circonstances entourant l'incident sont pour le moins douteuses", peut-on y lire.

Quelque 100,000 lettres étaient destinées à la région de Toronto. Le reste était pour l'Est du Canada et les Etats-Unis.

**Mila Mulroney**

TORONTO (PC) — Mila Mulroney a déclaré lundi que le ministère de l'Immigration n'a rien fait de mal en accordant le statut d'immigrant reçu à un professeur de français enseignant à l'école privée que fréquentent ses enfants.

L'épouse du premier ministre a opiné qu'il ne devrait pas y avoir d'enquête d'ouverte pour savoir si le ministère avait traité avec célérité la demande après qu'une lettre que lui avait adressée le professeur fut transmise au ministère.

"Il n'y avait absolument rien d'inapproprié dans quoi qu'ait fait le bureau", a-t-elle commenté après avoir pris la parole après avoir assisté à une cérémonie à la cour de citoyenneté de Mississauga, Ont.

"Ils n'ont accordé aucun traitement de faveur", a-t-elle ajouté. "Ils ont mis neuf mois."

La demande de statut d'immigrant reçu provenait de Georges Grossman, qui a enseigné à Mark Mulroney en 7e année l'année dernière au Lycée Général, un établissement privé d'Ottawa. Les autres enfants Mulroney y sont également inscrits.

**Produit dangereux**

**Le papier contient de la dioxine**

TORONTO (PC) — Certains produits en papier canadien — y compris les serviettes en papier, les serviettes hygiéniques et les filtres à café — contiennent de petites quantités de cet élément tellement toxique qu'est la dioxine, indique une étude effectuée pour le compte de l'émission "Marketplace" du réseau anglais de Radio-Canada.

Une étude américaine a révélé il y a deux mois la présence de dioxine, considérée comme le plus toxique des produits chimiques créés par l'homme, dans des produits en papier.

Mais l'étude de Marketplace, dont les résultats devaient être diffusés mardi soir, est la première du genre portant sur des produits canadiens, a signalé la réalisatrice Maria Mironowicz.

L'étude canadienne, menée par le Dr Tom Tiernan, un brillant scientifique d'Université de Dayton, Ohio, a trouvé des traces de dioxine dans les cinq produits testés.

Les serviettes en papier, détenant 19.57 parties par trillion, contenaient la plus grande quantité de dioxine, suivies par les serviettes pour le visage, avec 14.37 parties par trillion et les assiettes en papier avec 3.63 parties par trillion. Des niveaux plus bas ont été trouvés dans les serviettes hygiéniques et les filtres à café.

La première étude, effectuée par l'Institut américain du papier, avait trouvé que de petites quantités de dioxine — qui au cours d'expériences sur des animaux de laboratoire s'est avéré être la cause de défauts de naissance, d'avoir entraîné le cancer et d'avoir attaqué les systèmes immunitaires — sont transmises au cours des opérations de teinture effectuées pour blanchir certains produits en papier.

**Utilisées au Canada**

On se sert du même procédé dans les moulins canadiens de pâtes et papier.

"Autant que je sache, la quantité de dioxine qui a été trouvée dans n'importe quel test de produits tirés des pâtes et papiers est bien en-dessous du niveau que l'Agence de protection de l'environnement (américaine) considérerait comme une menace quelconque à la santé humaine", a déclaré Howard Hart, président de l'Association canadienne des pâtes et papier.

Les niveaux trouvés dans l'étude de Marketplace ne sont pas considérés dangereux, particulièrement parce qu'ils ne sont probablement pas transmissibles par simple toucher, estime Andrew Gilman, chef des services de prévoyance contre les produits chimiques industriels de Santé et Bien-être Canada.

"Je ne crois pas que le pu-

blic devrait s'inquiéter", a-t-il dit à Marketplace.

Mais le Dr Ellen Sildergeld, une toxicologue au service du Fonds américain de défense de l'environnement, a contredit les affirmations de M. Gil-

man, a savoir que le produit chimique ne peut être transmis.

Elle a cité l'usage d'une serviette pour le visage avec de la crème ou du dissolvant, comme le produit pour enle-

ver le vernis des ongles, qu'elle considère comme moyen de contamination.

"Frotter avec force sur vos ongles, je pense, serait un moyen idéal d'aller chercher la dioxine sur les serviettes."

POUR NOEL

## VENTE REMUE-MENAGE

### DE LA NOUVELLE ADMINISTRATION



**Pavillon CHASSE et PÊCHE**  
de Chicoutimi



**Pavillon CHASSE et PÊCHE**

Venez rencontrer nos spécialistes

<p><b>Canne à lancer léger Abu Garcia</b> en graphite action medium Rég.: \$34.95</p> <p style="text-align: right; font-weight: bold;">P.C.P.C.: \$19<sup>99</sup></p>	<p><b>Sac de couchage</b> "Trek" #1012 Mod.: chasseur, pêcheur de luxe. Dim.: 34x80, 86x203 cm. Temp.: 4°Cel. Idéal pour l'expédition en forêt.</p> <p style="text-align: right; font-weight: bold;">P.C.P.C.: \$69<sup>99</sup></p>						
<p><b>Carabine à plomb chinoise</b> Calibre: 177 Rég.: \$44.95</p> <p style="text-align: right; font-weight: bold;">P.C.P.C.: \$34<sup>99</sup></p>	<p><b>Sonar faisceau lumineux Humminbird</b></p> <p style="text-align: right; font-weight: bold;">P.C.P.C.: \$299<sup>99</sup></p>						
<p><b>Carabine Lakefield du Mossberg</b> Mark II, 22LR, à verrou, à chargeur détachable 10 coups, sécuritaire.</p> <p style="text-align: right; font-weight: bold;">P.C.P.C.: \$79<sup>99</sup></p>	<p><b>Bird Trap</b> Rég.: \$399.99</p> <p style="text-align: right; font-weight: bold;">\$299<sup>99</sup> Quantité: 1</p> <p style="text-align: right; font-weight: bold;">P.C.P.C.: \$199<sup>99</sup></p>						
<p><b>Carabine Mossberg</b> Calibre: 3006, modèle 1550, à verrou, avec chargeur détachable.</p> <p style="text-align: right; font-weight: bold;">P.C.P.C.: \$459<sup>99</sup></p>	<p style="font-size: 24px; font-weight: bold;">10% - 20% - 30%</p> <p>sur le vêtement de chasse, pêche et plein air</p>						
<p><b>ATTENTION TRAPPEURS</b></p> <table style="width: 100%; font-size: small;"> <tr> <td>Pièges Conibeare</td> <td>Pièges Soft Catch</td> </tr> <tr> <td>No. 330 = \$17<sup>99</sup></td> <td>• 1/2 = \$7<sup>99</sup></td> </tr> <tr> <td>No. 220 = \$8<sup>99</sup></td> <td>• 3 = \$9<sup>99</sup></td> </tr> </table> <p style="text-align: center; font-weight: bold;">15% D'ESCOMPTE sur tous les autres pièges</p>	Pièges Conibeare	Pièges Soft Catch	No. 330 = \$17 <sup>99</sup>	• 1/2 = \$7 <sup>99</sup>	No. 220 = \$8 <sup>99</sup>	• 3 = \$9 <sup>99</sup>	<p><b>Coffre à pêche</b> "Plano" P.C.P.C. \$59<sup>99</sup></p>
Pièges Conibeare	Pièges Soft Catch						
No. 330 = \$17 <sup>99</sup>	• 1/2 = \$7 <sup>99</sup>						
No. 220 = \$8 <sup>99</sup>	• 3 = \$9 <sup>99</sup>						
<p style="font-size: 36px; font-weight: bold;">20%</p> <p style="font-size: 24px; font-weight: bold;">SUR CANNE A PECHE</p>	<p style="font-size: 36px; font-weight: bold;">15%</p> <p style="font-size: 24px; font-weight: bold;">SUR TOUT MOULINET moulinet fermé et ouvert</p> <p style="font-size: small;">Venez profiter des conseils de notre personnel qualifié. Prix peuvent changer sans préavis. Quantité limitée sur tous nos spéciaux</p>						

DE 10° A 30° SUR DIFFERENTS PRODUITS EN MAGASIN

Venez voir nos spéciaux sur certaines marques de fusils et différents modèles de carabine.

PRIX JAMAIS VU AU PAVILLON



270, ROUTE 170 — CHICOUTIMI

TEL. 696-2210

Commandes téléphoniques acceptées à frais vires

20 — LE QUOTIDIEN, mercredi 9 décembre 1987

# Bien loin d'un terrain d'entente

QUEBEC (PC) — Il semble bien que les représentants des infirmières, du ministère de la Santé et des Services sociaux et des institutions hospitalières éprouvent bien des difficultés à trouver un terrain d'entente sur la nature et les conditions de travail des infirmières.

La vice-présidente de la Fédération des affaires sociales (FAS), Mme Nicole Grenier, a vivement dénoncé hier un volumineux rapport d'étude réalisé par le ministère et les associations patronales des établissements.

Ces gens se sont penchés sur la main-d'oeuvre en soins infirmiers et leurs observations et recommandations n'ont pas satisfait les porte-parole du personnel infirmier, bien au contraire.

"Ce rapport (rendu public en août dernier) est d'un total mépris pour l'apport des infirmières, des infirmières auxiliaires et des préposés aux bénéficiaires", a commenté Mme Grenier.

Celle-ci, accompagnée par Mme Ginette Dumont (des infirmières auxiliaires) et Nicole Hébert (représentante des infirmières et infirmiers) et d'autres dirigeants de la FAS, a rencontré hier après-midi des collaborateurs de la ministre Lavoie-Roux pour tenter d'éclaircir certains passages du document.

Mme Grenier a expliqué que le rapport d'étude écarte carrément les infirmières auxiliaires de la profession en les confinant à des tâches insignifiantes.

Quant aux infirmières, "elles sentent qu'elles perdent du terrain au profit de nouvelles professions", selon la vice-présidente de la FAS.

Les infirmières ne réclament pas de compartimenter leur profession, comme le propose le comité d'étude, mais elles veulent tout simplement être reconnues au niveau social et valorisées au plan salarial.

Mme Grenier reproche aux directions d'institutions de soins de santé de "diriger les hôpitaux à la manière d'une usine" et de ne pas tenir compte, par exemple, des complications qui peuvent survenir dans l'administration des soins.

Il s'agit en somme de clarifier la place que doivent occuper les infirmières, les infirmières auxiliaires, les préposés aux bénéficiaires, les puéricultrices et garde-bébés et, d'après Mme Grenier, le rapport en sept volumes ne fait rien en ce sens.

La vice-présidente de la FAS a ajouté que cette étude a été menée surtout pour donner un aperçu et préparer le terrain des prochaines négociations dans ce secteur.

La convention collective des infirmières doit prendre fin en décembre 1988.

## Air Canada Reprise des pourparlers

**Par la Presse Canadienne**  
Les négociateurs syndicaux des employés en grève d'Air Canada sont arrivés à Montréal, mardi, pour reprendre les pourparlers et tenter de mettre fin au conflit qui paralyse le transporteur aérien depuis maintenant 12 jours.

Au plus tôt, les représentants des 8,500 grévistes membres de l'Association in-

ternationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale pourraient rencontrer leurs homologues patronaux cet après-midi, a indiqué, à Vancouver, le porte-parole du syndicat, Reese Davis.

Les deux parties ont décidé de retourner à la table de négociation après avoir reçu un télégramme du ministre du Travail, M. Pierre

Cadieux, les incitant à reprendre les discussions.

Alors que la période des Fêtes approche, de plus en plus de voyageurs craignent de devoir annuler leurs plans de voyage. Ulcérée, une détentricice de billet de Calgary, qui avait prévu se rendre à Montréal pour une réunion familiale, à Noël, accusait hier Air Canada et ses employés en grève.

## Déchets

QUEBEC (PC) — Quelque 75,000 tonnes de déchets inorganiques sont recyclées annuellement au Québec par les entreprises même qui les produisent, a révélé hier à l'Assemblée nationale le ministre de l'Environnement Clifford Lincoln.

Répondant aux questions du critique de l'opposition en matière d'environnement, Jean-Pierre Charbonneau, M. Lincoln a mis en doute le chiffre de 150,000 tonnes de déchets inorganiques qui, selon la Société pour vaincre la pollution (SVP), seraient déversées chaque année dans notre environnement.

Selon des études faites par son ministère sous son prédécesseur Marcel Léger, ce nombre serait plutôt de 100,000 tonnes. Etant donné qu'on estime que 75,000 tonnes sont recyclées et que l'usine Stablex en prend 14,000 tonnes, "la situation est bien meilleure" que celle peinte par l'opposition et la SVP, a dit M. Lincoln.

### THERAPEUTE-ANALYSTE



Francine Belle-Isle

- Psychanalyse et thérapie analytique
- Service de consultation
- Conférences et animation en milieu de travail

**POUR RENDEZ-VOUS:**  
Chicoutimi: (418) 549-4541  
Québec: (418) 657-6580

**FOURRURES 1987**

## FAUCHER & BERGERON

vous présente un choix de fourrures sans pareil  
**DES FOURRURES DE TOUS LES PRIX**

A COMPTER DE

**\$2,000**

**UN CHOIX DE PELISSES DE QUALITE**

A COMPTER DE

**\$850**

Echanger votre fourrure pour une fourrure nouvelle  
Estimation gratuite sur remodelage, confection ou toute réparation

*"La qualité qui se distingue"*

**FAUCHER & BERGERON**  
**FOURRURES INC.**



**A VOTRE SERVICE**

- Mise de côté
- Paiement sur livraison
- Plan de paiement sans intérêt

- Mise de côté
- Paiement sur livraison
- Nous acceptons vos échanges

**Chicoutimi:**  
1385, des Champs-Elysées  
Tel: 543-4600

**Jonquière:**  
2377, Saint-Hubert  
Tel: 695-0536

## Moules toxiques

# Epp ne savait rien

OTTAWA (PC) - Le ministre de la Santé nationale, Jake Epp, a soutenu qu'il ne savait rien de l'affaire des moules toxiques avant le 30 novembre au matin.

Ce n'est donc pas lui qui a pris la décision de faire cesser les envois de moules, le 29 novembre, deux jours avant que la population ne soit officiellement mise en garde, a-t-il plaidé.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social a, une fois de plus, été la cible de l'opposition à la période des questions, hier, parce qu'il aurait trop tardé à avertir la population du danger causé par les moules cultivées de l'Île-du-Prince-Édouard.

Mais cette fois-ci, le chef de l'Opposition officielle, John Turner, a sauté dans l'arène et a demandé au ministre pourquoi il n'avait pas averti la population dès le 29 novembre, s'il y avait suffisamment d'éléments qui justifiaient la décision de faire cesser les envois des moules.

"Le ministre n'a toujours pas répondu à cette simple question", a-t-il lancé.

M. Epp a insisté sur le fait que ce n'était pas lui qui avait pris la décision de communiquer avec les expéditeurs pour faire cesser les envois. Il a réitéré à maintes et maintes reprises qu'il n'avait été mis au courant de toute l'affaire que le 30 novembre au matin, un lundi.

Cet argument n'a pas satisfait la députée libérale de Hamilton East Sheila Copps.

### Deux questions

"Si le ministre dit vrai, il y a encore deux questions qui se posent, a-t-elle déclaré. Pourquoi a-t-il encore attendu jusqu'au mardi soir avant d'avertir la population? Et pourquoi n'était-il pas au courant de quelque chose d'aussi sérieux?"

Santé et Bien-être social Ca-

nada a commencé à tester les moules de l'Île-du-Prince-Édouard dès le 25 novembre, et des premières souris sont mortes le 27 novembre après avoir consommé de ces moules.

Mme Copps a déclaré que si vraiment le ministre n'avait pas été au courant de tous ces éléments, il n'avait pas le contrôle de son propre département, et qu'il devrait démissionner.

"On ne doit pas confier la protection de la santé des Canadiens à un ministre qui ne travaille pas la fin de semaine", a-t-elle lancé.

La députée a soutenu que le ministre avait cherché à cacher le plus longtemps possible le fait qu'il n'avait pas été mis au courant de la décision de faire cesser les envois de moules, et que ce fait était particulièrement révélateur.

M. Epp a cependant déclaré hier que son ministère avait bien agi tout au long de cette affaire.

Il a expliqué que le ministère conduisait des centaines de tests, et qu'il ne pouvait être au courant de toutes ces analyses.

Mme Copps a répliqué que dans ce cas-ci, des personnes avaient dû être hospitalisées, et que certaines sont dans un état très grave.

Selon elle, le ministre aurait dû être mis au courant au moins le 27 novembre, lors de la mort des premières souris de laboratoire.

Elle a déclaré qu'au moins une personne hospitalisée dans un état critique avait mangé des moules le 28 novembre.

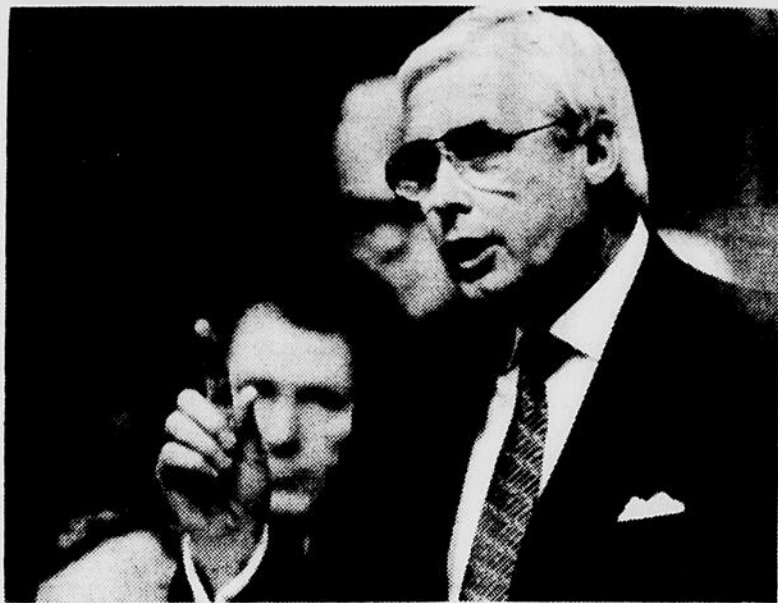
Le ministre Epp a répété hier qu'il n'avait pu mettre la population en garde contre les moules tant qu'un lien entre les empoisonnements et ce mollusque n'avait pas été prouvé.

Cependant, le ministre n'a pas attendu cette preuve samedi dernier pour mettre la population en garde contre

les moules des Îles-de-la-Madeleine, après que Santé et Bien-être Canada ait commencé des analyses à ce sujet.

Cette preuve n'a été établie que hier.

Les moules des Îles-de-la-Madeleine sont effectivement contaminées à de faibles niveaux par une toxine appelée "intoxication paralysante par les mollusques".



QUESTIONS — Le ministre de la Santé nationale, Jake Epp, a répondu à de nombreuses questions, hier, à Ottawa.

Suggestions de cadeaux pour Noël

**Patagonia**  
Synchilla®  
Snap T-Neck

Le "synchilla" de Patagonia: doux, moelleux et confortable. Deux fois plus chaud que la laine naturelle. \$119.95

**chlorophylle**

Le sac d'un jour Chlorophylle: idéal pour l'école, les activités de plein-air et pour les personnes qui ont le sens pratique. \$ 69.95

**Kitz-pichler**

Les pantoufles Kitz-pichler: Fabriqué en Autriche avec de la laine 100% vierge. La semelle est imperméable et anti-dérapante. Gr: 19 - 46. \$ 27.95 à \$ 32.95

L'AVENTURIER INC

Tél.: 545-2251 - 250, Rue des est, Chicoutimi, P.Q.

A Noël, offrez un certificat cadeau L'Aventurier!

22 — LE QUOTIDIEN, mercredi 9 décembre 1987

**La Cagnotte D'ARGENT**

DU LUNDI AU VENDREDI  
**5 FOIS PAR JOUR**

**AIDE-MEMOIRE**

8h05	\$	_____
9h05	\$	_____
10h05	\$	_____
11h05	\$	_____
15h05	\$	_____

\$3,600

CJMT 142

# Conséquences économiques dévastatrices

**ILES-DE-LA-MADELEINE (PC)** — Consternation, déception, désolation, ces mots veulent traduire les réactions et les sentiments de l'ensemble de la population des Iles-de-la-Madeleine, face aux conséquences économiques dévastatrices du raz-de-marée qui a emporté toute la jeune industrie de production des "madelimoules" juste au mo-

ment où elle s'affirmait sur le marché des produits de la mer. Les Madelinots sont fort mécontents d'avoir été si brutalement éclaboussés par le débâcle qui s'est déclenchée à l'Île-du-Prince-Edouard il y a une semaine.

C'est ce qu'on perçoit nettement en parlant à des personnes des Iles directement touchées ou concernées par ces événements qui ont complètement paralysé la consommation et le marché des moules partout au Québec.

Pour un, Georges Hubert, principal négociant de moules des Iles-de-la-Madeleine, paraît déterminé à pousser cette affaire jusqu'au bout, c'est-à-dire, si son message a été bien saisi, à réclamer des compensations pécuniaires pour le tort causé à la production de moules des Iles. "C'est à suivre... les rebondissements", confiait-il, hier.

Aujourd'hui, cette chasse aux moules contaminées signifie la paralysie totale d'une entreprise fournissant une bonne centaine d'emplois directs et indirects chez les insulaires, alors que les 10 ou 12 mytilicultures étaient encore en pleine période de cueillette des moules bleues. C'est aussi une perte sèche d'au moins \$500,000 pour l'économie des Iles, évalue l'ad-

ministrateur de Pêcheries Hubert à Montréal, qui assure la promotion et la mise en marché des produits de la mer des Iles-de-la-Madeleine, et tout particulièrement de la "madelimoule".

Il y a une semaine, Multi-Pêches consentait à soumettre le produit de ses moulières aux mêmes tests en laboratoire que les moules toxiques de l'Île-du-Prince-Edouard, puis les rapports d'analyse contradictoires rendus au cours de la fin de semaine situaient la "madelimoule" dans la même catégorie que les moules dangereuses. Les plus récentes expertises démontreraient que

les moules des Iles ne présentent pas la même toxicité que celles de l'est des Maritimes.

"Chez nous, c'est la consternation, dit Georges Hubert. On constate que nous avons été entraînés dans cette spirale de la campagne anti-moules, alors que notre produit se démarque nettement de celui de l'Île-du-Prince-Edouard. Ou bien donc tout ce monde-là, experts comme politiciens, sont naïfs, ou bien il y a des influences derrière tout ça, des gestes qui nous font un mal que je dirais irréparable".

"Nous, on dit à ces gens: vous devez nous aider à rétablir la situation à ce qu'elle était avant l'alerte anti-

moules repandue dans l'opinion publique. Il faut que ces mêmes gens nous prouvent qu'ils sont de bonne foi", souligne le dirigeant de Pêcheries Hubert.

Pour Achille Hubert, directeur de l'hebdomadaire Le Phare, "c'est un coup de jarnac pas mal fort de voir des inspecteurs verser de l'eau de Javel sur nos moules, et ces images restent dans l'esprit des gens, c'est comme tuer le poussin dans l'oeuf".

Disant exprimer l'opinion des insulaires, il trouve que les gens de Pêches et Océans ont paniqué politiquement, et n'y sont pas allés de main morte en assimilant les deux productions de moules.

## En bref

### Lac Meech

**EDMONTON (PC)** — L'Alberta est devenue hier la troisième province canadienne à endosser l'accord constitutionnel du Lac Meech.

Les 43 membres de l'assemblée législative présents lors d'une session qui a eu lieu hier soir, dont 35 députés du Parti conservateur et huit de l'opposition néo-démocrate, ont voté en faveur de l'entente.

L'Alberta se joint ainsi au Québec et à la Saskatchewan qui ont déjà approuvé cet accord qui ramène le Québec au sein de la Constitution canadienne.

Toutes les provinces doivent accepter l'entente du Lac Meech avant le mois de juin 1990.

### Le Lutin MUNGER



MICHEL



### Noël 87, c'est féérique

### Chez Garage Munger Jonquière

Achetez de votre LUTIN

Chrysler, Dodge ou Plymouth

Pigez avec moi, votre enveloppe magique



### DESSIN A COLORIER

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

A déposer à l'intérieur du baril dans le grand mail de Place du Saguenay.



## Place du Saguenay

QUOTIDIEN



J'aime la Musique...

et

boutiques JOUBEC

vous donne l'occasion de participer au CONCOURS «ETRENNES DE NOEL»

Une valeur de plus de

**\$1500<sup>00</sup>**

d'étrennes de Noël

- Un ours blanc JESSIE de 40»
- Une panthère rose de 54»
- Un gorille LUCILLE de 48»
- Un éléphant TIMMIE de 36»
- Un poney APOLLO de 45»
- Une licorne blanche de 56»
- Le lion LEO de 40»
- Un orignal MASKA de 46»
- Un raton-laveur RINGO de 28»
- Le chien BRENT de 34»
- Un panda PETULA de 33»

A ne pas manquer, la descente du Père Noël tous les jeudis et vendredis à 18h30 ainsi que le samedi à 14h00 (à partir du 21 novembre).

Règlements disponibles à l'administration, boutiques et grands magasins, aussi dans le Mall.

# Votre horaire télé

**MERCREDI  
9 DECEMBRE  
5h00**

**WTVS** — THE WRITE COURSE AN INTRODUCTION TO COLLEGE COMPOSITION  
**SE** — DEUX INCONNUS DAS LA VILLE  
**TSN** — LIBERTY CUP YACHTING (R)

**5h20**

**CFCF** — PK'S VIDEO GOLD

**5h30**

**CFCF** — JIMMY SWAGGART  
**WPTZ** — MORNING STRETCH  
**WTVS** — ECONOMICS U.S.A.  
**TSN** — SPEEDWAY AMERICA (R) (1h.)

**6h00**

**CFCF** — ROMPER ROOM  
**WJWK** — CBS EARLY MORNING NEWS (1h.)  
**WPTZ** — AG DAY  
**WTVS** — TRAILBLAZERS (1h.)  
**WVNY** — THE JETSONS  
**FC** — THE GENERAL

**6h15**

**WPTZ** — BEFORE HOURS

**6h30**

**CFCF** — CANADA A.M. (2h.30)  
**CFER** — LES P'TITS BONS-HOMMES  
**WPTZ** — NBC NEWS AT SUNRISE  
**WVNY** — JIMMY SWAGGART  
**TSN** — BODIES IN MOTION (Pd)

**7h00**

**TVO** — FACES OF CULTURE  
**CFER** — CAFE SHOW (1h.30)  
**WJWK** — THE MORNING PROGRAM (2h.)

**WPTZ** — 7hd today show (1h.)  
**WTVS** — TO LIFE! YOGA WITH PRISCILLA PATRICK  
**WVNY** — GOOD MORNING AMERICA (2h.)

**SE** — SNORKY; BRAVESTARR; ALIAS; LE FOU DU ROI; BINIKY ET LE DRAGON ROSE  
**TSN** — SPORTSDESK

**7h10**

**CJPM** — HORAIRE CJPM

**7h15**

**CKRS** — PERE MARCEL-MARIE DESMARAIS  
**CJPM** — LES P'TITS BONS-HOMMES  
**WTVS** — A.M. WEATHER  
**FC** — RUN STRANGER, RUN

**7h30**

**CKRS** — LA CITE DU PERE  
**CJPM** — BONJOUR SAGUENAY LAC ST-JEAN (1h.30)  
**TVO** — THE SILK BANDIT  
**WTVS** — FOCUS ON SOCIETY  
**TSN** — RALLY CROSS CHALLENGE MOTORCROSS SERIES (R)

**8h00**

**CKRS** — CINEMA DE 8 HEURES RANCHO BRAVO (2h.15)  
**TVO** — POLKA DOT DOOR  
**WTVS** — UNDERSTANDING HUMAN BEHAVIOR  
**TSN** — TSN WRESTLING (R) (1h.30)

**8h30**

**TVO** — JEREMY  
**CFER** — MONGRAIN DE SEL En reprise à 00h10.  
**WTVS** — PROJECT SECOND CHANCE: GED ON TV En reprise à 15h30  
**SE** — CAP SUR LES ETOILES

**8h45**

**TVO** — MISTER ROGERS' NEIGHBORHOOD  
**FC** — SOLARBABIES

**9h00**

**CFCF** — GOOD MORNING WORKOUT  
**CJPM** — OPINIONS SUR LA PLACE (1h.)  
**WJWK** — HOUR MAGAZINE (1h.)  
**WPTZ** — THE PHIL DONAHUE SHOW (1h.)  
**WTVS** — THE LETTER PEOPLE En reprise à 13h00.  
**WVNY** — 100 HUNTLEY STREET (1h.)

**9h10**

**CBFT** — HORAIRE  
**9h15**

**TVO** — REPORT CANADA  
**CFER** — COUP DE COEUR  
**CBFT** — LES ANGES DU MATIN (1h.)  
**WTVS** — INSIDE OUT

**9h20**

**TVO** — READALONG

**9h24**

**CBJET** — GOOD MORNING / THOUGHT FOR TODAY

**9h30**

**CFCF** — THE NEW CHAIN REACTION  
**TVO** — PLAYHOUSE  
**WTVS** — FREESTYLE  
**TSN** — AMERICAN OFF-ROAD AUTO RACING SERIES (R) (1h.)

**9h45**

**WTVS** — UP CLOSE & NATURAL

**10h00**

**CBJET** — FRED PENNER'S PLACE  
**CFCF** — MCKENTY... LIVE  
**CJPM** — MATINEE AVEC... Chroniques. Le droit avec Me Raymonde La-salle, la mode avec Marie-Josée Taillefer, les plantes avec Pierre Lahaye e spécialiste-sante. Inv.: Maurice Lemay (Casse-Noisette). (1h.)

**TVO** — WRITE ON!  
**CFER** — DU CINEMA S.V.P. OPERATION CLANDESTINE (2h.)  
**WJWK** — THE NEW \$25,000 PYRAMID  
**WPTZ** — SALE OF THE CENTURY  
**WVNY** — THE PASTOR'S STUDY (1h.)

**10h05**

**TVO** — PARLEZ MOI

**10h15**

**CKRS - CBFT** — INIMINIMAGIMO LA PRINCESSE ET LE ROI GRISE-BARBE (3e de 5)  
**CBJET** — UNDER THE UMBRELLA TREE  
**TVO** — SEE, HEAR! (CANADA)  
**WTVS** — SESAME STREET (1h.05)

**10h20**

**TVO** — THE BODY WORKS

**10h30**

**CKRS - CBFT** — PASSE-PARTOUT  
**CBJET** — MR. DRESSUP  
**CFCF** — DEFINITION  
**TVO** — THE BOOK BIRD  
**R-Q - CIVV** — LE MARCHÉ AUX IMAGES MANOWAN AUX ABOIS. En reprise à 13h30.  
**TVFQ** — L'ACADEMIE DES NEUF REPRISE  
**WJWK** — THE NEW CARD SHARKS  
**WPTZ** — CLASSIC CONCENTRATION  
**FC** — THE INTRUDER  
**SE** — OTELLO  
**TSN** — CANADIAN NATIONAL DRESSAGE CHAMPIONSHIPS (R)

**10h45**

**TVO** — HARRIET'S MAGIC HATS

**10h50**

**TVFQ** — BANKIE BANK REPRISE

**11h00**

**CKRS - CBFT** — DEMETAN, LA PETITE GRENOUILLE LE FOND D'ENTRAIDE. Dessins animés. Les aventures et mésaventures d'une petite grenouille vivant avec sa famille dans un merveilleux étang.  
**CBJET** — SESAME STREET (1h.)  
**CFCF** — THE NEA YOU  
**CJPM** — AU CHATEAU DES ENFANTS UNE RENCONTRE ENTRE GIRAFE ET BALEINE.  
**TVO** — LES TECHNIQUES DE LA GEOGRAPHIE  
**R-Q - CIVV** — QUEBEC SCHOOL TELECAST  
**WJWK** — THE PRICE IS RIGHT (1h.)  
**WPTZ** — WHEEL OF FORTUNE  
**WVNY** — BEWITCHED  
**TSN** — COUNTDOWN TO '88 - THE CALGARY GAMES (R)

**11h10**

**TVO** — EUREKA!

**11h15**

**TVO** — AMERIQUE DU NORD. TERRE EN VIE  
**TVFQ** — SARSAT-COSPAS. LE SECOURS VENU DE L'ESPACE REPRISE

**11h20K**

**WTVS** — MISTER ROGERS' NEIGHBORHOOD

**11h30**

**CKRS** — LE CHIEN ROQUET  
**CFCF** — TODAY'S MAGAZINE  
**CJPM** — ASTROBULLE  
**TVO** — CALLING ALL SAFETY SCOUTS  
**CBFT** — A PLEIN TEMPS Dan et Linda (Gildor Roy et Suzanne Champagne) découvrent que Joëtte (Hélène Mercier) bat son enfant et finissent par s'entendre sur une façon d'intervenir auprès d'elle.  
**R-Q - CIVV** — LE CORPS HUMAIN LES ORGANES DES SENS

**11h35**

**CKRS** — LE CHIEN ROQUET  
**CFCF** — TODAY'S MAGAZINE  
**CJPM** — ASTROBULLE  
**TVO** — CALLING ALL SAFETY SCOUTS  
**CBFT** — A PLEIN TEMPS Dan et Linda (Gildor Roy et Suzanne Champagne) découvrent que Joëtte (Hélène Mercier) bat son enfant et finissent par s'entendre sur une façon d'intervenir auprès d'elle.  
**R-Q - CIVV** — LE CORPS HUMAIN LES ORGANES DES SENS

**11h40**

**CKRS** — LE CHIEN ROQUET  
**CFCF** — TODAY'S MAGAZINE  
**CJPM** — ASTROBULLE  
**TVO** — CALLING ALL SAFETY SCOUTS  
**CBFT** — A PLEIN TEMPS Dan et Linda (Gildor Roy et Suzanne Champagne) découvrent que Joëtte (Hélène Mercier) bat son enfant et finissent par s'entendre sur une façon d'intervenir auprès d'elle.  
**R-Q - CIVV** — LE CORPS HUMAIN LES ORGANES DES SENS

**11h45**

**CKRS** — LE CHIEN ROQUET  
**CFCF** — TODAY'S MAGAZINE  
**CJPM** — ASTROBULLE  
**TVO** — CALLING ALL SAFETY SCOUTS  
**CBFT** — A PLEIN TEMPS Dan et Linda (Gildor Roy et Suzanne Champagne) découvrent que Joëtte (Hélène Mercier) bat son enfant et finissent par s'entendre sur une façon d'intervenir auprès d'elle.  
**R-Q - CIVV** — LE CORPS HUMAIN LES ORGANES DES SENS

**11h50**

**CKRS** — LE CHIEN ROQUET  
**CFCF** — TODAY'S MAGAZINE  
**CJPM** — ASTROBULLE  
**TVO** — CALLING ALL SAFETY SCOUTS  
**CBFT** — A PLEIN TEMPS Dan et Linda (Gildor Roy et Suzanne Champagne) découvrent que Joëtte (Hélène Mercier) bat son enfant et finissent par s'entendre sur une façon d'intervenir auprès d'elle.  
**R-Q - CIVV** — LE CORPS HUMAIN LES ORGANES DES SENS

**11h55**

**CKRS** — LE CHIEN ROQUET  
**CFCF** — TODAY'S MAGAZINE  
**CJPM** — ASTROBULLE  
**TVO** — CALLING ALL SAFETY SCOUTS  
**CBFT** — A PLEIN TEMPS Dan et Linda (Gildor Roy et Suzanne Champagne) découvrent que Joëtte (Hélène Mercier) bat son enfant et finissent par s'entendre sur une façon d'intervenir auprès d'elle.  
**R-Q - CIVV** — LE CORPS HUMAIN LES ORGANES DES SENS

**12h00**

**CKRS** — LE CHIEN ROQUET  
**CFCF** — TODAY'S MAGAZINE  
**CJPM** — ASTROBULLE  
**TVO** — CALLING ALL SAFETY SCOUTS  
**CBFT** — A PLEIN TEMPS Dan et Linda (Gildor Roy et Suzanne Champagne) découvrent que Joëtte (Hélène Mercier) bat son enfant et finissent par s'entendre sur une façon d'intervenir auprès d'elle.  
**R-Q - CIVV** — LE CORPS HUMAIN LES ORGANES DES SENS

**12h05**

**CKRS** — LE CHIEN ROQUET  
**CFCF** — TODAY'S MAGAZINE  
**CJPM** — ASTROBULLE  
**TVO** — CALLING ALL SAFETY SCOUTS  
**CBFT** — A PLEIN TEMPS Dan et Linda (Gildor Roy et Suzanne Champagne) découvrent que Joëtte (Hélène Mercier) bat son enfant et finissent par s'entendre sur une façon d'intervenir auprès d'elle.  
**R-Q - CIVV** — LE CORPS HUMAIN LES ORGANES DES SENS

**12h10**

**CKRS** — LE CHIEN ROQUET  
**CFCF** — TODAY'S MAGAZINE  
**CJPM** — ASTROBULLE  
**TVO** — CALLING ALL SAFETY SCOUTS  
**CBFT** — A PLEIN TEMPS Dan et Linda (Gildor Roy et Suzanne Champagne) découvrent que Joëtte (Hélène Mercier) bat son enfant et finissent par s'entendre sur une façon d'intervenir auprès d'elle.  
**R-Q - CIVV** — LE CORPS HUMAIN LES ORGANES DES SENS

**12h15**

**CKRS** — LE CHIEN ROQUET  
**CFCF** — TODAY'S MAGAZINE  
**CJPM** — ASTROBULLE  
**TVO** — CALLING ALL SAFETY SCOUTS  
**CBFT** — A PLEIN TEMPS Dan et Linda (Gildor Roy et Suzanne Champagne) découvrent que Joëtte (Hélène Mercier) bat son enfant et finissent par s'entendre sur une façon d'intervenir auprès d'elle.  
**R-Q - CIVV** — LE CORPS HUMAIN LES ORGANES DES SENS

**12h20**

**CKRS** — LE CHIEN ROQUET  
**CFCF** — TODAY'S MAGAZINE  
**CJPM** — ASTROBULLE  
**TVO** — CALLING ALL SAFETY SCOUTS  
**CBFT** — A PLEIN TEMPS Dan et Linda (Gildor Roy et Suzanne Champagne) découvrent que Joëtte (Hélène Mercier) bat son enfant et finissent par s'entendre sur une façon d'intervenir auprès d'elle.  
**R-Q - CIVV** — LE CORPS HUMAIN LES ORGANES DES SENS

**12h25**

**CKRS** — LE CHIEN ROQUET  
**CFCF** — TODAY'S MAGAZINE  
**CJPM** — ASTROBULLE  
**TVO** — CALLING ALL SAFETY SCOUTS  
**CBFT** — A PLEIN TEMPS Dan et Linda (Gildor Roy et Suzanne Champagne) découvrent que Joëtte (Hélène Mercier) bat son enfant et finissent par s'entendre sur une façon d'intervenir auprès d'elle.  
**R-Q - CIVV** — LE CORPS HUMAIN LES ORGANES DES SENS

**TVFQ** — DES CHIFFRES ET DES LETTRES REPRISE

**WPTZ** — WIN, LOSE OR DRAW  
**WVNY** — I DREAM OF JEANNIE  
**TSN** — BODIES IN MOTION (R)

**11h45**

**CKRS** — PREMIERE EDITION REGIONALE  
**TVO** — READALONG

**11h55**

**CFRS** — LES COULEURS DU JOUR  
**TVO** — REPORT CANADA  
**WTVS** — 3-2-1 CONTACT

**12h00**

**CKRS - CBFT** — PREMIERE EDITION  
**CBJET** — MIDDAY (1h. appr.)  
**CFRS** — LES PIERRAFEU LA MYOPIE DE FRED  
**CFCF** — THE MARY TYLER MOORE SHOW HAVE I FOUND A GUY FOR YOU.

**CJPM** — AUJOURD'HUI  
**TVO** — PASSION FOR FOOD  
**CFER** — LE MONDE  
**R-Q - CIVV** — FORMATION CONTINUE EN SCIENCES DE LA SANTE L'ANOREXIE NERVEUSE. (1h.) En reprise jeudi, 14h30.  
**TVFQ** — LE MONDE EST A VOUS (1h.30) REPRISE  
**WJWK** — THE NEWS  
**WPTZ** — PINK PANTHER  
**WVNY** — RYAN'S HOPE  
**FC** — SHERMAN'S MARCH  
**TSN** — SPORTSDESK

**12h10**

**WJWK** — ACROSS THE FENCE

**12h15**

**CKRS - CBFT** — LES DEMONS DU MIDI Inv.: Martine Chevrier et Pierre Flynn. (1h.)  
**CJPM** — AIMER

**12h30**

**CFRS** — LE GRAND JOURNAL  
**CFCF** — PULSE 12.30  
**TVO** — PINS AND NEEDLES  
**CFER** — CHARIVARI  
**WJWK** — THE YOUNG & THE RESTLESS (1h.)  
**WPTZ** — SCRABBLE  
**WTVS** — GREAT CHEFS OF THE WEST  
**WVNY** — LOVING  
**SE** — N'OUBLIE PAS TON PERE AU VESTIAIRE  
**TSN** — MONSTER TRUCK (R) LEGEND OF BIG FOOT.

**12h45**

**CJPM** — A COEUR OUVERT

**12h57**

**CBJET** — COMMUNITY NOTES

**13h00**

**CBJET - WVNY** — ALL MY CHILDREN (1h.)  
**CFRS** — MARGUERITE ET COMPAGNIE Le Vagabond avec Claude Jasmin; Consommation avec Claude BKISAILLON; Et La Vox Pop avec Guy Godin. (1h.)  
**CFCF** — LIFETIME Entrevue avec le chanteur John Hiatt et avec l'enquêteur politique Angus Reid; les symboles du succès; comment bien prendre soin de sa pelouse; vaincre le cancer, c'est possible.  
**TVO** — THE MUSIC OF MAN  
**CFER** — GALAXIE Inv.: André Vézina, Fernand Gignac et Jacques Zouvi.  
**R-Q - CIVV** — QUEBEC SCHOOL TELECAST  
**WJWK** — THE PRICE IS RIGHT (1h.)  
**WPTZ** — DAYS OF OUR LIVES (1h.)  
**WTVS** — THE LETJREPEOPLE Reprise de 9h00.  
**TSN** — 1987 CALGARY STAMPEDE HIGHLIGHTS (R) (1h.)

**13h15**

**CKRS - CBFT** — AU JOUR LE JOUR (1h.)  
**CJPM** — CINEMA D'APRES-MIDI TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER. (2h.)  
**WTVS** — NONA ET ROMANI

**13h30**

**TVO** — REPORT CANADA  
**CFER** — A COEUR OUVERT  
**R-Q - CIVV** — LE MARCHÉ AUX IMAGES Reprise de 10h30.  
**TVFQ** — TELEFILM UNE FINE LAME. (1h.30)  
**WJWK** — THE BO AND THE BEAUTIFUL

**13h35**

**TVO** — YOU CAN WRITE ANYTHING!  
**WTVS** — WELL, WELL, WELL WITH SLIM GOODBODY

**13h50**

**TVO** — READALONG

**14h00**

**CBJET** — HERITAGE THEATRE

**CFRS** — LES P'TITES VUES LES DEUX CAVALIERS. (2h.)

**CFCF - WPTZ** — ANOTHER WORLD (1h.)  
**TVO** — READ ALL ABOUT IT! 2  
**CFER** — AIMER  
**R-Q - CIVV** — DE FAMILLE EN FAMILLE LES NOUVEAUX RAPPORTS. L'évolution du cadre familial comme groupe social et lieu de rapports sociaux. Un cours offert par l'Université Laval. (1h.) En reprise vendredi, 10h00.  
**WJWK** — AS THE WORLD TURNS (1h.)  
**WTVS** — SESAME STREET (1h.)  
**WVNY** — ONE LIFE TO LIVE (1h.)  
**TSN** — EUROPEAN REPORT (R)

**14h15**

**CKRS - CBFT** — LE TEMPS DE VIVRE Avec Pierre Paquette. (1h.30)  
**TVO** — JEREMY

**14h30**

**CBJET** — MATT AND JENNY  
**TVO** — TODAY'S SPECIAL  
**CFER** — UN PEUPLE EN AMOUR  
**SE** — L'HEURE DES SORTILEGES  
**TSN** — CANADIAN SPORTFISHING (R)

**15h00**

**CBJET - WJWK** — GUIDING LIGHT (1h.)  
**CFCF** — GENERAL HOSPITAL (1h.)  
**TVO** — SIX CENTURIES OF VERSE (1h.)  
**CFER** — LAWRENCE WELK Emission religieuse. (1h.) Reprise de dimanche, 10h00  
**R-Q - CIVV** — SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL VISIONS PATRONALE ET SYNDICALE DU REGIME DE SANTE ET SECURITE DU TRAVAIL AU QUÉBEC. (1h.) Reprise de samedi, 12h00.  
**TVFQ** — RADIO FRANCE INTERNATIONALE (1h.30)  
**WPTZ** — SMURFS  
**WTVS** — CAPTAIN KANGAROO  
**WVNY** — MY LITTLE PONY & FRIENDS  
**FC** — SANTA AND THE THREE BEARS  
**TSN** — SKI WORLD (R)

**15h15**

**CJPM** — AEROFORME

**15h30**

**CJPM** — JUSTICE POUR TOUS Avec Louis-Paul Allard et la participation de Gilbert Comtois et Claude Gasse.  
**WPTZ** — DUCK TALES  
**WTVS** — PROJECT SECOND CHANCE: GED ON TV Reprise de 8h30.  
**WVNY** — DENNIS THE MENACE  
**TSN** — RUGBY SPECIAL (R) (1h.)

**15h45**

**CKRS - CBFT** — AUJOURD'HUI EN FRANCE Reportages sur la France des années 80.

**16h00**

**CKRS - CBFT** — FÉLIX ET CIBOULETTE  
**CBJET** — THE FACTS OF LIFE  
**CFRS** — LA RECREATION  
**CFCF** — COPE'S CORNER  
**CJPM** — LA BANDE A NIMÉE  
**TVO** — MOSAÏQUE  
**CFER** — VIA QUEBEC (1h.)  
**R-Q - CIVV** — LES SAISONS DES OISEAUX LES OISEAUX DES REGIONS TEMPERÉES. (1h.) Reprise de lundi, 20h00.  
**WJWK** — MAGNUM P.I. (1h.)  
**WPTZ** — OPRAH WINFREY SHOW (1h.)  
**WTVS** — THE BUSINESS OF MANAGEMENT  
**WVNY** — JEM

**16h05**

**CFCF** — THE PRICE IS RIGHT (1h. appr.)

**16h15**

**CFRS** — LE PETIT JOURNAL

**16h30**

**CKRS - CBFT** — AU JEU Des enfants

de 10 à 12 ans rivalisent d'habileté dans divers jeux. Anim.: Josée Cusson et Jean-François Cartier. De l'école Ste-Catherine-Labouré. De l'école Ste-Catherine-Labouré.  
**CBJET** — WONDERSTRUCK Avec Bob McDonald.  
**CFRS** — TELEFON (1h.)  
**CJPM** — GALAXIE Inv.: Claude Valade, Steve Fiset et Pierre Leroux.  
**TVO** — SESAME STREET (1h.)  
**TVFQ** — L'ACADEMIE DES NEUF Inv.: Carol Arnaud.  
**WTVS** — THE SHAKESPEARE HOUR (1h.)  
**WVNY** — THE REAL GHOSTBUSTERS  
**FC** — STEAMBOAT BILL JR.  
**SE** — LES ROGER  
**TSN** — COUNTDOWN TO '88 - THE CALGARY GAMES (R)

**17h00**

**CKRS - CBFT** — D'UNE SERIE A L'AUTRE LA DAME DE MONSOREAU (5e de 7). Anjou est accusé de complicité avec la maison de Lorraine et est emprisonné au Louvre. Loin de la politique, Bussy et Diane vivent à Méridor quelques jours d'amour fou. (1h.) REPRISE  
**CBJET** — VIDEO HITS  
**CFCF** — FAMILY TIES  
**CJPM - CFER** — DE BONNE HUMEUR (1h.)  
**R-Q - CIVV** — NATIONAL GEOGRAPHIC EXPLORE UN RASSEMB

# Le sort des artistes est dans les mains de Bourassa

QUEBEC (PC) - "Vous avez dans vos mains le sort des arts au Québec", ont affirmé hier les artistes, en demandant au premier ministre Robert Bourassa d'accorder un pour cent du budget de la province aux arts et à la culture.

"Si vous ne les soutenez pas,

ils tenteront de survivre, bien sûr, comme presque toujours, comme presque partout, à travers leurs seuls praticiens. Nous continuerons d'œuvrer à la limite de nos moyens, nous ne vous menacerons d'aucune grève. Mais bientôt nous ne pourrons plus diffu-

ser du tout; puis nous ne pourrons plus produire du tout. Et un jour, nous ne pourrons plus créer du tout. Même dans notre tête."

Une dizaine d'artistes, représentant la Coalition du monde des arts et des affaires culturelles, ont rencontré

hier le premier ministre Robert Bourassa à son bureau afin de lui répéter cette demande faite pour la première fois, il y a huit mois. La Coalition représente 78 associations d'artistes de tous genres.

Après avoir rappelé, dans leur document, qu'ils avaient alors été reçus "très chaleureusement", les artistes ont rappelé à M. Bourassa qu'il avait, peu après déclaré publiquement que la politique culturelle de son gouvernement "se donnerait pour ambition d'offrir la possibilité

aux artistes, aux créateurs et aux artisans de témoigner en toute liberté des valeurs profondes de la société québécoise".

Depuis, la Coalition s'est employée à sensibiliser chacun des élus du Québec "à l'urgent besoin de l'investissement des fonds publics dans la survie et le développement de la culture vivante".

Les artistes soulignent que l'effet multiplicateur du revenu de l'industrie des arts sur l'économie québécoise est évalué.

## Ciné-télé

MERCREDI  
9 DECEMBRE  
8h00

**CKRS** — RANCHO BRAVO (4) (The Rare Breed), E.-U. 1965. Western de A.V. McLaglen avec James Stewart, Maureen O'Hara et Brian Keith. — Une veuve vend un taureau de race à un rancher du 602XAS. 8 Mouvement et exubérance. Mise en scène alerte. Interprétation pittoresque. — A. (2h.15)

10h00

**CFER** — OPÉRATION CLANDESTINE (5) (The Carey Treatment), E.-U. 1972. Drame policier de B. Edwards avec James Coburn, Jennifer O'Neill et Pat Hingle. — Un médecin s'efforce d'innocenter un collègue accusé d'avoir tué la fille de son directeur lors d'un avortement. — Ton artificiel. Mise en scène adroite. Quelques longueurs. Interprétation dégage. (2h.)

13h15

**CJPM** — TOUT LE MONDE PEUT SE TROMPER (5) Fr. 1982. Comédie policière de J. Couturier avec Fanny Cot-

tençon, Bernard Le Coq et Francis Perrin. — A la suite d'un hold-up, une employée de bijouterie s'empare d'une partie du butin ce qui l'entraîne dans une série de mésaventures. — Elements valables. Traitement plus appliqué que fantaisiste. Ensemble assez divertissant. F. Cottençon sympathique. (2h.)

13h30

**TVFQ** — UNE FINE LAME (4) Fr. 1981. Drame policier de F. Dupont-Midy avec Jacques Morel, Hugues Quester et Michel Peyrelon. — Un juge d'instruction est chargé d'enquêter sur les agissements irréguliers d'un jeune collègue de Dieppe. — Episode de la série Julien Fontanes, magistrat. Intrigue inspirée d'incidents réels. Traitement sobre. Réalisation précise. Interprétation bien dosée. Film?or 5 POUR LA T5L5VISION. (1h.30)

14h00

**CFRS** — LES DEUX CAVALIERS (3) (Two Rode Together), E.-U. 1961. Western de J. Ford avec James Stewart, Richard Widmark et Shirley

Jones. — L'armée demande à un shérif d'aller racheter des prisonniers blancs chez les Comanches. — Style dégagé et souple. Excellente évocation d'époque. Interprétation savoureuse. — A. (2h.)

19h30

**CFRS** — LA PAROLE (3KE DE 4), (5) (The Word), E.-U. 1978. Drame de R. Lang avec David Janssen, James Whitmore et Florinda Bolkan. — Un agent de presse est engagé pour préparer la publication d'un cinquième évènement censément découvert par un archéologue italien. — Adaptation en mini-série d'un roman d'Irving Wallace. Traitement feuilletonnesque. Développements peu crédibles. Mise en scène acceptable. Interprétation inégale. (2h.) A suivre mercredi, le 16 décembre, 19h30.

20h30

**TVFQ** — MADEMOISELLE B (4) Fr. 1986. Drame policier de B. Queyenne avec Jean-Baptiste Thierree, Claude Avril et André Weber. — Un écrivain cherche à percer le mystère qui entoure une femme énigmatique

**WVNY** — THE SLAP MAXWELL STORY  
**SE** — OBSESSION A BERLIN  
**TSN** — TOP RANK BOXING (Pd) (2h.)

22h00

**CKRS - CBFT** — LE TÉLÉJOURNAL  
**CBJET** — THE NATIONAL  
**CFCF - WVNY** — DYNASTY THE FAIR avec John Forsythe, Linda Evans, Joan Collins et Gordon Thompson. (1h.)  
**TVFQ** — LE JOURNAL  
**WPTZ** — ST. ELSEWHERE NO CHEMO, SABC? Avec Ed Flanders, William Daniels et Ed Begley Jr. — Les médias assistent au premiers pas du patient au cœur artificiel. Fiscus se rend au chevet de son père mourant. (1h.)

22h05

**WTVS** — JESSYE NORMAN'S CHRISTMAS SYMPHONY (1h.30) En reprise à 03h00.

22h10

**CJPM - CFER** — HORS-JEU Avec Michel Beaudry et Mario Tremblay. Inv.: Mario Gosselin.

22h22

**CBJET** — THE JOURNAL

22h25

**CKRS - CBFT** — LE POINT

22h30

**CFRS** — LE GRAND JOURNAL  
**CJPM - CFER** — LOTTO 6/49 - TIRAGE Avec Diane LaFrance.

**TVO** — AGO SPECTRUM Magazine consacré aux nouvelles créations artistiques à travers le Canada.  
**TVFQ** — RADIO FRANCE INTERNATIONALE

22h35

**CJPM - CFER** — TRIBUNE Avec Normand Rhéaume. Magazine d'information.

dotée de pouvoirs étranges. — Découverte progressive d'éléments fantastiques. Photographie soignée. Mise en scène insolite. Interprétation délicate. Film tourné pour la télévision. (1h.30)

21h00

**R.-Q. - CIVV** — VISAGE PÂLE (4) Can. 1984. Drame de mœurs de C. Gagnon avec Luc Matte, Allison Odjig et Guy Thauvette. — Un instructeur sportif, en vacances dans une région du Nord du Québec, est en butte à l'hostilité d'un trio de désœuvrés. — Variations intelligentes et originales sur le thème de l'intolérance. Contexte naturel pittoresque. Rythme dégage. Jeu convaincant des acteurs. (2h.) En reprise dimanche 14h00.

23h20

**CBFT** — SOURIRES D'UNE NUIT D'ÉTÉ (2) Sued. 1955. Comédie de I. Bergman avec Eva Dahlbeck, Gunnar Bjornstrand et Ulla Jacobsson. — Suite de chasses-croisées amoureux dans un milieu bourgeois suédois. — Comédie à la fois enjouée et amère. Sens du dialogue. Acuité psychologi-

**CKRS - CBFT** — LA MÉTÉO  
**CBJET** — NEWSWATCH  
**CFRS** — SPORTS PLUS  
**CFCF** — CTN NATIONAL NEWS  
**CJPM - CFER** — LES NOUVELLES TVA

**TVO** — REALITIES Reprise de 20h30.  
**R.-Q. - CIVV** — L'INDICE Reprise de 19h15.  
**WJBC** — THE NEWS  
**WPTZ** — NEWS 5 NIGHTSIDE  
**WVNY** — NEWSCENTER 22  
**FC** — SOLARBABIES

**CKRS - CBFT** — LES NOUVELLES DU SPORT

**R.-Q. - CIVV** — TÉLESERVICE Reprise de 18h30.

**CKRS** — BENNY HILL  
**CBFT** — CINÉMA SOURIRES D'UNE NUIT D'ÉTÉ. (1h.55)

**CFCF** — PULSE

**CBJET** — PACKING IT IN  
**CFRS** — MISSION IMPOSSIBLE LES BALADINS DE LA LIBERTÉ (2e partie). Avec Peter Graves, Martin Landau et Barbara Bain. (1h.)

**CJPM** — AUJOURD'HUI  
**TVO** — QUESTION PERIOD - PROVINCIAL (1h.)

**CFER** — LE MONDE REGIONAL  
**WJBC** — CBS NEWS SPECIAL  
**WPTZ** — THE TONIGHT SHOW (1h.)

**WVNY** — ABC NEWS NIGHTLINE  
**SE** — OTELLO  
**TSN** — SPORTSDESK

**CBJET** — MAUDE THE NEW HOUSEKEEPER.

que. Œuvre empreinte d'une ironie déabusée. Interprétation de qualité. (1h.55)

00h00

**CFCF** — MAJOR BARBARA (4) G.-B. 1941. Comédie de mœurs de G. Pascal avec Wendy Hiller, Rex Harrison et Robert Morley. — Un riche fabricant d'armes cherche à reconquérir sa fille qui s'est engagée dans l'Armée du Salut. — Adaptation consciencieuse d'une pièce de G.B. Shaw. Dialogue caustique mais abondant. Mise en scène fonctionnelle. Interprètes de classe. (1h.50)

**CJPM** — PLUS MORT QUE VIF (5) (More Dead than Alive), E.-U. 1968. Western de R. Sparr avec Clint Walker, Vincent Price et Paul Hampton. — Un ancien hors-la-loi décide de se réhabiliter accepte un travail dans un spectacle ambulancier. — Western modeste. Sens du détail significatif. Développements artificiels. Interprétation inégale. (2h.15)

00h04

**CBJET** — A PRIZE OF ARMS (4) G.-B. 1962. Drame policier de C. Owen

**WTVS** — CHRISTMAS WITH THE MORMON TABERNACLE CHOIR AND SHIRLEY VERRET

**CJPM** — LES SPORTS

**CFER** — LES SPORTS

**CFCF** — CINÉMA 12 MAJOR BARBARA (1h.50)

**CJPM** — CINÉMA DE FIN DE SOIRÉE PLUS MORT QUE VIF. (2h.15)

**R.-Q. - CIVV** — LA PÉRIODE DE QUESTIONS (1h.)

**WJBC** — WKRP IN CINCINNATI  
**TSN** — SPEEDWAY AMERICA (R) (1h.)

**CBJET** — CBC LATE NIGHT A PRIZE OF ARMS.

**CFER** — MONGRAIN DE SEL Reprise de 8h30.

**TVO** — QUESTION PERIOD - FEDERAL (1h.)

**WJBC** — ADDERLY MIRROR MAN. (1h.10)

**WPTZ** — LATE NIGHT WITH DAVID LETTERMAN Inv.: Rich Hall et George James. (1h.)

**WTVS** — THE NUTCRACKER (1h.30) Reprise de 19h30.  
**FC** — BLUE CITY

**CFER** — POP COLLECTION REPRISE

**TSN** — A W.A. CHAMPIONSHIP WRESTLING (R) (1h.)

avec Stanley BKAKER, Tom Bell et Helmut Schmid. — Un ancien officier de l'armée tente de cambrioler le coffre de l'intendance d'un camp militaire. — Récit peu vraisemblable mais intéressant. Mise en scène précise. Interprétation au point.

01h10

**WJBC** — SALVAGE (4) E.-U. 1979. Science-fiction de L. Philips avec Andy Griffith, Joel Higgins et Trish Stewart. — Un homme qui récupère des rebuts construit une fusée de fortune pour aller chercher du matériel laissé sur la lune. — Film pilote pour une série de télévision. Thème extravagant traité avec bonne humeur. Mise en scène inventive. Interprétation dégage. (1h.20)

01h50

**CFCF** — SIROCCO (5) E.-U. 1951. Aventures de C. Bernhardt avec Humphrey Bogart, Marta Toren et Lee J. Cobb. — En 1925, à Damas, un trafiquant d'armes est mêlé à des conflits entre Français et Syriens. — Scénario conventionnel.

**SE** — MELO

**WJBC** — THE CBS LATE NIGHT MOVIE SALVAGE. (1h.20)

**CFCF** — DOUBLE FEATURE SIROCCO. (2h.)

**WTVS** — JAMES GALWAY'S CHRISTMAS CAROL (1h.) Reprise de 21h00.

**FC** — THE OFFICIAL STORY  
**TSN** — SPORTSDESK

**TSN** — TSN'S SPORTS PAGE (R)

**WTVS** — JESSYE NORMAN'S CHRISTMAS SYMPHONY (1h.30) Reprise de 22h05.

**TSN** — NBA TODAY (R)

**SE** — LE DERNIER SURVIVANT

**TSN** — TSN'S PINS GAME BOWLING SERIES (R) (1h.)

**CFCF** — ROUTE 66 (1h.)

**FC** — SANTA AND THE THREE BEARS

**WTVS** — SIX GUN HEROES Emission en cours.

**TSN** — SILK CUT EQUESTRIAN JUMPING DERBY (R) (1h.)

**CFCF** — TWILIGHT ZONE

voyage. Miville (Robert Gravel) décide d'annoncer à sa famille son projet de mariage avec Nathalie (Christiane Raymond). Réussira-t-il à attendrir son père? (1h.)

**CBJET** — GEMINI AWARDS Anim.: Eugene Levy et Andrea Martin. En direct du Metro Toronto Convention Centre, la remise annuelle des trophées Gemini. (2h. appr.)

**CFCF** — HIGHWAY TO HEAVEN WALLY avec Michael Landon et Victor French. (1h.)

**TVO** — PEOPLE PATTERNS BEAT THE STREET. Programme, institué par Tracy LaQuere et Rick Parson, enseignant, aux enfants de la rue, à lire et à écrire.

**R.-Q. - CIVV** — LE MAGAZINE Anim.: Guy Blois. Magazine de la vie québécoise. Sujets: la formation des médecins; le concours Miss Canada. (1h.) En reprise jeudi, 16h00.

**WJBC** — FROSTY THE SNOWMAN Avec les voix de Jackie Vernon et de Billy De Wolfe. — Un bonhomme de neige, devenu vivant, doit fuir au Pôle Nord, poursuivi par un vilain professeur et sous la menace de fondre au soleil.

**WPTZ** — HIGHWAY TO HEAVEN Avec Michael Landon et Victor French. (1h.)

**WVNY** — PERFECT STRANGERS  
**TSN** — TSN'S PINS GAME BOWLING SERIES (Pd) (1h.)

**TVO** — REALITIES SEX AND DESIRE. Anim.: Robert Fulford. Inv.: Robert Scruton, professeur d'esthétique au Birkbeck College de Londres et auteur de Sexual Desire: A Moral Philosophy of the Erotic.

**TVFQ** — TÉLÉFILM MADEMOISELLE B (1h.30)

**WJBC** — 'TAS THE NIGHT BEFORE CHRISTMAS Avec les voix de Tammy Grimes, John McGiver et de George Gobel. — Un village est menacé de manquer la venue du Père Noël après qu'une lettre anonyme, le

designant comme un mythe, soit parue dans le journal local.

**WVNY** — HEAD OF THE CLASS Avec Howard Hesseman, DKAN Schneider et William G. Schilling.

**CKRS - CBFT** — ACTUEL Des reportages traitant de divers aspects de la vie d'aujourd'hui: l'évolution de la population; les communautés ethniques; la vie sociale; les valeurs; les activités et les loisirs des années 80; la famille; la vie économique et culturelle. Anim.: Michèle Viroly. (1h.)

**CFCF** — CTN HOLIDAY SPECIAL A FAMILY CHRISTMAS. On célèbre Noël chez la famille de Patti Janetta. (1h.)

**TVO** — THIS OFFICE LIFE Clement Gryce est vite désillusionné par un nouvel emploi qu'il croyait être moins ardu que le précédent. (1h.30)

**R.-Q. - CIVV** — CINÉMA VI-SAGE PÂLE. (2h.)

**WJBC** — THE GRAMMY LIFETIME ACHIEVEMENT AWARD Anim.: Dionne Warwick et Beverly Sills. Soirée de gala pour rendre hommage à quelques grands de la musique américaine: Roy Acuff, Benny Carter, Ray Charles, Fats Domino, B.B. King et Isaac Stern. Parmi les invités on compte Joe Cocker, Natalie Cole, Charlie Daniels, Carlos Santana et Sting. (2h.)

**WPTZ** — A YEAR IN THE LIFE WHILE SOMEONE ELSE IS EATING avec Richard Kiley, Morgan Stevens, Trey Ames et Jayne Atkinson. (1h.)

**WTVS** — JAMES GALWAY'S CHRISTMAS CAROL (1h.05) En reprise à 02h00.

**WVNY** — HOOPERMAN  
**FC** — WETHERBY

**TSN** — PLAYER'S CHALLENGE AUTOMOBILE RACING SERIES FOR G.M. CARS (R)

**WVNY** — HOOPERMAN  
**FC** — WETHERBY

**TSN** — PLAYER'S CHALLENGE AUTOMOBILE RACING SERIES FOR G.M. CARS (R)

**WVNY** — HOOPERMAN  
**FC** — WETHERBY

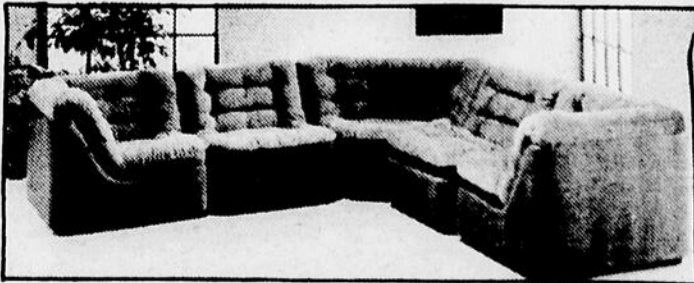
**TSN** — PLAYER'S CHALLENGE AUTOMOBILE RACING SERIES FOR G.M. CARS (R)

SPECIALITE  
MENAGE-COMPLET

2302, St-Dominique  
Jonquière  
AMEUBLEMENT  
Ltée

Capri  
547-2633

Entreposage 12 mois sur toute marchandise en magasin.



Dessins, photos ou illustrations de cette annonce peuvent légèrement différer des modèles en vente.

PRIX DE VENTE: \$797<sup>88</sup>

12 MOIS  
SANS  
INTERET  
\$66<sup>49</sup>  
par mois

Publié avant Noël

# Un livre sur la tragédie de Saint-Cyriac

par Claude Côté

CHICOUTIMI (CC) - Un livre, portant sur la tragédie de Saint-Cyriac au moment où le village et les terres étaient submergés

par la montée du lac Kénogami au début du siècle présent, sera publié d'ici quelques semaines, probablement même avant Noël. C'est ce dont faisait part il y a quelques jours en en-

trevue l'auteur de ce livre historique, l'abbé Arthur Daniel dit Donaldson, qui est présentement en convalescence à la maison-mère des Soeurs du Bon-Conseil de Chicoutimi par suite d'une intervention chirurgicale.

Historien bien connu au Saguenay-Lac-Saint-Jean et particulièrement dans Charlevoix, l'auteur est un ancien élève de Mgr Victor Tremblay qui l'avait fortement encouragé à écrire l'histoire de Saint-Cyriac. C'est d'ailleurs pendant tout son ministère sacerdotal dans le diocèse de Chicoutimi, surtout comme vicaire à Kénogami durant 10 ans et comme curé à Saint-Stanislas durant 18 ans, que l'abbé Daniel s'est appliqué à accumuler de nombreux documents historiques et à recueillir les mémoires des pionniers et anciens dans l'espoir d'écrire un jour des documents historiques

sur la région.

Ainsi, il y a une dizaine d'années, il a entrepris d'écrire une riche collection de volumes historiques intitulée «Une merveilleuse odyssée, de Charlevoix à Mistassini», en six volumes dont quatre sont déjà publiés. Comme il le précise lui-même, cette collection est, en résumé, l'histoire de l'origine et de la montée des premiers colons partant de Charlevoix pour aller ouvrir des terres et s'établir au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Intitulé «Saint-Cyriac, résurgence d'un drame au

lac Kénogami», le dernier ouvrage de l'abbé Daniel est perçu par son auteur comme un véritable répertoire de références. Il lui aura fallu deux ans de travail intense pour réaliser ce livre de 500 pages qui contient près de 200 photos.

Et l'abbé Arthur Daniel-Donaldson avoue avec empressement qu'il a écrit ce volume historique hors série sous l'inspiration de soeur Rose-Alma Potvin qui, âgée de 83 ans et native de Saint-Cyriac, joue le rôle de secrétaire auprès de lui.



CONVALESCENCE - Actuellement en convalescence à Chicoutimi, l'abbé Arthur Daniel-Donaldson examine l'un de ses nombreux ouvrages historiques en compagnie de sa secrétaire, soeur Rose-Alma Potvin, native de Saint-Cyriac et membre de la communauté des Soeurs du Bon-Conseil.

(Photo Rocket Lavoie)

**Cinéma Alma**  
du 4 au 10 déc.

**18 ans**

L'HORREUR A SON PAROXYSMES  
A l'intérieur du cerveau humain ils ont transplanté le

**Cerveau Mécanique**

**14 ans**

**Meurtres par ORDINATEUR**

*Le Beau Jeu*  
SHOW BAR

vous présente les vrais de vrais

**T-SHIRTS MOUILLES**  
EDITION 1988  
4 nouvelles concurrentes

**CE SOIR**

**SUPER ANIMATEUR**

330 - Jacques Cartier  
rés. party, fêtes  
543-4980

SHORTS MOUILLES

VISA MasterCard

*La Place* présente

LES MERCREDIS SOIRS DU GILET MOUILLE

**LES PLUS HOT EN VILLE**

ANIMATION CONTINUE  
LE BEAU MONDE ATTIRE  
LE BEAU MONDE

CINÉMAS CINEPLEX ODEON

**LA BAMBOLA** VERSION FRANÇAISE  
VOUS IRA DROIT AU COEUR

**PLACE DU ROYAUME**  
Soirs à 19h10 et 21h30

LES INCORRUPTIBLES  
Soirs à 19h15 et 21h35  
**PLACE DU ROYAUME**

**FLORIS 2**  
Soirs à 21h40 Sam et dim à 13h00 - 17h20 et 21h30  
**PLACE DU ROYAUME**

**COMÉDIE DU DUNDEE**  
Soirs à 19h30 Sam et dim à 15h10 et 19h30

26 - LE QUOTIDIEN, mercredi 9 décembre 1987

Le début des **CE SOIR** **DEMI-FINALES** du concours de **Strip Tease AMATEUR** Hommes et femmes

Au Bar **LE DOUBLE V**  
Rue Labrecque Chicoutimi

«La vraie compétition commence»

**PIERRO** et le nouveau Staff Hot du mercredi  
Incluant le Gouro, des tables tournantes  
Marc Lechasseur  
A CE SOIR

# L'AGENT CORRIGAN



distribué par opera mundi

# DONALD



# BLONDINETTE



# SOURIS MIQUETTE



# SCAMP



# Horoscope

MOROSCOPE du mercredi  
9 décembre 1987

Le parallèle Mercure-Saturne vous incitera à rechercher des contacts humains plus harmonieux. Vous serez plus tolérant, plus ouvert aux idées d'autrui, vous pourrez mettre fin à certains conflits en vous expliquant franchement avec vos adversaires. Chance avec 43 et 26.

**ANNIVERSAIRES:** Vous saurez établir un climat d'affection et de compréhension et vous provoquerez des confidences de la part d'une personne qui vous est chère.

**NAISSANCES:** Les enfants nés ce jour seront intelligents, vifs et gais. Ils aimeront être entourés de bruit, d'agitation et seront très doués pour les affaires.

**BELIER (21 mars - 20 avril) Profession:** Agissez avec souplesse et subtilité pour rester maître des événements et ne pas dresser contre vous des volontés rétives. **Affection:** Ne vous accordez pas trop de liberté. **Santé:** Évitez les aliments trop gras.

**TAUREAU (21 avril - 20 mai) Profession:** Vous bénéficierez de l'aide et de l'appui de personnes influentes, profitez sans excès des avantages qui s'offrent à vous. **Affection:** Protégez votre bonheur en étant discret. **Santé:** Entretenez votre forme.

**GÉMEAUX (21 mai - 21 juin) Profession:** Votre personnalité impressionne votre entourage et votre autorité naturelle vous permet de rétablir une situation complexe. **Affection:** Les malentendus avec votre conjoint se multiplient. **Santé:** Bonne vitalité.

**CANCER (22 juin - 22 juil.) Profession:** Les lourdes responsabilités qui vous incombent vous fatiguent, n'adoptez pas des solutions trop extrêmes. **Affection:** N'attachez pas trop d'importance à de petits conflits. **Santé:** Suivez votre régime sérieusement.

**LION (23 juil. - 22 août) Profession:** Cherchez à rendre vos activités plus agréables en vous associant avec des amis et vous organisant plus méthodiquement. **Affection:** Dominez vos états d'âme dépressifs. **Santé:** Faites des exercices respiratoires.

**VIERGE (23 août - 22 sept.) Profession:** Les événements continuent à jouer en votre faveur, mais votre enthousiasme n'est pas aussi grand qu'avant. **Affection:** Votre tendresse et votre affection aideront vos amis. **Santé:** Attention aux intoxications.

**BALANCE (23 sept. - 22 oct.) Profession:** Ne refusez pas une offre qui vous paraît valable par manque de confiance en vous, vous serez tout à fait capable d'assumer ces responsabilités. **Affection:** Votre charme est toujours grand. **Santé:** Tâchez de moins fumer.

**SCORPION (23 oct. - 21 nov.) Profession:** Vous dirigez les événements avec beaucoup d'habileté, mais n'abusez pas de vos pouvoirs, votre entourage pourrait en être mécontent. **Affection:** Ne donnez pas de motifs de jalousie à votre conjoint. **Santé:** Bonne.

**SAGITTAIRE (22 nov. - 20 déc.) Profession:** Des petites complications tendent à survenir dans vos démarches, persévérez dans vos efforts et tout ira bien. **Affection:** Intéressez-vous aux études et aux intérêts de vos enfants. **Santé:** Risques de rhume.

**CAPRICORNE (21 déc. - 19 janv.) Profession:** Il ne vous est pas interdit d'envisager l'avenir sous un jour optimiste, mais faites les efforts nécessaires pour la concrétisation de projets ultérieurs. **Affection:** Une amitié de longue date vous décevra. **Santé:** Reposez-vous.

**VERSEAU (20 janv. - 18 fév.) Profession:** Ne désespérez pas dans vos recherches d'emploi, une personne devrait vous y aider et vous parviendrez très bientôt à la réalisation de vos projets. **Affection:** Votre ciel sentimental s'assombrit. **Santé:** Bonne vitalité.

**POISSONS (19 fév. - 20 mars) Profession:** Des luttes d'influence stériles agiteront votre entourage, vous avez intérêt à ne pas vous mêler à toutes ces intrigues. **Affection:** Vos enfants vous apporteront des soucis. **Santé:** Soignez-vous par les plantes.

# Frégates: avertissement des Maritimes

GRAND FALLS, N.-B. (PC) — Les trois premiers ministres des Maritimes ont transmis un avertissement qui ne laisse aucun doute au premier ministre Brian Mulroney: ils veulent que les frégates de la Marine canadienne soient construites sur la côte atlantique.

Dans un télégramme qu'ils lui ont fait parvenir mardi, ils ont demandé au premier ministre d'accorder le contrat

pour la construction des six frégates à la Saint John Shipbuilding, au Nouveau-Brunswick.

"Le gouvernement fédéral doit tirer avantage de toutes les occasions pour promouvoir l'expansion économique régionale. Il est important pour vous de démontrer la bonne foi de vos engagements quand vous choisirez l'endroit où faire construire les frégates de la Marine cana-

dienne", disait le télégramme.

Six frégates sont déjà en construction — trois à la Saint John et trois dans un chantier maritime du Québec. On s'attend à ce qu'Ottawa annonce bientôt s'il en fera construire six autres.

Saint John Shipbuilding, propriété de la puissante famille Irving, est le seul chantier maritime qui a offert ses

services comme principal constructeur pour la deuxième phase du programme.

Mais Ottawa n'a pas révélé s'il partagera encore les travaux de construction entre des chantiers maritimes du Québec et du Nouveau-Brunswick.

"Saint-Jean connaît un des taux de chômage les plus élevés du pays. Le contrat des frégates offre une occasion

unique de maintenir dans les Maritimes un niveau d'emploi récemment relevé à la suite d'une série de sous-contrats et de retombées économiques."

Ont signé ce message: les premiers ministres John Buchanan de la Nouvelle-Ecosse, Joe Ghiz de l'Île-du-Prince-Édouard, et Frank McKenna du Nouveau-Brunswick.



## Pensez-vous qu'il y a le plein prix? Ho, Ho, Ho!

**\*Garantie Astral du plus bas prix 60 JOURS**  
Si vous voyez un de ces produits ou tout autre produit photographique ou électronique que nous vendons annoncé à un prix inférieur dans un délai de 60 JOURS de la date d'achat, apportez-nous l'annonce nous vous ferons un meilleur prix encore!  
(Renseignements en magasin)

## Sûrement pas les bas prix garantis 60 JOURS d'Astral

 <p>Film Fujicolor 135-24 super haute définition pour photos couleur, 200 ASA</p> <p><b>2 POUR 7<sup>99</sup></b></p>	 <p>Film couleur à super haute définition Astral 135-24 poses: 100 ASA.</p> <p><b>4 pour 9<sup>77</sup></b></p>	 <p>Film couleur Astral super haute définition avec développement compris! 135-24 poses. 100 ASA.</p> <p><b>2 POUR 17<sup>98</sup></b></p>	
 <p><b>PENTAX</b> Pentax SF-1 Camera 35mm autofocus, programmes multiples entièrement automatique, avec rétraction TTL incorporée, flash automatique, self timer.</p> <p>Détails en magasin: <b>GARANTIE 3 ans prolongée</b></p> <p><b>449<sup>77</sup></b> Boîtier</p>	 <p><b>YASHICA</b> Yashica 200 AF Appareil 35mm multi-programmé entièrement automatique, avec autofocus continu et "trap" plus mémorisation du focus.</p> <p>Détails en magasin: <b>GARANTIE 3 ans prolongée</b></p> <p><b>349<sup>77</sup></b> Boîtier</p>	 <p><b>MINOLTA</b> Minolta Maxxum 7000 Appareil 35mm à système autofocus incorporé. Contrôle et transport du film motorisés, affichage complet de l'information et débrayage de l'automatisme.</p> <p>Détails en magasin: <b>GARANTIE 3 ans prolongée</b></p> <p><b>399<sup>77</sup></b> Boîtier</p>	 <p><b>MINOLTA</b> <b>Rabais \$30</b></p>
 <p><b>PENTAX</b> Pentax Zoom 70 Automatique servo-commandé avec foyer macro pour d'incroyables gros-plans. L'objectif se rétracte pour conserver la compacité de l'appareil. Commande automatique du film.</p> <p>Détails en magasin: <b>GARANTIE 3 ans prolongée</b></p> <p><b>379<sup>77</sup></b></p>	 <p><b>MINOLTA</b> Minolta Freedom III Appareil 35mm à foyer automatique avec exposition programmée, flash à déclenchement automatique, chargement, avance et rebobinage du film motorisés. Déclenchement en séquences continues et panneau de contrôle LCD.</p> <p><b>Rabais \$20</b></p> <p><b>229<sup>77</sup></b></p>	 <p><b>IMAGE</b> Pour tout Minolta Maxxum <b>Image AF 75-200</b> Zoom autofocus à optique traitée multi-couches. Reg. 219.77</p> <p><b>Image AF 28-80</b> Zoom macro à haute définition, commande unique et traité multi-couches. Reg. 219.77</p> <p><b>les 2 pour 399<sup>77</sup></b></p> <p>Détails en magasin: <b>GARANTIE 3 ans</b></p>	 <p><b>IMAGE</b> <b>GARANTIE 3 ans</b></p>
 <p><b>MINOLTA</b> Minolta AF Tele Quartz Date Appareil 35mm autofocus avec avance du film motorisée. Dos-dateur au quartz qui imprime la date sur vos photos!</p> <p><b>1 an GARANTIE contre les accidents</b></p> <p><b>299<sup>77</sup></b></p>	 <p><b>Nikon</b> Nikon RD Date Quartz date Appareil 35mm entièrement automatique, autofocus, mémorisation de la distance et dos-dateur au quartz qui imprime la date sur vos photos.</p> <p><b>1 an GARANTIE contre les accidents</b></p> <p><b>199<sup>77</sup></b></p> <p>Détails en magasin</p>	 <p><b>IMAGE</b> Image MAF 1000 Flash électronique automatique. Entièrement spécialisé pour le Nikon N2020, Nikon F401, Maxxum 5000 K7000.</p> <p><b>99<sup>77</sup></b></p>	 <p><b>IMAGE</b></p>

Site de l'Agence spatiale canadienne

# Montréal, dit de Cotret

OTTAWA (PC) — Montréal aura le privilège d'accueillir l'Agence spatiale canadienne, a indiqué hier à un journaliste du journal Le Droit d'Ottawa, M. Robert de Cotret, ministre d'Etat chargé des Sciences et de la Technologie à sa sortie des Communes.

"Avant de choisir le site nous devons régler des pro-

blèmes techniques", a indiqué le ministre, refusant toutefois de dévoiler la nature de ces problèmes. La décision sera prise dès que les problèmes seront solutionnés, peut-être d'ici "une semaine ou deux semaines", a cependant précisé M. de Cotret.

Plus tôt, au cours de la période réservée aux déclarations des députés, précédant

immédiatement la période de questions, Jean-Robert Gauthier a cité le Le Droit, dont un article annonçait, dans son édition d'hier, qu'Ottawa semblait avoir gagné la partie dans la course au siège social de l'agence spatiale. En effet les journaux de samedi ont étalé à pleine page une publicité d'offres d'emplois du Conseil national de la re-

cherche, en quête d'ingénieurs, de gestionnaires et agents de programmes "pour son programme de la station spatiale".

Le député libéral d'Ottawa-Vanier a dénoncé une fois de plus la "valse-hésitation" du gouvernement Mulroney. "Pendant que le premier ministre baigne dans l'incertitude, le Conseil national de recherche, lui, travaille. Tanné d'attendre après le premier ministre, le CNR a commencé à recruter du personnel scientifique... Le seul détail important qui manque:

ou les candidats auront-ils à travailler, à Ottawa ou à Montréal?", a indiqué M. Gauthier, qualifiant de "loufoque" l'attitude du gouvernement conservateur.

La veille, le ministre des Sciences et de la Technologie, Frank Oberle soutenait de son côté, dans une entrevue accordée au quotidien The Citizen qu'il n'y avait aucun lien entre le recrutement du CNR et l'agence spatiale.

Contrairement à son collègue de Cotret, il a soutenu que le site de la future agence spatiale n'était pas une priorité

il a payé  
ix?  
Io!

pas avec  
garantis  
ral Photo!

Film pour diapo.  
Fujichrome 135-36  
dévelop. incl. 100 ASA  
2 POUR 24<sup>95</sup>

Minolta X-370  
Appareil 35mm reflex à  
exposition automatique  
contrôlée au Quartz et  
lecture en mode manuel  
possible.  
199<sup>77</sup> Boîtier

Ensemble zoom et  
grand-angle Image  
Objectif zoom Image MFZ 80-200  
macro, traité multi-couches.  
Rég. 139.99  
Objectif grand-angle Image 28mm  
F/2.8. Rég. 79.77.  
Les 2 pour 179<sup>77</sup>

Image CZ-55  
Flash électronique zoom à  
récupération d'énergie et  
calculateur avec tête orientable.  
49<sup>77</sup>

**IMAGE**  
Image 35 AFC  
Nouveau! Appareil 35mm à  
mise au point, flash, avance  
et rebobinage du film auto-  
matiques.  
119<sup>77</sup>



Détails en magasin

**IMAGE**  
Image 35 AMX  
35mm auto-focus.  
Appareil programmé avec  
rebobinage, avance et système  
DX entièrement automatiques.  
99<sup>77</sup>



**MINOLTA**  
Jumelles Minolta 10X50  
Grand angle, optiques  
traitées, modèle à  
l'épreuve de l'eau. 129<sup>77</sup>  
Jumelles Minolta 7X35  
Jumelles 7x35mm grand-  
angle, résistant à l'eau,  
facile à tenir. 99<sup>77</sup>




**Nikon**  
Jumelles Nikon Travelite 7X20  
Jumelles 7x20mm parfaites  
pour les vues grand-angle. 119<sup>77</sup>  
Jumelles Nikon Travelite 9X25mm  
Jumelles 9x25mm de  
qualité avec verre  
optique traité. 149<sup>77</sup>



**SANYO**  
Sanyo Sportster MGR62-58  
Baladeur AM/FM, arrêt automatique,  
écouteurs et courroie inclus. Parfait  
pour les gens actifs.  
49<sup>77</sup>



**SANYO**  
Sanyo MW 703  
Système radio/double  
cassettes AM/FM, portatif.  
99<sup>77</sup>




**SANYO**  
Sanyo A-225  
Enregistreuse/radio/double  
cassettes. Égalisateur à  
5 fréquences. Système de  
2 haut-parleur détachables.  
179<sup>77</sup>



**SANYO**  
Sanyo C39  
Système radio/double cassettes  
AM/FM, portatif, système de  
copies rapides, égalisateur  
à 5 fréquences.  
299<sup>77</sup>



**IMAGE**  
Image 35 MX  
Appareil 35mm mise au  
point fixe, avance et rebo-  
binage automatiques avec  
système DX. 79<sup>77</sup>



Détails en magasin  
GARANTIE  
3 ans prolongée

**IMAGE**  
Image 35GX  
Appareil 35mm auto  
focus avec indicateur  
et objectif 34mm F3.5,  
fabriqué au Japon.  
39<sup>77</sup>



**Polaroid**  
Appareil Polaroid  
Spectra System  
Appareil instantané. Un cerveau  
électronique contrôle la focalisa-  
tion, le flash et l'exposition.  
169<sup>77</sup>



Rabais  
\$30

**Polaroid**  
Polaroid 600 LMS  
Appareil instantané avec système  
de flash automatique incorpore pour  
des photos réussies à l'intérieur  
comme à l'extérieur.  
Pour 1 semaine seulement 49<sup>77</sup>



2 FILMS  
GRATUITS  
INCLUS!

**MINOLTA**  
Minolta Camcorder V-1400\*  
Appareil vidéo VHS, très léger.  
Jusqu'à 160 minutes d'enregistre-  
ment. MALLETTTE GRATUITE.  
1799<sup>77</sup>



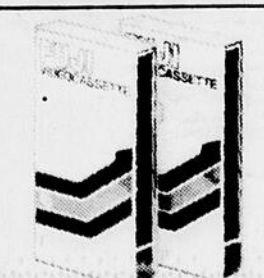
\*Disponible dans certains magasin vidéo seulement.

**Kyocera KD-3010 Camcorder\***  
Entièrement automatique et si simple  
qu'il n'y a qu'à viser et déclencher.  
Peut enregistrer jusqu'à 2 heures  
sur cassette vidéo 8mm.  
1799<sup>77</sup>



\*Disponible dans certains magasins vidéo seulement!

Cassettes vidéo  
Fuji  
T-120 ou L-750.  
3 cassettes pour 19<sup>95</sup>



VOTRE IMAGE DE PRESTIGE  
PLACE DU ROYAUME  
CHICOUTIMI — 545-3840

PHOTO  
Astrol

# «Nous avons fait l'histoire»

— Reagan et Gorbatchev

WASHINGTON (AFP) — «Nous avons fait l'Histoire»: 14 h 03, le 8 décembre 1987 à la Maison-Blanche, le président américain Ronald Reagan et le chef du Kremlin Mikhaïl Gorbatchev ont signé le premier traité prévoyant l'élimination de missiles nucléaires.

Cette cérémonie solennelle, à l'indiscutable caractère historique, a dominé mardi l'ouverture du troisième «sommet» Reagan-Gorbatchev et donné lieu à un afflux de superlatifs pour une entente sans précédent depuis l'apparition de l'arme atomique. Les accords américano-soviétiques s'étaient, à ce jour, bornés à limiter la prolifération des armes nucléaires, sans jamais entamer l'arsenal atomique des deux grands.

MM. Gorbatchev et Reagan ont dû apposer 14 fois leurs paraphe pour contresigner ces documents — un traité, un memorandum d'accord, deux protocoles et une annexe — fruits de 32 mois d'après négociations. Ce traité qui va devoir désormais subir l'épreuve de la ratification par les sénateurs américains avant de prendre effet et envoyer à la casse 2.611 missiles prévoit, prudemment, la possibilité d'amendements.

## Un millier de lettres

WASHINGTON (AP) — Des enfants allemands, néerlandais et américains ont tenu mardi leur propre sommet tandis que le président Ronald Reagan et le chef du PC soviétique M. Mikhaïl Gorbatchev discutaient paix à la Maison-Blanche.

Les 246 enfants âgés de 10 à 16 ans, devaient remettre des lettres aux dirigeants pour les inviter à accomplir des progrès vers la paix.

M. John Harding, 16 ans, originaire de Genève a déclaré que les jeunes avaient l'intention de remettre un millier de lettres, échantillon des 230.000 lettres écrites par des enfants de 39 pays différents.

Trois enfants — Harding, Chrystal Constantine du Colorado, 11 ans, Manna Nasht, 14 ans d'Amsterdam — ont eu droit aux honneurs de la télévision américaine.

L'artiste Christo, célèbre par son goût pour envelopper les monuments célèbres, a enveloppé les lettres des enfants.

Le sommet des enfants, organisé par «Oiseau de paix», une association basée à Francfort, a commencé le 1er décembre. Il se poursuivra jusqu'au 10 décembre, date de la clôture du sommet.



COTE A COTE — Mikhaïl Gorbatchev et Ronald Reagan, côte à côte, à leur arrivée à la Maison-Blanche, hier, juste avant la signature de l'accord historique prévoyant l'élimination de missiles nucléaires.

(Laserphoto PA)

«Un pas gigantesque» a été fait selon M. Reagan qui s'est accordé au fil des diverses allocutions de la journée avec M. Gorbatchev sur la nécessité d'une prochaine entente sur une diminution de moitié des missiles stratégiques.

C'est ce dossier-clé du désarmement, désormais prioritaire, qui, d'emblée, a été au centre des premiers échanges de vues «productifs, dans une atmosphère de travail» entre les dirigeants américain et soviétique.

Mais, selon les deux délégations, l'heure n'était pas encore à l'exposé de nouvelles propositions, à ces fameuses «nouvelles idées» appelées de ses vœux dès son arrivée à Washington par le chef du Kremlin.

Accueilli à la Maison-Blanche au son de 21 coups de canon — bien que le secrétaire général du PC soviétique ne soit pas chef d'Etat — M. Gorbatchev a réaffirmé sa détermination de parvenir à un accord sur la réduction des fusées offensives intercontinentales «dans le contexte d'une ferme garantie de stabilité stratégique». Cette phrase a permis au chef du Kremlin de rappeler les inquiétudes soviétiques face à «la guerre des étoiles» sans relancer publiquement le débat sur l'interprétation et le respect du traité ABM qui réglemente les systèmes antibalistiques.

Le président Reagan a lui mis en valeur l'amitié entre les deux pays, sans toutefois nier leurs antagonismes, l'importance des droits de l'Homme et sa volonté d'avoir une «conversation franche» sur les conflits régionaux.

Le président américain a pris toutefois bien soin de ne pas identifier nommément l'URSS aux violations des droits de l'Homme et a évité de citer l'Afghanistan comme l'un des points chauds du globe requérant une attention et des exigences particulières.

Bonne volonté

Cette attitude conciliante

n'a pas échappé à la délégation soviétique: «le ton était celui de la bonne volonté. Nous avons aimé cela», a noté le porte-parole soviétique, M. Guennadi Guerassimov qui a voulu y voir le signe «du nouveau discours» et du «nouveau mode de pensée» prôné par M. Gorbatchev.

Et c'est finalement à un véritable duo entre ce président américain anti-communiste et le représentant de «l'empire du mal» qu'ont assisté 200 invités à la signature du traité dans l'East Room de la Maison-Blanche. MM. Gorbatchev et Reagan, debout sur un podium, ont échangé de courtes et rapides réparties sur un mode complice, provoquant une hilarité générale.

Peu auparavant, et avant de se retrouver pour un second entretien, MM. Reagan et Gorbatchev avaient entériné, dans un long tête à tête de 50 minutes, la constitution de deux groupes de travail consacré l'un aux armes stratégiques, l'autre aux droits de l'Homme, aux conflits régionaux et aux relations bilatérales.

M. Gorbatchev qui fait une forte impression sur les commentateurs des chaînes de télévision américaine a aussi trouvé un moment pour aller séduire des scientifiques, un ancien chef du Pentagone jadis honni par la propagande du Kremlin M. Robert McNamara, l'ancien secrétaire d'Etat Henry Kissinger où des acteurs «pacifistes» comme Paul Newman ou Yoko Ono, la veuve du Beatles John Lennon assassiné il y a sept ans jour pour jour.

Perestroïka

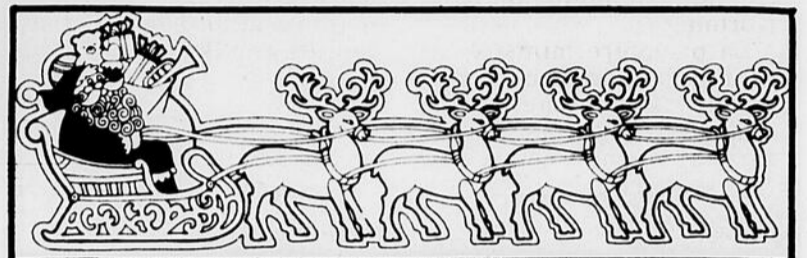
Dès le matin, le chef du Kremlin n'avait pas résisté à évoquer ses réformes — la perestroïka (restructuration) et glasnost (transparence ou publicité des débats) — sur la pelouse de la Maison-Blanche.

Dans le même temps, Mme Raïssa Gorbatchev, vêtue d'astrakhan, avait un bref aperçu de la capitale américaine sur la mode adoptée par

de nombreux touristes occidentaux, sans guère avoir l'occasion de descendre d'une limousine. Mme Reagan, qui dissimule avec difficulté son peu d'enthousiasme pour la personnalité de Mme Gorbatchev, avait organisé dans la matinée un bref «sommet des premières dames» autour d'une tasse de café. La population de Washington, blasée par les visites d'hôtes étrangers, n'a manifesté que peu d'intérêt pour ces longs cor-

tèges de voitures Zil noires immatriculées à Moscou. De petits groupes d'Afghans, Erithréens, Vietnamiens, Juifs, Tibétains, Ukrainiens, Tatars de Crimée... ont poursuivi leurs manifestations, la police interpellant 32 personnes relâchées immédiatement après le paiement d'une amende.

Mardi soir, c'est le «tout Washington» qui doit participer au dîner de gala de la Maison-Blanche.



LIVRAISON GARANTIE AVANT NOEL

Tolles verticales P.V.C. 75cm choix de 10 couleurs

VALENCE GRATUITE

\$54<sup>95</sup>



Peinture C.I.L.

super latex Semi-lustré, no. 2400

\$22<sup>99</sup>



Peinture C.I.L.

Super latex mat no. 2100

\$22<sup>99</sup>

VENEZ CHEZ UNIVERS DE LA COULEUR ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER

UNE PLYMOUTH RELIANT K 1988

Un four micro-ondes Quasar No 6066 ou une soufflerie à neige Honda 8/24

LE TIRAGE AURA LIEU LE 23 DECEMBRE 1987

UNIVERS de la Couleur inc.

CHICOUTIMI: 296, av. Ste-Anne, G7J 2M4, 549-3613  
ALMA: 600, rue Sacré-Coeur ouest, G8B 1L9, 662-6691  
MONTEVEILLI: 693, boul. St-Joseph, 275-5628, ainsi que spécialiste de la TOILE horizontale et verticale (magasin associé) 2320, rue Saint-Dominique, Jonquière, 542-9039.

# Thatcher parle d'une «bonne nouvelle»

(D'après AFP) — Les réactions n'ont pas tardé, hier, à travers le monde, suite à la signature par les leaders américain et soviétique de l'accord INF.

La signature de l'accord INF constitue "un moment historique et une bonne nouvelle pour tous", a déclaré, mardi, la première ministre britannique, Margaret Thatcher, devant la Chambre des communes, au lendemain de sa brève rencontre avec le numéro un soviétique Mikhail Gorbatchev, sur la base aérienne britannique de Brize-Norton.

La première ministre britannique a également réaffirmé l'attachement de la Grande-Bretagne à sa force de dissuasion nucléaire indé-

pendante, ajoutant qu'il ne devrait pas y avoir d'autres réductions dans le domaine des armements nucléaires avant que l'on ne tende à une plus grande parité en matière de forces conventionnelles et que les armes chimiques n'aient été éliminées".

## France

Le premier ministre français, M. Jacques Chirac, a estimé quant à lui que l'accord sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire (INF) signé à Washington est "un accord positif s'il est suivi par d'autres accords qui permettent de renforcer la sécurité de l'Europe".

M. Chirac, qui s'exprimait dans un journal télévisé régional à Lille (nord-est de la

France), a estimé que "ce seul accord n'est pas de nature à renforcer la sécurité de l'Europe qui reste menacée par un armement considérable".

C'est "l'armement stratégique des grandes puissances qui doit faire l'objet d'un accord de diminution. A ce moment-là, ce sera un accord historique", a ajouté le premier ministre français.

## Allemagne

Le chancelier fédéral allemand Helmut Kohl a qualifié, mardi, d'événement "d'une importance historique la signature de l'accord américano-soviétique sur le démantèlement des missiles nucléaires intermédiaires.

"Nombreux sont ceux qui ont participé à la conclusion de cet accord et notamment le président Ronald Reagan, qui a été très critiqué, chez nous aussi, mais que nous avons aujourd'hui toutes les raisons de remercier chaleureusement".

a ajouté le chancelier, s'adressant à ses concitoyens dans une émission spéciale de la deuxième chaîne de télévision ouest-allemande diffusée juste après la signature de l'accord de Washington.

Pour M. Kohl, l'Alliance atlantique a fait preuve de "solidarité" dans "la période difficile", ayant précédé l'accord. "Nous avons clairement montré que nous étions décidés à défendre notre liberté et nous avons pu ainsi amener l'URSS à continuer sérieusement les négociations", a-t-il ajouté.

Cet accord ne représente cependant qu'un "premier pas" dans le processus de désarmement, qui doit continuer sur la voie "d'une plus grande sécurité", a ajouté le chancelier. M. Kohl a cité dans ce contexte la nécessité d'interdire les armes chimiques et de la recherche d'un équilibre entre les armes conventionnelles, ainsi

qu'entre les missiles nucléaires de moins de 500 km de portée, au plus bas niveau possible.

Pendant ce temps, c'est avec un mélange de soulagement et d'espoir que les habitants de la ville ouest-allemande de Heilbronn, où se trouvent 36 des 108 fusées Pershing II stationnées en RFA, ont réagi à l'accord américano-soviétique sur le démantèlement des missiles nucléaires intermédiaires.

Heilbronn, ville moyenne du sud-ouest de la RFA, est — avec les petites villes voisines de Mutlangen et Neu Ulm — l'un des trois lieux de stationnement des 108 fusées Pershing II déployées depuis fin 1983 sur le sol de la RFA à la suite de la double décision de l'OTAN de 1979. Ces trois villes ont été ces dernières années le théâtre de nombreuses et parfois violentes manifestations anti-nucléaires.

## Quelques extraits

WASHINGTON (AFP) — Voici les principaux extraits du traité INF signé mardi à Washington par le président des Etats-Unis, M. Ronald Reagan, et le secrétaire général du Parti communiste d'Union soviétique, M. Mikhail Gorbatchev:

- "Chaque partie éliminera ses missiles à portée intermédiaire et à portée plus courte, ne possèdera ensuite aucun système de ce genre et exécutera les autres obligations établies par ce traité".

- Les missiles intermédiaires sont pour les Etats-Unis le Pershing II et le BGM-109G (missile de croisière) et pour l'Union soviétique les SS-20, SS-4 et SS-5.

- Les missiles à plus courte portée sont le Pershing IA pour les Etats-Unis et les SS-12 et SS-23 pour l'Union soviétique.

- Pour les missiles intermédiaires, "pas plus de trois ans après l'entrée en vigueur de ce traité, aucun missile de ce type, lanceur, structure ou équipement de soutien ne sera possédé par aucune des deux parties".

- "Chaque partie éliminera ses missiles à plus courte portée, les lanceurs de tels missiles, et tous les équipements de soutien associés à ces missiles et lanceurs de catégories énumérées dans le memorandum d'accord, de manière que pas plus tard que dix-huit mois après l'entrée en vigueur de ce traité et ensuite, aucun missile, lanceur ou équipement de soutien ne sera possédé par aucune des parties".

- "Si un GLBM (missile balistique lancé du sol) est d'un type mis au point et testé uniquement pour intercepter et contrer des objets non situés sur la surface du sol, il ne sera pas considéré comme un missile auquel s'appliquent les limitations du traité".

- "Le memorandum d'accord contient toutes les catégories d'information concernant les obligations contractées au titre de ce traité" et énumère tous les missiles, lanceurs et structures de soutien visés par l'accord. Ce memorandum (qui n'a pas été publié) sera mis à jour régulièrement par les deux pays, qui fourniront les informations nécessaires.

- "Chaque partie aura le droit d'effectuer des inspections sur les lieux" pour vérifier l'élimination des armements visés par le traité.

- Les deux pays créent "une commission spéciale de vérification" en vue "de résoudre les problèmes concernant le respect des obligations contractées et convenir des mesures qui pourraient se révéler nécessaires pour améliorer la viabilité et l'efficacité de ce traité".

- "Le traité sera valable pour une durée illimitée". Chaque partie aura cependant le droit de le dénoncer, avec un préavis de six mois, au nom de ses "intérêts suprêmes".

- "Chaque partie peut proposer des amendements".

- Protocole sur les procédures d'élimination

Ce protocole définit les méthodes de destruction de chaque catégorie de missiles et de leurs équipements connexes. Il indique notamment que les missiles qui seront détruits par lancement ne pourront être utilisés comme cibles lors d'essais de systèmes anti-missiles.

- Protocole sur les procédures de vérification

Ce protocole de 19 pages définit avec une très grande précision la manière dont seront effectuées de part et d'autre les visites d'inspection destinées à s'assurer de la destruction progressive des arsenaux de missiles intermédiaires. Les inspecteurs bénéficieront de certains privilèges, mais devront "respecter les lois et règlements de l'Etat sur le territoire duquel une inspection est menée". Ils seront accompagnés par une escorte du pays hôte.

Les intentions de mener une inspection seront transmises à l'avance par le pays demandeur, le délai minimum variant de 16 à 72 heures suivant les cas.

VOYEZ  
VOTRE

# NOTAIRE



IL NE LAISSE RIEN AU HASARD!

### Beaulieu et Gagnon

Notaires et conseillers juridiques

326 Des Sagueneens  
Chicoutimi, Qc  
G7H 6N6 543-1126

### Claveau, Collard, Gauthier, Claveau,

notaires

et conseillers juridiques  
54, Racine est, Chicoutimi, G7H 1P7  
543-1551

### Côté, Babin et Lajoie

Notaires et conseillers juridiques

383, rue Racine est  
Chicoutimi, Québec G7H 1T2  
Bur. (418) 543-3017

### Lavoie, Tremblay, Villeneuve

Notaires et  
conseillers juridiques

2383, St-Dominique, G7X 6L4  
695-2623

### Droit des affaires

- Incorporations d'entreprises commerciales, fusion de compagnies et convention d'actionnaires
- Contrats de société
- Déclarations de raison sociale
- Constitutions de clubs sociaux, de coopératives et de syndicats professionnels
- Enregistrement des marques de commerce, des brevets d'invention et des droits d'auteur
- Tenue des registres et préparation des règlements et des résolutions de compagnie
- Etude des incidences fiscales de vos décisions
- Nantissement commercial, agricole et forestier
- Vente de fonds de commerce

### Droit familial

- Contrats de mariage et modification de régime matrimonial
- Conventions entre conjoints vivant en union libre
- Déclaration de résidence familiale
- Nomination de tuteur ou de curateur
- Procédures d'adoption d'un enfant
- Conventions entre époux à l'occasion des séparations de corps et des divorces

### Droit successoral

- Rédaction de testaments
- Règlement de successions
- Planification de successions

### Droit immobilier

- Financement hypothécaire
- Achat de propriété
- Projet d'offre d'achat
- Procédures afférentes à la copropriété

### Clavard et Laliberté

NOTAIRES ET CONSEILLERS JURIDIQUES

749, rue Alma, Chicoutimi, Qc — G7H 4E7  
545-3141

### Riverin, Wells, Riverin

Notaires et conseillers juridiques

247 est, rue Racine C.P. 308  
Chicoutimi, G7H 8C2  
(418) 548-8883

### Gagnon, Gagnon, Côté et Lominie

NOTAIRES ET CONSEILLERS JURIDIQUES

184 est, Jacques-Cartier, Chicoutimi, Québec  
G7H 1Y5 — Tél.: (418) 543-8888

### COTE, BRASSARD BOISVERT & TREMBLAY

NOTAIRES ET CONSEILLERS JURIDIQUES

1242, 8e Avenue  
Ville de La Baie, G8B 1R4  
Tél.: 544-3396

### MORIS, PILOTE & GIRARD

Notaires et conseillers juridiques

1110, boul. Sacré-Coeur  
Suite 104, C.P. 7700  
St-Félicien, Qué. G8K 2R4  
Tél.: 679-2489

### Les notaires et conseillers juridiques Broun, Côté, Villeneuve, Ouellet

3885, Place St-Michel  
Boul. Harvey, C.P. 870  
Jonquière, G7X 7W4  
Tél.: 547-9343

738, rue Jacques-Cartier est  
Chicoutimi, G7H 2A5  
Tél.: 543-0360

### DEMERS, boily, NOTAIRES

et conseillers juridiques

540, rue sacré-coeur, ouest, alma,  
qué • G8B 1M2 • (418) 668-8343

Les notaires membres de l'Association des  
Notaires du Saguenay-Lac-St-Jean, affiliée

à la:



FÉDÉRATION  
DES  
NOTAIRES  
DU  
QUÉBEC

# Raissa Gorbatchev a changé les règles



CAFE — Les épouses des dirigeants américains et soviétiques, Raissa Gorbatchev et Nancy Reagan, ont pris le café ensemble, hier, en marge de la signature de l'accord sur la réduction des armes nucléaires.

(Laserphoto PA)

## En bref

### Réactions canadiennes

OTTAWA (AFP) — Le gouvernement canadien s'est déclaré mardi "extrêmement heureux" de la conclusion par les Etats-Unis et l'URSS d'un accord "historique" prévoyant l'élimination de tous leurs missiles nucléaires de portée intermédiaire basés au sol.

Le secrétariat d'Etat aux Affaires extérieures a souligné que ce "premier accord de désarmement nucléaire de l'histoire" représentait "l'aboutissement sans précédent des efforts visant à renverser l'escalade nucléaire et à entamer les réductions véritables d'armes nucléaires plutôt que leur limitation" et confirmait "la validité de la décision à double volet prise par l'OTAN en 1979".

Les clauses du traité INF, et plus particulièrement celles prévoyant la vérification, sont "claires et extrêmement importantes", estime le secrétariat d'Etat, qui émet l'espoir que d'autres négociations en cours connaîtront un aboutissement similaire.

### Broadbent

#### «très encouragé»

MONTREAL (PC) — Le chef du Nouveau parti démocratique Ed Broadbent s'est dit "très encouragé" de la signature de l'entente sur le désarmement entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

A ses yeux, il s'agit là d'un "pas dans la bonne direction". Le traité ne touche encore que 4 à 5 pour cent de l'armement nucléaire du

monde mais il s'agit là d'un début prometteur, selon le chef néo-démocrate.

M. Broadbent souhaite maintenant que les deux grandes puissances s'attaquent à réduire l'essentiel de l'armement. "J'espère qu'ils vont continuer leurs discussions sur les autres aspects du désarmement", a-t-il mentionné mardi, devant les étudiants de la Faculté de Droit de l'Université de Montréal.

### Accord historique

NEW YORK (AFP) — Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a salué mardi la signature du traité éliminant les missiles nucléaires de portée intermédiaire (INF) américains et soviétiques, qu'il a qualifié "d'accord historique".

Dans une déclaration, le numéro un des Nations-Unies a affirmé que cet accord réduit pour la première fois les stocks "terrifiants" d'armes nucléaires dans le monde et a salué la patience, les efforts et la bonne volonté dont ont fait preuve les signataires pour pouvoir surmonter tous les obstacles.

M. Perez de Cuellar a ajouté qu'il espérait maintenant que les Etats-Unis et l'URSS feraient des progrès dans la réduction des armements nucléaires stratégiques et sur les autres points importants de leur ordre du jour.

Le secrétaire général, conclut sa déclaration, est persuadé que l'accord signé à Washington peut avoir un impact très positif sur l'ensemble de la scène internationale.

WASHINGTON (AFP) — En marge des premiers entretiens au sommet du président Ronald Reagan et du secrétaire général Mikhail Gorbatchev, leurs deux épouses Nancy et Raissa ont pris, mardi, un café ensemble pour apporter leur contribution à la réussite du sommet.

Les deux femmes se connaissaient déjà un peu, puisqu'elles s'étaient invitées mutuellement lors du sommet de Genève de 1985. Si on ignore les sentiments de Raissa, ceux de Nancy ont été dévoilés dans un livre récent d'un ancien familier de la Maison-Blanche, l'ex porte-parole Larry Speakes. Nancy considérerait son homologue comme une "marxiste dogmatique" et, toujours selon la même source, n'aurait pas apprécié que Raissa se mette en valeur au dernier sommet de Reykjavik, l'an dernier, alors qu'elle même n'avait pu s'y rendre.

Il est vrai qu'entre Nancy Reagan, 66 ans, ancienne actrice à Hollywood, récemment affaiblie par une mammectomie, et Raissa Gorbatchev, docteur en philosophie, les points de convergence ne sont pas évidents. Pourtant, Raissa Gorbatchev a changé les règles voulant que les épouses des dirigeants soviétiques restent soigneusement à l'écart de la scène publique et son statut s'est ainsi singulièrement rapproché de celui des femmes de dirigeants occidentaux.

Mais, ce faisant, elle pouvait difficilement éviter l'écueil d'une certaine compétition entre les deux "premières dames" des deux grandes puissances.

La presse américaine s'est d'ailleurs empressée de comparer la toilette portée

par Raissa pour son arrivée à Washington et celle de Mme Reagan pour l'inauguration d'un sapin de Noël le même jour. La préférence a été plutôt pour cette dernière, car, faisaient remarquer les experts, Mme Gorbatchev aurait dû porter une robe plus courte avec son beau manteau de fourrure trois quarts. Mardi, elle portait un autre manteau de fourrure, plus long.

Les préparatifs de ce "sommet féminin" n'ont, semble-t-il, pas été parfaits. La veille de leur rencontre de mardi, Mme Reagan a ainsi fait remarquer qu'elle avait dû attendre assez longtemps la réponse à son invitation pour mercredi de visiter "les parties privées" de la Maison-Blanche. Mais, parallèlement, elle a déclaré que Raissa "semblait être très sympathique", tout en ajoutant qu'elle ne la connaissait "pas très bien".

Les officiels soviétiques

n'ont rien voulu révéler sur le programme de Raissa, sinon qu'elle sera sans doute trop occupée pour faire du shopping. D'autres sources, on a toutefois pu apprendre qu'elle se rendrait mercredi à la Galerie d'art national (qui comporte à la fois des oeuvres américaines mais aussi de célèbres peintures européennes) et qu'elle serait invitée jeudi chez la veuve de l'ancien ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, Averell Harriman pour y rencontrer quelques Américaines ayant des positions en vue. Mardi, elle a effectué un rapide tour de Washington en voiture, dont elle n'est quasiment jamais descendue.

Peut-être pour éviter certaines critiques dans son pays sur son rôle un peu trop en vue, elle semble vouloir éviter de tenir la vedette et reste toujours légèrement en retrait lors des cérémonies officielles.



**PARCE QU'ON EN FAIT DEPUIS LONGTEMPS!**

**ET PARCE QU'ON VEUT EN FAIRE ENCORE LONGTEMPS**

**AU PAVILLON SPORTIF DE L'UQAC**

**ON S'INSCRIT LES 9, 10 ET 11 DÉCEMBRE**

**ENTRE 11h00 À 13h30 ET ENTRE 18h00 À 20h00**

**INFORMATIONS: 545-5050**

**Faites vite et courez la chance de gagner un voyage pour deux dans l'une des auberges de La Malbaie**



Université du Québec à Chicoutimi

# Une première à double titre

WASHINGTON (AFP) — L'accord américano-soviétique sur les INF marque une première à double titre: il prévoit la disparition totale de deux catégories de missiles nucléaires américains et soviétiques et ouvre des dizaines d'installations militaires secrètes de chaque pays aux regards de l'adversaire.

Le traité, près de 200 pages avec les annexes, précise dans le détail comment plus de 2,600 missiles de portée intermédiaire (INF) et 3,800 ogives nucléaires seront démantelés. Les deux pays pourront jusqu'au siècle prochain vérifier sur le terrain que l'autre partie ne triche pas.

"C'est la Glasnost (transparence) dans le domaine de la vérification", a commenté M. Alexei Obukhov, principal négociateur soviétique pour les INF.

Mardi, jour de la signature du traité par le président Ronald Reagan et M. Mikhaïl Gorbatchev, était aussi celui de l'arrêt prévu pour tout déploiement d'INF, missiles de 500 à 5,500 km de portée, dotés selon les cas d'une à trois têtes nucléaires.

Début novembre, les Etats-Unis avaient 429 Pershing II et missiles de croisière (à une tête nucléaire) déployés en Europe face à 857 missiles soviétiques, selon M. Maynard Glitman, négociateur en chef américain pour ces pourparlers (les Etats-Unis et l'URSS avaient en plus en réserve respectivement 430 et 895 missiles, a-t-il ajouté).

Quand les parlements des deux super-puissances auront ratifié l'accord — au premier semestre de 1988, si tout va bien — les deux pays se communiqueront les chiffres définitifs de leurs arsenaux et cesseront immédiatement

tout test ou production de ces engins.

Chaque pays pourra dépêcher des équipes de dix inspecteurs (tirés d'un pool de 200) dans les bases, entrepôts ou usines de l'autre partie pour vérifier dans les trois mois l'exactitude des données fournies.

Les Américains pourront ainsi visiter plus d'une centaine d'installations soviétiques en URSS et chez ses alliés (RDA, Tchécoslovaquie). Les Soviétiques en feront autant dans une trentaine de bases aux Etats-Unis et dans cinq autres pays de l'OTAN (Belgique, Grande Bretagne, Italie, Pays-bas et RFA): "nous visiterons chaque site", a assuré mardi M. Glitman.

Dans les trois ans, tous les missiles et ogives devront avoir été anéantis après avoir été transportés dans des installations prévues à cet effet: il seront découpés, brûlés, détruits à l'explosif voire — pour une centaine au maximum et dans les six mois — éventuellement tirés avec une ogive inerte (vers l'Atlantique pour les Américains, le Pacifique pour les Soviétiques).

Seuls la matière fissile et les coûteux systèmes de guidage des ogives seront sauvegardés. Les véhicules servant de rampes de lancement seront également détruits ou modifiés pour ne plus pouvoir être utilisés dans ce rôle.

Des "inspections de fermeture" sont prévues pour s'assurer qu'une ancienne installation d'INF n'abrite pas d'activités illicites. Les inspecteurs des deux pays pourront également vérifier sur place le processus de destruction.

Pendant 13 ans, des équipes similaires auront le droit d'aller visiter des installations suspectées de violer le traité au rythme de 20 par an pendant 3 ans, 15 par an pendant les cinq années suivantes et 10 par an les cinq dernières années.

De même, une trentaine d'inspecteurs américains pourront être basés à l'extérieur d'une usine soviétique fabriquant des SS-25, missiles stratégiques mobiles non touchés par le traité mais qui ressemblent aux SS-20 à démanteler, près de Votkinsk (900 km à l'est de Moscou).

Une équipe soviétique sera elle sur le périmètre de l'usine de Magna (Utah) qui produisait des Pershing II et fabrique encore des composants du missiles intercontinental MX.

Une clause particulière prévoit que les américains pourront demander à Moscou d'ouvrir aux regards des satellites-espions américains les bases soviétiques de SS-25: dans les six heures et au maximum six fois par ans: auparavant les soviétiques auront "ouvert les toits de toutes les structures fixes" et "mis à découvert les missiles sur leurs lanceurs", précise le traité.

# GAGNEZ LA CAVE DE VIN DE VOS RÊVES



**2 CAVES DE VIN d'une valeur de 25 000 \$ chacune**

**DEUX PRIX PRESTIGIEUX: 25 000 \$ chacun**

Chacune des deux CAVES DE VIN compte plus de 350 bouteilles de Grands Crus provenant des meilleurs vignobles de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne, du Portugal et des États-Unis.

**PLUS**

Si les billets gagnants ont été achetés AVANT MINUIT LE 4 DÉCEMBRE 1987, chaque gagnant recevra en plus de son prix une armoire CAVAVIN d'une valeur de 6 000 \$ en chêne massif, pouvant contenir plus de 300 bouteilles.

**TIRAGE LIMITÉ: 3 000 billets seulement**

Chaque billet se vend 100 \$. Le tirage est limité à 3 000 billets. Vos chances de gagner sont excellentes: une chance sur 1500.

**COMPOSEZ immédiatement: (514) 844-9344**

Visa, MasterCard et chèques acceptés.

**LA FONDATION GÉRARD DELAGE**

en collaboration avec la Société des alcools du Québec  
Tirage le 22 janvier 1988, aux Cours Mont-Royal sous la surveillance de Coopers & Lybrand/Laliberte, Lancôt

Le Chef L'Hospitalité La Barricade Le Soleil Le Quotidien (Saguenay Lac St Jean)  
La Presse Sel & Poivre Finance Le Nouvelliste Le Nouveau Masculin  
N° de permis: 3862 87 5019 112

## En bref

### ...Au menu

WASHINGTON (AFP) — Voici le menu du diner d'Etat offert mardi soir à la Maison-Blanche par le président Ronald Reagan à M. Mikhaïl Gorbatchev:

Saumon et médaillons de homard en gelée, sauce caviar et tortillons à la graine de fenouil.

Longe de veau aux champignons sauvages, sauce champagne, tomates à l'estragon, turban de mas.

Salade mélangée, fromage de brie aux noix, sauce vinaigrette à l'avocat.

Sorbet au thé dans une glace au miel.

Boissons:

Chardonnay Jordan 1984

Cabernet Sauvignon Stag's Leap 1978

Brut Iron Horse Cuvée du Sommet 1984

Mercuriales

MONTREAL (PC) - Prix des légumes du Québec vendus par les grossistes dans la région de Montréal, et tels que complétés mardi par Agriculture Canada.

Betterave \$3.55 sac de 25 lb. Betterave \$4.55 5.75 pr 12 cellois de 2 lb. Carotte \$6.90 7.35 pr 24 cellois de 2 lb. Carotte \$6.90 7.35 pr 10 cellois de 5 lb. Carotte, grosse \$5.00 le sac de 50 lb. Chou chinois \$12.50 le sac de 50 lb. Chou Savoie \$8.00 8.20 c de 12 un. Chou vert \$7.55 8.00 c de 12 un. Chou vert \$6.70 7.00 c de 40 lb. Chou vert, gros \$4.05 7.00 c de 50 lb. Endive \$13.50 c de 10 lb. Laitue Boston, serre \$16.60 c de 12 un. Oignon à bouillir \$1.10 1.20 c de 10 lb. Oignon jaune moyen \$1.00 1.05 pr 24 s de 2 lb. Oignon jaune moyen \$1.00 1.05 pr 10 s de 5 lb. Oignon jaune moyen \$0.30 0.50 s de 50 lb. Patates \$4.25 5.75 pr 12 s de 1 lb. Potreau \$6.10 6.65 c botte de 12 un. Rutabaga lavez, moyen \$6.75 7.00 c de 50 lb. Ce rapport est préparé par le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec à partir de données fournies par Agriculture Canada.

Denrées

MONTREAL (PC) - Cours des denrées transmises mardi par le ministère fédéral de l'Agriculture. - Beurres: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat le kilo: 39.92 \$ 5.0135, prix de gros au détail: \$5.642. - Fromage cheddar au kilo, première catégorie, blanc: \$5.103, première catégorie, couleur: \$5.110. - Produits concentrés (sac de 20 kg): lait écrémé en poudre, pulvérisé, \$2.94 le kg, pour bébé, \$1.17 le kg, poudre de babeurre, pulvérisé, \$2.30 le kg, poudre de lactosérum, pulvérisé, \$0.50, pour bébé, \$0.41 le kg. - Oeufs: prix de gros au détail, en carton de 12, A extra, gros, \$1.2504, A moyens, \$1.1429, A petits, \$0.8077. - Prix payés aux producteurs d'oeufs de l'Ontario: A extra, gros, \$0.95, A gros, \$0.95, A moyens, \$0.84, A petits, \$0.50. - Prix payés aux producteurs d'oeufs du Québec: A extra, gros, \$0.98, A gros, \$0.98, A moyens, \$0.87, A petits, \$0.53. - Pommes de terre: prix de vente, Canada no 1, livrées à Montréal ou à Québec par camion, Québec brossees, \$0.80 le sac de 10 lb, \$3.25 le sac de 50 lb, Québec lavées, \$0.85 le sac de 10 lb, \$1.65 le sac de 50 lb, Ile du Prince-Edouard, \$0.84 le sac de 10 lb, \$1.64 le sac de 50 lb, \$3.40 le sac de 50 lb. - Prix du grossiste au détail, marché de Montréal, Québec brossees, \$- le sac de 10 lb, \$- le sac de 20 lb, \$- le sac de 50 lb, Ile du Prince-Edouard, \$1.07 1.13 le sac de 10 lb, \$2.20 2.35 le sac de 20 lb.

La bourse

Montréal

Table of stock market data for Montreal, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Valeurs Vies, Haut Bas Fer. Ch. Net' and 'Partially Paid Shares'.

Toronto

Table of stock market data for Toronto, including columns for stock names, prices, and changes. Includes sub-sections for 'Valeurs Vies, Haut Bas Fer. Ch. Net' and 'Partially Paid Shares'.

Trust Units

Table of trust unit prices and performance, listing various trust funds and their current values.

La bourse

Table of stock market data for another region, including columns for stock names, prices, and changes.

Toronto

Table listing various stocks and companies under the Toronto section, including columns for company names, stock symbols, and prices.

Coup d'oeil

NEW YORK section showing Dow Jones at 1.868 and Volume at 228,000,000.

MONTREAL section showing Compose at 1.543 and TSE 300 at 3.052.

TORONTO section showing TSE 300 at 3.052 and Valeurs industrielles les plus actives.

Table listing various industrial values and their percentage changes, such as Imperial Oil at 53% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Table listing local interest values and their percentage changes, such as Alcan at 33% and Bell Canada at 37%.

Fonds mutuels

Table listing various mutual funds and their performance metrics, including columns for fund names, categories, and returns.

EN PLEIN AIR... FAITES-LE DONC, POUR VOIR! advertisement with a logo for PARTICIPATION.

LE QUOTIDIEN, mercredi 9 décembre 1987 - 35

## Libre-échange

### Débat d'urgence à l'Assemblée nationale

QUEBEC (PC) - Le premier ministre québécois a fait savoir hier que l'Assemblée nationale tiendrait un débat d'urgence sur le libre-échange d'ici la fin de la session parlementaire.

M. Bourassa a définitivement écarté l'option d'une émission parlementaire avant Noël, ce qui a inquiété l'Opposition péquiste, selon qui le gouvernement perd son poids politique s'il ne consulte pas la population avant la signature de l'entente, prévue pour le 2 janvier 1988.

"Si on attend après le 2 jan-

vier, quel sera le poids politique du Québec?", a interrogé hier en Chambre le chef de l'Opposition péquiste Guy Chevrette.

"Je ne vois pas comment une commission parlementaire qui a déjà eu lieu (...) changerait quoi que ce soit au rapport de force, a répondu le premier ministre Bourassa. Le gouvernement peut assumer ses responsabilités quant à ce rapport de forces", a-t-il poursuivi.

Le chef de l'Opposition a déploré hier, à quelques jours de la publication de l'entente finale, que le premier mi-

nistre donne depuis le début un accord sans réserve à l'entente du libre-échange.

Selon M. Chevrette, cet appui du premier ministre, ajouté au fait qu'Ottawa n'a pas besoin des provinces et que la tenue d'audiences publiques ne surviendra qu'après la signature de l'entente, diminue le poids politique que le Québec pourrait avoir auprès d'Ottawa, si jamais l'entente n'était pas aussi satisfaisante que prévu.

M. Chevrette craint que le Québec ne demeure impuissant devant Ottawa si l'article 11 du GATT (qui permet d'im-

poser des quotas sur des produits agricoles) n'est pas inclus dans l'accord, si l'énergie n'est pas protégée comme on voudrait qu'elle le soit, ou s'il n'y a pas de texte juridique serré pour protéger la langue française.

Le premier ministre Bourassa a tenté de rassurer l'Opposition en disant qu'il était très confiant que l'entente finale serait fidèle à l'entente préliminaire.

Par ailleurs, M. Bourassa s'est défendu de n'avoir jamais eu de réserves sur l'entente: "J'ai toujours dit: sous réserve de l'étude du texte ju-

ridique", a-t-il rappelé.

"Nous gardons tout notre pouvoir politique", a conclu le chef du gouvernement québécois. De plus, ce pouvoir politique est bien plus grand étant donné cette réserve (vis-à-vis les textes juridiques) et le fait de notre appui antérieur.

Le chef du gouvernement québécois s'attend à être convoqué d'ici la fin de la semaine prochaine par son homologue Brian Mulroney.

Par la suite, l'Assemblée nationale tiendra un débat d'urgence au cours de la dernière semaine de la session.

### Refus à Oerlikon

OTTAWA (PC) - Echaudé par l'échec d'un projet antérieur de l'armée américaine, un sous-comité du Sénat américain a refusé d'autoriser le financement nécessaire à la production d'un système de défense pour lequel le Canada a obtenu un important contrat.

Le choix, par les militaires américains, du dispositif de défense anti-aérienne à basse altitude produit par la société Martin Marietta d'Orlando, en Floride et Oerlikon Aérospatiale, de St-Jean, au Québec, a été décrit comme un "beau coup" pour l'industrie aérospatiale canadienne.

Les retombées canadiennes du contrat pourraient en effet atteindre \$950 millions (Can.).

Mais les membres du sous-

comité ont décidé, le 1er décembre, que les tests effectués par l'armée n'étaient pas suffisants pour avoir l'assurance que ce système fonctionne.

L'attitude prudente du sous-comité contraste vivement avec l'enthousiasme d'Oerlikon, qui annonçait, le 30 novembre dernier, qu'elle commencerait à produire les 60 premiers systèmes commandés par l'armée américaine dès mai 1988.

Un autre projet de défense américaine, le "DIVAD", avait dû être annulé par le secrétaire américain à la Défense, alors Caspar Weinberger, après que l'armée américaine eut dépensé \$1,8 milliard, parce qu'il avait échoué à plusieurs reprises les tests de contrôle.

### Rencontre des premiers ministres

## Le libre-échange va monopoliser le débat

GRAND FALLS, N.-B. (PC) - Il ne fait aucun doute, selon le premier ministre du Nouveau-Brunswick, que le libre-échange avec les Etats-Unis va constituer le sujet principal des conversations dans les corridors, même s'il n'est pas à l'ordre du jour de la conférence des premiers ministres des trois provinces maritimes, qui a débuté mardi.

"C'est la question de l'heure au Canada", a souligné M. Frank McKenna, qui en est à sa première réunion du genre depuis l'élection de son gouvernement libéral, en octobre dernier.

On sait déjà, cependant, que le libre-échange ne fait pas l'unanimité dans les Maritimes.

MM. McKenna et John Bu-

chanan, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, n'ont pas encore décidé s'ils approuveront ou non le traité. Quant à M. Joe Ghiz, premier ministre de l'Ile-du-Prince-Edouard, c'est un adversaire avoué de la libéralisation des échanges commerciaux avec les Etats-Unis.

En arrivant à la conférence, qui durera deux jours, M. Buchanan a exprimé sa hâte de voir le texte final de l'accord, afin de connaître quelle protection il accorde au développement régional.

Il veut également savoir quel genre de mécanisme financier sera mis en place pour venir en aide aux indécis et aux salariés qui seront victimes de l'entente.

### Rien de commun

Pour M. Buchanan, il n'existe aucun lien entre les provinces maritimes par rapport au traité de libre-échange.

"Nous nous trouvons en Nouvelle-Ecosse dans des circonstances différentes de celles vécues par les autres provinces, parce que nous possédons un plus grand nombre de petites entreprises qui seront affectées d'une façon ou de l'autre par le libre-échange", a-t-il noté.

M. McKenna a déclaré pour sa part: "Chaque province va devoir élaborer sa propre opinion, basée sur son idéologie et des situations personnelles".

### En bref

#### Britoil

LONDRES (AP) - Un investisseur qui ne s'est pas encore fait connaître a acquis mardi à la Bourse de Londres près de 14,9 pc du capital de l'entreprise pétrolière Britoil PLC, privatisée par le gouvernement britannique en 1982 et 1985. L'agent de change Barclays de Zoete, agissant au nom d'un de ses clients, a annoncé avoir acheté 74 millions d'actions Britoil pour 222 millions de livres (environ \$445 millions can.) et estime que l'opération est achevée.

Le gouvernement britannique, qui détient une "action spécifique" dans le capital du groupe pétrolier, peut s'opposer à toute tentative de prise de contrôle de l'entreprise. L'information au sujet de Britoil intervient après que le

Koweït ait annoncé avoir acheté plus de 10 pc du capital du groupe BP, récemment privatisé.

#### Banque Royale

MONTREAL (PC) - La Banque royale a lancé ses cartes Visa classique et Visa première à Porto Rico. Ces cartes sont libellées en dollars US et c'est la première fois qu'une banque canadienne émet une carte de crédit Visa dans une monnaie autre que le dollar canadien, souligne la Royale dans un communiqué.

Ces deux cartes, émises par Royal Bank de Puerto Rico, filiale à part entière de la Banque royale du Canada, seront offertes aux résidents de Porto Rico. La Royal Bank de Puerto Rico dispose d'un réseau de 17 succursales à Porto Rico.

36 - LE QUOTIDIEN, mercredi 9 décembre 1987

**TOSHIBA**  
545-9215




Le facteur des temps modernes

**TELEFAX**  
Le courrier électronique d'aujourd'hui

**Communications S.R. Inc.**  
1265, Bersimis (Parc Industriel)  
C.P. 1282, Chicoutimi, Qc. G7H 5G7

**TOSHIBA**





**Geoffrion, Leclerc Inc.**  
Mon courtier au Saguenay-Lac-St-Jean

## Actions accréditatives

Déductions de 133 1/3%

✓

**Nos succursales de la région mettent à votre disposition une équipe de courtiers spécialisés dans l'exploration minière et pétrolière.**

✓

**Unités de 3,000\$ et 5,000\$ disponibles présentement. Réservation téléphonique acceptée.**

**Geoffrion, Leclerc Inc.**  
**CHICOUTIMI**  
1051, boul. Talbot  
G7H 4B5  
545-3600

**ST-FELICIEN**  
1120, boul. Sacré-Coeur  
G8K 1P7  
679-2684

**JONQUIERE**  
Place St-Michel  
G7H 9B1  
542-9575

Haiti

# Le Canada songe à suspendre son aide

OTTAWA (PC) — Ottawa ne semble plus exclure la possibilité de suspendre son aide économique à Haiti.

Dans une intervention qui tranchait nettement avec l'attitude attentiste affichée jusqu'à maintenant par le gouvernement canadien dans ce dossier, le premier ministre Brian Mulroney a qualifié hier aux Communes de "négligence directe de l'action démocratique des citoyens" l'annulation des élections, il y a un peu plus d'une semaine, par

le gouvernement haïtien du général Henri Namphy.

En réponse à une question de la députée de Rosemont, Mme Suzanne Blais-Grenier, le premier ministre a indiqué qu'il rencontrera cet après-midi l'ambassadeur du Canada à Port-au-Prince, M. Claude Laverdure, qu'Ottawa a rappelé en début de semaine pour consultations.

"Le gouvernement canadien, après la rencontre avec l'ambassadeur, va signaler de façon très claire ses intentions en ce qui concerne nos relations bilatérales et notre présence en Haiti.

"Nous sommes en désaccord profond avec certaines attitudes adoptées par le gouvernement haïtien et nous allons faire à ce sujet une déclaration au cours des prochains jours", a déclaré M. Mulroney.

Le premier ministre a d'autre part ajouté avoir "noté avec intérêt" la proposition faite par les dirigeants de la communauté haïtienne de Montréal, touchant la formation d'un gouvernement provisoire à Port-au-Prince formé des cinq principaux leaders de l'opposition.

"Il n'en demeure pas moins, a précisé M. Mulroney, qu'il y a une présence - je choisis le mot avec soin -, une présence gouvernementale à Port-au-Prince avec laquelle il faut composer pour l'instant."

A l'extérieur des Communes, Mme Blais-Grenier s'est clairement dit favorable à la suspension de l'aide canadienne à Haiti, qui se chiffre annuellement à quelque \$15 millions.

Elle a affirmé appuyer la position du Front national de coalition des Haïtiens de Montréal qui soutient ne plus avoir l'assurance que l'aide canadienne n'est pas détournée par le gouvernement Namphy à ses propres fins.

Elle a souligné qu'un gouvernement provisoire formé des leaders de l'opposition aurait l'appui des Eglises, des syndicats et des communautés de base. "Les Haïtiens de Montréal - ils sont 30,000 - ont entièrement perdu confiance dans le général Namphy", a déclaré Mme Blais-Grenier.

Elle estime que le Canada, sans pouvoir intervenir directement, "peut exercer beaucoup de pression afin que soit remplacée la structure gouvernementale haïtienne, qui n'est absolument plus représentative de la population et qui a perdu la confiance du peuple."

Mme Blais-Grenier a affirmé qu'il n'était "absolument pas évident dans le moment" que l'aide canadienne est dépensée aux fins prévues par Ottawa.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures Joe Clark et sa collègue des Relations internationales Monique Landry n'ont cessé de répéter, depuis l'annulation des élec-

tions à Haiti, qu'il ne saurait être question d'interrompre cette aide.

Pas un sou de cette assistance, destinée aux Haïtiens les plus démunis, ne passe entre les mains du gouvernement Namphy, ont affirmé à plusieurs reprises M. Clark et Mme Landry, qui se trouvent actuellement en Europe.

Jusqu'à hier, le gouvernement conservateur avait également toujours refusé de remettre en question la légitimité du gouvernement Namphy, conservant l'espoir que ce dernier tiennne promesse et organise dans les plus brefs délais de nouvelles élections présidentielles et législatives.

La semaine dernière, l'ambassadeur Claude Laverdure a eu une rencontre orageuse avec le général Namphy.



VIOLENCE — La police a utilisé la force hier, pour mettre fin à une manifestation du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS), à Nouméa, en Nouvelle-Calédonie. Les manifestants tentaient d'empêcher l'ouverture des 8e Jeux du Pacifique Sud par le ministre des départements et territoires français d'outre-mer, Bernard Pons.

(Laserphoto PC)

## Pluies acides L'UPA fustige Ottawa

OTTAWA (PC) — L'Union des producteurs agricoles a accusé le gouvernement fédéral de se trainer les pieds dans la lutte aux pluies acides.

Le président de l'UPA, Jacques Proulx, a soutenu, hier, devant le Comité parlementaire sur les pluies acides, que le gouvernement fédéral ne manifestait pas assez de sérieux dans le domaine de la recherche forestière.

Il a soutenu qu'Ottawa n'avait fourni qu'un maigre \$30,000 dans la recherche sur la régénération des forêts l'an passé, au Québec, alors que Québec avait dépensé environ \$1 million dans ce domaine.

"Vous ne me ferez pas croire que \$30,000, dépensés dans la province la plus touchée par les pluies acides, constitue un effort surhumain", a ironisé M. Proulx.

Le président de l'UPA a soutenu que 95 pour cent des producteurs d'érables du Québec avait observé du dépérissement dans leur érable. "Si le dépérissement persiste, les producteurs pensent qu'ils devront abandonner la production d'ici sept ans, a-t-il soutenu. C'est une catastrophe".

Le gouvernement fédéral a dépensé, l'an passé, environ \$2,5 millions au Québec dans le cadre de sa lutte contre les pluies acides. L'enveloppe nationale se montait à \$18 millions environ.

"A ce niveau, tous se rendent compte qu'il n'y a pas d'effort sérieux au Québec", a soutenu M. Proulx. Il faut faire de ce problème une priorité, et y mettre les budgets qui s'imposent tant au fédéral qu'au provincial, mais surtout au fédéral".

# Deuxième journée de grève générale

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Une deuxième journée de grève générale lancée contre le Conseil national de gouvernement civilo-militaire haïtien (CNG) par plusieurs organisations politiques et syndicales n'a été que très partiellement suivie mardi en Haiti.

A Port-au-Prince, les transports en commun populaires, les tap tap, fonctionnaient presque normalement, le syndicat des chauffeurs de la capitale ayant décidé de suspendre la grève dans la nuit. Les voitures particulières circulaient en plus grand nombre que la veille.

Les magasins du centre commercial du bas de la ville sont restés cependant fermés pour la deuxième journée consécutive alors que l'activité des marchés populaires était ralentie par une pluie persistante.

Plusieurs usines de la capitale et de ses environs qui avaient fermé leur porte lundi avaient décidé de reprendre leurs activités mardi.

En province, la situation était normale au Cap-haïtien, la deuxième ville d'Haiti à 260 kilomètres au nord de la capitale, alors qu'aux Gonaïves, quatrième ville de la République à 152 kilomètres de Port-au-Prince, seuls les marchés populaires et les petites boutiques fonctionnaient au ralenti.

L'appel à la grève générale avait été lancé par les quatre principaux candidats à la présidence mais avec des objectifs et des modalités différentes.

MM. Marc Bazin (Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haiti - MIDH) et Gérard Gourgue (Front national de concertation - FNC) avaient appelé à une grève de 48 heures, lundi et mardi,

pour obtenir le retrait par le CNG du décret du 29 novembre dernier destituant les membres du conseil électoral provisoire (CEP) et abrogeant la loi électorale érigeant le CEP en tribunal électoral suprême.

De leur côté, MM. Sylvio Claude (Parti démocrate chrétien haïtien, PDCH) et Louis Dejoie (Parti agricole

industriel national, PAIN) avaient appelé à une grève illimitée pour obtenir le départ du CNG.

Enfin, la confédération nationale des enseignants d'Haiti (CNEH) avait pour sa part appuyé une grève de 48 heures en solidarité avec "les milliers d'élèves qui ont du prendre le maquis avec leurs parents".

## Cour de cassation haïtienne Pas encore de représentant

PORT AU PRINCE (AFP) — La Cour de cassation haïtienne n'a pas encore désigné de nouveau représentant au Conseil électoral provisoire (CEP), suite à l'invitation que lui en a faite le Conseil national de gouvernement civilo-militaire haïtien (CNG) a déclaré, mardi, le président de la cour, Me Pierre Jeannot.

La Cour de cassation haïtienne compte se réunir très prochainement, peut-être mardi, pour examiner la demande du CNG, a précisé Me Jeannot.

Après l'annulation des élections générales du 29 novembre, suite à un massacre perpétré à Port-au-Prince par des groupes armés néo-dualistes, le CNG avait destitué les membres du Conseil électoral et invité les organismes qui y sont représentés à désigner de nouveaux représentants.

Quatre de ces organismes ont jusqu'à présent publique-

ment annoncé qu'ils refusaient de nommer un nouveau représentant, comme le leur demandait le CNG. Ce sont les organisations de défense des droits de l'homme, l'association des journalistes, la fédération protestante et la conférence épiscopale.

L'incertitude demeure toujours en ce qui concerne quatre autres organismes: le conseil de l'université haïtienne, la cour de cassation, le conseil consultatif et le conseil des coopératives. Ceux-ci n'ont pas encore fait connaître leur décision finale, contrairement à ce qui avait été annoncé pour les deux premiers.

Le neuvième organisme représenté au sein du CEP est le CNG lui-même qui est par ailleurs autorisé par la constitution à nommer les membres de cet organisme au cas où les entités pressenties ne le feraient pas.

# Petites annonces

## POUR NOUS REJOINDRE

**SECTEUR  
SAGUENAY**

**545-4474**

**ALMA  
ET LES  
ENVIRONS**

**668-4506**

**ST-FELICIEN  
ET LES  
ENVIRONS**

**679-3832**

1051, boul. Talbot, Chicoutimi, G7H 5C1

## TARIFS PETITES ANNONCES

Tarif en vigueur à partir du 1er janvier 1986  
Une insertion de 10 mots ou moins

ANNONCES CLASSEES	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE	QUOTIDIEN EXTRA
1 jour (10 mots et moins)	\$4.50	\$5.75	\$5.75
2 jours (10 mots et moins)	\$5.50	—	—
3 jours (10 mots et moins)	\$6.50	—	—
4 jours (10 mots et moins)	\$7.50	—	—
5 jours (10 mots et moins)	\$8.50	—	—
6 jours (10 mots et moins)	\$9.75	—	—

Chaque mot additionnel	\$0.25	\$0.25	\$0.25
Annonce en lettres majuscules	\$1.95	\$1.95	\$1.95
Encadrement d'annonce	\$1.95	\$1.95	\$1.95

NO DE DEPARTEMENT	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE
Courrier expédié aux frais de l'annonceur	\$35.00	\$35.00

AVIS	QUOTIDIEN		PROGRES-DIMANCHE	
	Avec photo	Sans photo	Avec photo	Sans photo
Décès	\$42.00	\$36.00	\$42.00	\$36.00
Remerciements	\$42.00	\$36.00	\$42.00	\$36.00
Service anniversaire	\$42.00	\$36.00	\$42.00	\$36.00

POEMES OU PENSEE EN SUPPLEMENT	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE
	\$ 6.00	\$ 6.00

PRIERES AUX SAINTS	QUOTIDIEN	PROGRES-DIMANCHE
	\$22.00	\$22.00

### QUOTIDIEN - QUOTIDIEN-EXTRA

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 11h30 la veille de la parution.

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée le vendredi entre 8h30 et 13h30.

### PROGRES-DIMANCHE

Aucune annonce classée ne peut être corrigée ou annulée après 16h30 le jeudi précédant la parution.

## INDEX DES RUBRIQUES

### HABITATIONS

- A partager (1)
- A vendre ou à louer (2)
- Bâtisses commerciales (3)
- Bloc appartements (4)
- Chalets à vendre (5)
- Chalets à louer (6)
- Chambres à louer (7)
- Commerces à vendre (8)
- Commerces à louer (9)
- Condominiums à vendre (10)
- Condominiums à louer (11)
- Fermes à vendre (12)
- Garages à vendre (13)
- Garages à louer (14)
- Locaux à louer (15)
- Logements à louer (16)
- Maisons à vendre (17)
- Maisons à louer (18)
- Maisons mobiles à vendre (19)
- Maisons mobiles à louer (20)
- Terrains à vendre (21)
- Terrains à louer (22)

### VEHICULES

- Autos à vendre (30)
- Avions à vendre (31)
- Bateaux à vendre (32)
- Camions à vendre (33)
- Machinerie (34)
- Motos à vendre (35)
- Motoneiges à vendre (36)
- Pièces et accessoires (37)

## CARTES DE CREDIT ACCEPTEES: VISA et MASTER CARD

IL SUFFIT DE DONNER LE NUMERO ET LA DATE D'EXPIRATION DE VOTRE CARTE

### AVIS A NOS ANNONCEURS

- Remorques (38)
- Roulottes à vendre (39)
- Roulottes à louer (40)
- Souffleuses à vendre (41)
- Tracteurs à vendre (42)
- Vehicules divers (43)

### EMPLOI-ENSEIGNEMENT

- Enseignement - Cours (50)
- Occasion d'affaires (51)
- Offres de services (52)
- Personnel demandé (53)

### DIVERS

- A donner (60)
- A vendre ou à échanger (61)
- Ameublement (62)
- Animaux à vendre (63)
- Bois de chauffage (64)
- Camping (65)
- Coïn du bébé (66)
- Demande (67)
- Divers (68)
- Equipement de bureau (69)
- Equipement commerce et rest. (70)
- Musiques (71)
- et accessoires (71)
- Ordinateurs et jeux (72)
- Perdu et retrouve (73)
- Photos et vidéo (74)
- Poèles à bois (75)
- Sport, chasse et pêche (76)
- Vacances, voyages (77)
- Vêtements (78)

### AVIS A NOS ANNONCEURS

PROGRES DIMANCHE OU LE QUOTIDIEN ne se tient pas financièrement responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires, mais il s'engage à reproduire la partie du texte où se trouve l'erreur. Les annonceurs sont priés d'alerter le plus tôt possible le journal, dès qu'ils noteront des erreurs semblables dans leurs textes publicitaires. Le journal se réserve cependant le droit de refuser toute publicité ne convenant pas avec sa politique.

### DE PLUS:

Nos annonceurs sont priés de prendre note que toutes les annonces doivent être publiées en conformité avec la Loi sur la protection du consommateur, article 242, qui stipule: «Aucun commerçant ne peut, dans un message publicitaire, omettre son identité et sa qualité de commerçant», ainsi que la charte des droits et libertés de la personne qui stipule que:

10. Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier à ce handicap.

11. Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit.

12. Nul ne doit harceler une personne en raison de l'un des motifs visés dans l'article 10.

13. Nul ne peut diffuser, publier ou exposer en public un avis, un symbole ou un signe comportant discrimination ni donner une autorisation à cet effet.

\* Toutes les annonces classées sont payables à l'avance.

La Direction

## QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

**TARIF  
D'ABONNEMENT**  
LIVRAISON PAR PORTEUR  
\$2.50 par semaine

Rtes motorisées \$3.00  
Dans les dépôts: \$0.45 la copie

PAR LA POSTE:  
Saguenay-Lac-St-Jean:  
3 mois \$ 37.00  
6 mois \$ 73.00  
1 an \$138.00

Autres régions du Canada:  
6 mois \$ 87.50  
1 an \$175.00

Pays étrangers:  
6 mois \$100.00  
1 an \$200.00

Autorise comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire. No d'enregistrement 3213.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

## A partager(01)

CHICOUTIMI: 4 1/2 à partager, bien situé. Tél.:696-4210.

## A vendre ou à louer(02)

1,000 CASSETTES VIDEO. Tél.:544-6404 (matin seulement).

## Bâtisses commerciales(03)

CHICOUTIMI: bâtisse en acier, local commercial 30x70, au 570 boulevard Saguenay ouest. Tél.:543-6318.

## Blocs appartements(04)

BLOC 4 logements, excellente condition de financement. Pour informations: 543-7977.

RIVIERE-DU-MOULIN: deux blocs d'appartements de 6 logements chacun, directement du propriétaire. Tél.:après 17h00:543-2778, bur.:696-1955.

## Chalets à vendre(05)

BRAS-DU-NORD: 5 milles avant le Valinouet, 20x24, \$10,000.00. Tél.:549-9983.

MONT-VALIN: chalet chasse et pêche, secteur Bras-de-l'Enfer, 20x24, acheteur sérieux, tél.:678-9700.

## Chalets à louer(06)

FALARDEAU: CHALET D'HIVER à louer à la semaine, \$200.00, libre à partir du 31 décembre, demander Mme Fillon 543-3250, 673-3281 demander Roger Fillon.

## Chambres à louer(07)

Bien situées, neuves, près cégep, université, lavabo, cuisine communautaire, entrée indépendante, tél.:549-8646.

CHICOUTIMI: grande, moderne, entrée indépendante, laveuse-sècheuse, cuisine commune, près université. A partir de \$130.00-par mois. Tél.:545-3639.

CHICOUTIMI: semaine-mois, chambre, bain privé, cuisine commune, ascenseurs, câble. Château Champlain, tél.:543-9003.

CHICOUTIMI: arrière Place-du-Royaume, chambre avec grande fenêtre, terrasse, cuisine. Tél.:545-9725.

CHICOUTIMI: 370, Bégin, libre immédiatement, tél.:543-0636.

CHICOUTIMI: moderne, réfrigérateur personnel, voisin Place-Saguenay, laveuse, sècheuse, \$40.00 par semaine. Tél.:545-4684, 696-1633.

CHICOUTIMI: arrière polyclinique et Place-du-Royaume, neuf, très grand, laveuse, sècheuse, cuisine commune. Tél.:543-9933.

CHICOUTIMI: près cégep, université et centre d'achats, très belle chambre, cuisine commune, literie et nécessaire cuisine fournis, entrée indépendante, quartier polyclinique, tél.:543-0970.

CHICOUTIMI: quartier Murdoch, chambres, libres présentement, toutes commodités. Tél.:545-0147.

CHICOUTIMI: grande chambre, très propre, avec beaucoup de rangement, grande fenêtre, avec cuisine communautaire, 178 Bosse, secteur Bassin, \$38.00 par semaine, libre immédiatement. Tél.:545-6187, 696-4205, 549-9343.

CHICOUTIMI: prix spécial, chambre à louer, tél.:542-0276, 543-6244 (répondeur).

JONQUIERE: centre-ville, deux chambres, ARVIDA: centre-ville, une chambre. Tél.:548-3060.

JONQUIERE: près cégep, entrée indépendante, très propre, \$160.00 par mois. Inf.:547-3159.

JONQUIERE: centre-ville, rue St-Pascal, très belle chambre, propre, service de buanderie gratuit, stationnement, \$40.00 par semaine. Tél.:547-5101, 547-1016.

JONQUIERE: grande chambre avec câble, tranquillité assurée, avec ou sans pension, tél.:547-9423.

JONQUIERE: centre-ville, cuisine et salon communs, entrée indépendante, \$40.00 semaine, tél.:695-1239.

JONQUIERE: chambre avec cuisine, entrée indépendante. Tél.:542-6787.

## Commerces à vendre(08)

CHICOUTIMI: salon de bronzage, 3 lits 26 tubes, idéal pour combiner esthétique. Tél.:545-0880.

CHICOUTIMI: dépanneur, fond de commerce. Tél.:543-6922.

CHICOUTIMI: boutique de fleurs, si intéressé, tél.:549-6198.

DISTRIBUTRICES A CAFE-BONBONS déjà en opération, secteur Lac-St-Jean. Créez votre propre emploi avec un minimum d'investissement. Plan de financement disponible. Tél.:545-6187, 696-4205, 549-9343.

VILLE-DE-LA-BAIE: restaurant à vendre. Tél.:544-8426.

## Commerces à louer(09)

VILLE-DE-LA-BAIE: fonds de commerce de dépanneur, avec bon chiffre d'affaires, clientèle établie et stable, en opération depuis 10 ans, idéal pour couple ou personne voulant travailler pour lui-même. Solvabilité et un minimum d'expérience requis. Cause: transfert. Tél.:jour:544-2697, 696-1351, Donald Blackburn.

## Condominiums à vendre(10)

CHICOUTIMI: condos neufs 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, à vendre ou à louer, bien situés, très bien insonorisés. POUR INFORMATIONS: 549-9983.

## Garages à vendre(13)

ABRI D'AUTO en toile, directement du manufacturier, paiement en 3 versements ou à louer pour seulement \$69.00 par mois. Nez-O-Vent, tél.:549-7949.

## Locaux à louer(15)

ARVIDA: boul. Mellon, locaux commerciaux, un 1, 200 pieds carrés, un 450 pieds carrés, tél.:548-2295.

ARVIDA: rue Fay, local industriel, 8,000 pi. car., entrée électrique 600V, gicleurs automatiques, débarcadère. Idéal pour atelier, industrie manufacturière ou commerce de gros. Aussi: terrain vacant de 52,200 pi. car. à louer. Tél.:548-3111.

## LOCAL COMMERCIAL OU INDUSTRIEL A LOUER

70 pi. X 20 pi.  
(1,400 pi. car.)

## PARC INDUSTRIEL ST-PAUL

1100, rue Manic Chicoutimi

Pour information, téléphoner à:  
**M. Claude Gaudreault**  
**543-1377**

## LOCAUX A LOUER

JONQUIERE: espace d'entrepôt à louer, parc industriel (secteur Kénogami), 3,300 pi. car., avec chauffage, construction neuve, quai de déchargement, entrée de 660 volts 347. Tél.:

demandez Michel ou Henri Bouchard  
**695-2181, 695-3246.**

BOULEVARD TADOUSSAC: local commercial 42x18, (756 pi. car.), annexé à un dépanneur, grand stationnement, espace de rangement, tél.:696-2722, 549-9634.

CHICOUTIMI: 121, Racine Est, suite 100, bureau 850 pi. car., \$443.65 par mois, disponible immédiatement, tél.:549-1573.

CHICOUTIMI: 3ième étage Autocar Racine, 500 pieds carrés, chauffé, éclairé, \$345.00 par mois. UNEAUBAINE, tél.:696-4246.

JONQUIERE: deux locaux commerciaux, situés Parc Industriel, dimensions: 59x30, 26x42, pouvant abriter tout genre de commerce, chauffage, toilettes et bureaux inclus. Tél.:695-0380.

LA-BAIE: LOCAL COMMERCIAL, POUR COMMERCE OU BUREAU, SITUÉ CENTRE-VILLE SIDAC, LIBRE IMMEDIATEMENT. TEL.:544-7552.

RIVIERE-DU-MOULIN: deux locaux, commercial et industriel, un 22x85, un 30x70, libres 1er mars. Tél.:549-3065.

## Logements à louer(16)

ARVIDA: centre-ville, 2 1/2, meublé, très propre, chauffé, éclairé. Tél.:548-2128.

ARVIDA: duplex 5 1/2 pièces, (3 chambres), cour, remise, sous-sol, près Manoir-Saguenay, \$395.00. Tél.:548-1482.

ARVIDA: 2287 Mathias, 4 1/2, \$275.00 par mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:542-0907, 548-3748.

ARVIDA: 5 1/2, non chauffé, non éclairé, près du Foyer des Loisirs. Tél.:548-7524.

A VOIR! boul. Tadoussac, face au Saguenay, 4 1/2 moderne, déneigement, prix: \$205.00. Tél.:674-9381.

CHICOUTIMI-NORD: grand 4 1/2, rez-de-chaussée, entrées laveuse sècheuse, stationnement déneigé, libre immédiatement, 1850, boul. Tadoussac. Tél.:543-6960.

CHICOUTIMI: grand 4 1/2, avec 2 balcons, semi-meublé ou non, super propre, situé 720 rue Alma, 2 pas université, hôpital, centres d'achats. A voir absolument. Prix très spécial. Tél.:549-1703, si absent: 543-8886.

CHICOUTIMI: 632 Sydenham, 3 1/2, meublé, chauffé, éclairé, tapis neuf, 2 pas cégep, hôpital, université, \$335.00, libre immédiatement, tél.:549-1703.

CHICOUTIMI: 5534, boul. Talbot, 4 1/2, \$250.00 par mois. Tél.:543-9484, 696-5147.

CHICOUTIMI: PRIX EXCEPTIONNEL, 4 1/2, 5 1/2, MODERNES, TRES PROPRES, FACE A L'UNIVERSITE, QUARTIER RESIDENTIEL DE CHOIX, PRES DE LA POLYCLINIQUE, A VOIR. Tél.:543-7071.

CHICOUTIMI: 3 1/2, près cégep, université, chauffé, éclairé, tél.:543-9733.

CHICOUTIMI: 3 1/2, 5 1/2, 2 1/2, semi ou meublés, chauffés, éclairés, près cégep, université. Tél.:rés.:549-4567, bur.:545-3115.

CHICOUTIMI-NORD: grand 5 1/2 moderne, libre 1er décembre. Aussi: 3 1/2, chauffé, éclairé, non meublé, libre immédiatement. Tél.:543-6755.

ATTENTION! CHICOUTIMI: superbe, 4 1/2, près Place du Royaume, si désire, meublé. Tél.:545-0908, 543-8642.

## Logements à louer(16)

RIVIERE-DU-MOULIN: 4 1/2, non chauffé, très propre; 3 1/2, meublé ou non. Tél.: 549-3065.

CHICOUTIMI: 1 1/2 pièce, arrière Place-Saguenay, meublé, tél.: 696-4455, 549-0691.

CHICOUTIMI: rue Thérèse-Casgrain, quartier Université, près Polyclinique, 3 1/2, 4 1/2, repeints à neuf, PISCINE, remise intérieure, porte-patio, entrée avec accès contrôlé, possibilité de lavage, vaisselle encastrée, service de conciergerie, stationnement entretenu et individuel, meuble ou semi-meuble si désiré, conditions de location négociable lors de la visite des lieux. Tél.: 545-7620, 675-2585, (M. Tremblay) ou 543-1435, 549-1200 (André Tremblay), ou M. Girard 696-0746.

CHICOUTIMI: 2 1/2 pièces, 333, Bégin, libre immédiatement, \$215.00. M. Thériault 543-6600.

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2 pièces, chauffé, 272 St-Ephrem, libre immédiatement, \$275.00 par mois. Tél.: 549-9335.

CHICOUTIMI: 3 1/2, meublé, 4 1/2, non meublé, chauffés, eau chaude, arrière Place Saguenay, libres immédiatement, un mois gratuit. Tél.: 548-2015, 548-7600.

CHICOUTIMI: chambre, 333, Bégin, libre immédiatement, \$150.00 par mois. M. Thériault 543-6600.

CHICOUTIMI: PLACE PERIBONKA: SPACIEUX 4 1/2, 5 1/2, REPEINTS A NEUF, EXCELLENTE INSULATION, EAU CHAUDE FOURNIE, REMISE INTERIEURE, ENTREE AVEC ACCES CONTROLE, SERVICE DE CONCIERGERIE EXCEPTIONNEL, PORTE-PATIO, SITUES AU: 70, 82, 100, 112, 120, 130 DES ECORCEURS. TEL.: 543-2399, radio-chasseur 696-8355.

CHICOUTIMI: 3 1/2, près université, meublé, éclairé, chauffé, libre immédiatement, tél.: 696-0351, 547-5286.

CHICOUTIMI-NORD: rue Colbert, 4 1/2, non chauffé, libre immédiatement, UN MOIS GRATUIT. Tél.: 543-1563, 547-5286.

CHICOUTIMI: Rue Taché, 2 1/2, chauffé, éclairé, meublé, aussi boul Tadouassac, 4 1/2, tél.: 547-5286, 696-1586.

CHICOUTIMI: LOGEMENTS MEUBLES OU SEMI-MEUBLES AVEC STATIONNEMENTS, 4 1/2 ET 3 1/2, PREMIER ET DEUXIEME ETAGE, TERRAIN PAYSAGE, 250 ST-SACREMENT. AUSSI: 439, PLACE D'ARMES, PREMIER ETAGE, 3 1/2, BALCON, RIVIERE-DU-MOULIN: 1405, BOULEVARD RENAUD, 3 1/2, MEUBLE, BALCON. CHICOUTIMI: LAURIER, 4 1/2, BALCON, CENTRE-VILLE. LES LOGEMENTS SONT AU PRIX DE \$195.00 A \$450.00 PAR MOIS. TEL.: 549-4322, LAISSEZ MESSAGE OU 549-8910.

CHICOUTIMI: Rang St-Pierre, duplex 5 1/2, très neuf, en face de la rivière Chicoutimi, libre immédiatement, tél.: 543-9641.

CHICOUTIMI: très beau 4 1/2, avec tapis, stationnement, libre immédiatement, situé 856 boul. St-Paul. Tél.: 545-6605.

CHICOUTIMI: à sous-louer 3 1/2, meublé, chauffé, éclairé. Tél.: après 17h00 543-1697, 545-9763.

CHICOUTIMI-NORD: 1868 roussel, 4 1/2, vue panoramique, à visiter, toute offre raisonnable acceptée. Tél.: 543-5741, 673-7243.

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2, grandes pièces, moderne, tapis, remise intérieure, stationnement, chauffage électrique, \$350.00 par mois, entièrement repeint. Tél.: 543-9705.

CHICOUTIMI-NORD: maison privée, rue Constantin, grand 3 1/2, non chauffé, non éclairé, \$280.00. Tél.: après 18h00 545-8510. DEUX MOIS GRATUITS.

CHICOUTIMI-NORD: DEUX MOIS GRATUITS, 5 1/2, chauffé, éclairé, eau chaude, remise intérieure, conciergerie, stationnement. Tél.: 543-4654, 549-7868.

CHICOUTIMI: 3 1/2, remis à neuf, \$320.00 et \$300.00, meublés, chauffés, près centres d'achats et université, libres immédiatement. Tél.: 543-9610, 548-1265.

CHICOUTIMI: 3 1/2, semi-meublé, près terminus Voyageur, boulevard Saguenay, tél.: 543-8318, 543-8130.

CHICOUTIMI: 3 1/2, meublé, chauffé, éclairé, repeint, tapis neufs, aspirateur, buanderette, premier étage, derrière Place-du-Royaume. Tél.: 545-6360.

CHICOUTIMI: 4 1/2, non chauffé, non éclairé, rang St-Pierre, libre. Tél.: 696-3160.

CHICOUTIMI: 3 1/2, meublé, chauffé, éclairé, 640, Des Hospitalières, app. 4, près université, aussi 706 rue Alma. Tél.: 543-8462, 549-5149.

CHICOUTIMI: 2 1/2, 3 1/2, 5 pièces, 410 Lévis, près cégep, non chauffé, non éclairé, meublé, tél.: 696-3296.

## 2 MOIS GRATUITS!

Appartements entièrement repeints à neuf

ARVIDA: rue Dubose, grand 4 1/2, repeint à neuf.  
CHICOUTIMI: grands 4 1/2 et 5 1/2, rue des Saguenéens, arrière des centres d'achats, entrée contrôlée.  
CHICOUTIMI: Angoulême, 4 1/2, dans bloc de 6 logements, eau chaude fournie.

**549-6418**

CHICOUTIMI: 1244, Duchesne, app. 40, 3 1/2, meuble, chauffe, éclairé, libre immédiatement, \$300.00, aussi 4 1/2, tél.: 549-5149, 549-0403.

CHICOUTIMI: 1 1/2 et 3 1/2, 533, Racine, app. 8. Tél.: 543-8462 ou 549-7562 après 17h00.

CHICOUTIMI: 3 1/2 meuble, chauffe, éclairé, de 3 Crécères, près Place du Royaume, libre immédiatement, prix variants de \$300.00 à \$340.00, aussi avec balcon et porte-patio. Tél.: 549-5149, 543-2947, 543-8462.

CHICOUTIMI-NORD: 3 1/2, chauffe, éclairé, meuble, stationnement déneigé, remise intérieure, tél.: 543-6960.

CHICOUTIMI: grand 3 1/2, meuble, chauffe, éclairé, laveuse, sècheuse, \$375.00. Aussi: grand 5 1/2, chauffé, repeint à neuf, belle vue sur la ville, \$385.00. Tél.: 696-0594.

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2, chauffe, éclairé, peinture neuve, très clair, remise, grand stationnement, libre immédiatement. Tél.: 543-8048.

CHICOUTIMI: grand 3 1/2, arrière Place du Royaume, idéal pour personne recherchant la tranquillité, libre immédiatement, meublé, chauffe, éclairé. UN MOIS GRATUIT. Tél.: 543-9595, 549-2310, 545-6631.

CHICOUTIMI: 4 1/2, chemin de la Réserve, \$310.00, non chauffé, non éclairé. Tél.: 699-3128 ou après 17h00 544-1611.

CHICOUTIMI-NORD: 5 1/2, eau chaude fournie, libre immédiatement, rue Beloeil. Aussi: 3 1/2, meuble, eau chaude fournie, rue Beloeil, libre immédiatement. Tél.: jour: 547-0802, soir: 543-9753.

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2, libre immédiatement, rez-de-chaussée, 1788 Roussel, \$320.00 par mois, non chauffé, non éclairé. Tél.: 545-1355, 696-0142.

CHICOUTIMI: 3 1/2, demi-sous-sol, bien éclairé, chauffé, eau chaude, entrée indépendante, stationnement, \$275.00, 767 Dequen, tél.: 549-5446.

CHICOUTIMI-NORD: 352 rue Joffre, un 5 1/2, un 4 1/2, s'adresser à la Banque Nationale, 545-0590 Mme Hamel.

CHICOUTIMI: 4 1/2, des Oblats, 3 1/2 semi-meublé, rue McLaren, bas prix, tél.: 543-2689.

CHICOUTIMI-NORD: Vimy, 5 1/2 et 4 1/2, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. UN MOIS GRATUIT. Tél.: 545-7939, 547-5286.

CHICOUTIMI: 5 1/2 pièces, centre-ville, rénové à neuf. Tél.: 543-7163, 543-6175.

CHICOUTIMI: 4 1/2, 192 Dubuc, chauffé, \$305.00. 2 1/2 194 Dubuc, \$225.00, chauffé, éclairé, meublé. Tél.: 543-5724.

CHICOUTIMI: 4 1/2, non éclairé, non chauffé, rez-de-chaussée, très propre, \$325.00. Tél.: 549-4294.

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2, bien situé, dans St-Luc, libre immédiatement ou 1er janvier. Tél.: 543-0853.

CHICOUTIMI: 2 1/2, meublé ou semi-meublé, au centre-ville, \$290.00 par mois, chauffe, éclairé, libre immédiatement. Tél.: 549-6110 jour.

CHICOUTIMI: 5 1/2, APPARTEMENTS MARCO, rue Angoulême, 1er étage, face à la rue, 5 minutes centres d'achats et université, chauffe, éclairé, eau chaude, remise, stationnement déneigé, prise électrique, salle de bain complètement céramique et miroir, porte-patio, conciergerie, \$383.00 par mois, UNE VRAIE AUBAINE, libre immédiatement, tél.: 549-6877.

CHICOUTIMI: 2 1/2, meublé, excellente condition, proximité centre-ville, service communautaire laveuse sècheuse. Tél.: 543-5619, 545-3967.

CHICOUTIMI: dernière chance, construction neuve, 4 1/2, 5 1/2, prix réduit, à partir de \$410.00. Tél.: 549-5391, 543-9484.

CHICOUTIMI: GRAND 4 1/2, propre, couleurs, endroit tranquille, près Parc-Jean-Beliveau, cause: départ, tél.: 549-8882, 543-9735.

CHICOUTIMI: boulevard Université, 3 1/2, chauffe, éclairé, entrées laveuse, sècheuse, \$285.00 par mois, libre immédiatement. Tél.: 549-9716, 549-8511.

CHICOUTIMI: 4 1/2, bien éclairé, \$250.00, libre 1er janvier, situé rue Tessier, centre-ville, près Terminus C.I.T.S et Voyageur, tél.: jour: 696-2116, après 16h00: 696-2916.

CHICOUTIMI: 24 William Est, 5 1/2, chauffe, éclairé, \$400.00; 3 1/2, meublé chauffé, éclairé, \$325.00; peinture fraîche; 2 1/2, meublé, \$250.00. Tél.: 542-5481, 696-4863.

CHICOUTIMI: 4 1/2, \$290.00 par mois, avec sous-sol, 765 Desgagnés. Tél.: 545-3929.

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2, neuf, situé près Charles-Gravel, possibilité mois gratuit. Tél.: 549-7541, 696-5035, Line entre 8h00 et 21h00.

CHICOUTIMI: sous-location 3 1/2, meublé, chauffe, éclairé, \$330.00, derrière McDonald's, libre immédiatement, tél.: jour: 696-1420, soir: 548-4121, Alain.

CHICOUTIMI: grand 4 1/2, bloc récent, très propre, sur boulevard, à 5 minutes auto de Place-du-Royaume, paradis pour motoneigiste ou amant de la nature, porte-patio et balcon, vaste stationnement, animaux domestiques tolérés, libre 1er décembre, \$295.00 par mois. Tél.: 549-2571, 545-3631.

CHICOUTIMI: 5 1/2, non chauffé, non éclairé, stationnement, libre immédiatement. Tél.: 549-4967, 543-2811.

CHICOUTIMI-NORD: 5 1/2, coin Carillon et Roussel, grand stationnement, libre, tél.: 549-9623.

CHICOUTIMI-NORD: super 4 1/2, toutes les commodités, libre fin décembre, tél.: 549-5581.

CHICOUTIMI: grand 3 1/2, demi-sous-sol, situé Chemin Sydenham, chauffé, non éclairé, libre immédiatement, tél.: 543-1595, après 17h00.

CHICOUTIMI-NORD: 4 1/2, non meublé, demi-sous-sol, avec entrée indépendante, situé rue Masson, \$350.00 chauffe, éclairé, tél.: 543-1849, heures de repas.

JONQUIERE: 5 1/2, prix avantageux. Tél.: 547-1456, 547-5286.

## 1 MOIS GRATUIT

2 1/2 pièces, 3 1/2 pièces, 4 1/2 pièces, 5 1/2 pièces. Situés à Chicoutimi, beaux logements à prix abordable.

Informations: **543-8097**

JONQUIERE: 3 1/2, meubles colonial, chauffés, éclairés, très propres, tranquille, conciergerie, buanderie, stationnement, \$330.00, 4074 De-la-Loire app. 4, 3989 de l'École, app. 4, libres immédiatement. Tél.: 548-6951, 542-8771, 547-5473.

JONQUIERE: 3 1/2 pièces, meuble, chauffe, éclairé, libre immédiatement. Tél.: 547-1456, 547-5286.

JONQUIERE: 3 1/2, chauffe, éclairé, meuble, eau chaude fournie, centre-ville. Tél.: 547-0969, 547-5286.

ARVIDA: PRIX CONCURRENTIEL: 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, chauffés, éclairés, libres immédiatement. Tél.: 548-7478, 547-5286.

JONQUIERE: rue Kitimat 2 1/2, 3 1/2, meubles, chauffés, éclairés, libres immédiatement. Tél.: 547-5286.

JONQUIERE: libres immédiatement, 5 1/2 et 4 1/2, \$375.00, \$275.00 par mois. LA-BAIE: 3 1/2, \$175.00 par mois. Tél.: 542-9505 jour, 544-5270 soir.

JONQUIERE: 5 1/2, chauffe, non éclairé, centre-ville, libre immédiatement, tél.: 542-8792, 548-3225.

JONQUIERE: à sous-louer, bloc Langelier, grand 4 1/2, neuf, chauffe, éclairé, armoires mélamine, \$350.00 par mois. Tél.: 548-3297 Jacinthe, 542-1198.

JONQUIERE: 6 1/2, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, \$290.00 par mois, décembre gratuit. Tél.: 548-6724, 548-2281.

JONQUIERE: 3 1/2, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, \$210.00 par mois, décembre gratuit, 2109 St-Dominique. Tél.: 548-6724, 548-2281.

JONQUIERE: libre immédiatement, grand 4 1/2, bien éclairé, repeint à neuf, non chauffé, non éclairé, centre-ville, sous-sol, \$325.00. Tél.: 547-3794.

JONQUIERE: 4 1/2, près cégep, salle de lavage, stationnement indépendant, \$350.00, non chauffé, non éclairé. Tél.: Rock 547-1080, 547-4751.

JONQUIERE: UN MOIS GRATUIT, près cégep, grand 4 1/2, chauffe, eau chaude fournie, service de conciergerie, libre, tél.: 547-9550, 547-4270.

JONQUIERE: grands 5 1/2, 4 1/2, 3 1/2, près cégep, conciergerie complète, espaces rangement, construction récente. Habitats Sizerins, 695-2513, 547-1063.

JONQUIERE: 4 1/2, meublé, chauffe, éclairé, rue Angers. Tél.: 542-6533. Bienvenue étudiant(e).

JONQUIERE: 4 1/2, 3658 rue De Montcalm, peinturé à neuf, 1er plancher, \$350.00, chauffe. Tél.: 542-8204.

JONQUIERE: condo neuf, 1100 pl. car., 2 patios, 5 1/2, 2 chambres à coucher, douche et bain encastres, luxueux, possibilité d'achat. Tél.: 549-3122, 547-2407.

JONQUIERE: 2 1/2, chauffe, éclairé, meublé, eau chaude fournie, très propre, grand stationnement déneigé, situé dans maison privée, rue St-Dominique. Tél.: 542-6646, 542-4730.

LA-BAIE: (BAGOTVILLE): 4 1/2, avec foyer, semi-meublé ou non, libre immédiatement, tél.: 544-7447 après 18h00.

LA-BAIE: grand 4 1/2, avec remise extérieure et stationnement, 257, Victoria, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, tél.: 544-3602.

LA-BAIE: vue sur le Saguenay, haut de maison unifamiliale, 4 1/2 pièces, armoires mélamine blanche, flot central, non chauffé, non éclairé, 1300 ave Beaulieu. Tél.: 544-9423.

## LOGEMENTS A LOUER

3 1/2 meublé, 4 1/2, 5 1/2, chauffé, éclairé. Conciergerie à plein temps.

**2 MOIS GRATUITS**

Pour information en tout temps

**CLAUDE LAVOIE**

**547-6373**

Transport pour visite: disponible **GRATUITEMENT**  
Déménagement: fourni **GRATUITEMENT**

**PRIX D'AUBAINE**

Secteur Chicoutimi-Nord: 3 1/2 meublé, 4 1/2, 5 1/2.

Secteur Arvida: 3 1/2 meublé, 4 1/2, 5 1/2.

Secteur Jonquière: 4 1/2, 5 1/2.

Secteur Laterrière: 4 1/2.



**GESTION  
IMMOBILIERE  
SAGAMIE INC.**

Sur les heures de bureau

9h00 à 12h00

13h00 à 16h30

POUR INFORMATION:

Gestion Immobilière

**Sagamie Inc.**

**542-8127-28-29**

LA-BAIE: 2 1/2, non meublé, \$200.00, chauffe, éclairé. Tél.: 544-7589.

LA-BAIE: 3 1/2, non chauffe, non éclairé, non meublé, \$225.00, libre immédiatement. Tél.: 544-7176, 544-1871.

LA-BAIE: 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, près écoles, Alcan, eau chaude fournie, UN MOIS GRATUIT sur bail de 12 mois, 2 mois gratuits sur bail de 21 mois, prix négociable. Tél.: 544-7487.

LA BAIE: 3 1/2-4 1/2-5 1/2, DE \$225.00 A \$345.00 PAR MOIS, LIBRES IMMEDIATEMENT, MODERNES, STATIONNEMENT, REMISE, EXCELLENTE CONDITION, PRES HOPITAL. TEL.: 543-7771, B. PICARD.

LA-BAIE: 4 1/2, salon double, renové à neuf, \$275.00 par mois. Tél.: 544-2683.

LA BAIE: 3 1/2 meuble, 4 1/2, 5 1/2, prix spécial, près de la Polyvalente et de l'Alcan. Tél.: 544-5084, 544-7601.

LATERRIERE: 5 1/2, demi-sous-sol, libre immédiatement, premier mois gratuit, \$290.00 par mois. Tél.: 678-2333.

LATERRIERE: Portage nord, 6 1/2, \$350.00, libre 1er janvier, tél.: 678-2332 après 17h00.

LATERRIERE: 5 1/2, avec patio, 2 miles de la base, libre 1er février, tél.: 678-9580, 678-9553.

RIVIERE-DU-MOULIN: 3 1/2, renoves, meubles, chauffés, éclairés. Tél.: après 17h00: 543-2778, bur.: 696-1955.

RIVIERE-DU-MOULIN: 4 1/2, non chauffé, non éclairé. Tél.: 545-0851.

RIVIERE-DU-MOULIN: 3 1/2, meuble, eau chaude fournie, entrée privée, stationnement, UN MOIS GRATUIT, idéal pour personne âgée, \$265.00. Tél.: 545-6269, 549-2612.

RIVIERE-DU-MOULIN: rue Du Perche, 3 1/2, chauffe, éclairé, meuble, UN MOIS GRATUIT, tél.: 547-5286, 545-3655.

RIVIERE-DU-MOULIN: 3 1/2, non chauffé, non éclairé, stationnement privé, libre immédiatement, un mois gratuit. Tél.: 549-3783, 549-3984.

RIVIERE-DU-MOULIN: 5 1/2, chauffe, libre immédiatement, \$375.00 par mois. Tél.: 678-2807.

RIVIERE-DU-MOULIN: rue Père-Honorat, grand 5 1/2, 2ième étage, vue magnifique, grand terrain, tél.: 696-5137.

RIVIERE-DU-MOULIN: 5 1/2, chauffe, eau chaude fournie, premier étage, quartier Hamel-Fradette. Tél.: 545-0876.

ST-HONORE: 490, Aeroport, grand 5 1/2, non chauffé, non éclairé, dans un haut avec balcon et porte-patio, 2 remises, peinture fraîche, \$380.00, libre 1er janvier. Tél.: 673-7694.

ST-HONORE: 4 1/2, premier plancher, libre immédiatement, \$365.00 chauffe, éclairé. Tél.: 673-3774.

## Maisons à vendre(17)

ARVIDA: jumelée 4 1/2, chauffage électrique, agent s'abstient, tél.: 548-9771.

CANTON TREMBLAY: maison neuve, 1344 étage, 26x26, route Madoc, prix: \$73,500.00 négociable. Tél.: 549-4635.

CHICOUTIMI: résidence de prestige, 864, Thérèse-Casgrain, prix: \$200,000.00. Tél.: 545-6324.

CHICOUTIMI: 1157 Murray, construction 3 ans, style moderne, remise, terrain gazonné, très propre. Tél.: après 17h00, 696-0071, 543-8796.

CHICOUTIMI: boul. Panoramique, split-level 1983, 26x46, valeur: \$95,000.00, prix: \$82,000.00. Tél.: 549-9520 ext. 528 le jour, 543-5073 le soir, Yvon.

CHICOUTIMI-NORD: bungalow 25x38, 9 pièces, planchers de chêne, portes neuves, près écoles, quartier résidentiel, prix: \$59,500.00, réduit \$53,000.00. Acheteur sérieux seulement. Tél.: 543-9662.

CHICOUTIMI-NORD: maison canadienne, 1 1/2 étage, en briques, pas de voisin arrière. Tél.: 543-0421.

CHICOUTIMI-NORD: 213 Duquesne, 25x42, piscine creusée, foyers intérieur et extérieur, sous-sol fini, bar, cave à vin, terrain aménagé. Agents s'abstient. Tél.: 543-4855.

DODGE 1983, 62,000 kilomètres, tél. 674-9268, 674-2505.

HONDA PRELUDE 1985, 57,000 kilomètres, tél. 548-1315, après 17h00.

JEEP SAMURAI SPECIAL EDITION 1986, 4x4, acheteur sérieux seulement, radio et support inclus, tél. 549-0061.

JETTA TURBO diesel 1983, bleu, excellente condition, \$4,200.00. Tél. 696-1939.

PLYMOUTH HORIZON 1980, très propre, économique, prête pour l'hiver. Tél. 544-7538.

PONTIAC ACADIAN 1984, manuelle, radio am-fm, stéréo-cassette, très propre, \$3,500.00 négociable, tél. 545-3055.

RENAULT ALLIANCE DIAMANT 1984, noire, 38,000 kilomètres, balance de garantie 5 ans-80,000 kilomètres, \$5,500.00. Tél. 543-5090.

RENAULT-5 1980, manuelle, \$1,250.00. Thunderbird 1976, très bonne condition, \$1,000.00. Prix négociables. Inf. 678-9854.

## Camions à vendre(33)

CAMION avec VR. Tél. après 18h00, 678-9730.

CAMION VALUE-VAN 1984, aluminium, réfrigérateur, 85,000 kilomètres, moteur 6.2 litres, diesel, transmission automatique. Tél. 344-1309.

FORD ECONOLINE 1979, modèle F-250, 4 pneus Michelin radiaux. Tél. 549-8621.

FORD ECONOLINE 1978, très propre, 154,000 kilomètres, toute équipe, \$3,500.00. Tél. 543-0945.

FORD 5 tonnes, 1987, 5,000 kilomètres, turbo diesel, 210 forces, transmission FULLER 10 vitesses, boîte fermée 20', freins à air, pour la balance de termes, tél. 543-9484, 696-5147.

GMC CHEVROLET 1977, 1 1/2 tonne, 48,000 milles, 350 po. cu., boîte 12 pieds avec porte, mécanique A-1, \$3,000.00, un seul propriétaire, tél. 543-3566, 543-6738.

GMC 1/2 tonne, 1979, très propre, mécanique A-1, avec boîte fibre de verre, prix à discuter, tél. 549-3378.

## BOITE DE CAMION

20 pieds de long, avec rallonge avant de 3 pieds, en aluminium, munie d'une porte Todco, rampe de déchargement, valeur: \$9,000.00, laissé: \$3,600.00.

Tél.: Michel, 695-2181

GMC 1974, 3 1/2 tonne, parfaite condition, \$700.00 négociable, tél. 545-6791.

G.M.C. 1981, 305, automatique, 67,000 kilomètres, boîte fibre de verre. Tél. 696-0597, 545-6305.

NISSAN KING CAB 1984, 4x4, 55,000 kilomètres, excellente condition, treuil, pneus neufs, tél. 543-5001.

PICK-UP FORD 1979, 8 cylindres, automatique, bon état, \$1,500.00. Tél. 696-3414.

PICK-UP RANGER 1986, super cab, manuelle, 5 vitesses, bas millage. Tél. 549-9260, 549-0424.

TOYOTA 4x4 GRIZZLY, 1987, 6,000 kilomètres, tout équipe, valeur \$19,800.00, laissé: \$17,800.00, tél. 544-8718, 544-1345 demander Ghislain.

## Motos à vendre(35)

GRATTE POUR 4 roues, \$250.00 aussi moto TS-250, pour pièces, \$125.00, tél. 543-4543.

KAWASAKI 1987, état neuf, équipement complet, tél. 673-3241.

TROIS ROUES Honda 200 BIG RED 1983, prix: \$800.00. Tél. 676-2576.

4 roues KAWASAKI MOJAVE 250, 1987, comme neuf, tél. 544-8962.

## Motoneiges à vendre(36)

BOMBARDIER MIRAGE I, 1982, 1 cylindre, 268cc, très bon état, avec toit, \$875.00, tél. 549-0897.

DES \$-S POUR VOUS! DEBARASSEZ-VOUS DE VOS VIEILLES MOTONEIGES HORS D'USAGE. NOUS LES RECUPERONS. TELEPHONEZ AU 481-2698. NOUS PASSERONS LES CHERCHER.

PIECES de motoneiges neuves ou usagées. SPORT J.R. TURCOTTE. Tél. 542-5429.

SKI-DOO CITATION 1980, 4500, 2 cylindres, injection, avec buggy en fibre de verre avec pare-brise, couleur gris métallique, pour transporter enfant ou bagage, comme neuf, très bonne condition, prix à discuter, tél. jour: 547-2427, soir: 542-6628.

YAMAHA XL-5, 540cc, 1987, garantie jusqu'à 15-12-89, \$5,000.00, tél. 668-5938.

## Pièces et accessoires(37)

ACHAT-VENTE ET POSE de moteurs et transmissions de toutes marques, plus mécanique générale. Letoutgaranti. Tél. 678-9854.

PIECES D'AUTOS usagées, pneus usagés toutes grandeurs. Recupérons autos pour les pièces. Payons le meilleur prix. Tél. 543-1718, 543-3083.

## Roulottes à vendre(39)

A VENDRE OU A ECHANGER contre Panel, roulotte 14 pieds, tout équipée au propane, poêle, réfrigérateur, \$3,500.00 négociable, tél. 545-3055.

## Enseignement Cours(50)

COURS DE CONVERSATION anglaise privé, communiquer 549-3947 demander Ken.

## Occasion d'affaires(51)

SERVICE DE PREVISIONS d'impôt offert aux particuliers désireux de connaître s'ils devront effectuer, avant la fin de la saison fiscale (1987), un remboursement ou un solde dû, selon leurs revenus gagnés cette année. Contactez le service Pré-impôt de Groupe de Planification d'Entreprises. Tél.: 543-0599.

## Offre de service(52)

ATTENTION, NETTOYEUR JACK, NETTOYAGE TAPIS PLUS MEUBLE A LA VAPEUR, TRAVAIL PROFESSIONNEL, 8 ANS D'EXPERIENCE. TEL.: 545-8605, 549-0002.

ATTENTION: \$14.95 de l'appel (call), réparation d'appareils électro-ménagers, tél.: 696-1718.

ATTENTION MASSEUR professionnel, massage pour homme ou femme. \$10.00 à \$40.00. Pour rendez-vous, tél.: 542-6200.

CENTRE DE MASSAGE en médecine douce. Bienvenue à tous. Tél.: 547-1633.

DECAPE, REPARER, FABRIQUE, tous genres de meubles, armoires, bibliothèques, meubles de tous genres, estimation gratuite. Tél.: 696-4301.

DESSINATEUR: plans de maison, multiples, etc... Pour construction et rénovation. Serge Gagnon, tél.: 543-1574.

DIFFICULTES FINANCIERES? Si vous avez besoin de conseils budgétaires, négociations, recherche de crédit pour refinancement ou consolidation, n'attendez pas qu'il soit trop tard... Références sur demande. Tél.: 543-3137 Michel.

PLASTREUR, PEINTRE, ouvrage garanti, tél.: 696-3610.

## Personnel demandé(53)

AIDE-FAMILIAL(E) demandé(e), secteur Valin, St-Fulgence, devra se voyager. Tél.: 674-9227, après 17h00.

AVONS DES OUVERTURES pour personnes ambitieuses et travaillantes, désirant un revenu stable à \$325.00 par semaine, possibilité d'avancement. Appelez: 668-5029, 679-8726.

COIFFEUR(SE). Pour travailler à son compte, (location d'une chaise). Etre son propre patron dans un salon de coiffure, possibilité d'une clientèle déjà établie. A très bas prix. Tél.: 543-1923 (soir).

GARDIEN(NE) demandé(e), à la semaine, quartier Ste-Thérèse, reçus d'impôt demandés. Tél.: 548-4738.

HOTES(HOTESSES) de promotion, (carte de crédit), belle présentation. Pour entrevue seulement. Suzanne Bergeron, tél.: 549-7340.

NOEL! NOEL! NOEL!... Le temps des cadeaux approche, revenu supplémentaire des plus intéressants, temps plein ou temps partiel, travail facile, salaire selon votre rendement, plus bonus. Appelez immédiatement, 545-3750.

\$\$\$\$. Pas satisfait de votre présent salaire, à celui ou celle qui veut travailler fort dans le public, possibilité jusqu'à \$1,500.00 par semaine. Laissez-moi vous montrer comment. Auto nécessaire. Tél.: 545-3758.

PLUS BESOIN DE VOUS DEPLACER! Travaillez directement à la maison pour sondage téléphonique MARKETING. Pour renseignements appelez entre 10h00 et 17h00, lundi au vendredi, M. Marx 1-800-361-0395.

PUBLICITE. La publicité vous intéresse, contact avec le public important, jusqu'à \$360.00 par semaine à temps plein, \$180.00 à temps partiel, auto nécessaire. Appelez maintenant, 545-3731.

REPRESENTANTS(ES) DEMANDES(ES) pour la vente de contre-fenêtre magnétique, tél. 678-9541.

SOCIETE CANADIENNE ouvrant de nouveaux postes dans la région est à la recherche de personnes capables de combler les postes suivants: assistant(e)-gérant(e), gérant(e) de service, téléphoniste ou vendeur(euse), aucune expérience requise, gagnés de l'argent tout en apprenant, voiture un atout, 20 ans et plus. Tél.: 549-6007.

VENDEURS(SE) ET DISTRIBUTEURS(RICES) DEMANDES(S), tél.: 547-8768.

## Ameublement(62)

ACHAT d'appareils ménagers: cuisinières, réfrigérateurs, laveuses, sècheuses. PAYONS BIEN. Tél.: 895-1202, Meubles St-Hubert.

ACHAT ET VENTE de poêle, réfrigérateur, laveuse. Nous payons comptant et allons les chercher. TELE-REFRIGERATION 333 INC., 333, Bégin, Chicoutimi, tél.: 696-3537.

AMEUBLEMENT NEUF idéal pour 3 appartements, provenant de l'exposition provinciale, \$1,995.00, très beau, mise de côté, conditions de paiement. Sur rendez-vous seulement, AMEUBLEMENT CAPRI, 547-9524.

ATTENTION: vente surplus de manufacturier, très beau set de chambre en mélamine blanc, tiroirs à billes, 9 morceaux, valeur normale: \$1,250.00, pour \$795.00, complètement neuf. Tél.: 542-7484.

LAVEUSE, sècheuse \$325.00; poêle 220 volts, \$150.00; télévision couleur 20 ou 26", \$125.00; mobilier de cuisine, \$100.00; mobilier de salon, \$100.00; lit 59, \$70.00. Lave-vaisselle \$70.00. Meubles Usages, tél.: 547-2313.

LAVEUSE, sècheuse Westinghouse, jaunes, 12 ans, \$175.00. Tél.: après 17h00, 548-8619.

MENAGES NEUFS complets 3 pièces, comprenant: salon, mobilier de chambre, mobilier de cuisine, \$1,295.00. Conditions de paiement, mise de côté. Sur rendez-vous seulement, AMEUBLEMENT CAPRI, 547-9524.

MOBILIER de salon, 4 morceaux, très propre. Tél.: après 18h00 549-4862.

MOBILIER DE CHAMBRE en mélamine, directement du fabricant, 5 commodes, 5 tiroirs pour enfants mélamine blanche, tél.: 549-4936, 543-9773.

PAYEZ moins cher, meubles neufs directement de l'entrepôt, mobilier de salon modulaire \$695.00, mobilier de chambre modulaire 9 morceaux \$795.00, mobilier de cuisine 5 morceaux \$439.00, choix de couleur, mise de côté. RENDEZ-VOUS SEULEMENT, Ameublement Capri, tél.: 547-9524.

POELE et réfrigérateur, état de neuf, \$800.00 les deux. Tél.: 547-3748.

SECHEUSE KENMORE heavy-duty, très bonne condition, tél.: 548-7550 après 17h00.

VENTE, ACHAT, laveuse, sècheuse, poêle, réfrigérateur, congélateur, pièces usagées, réparations. APPAREIL-O-SAG Inc., 1580 boul. St-Paul, Chicoutimi, 545-1459, 549-9607.

## Animaux(63)

CHATONS himalayen blue-point, pure race, enregistrés. Tél.: sur semaine seulement, 549-1902.

Chiens BERGER ANGLAIS pure race, queue coupée, âgés 6 semaines, \$200.00 non négociable, disponibles immédiatement, tél.: 668-8947.

PETITE CHATTE Himalayenne, 2 mois, à vendre. Tél.: 542-4017.

## Bois de chauffage(64)

BOIS DE CHAUFFAGE sec, bouleau, merisier à vendre, tél.: 543-8236.

BOIS de chauffage à vendre, tél.: 696-2056.

BOIS première qualité, merisier, bouleau, prix: \$28.00 rond, \$32.00 fendu, tél.: 549-1439.

BOULEAU, ERABLE, MERISIER mixtes, \$27.00 rond, \$32.00 fendu, bouleau sec 12 mois, \$45.00 corde livrée, Chicoutimi, Jonquière et environs, tél.: 672-2416.

BOULEAU, érable, merisier, \$28.00 rond, \$32.00 fendu. Tél.: 547-0383.

BOULEAU vert, également pièces de bois d'épinette rouge, 8', 12', 16'. Tél.: 672-2492.

MERISIER, bouleau, \$32.00 la corde, livré, fendu. Tél.: 696-0598 Mario.

MERISIER, BOULEAU VERT, fendu, livré, \$33.00, tél.: 549-1616, Eric Gagnon.

10 CORDES de bois sec à vendre. Tél.: 545-4225.

## Demandé(67)

AUTOS ET CAMIONS usagés (rebut), et toutes sortes de métaux, etc... 3357, boulevard St-François, Jonquière, tél.: 542-6938.

DEMANDE 12 sections d'échafaudage avec croises, bon état, tél.: 696-2876.

LES ASPIRATEURS CHICOUTIMI. Achetons aspirateurs usagés de toutes marques. Tél.: 696-5024.

RECHERCHE distributeurs usagés telles que: café, liqueur, bonbons, gomme, peanuts et certains modèles de juke-box, slot machines, machines à boules, ou tout autre appareil qui fonctionne à monnaie, en marche ou non. Si vous avez un prix, je suis acheteur. Tél.: 678-2775.

## Divers(68)

ARBRES DE NOEL: sapins et pins cultivés de \$22.00 à \$35.00, selon la longueur, (protégés pour le transport). Sapins semi-cultivés et bouleaux, de \$10.00 à \$22.00, très grand choix de qualité exceptionnelle. PIERRETTE GILBERT, 110, de la Colline, Ville-de-La-Baie, pour informations: 544-3760.

ARBRES DE NOEL, 640 Bégin, face au Centre Georges-Vézina, livraison. Tél.: 545-3868.

ARBRES DE NOEL à vendre, individuel ou en lot. Tél.: 673-4729.

ARBRES DE NOEL: au détail: \$7.00; en grosse quantité prix spécial. 917 du Boulevard, Latourrière, tél.: 678-2505.

Aspirateurs ELECTROLUX \$100.00 et plus, avec garantie. Tél.: 543-0276, 543-6244.

BOIS pour plancher de bois franc, merisier, érable, chêne, frêne, à partir de \$0.87 le pied. Marchés et fournitures pour escalier. Tél.: 543-7544, P.S.F. Enr.

CABANE à pêche 8'x12', isolée, finie intérieur. Motoneige Alpine 1981. Tél.: 545-3498.

Savez-vous qu'une bonne nutrition, c'est facile.

## Avec Shaklee, naturellement! PROTEINES, VITAMINES, MINERAUX & FIBRES.



INFO-SANTE 696-2240

CARTOMANCIENNE: vous voulez connaître l'avenir par le tarot? Pour rendez-vous, tél.: 548-1018.

CHAISE chauffante cyclo-massage, marque Niagara, tel. qu'annoncée à la T.V., 10 mois d'usage, balance de garantie, à moitié prix. Tél.: 543-9586, laissez message.

CHAISE cyclo-massage, état neuf, valeur: \$900.00, aubaine: \$200.00. Tél.: 544-3133.

DEUX COFFRES-FORTS, un 46x30x34, un 85x42x51. Tél.: 543-0211, Mme Dallaire.

DEUX comptoirs de 4' vitrés, un comptoir 8', un comptoir 8' avec armoires 7', tous en mélamine, un air conditionné 3,000 BTU, un humidificateur Electrohome, tél.: 544-6404 matin seulement.

DIABETIQUE: Pour tout genre d'information et d'aide, appelez votre association du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30. Tél.: 545-6091.

EQUIPEMENT DE gymase: banc, haltères etc... Aussi laveuse à tordeur, très bon état, tél.: 678-9700.

GENERATRICE 2,400 watts, 2 réservoirs à l'huile diesel, 250 gallons. Tél.: 678-9783.

GRATTE électrique pour 4 roues, prix: \$350.00, installation comprise. Tél.: demandez Rejean, 548-3249.

MACHINE à crème molle et distributeurs: micro-ordinateur Apple 3plus. Tél.: 545-3531 (Michel), 678-9356.

MANTEAU sport marque Ispo, neuf, couleur blanc, grandeur large. Rideaux 77x70, 44x70, prix d'aubaine. Tél.: 673-4261.

MARCHE AUX PUCES VALIN, 549-0699. Nous recherchons réfrigérateur, congélateur, poêle à bois, vaisselle, bibelot, etc... Ouvert 7 jours.

MARCHE aux puces, ouvert du mercredi au dimanche. Aussi à vendre. Tél.: 542-8019.

PLANCHES de pin, brutes, sèches, no: 2, 6 à 16 pieds. Tél.: 543-5749.

POELE et 2 réfrigérateurs, poêle à bois Laurier 54, prix à discuter. Tél.: 676-2576.

## A VOIR DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER Salle de démonstration 1442, Cyrille-Vallancourt - Chicoutimi Stores déniens minis, horizontaux et verticaux Réparation de tout genre POUR ESTIMATION Fernand Tremblay, 543-0432 ou 549-5732

Radi d'auto am-fm cassette, 6 mois d'usage, tél.: 545-9351.

SAPINS DE NOEL cultivés, protégés, qualité no. 1, \$35.00 et plus selon la longueur; semi-cultivés, protégés no. 2, \$25.00 à \$30.00; sapins sauvages et bouleaux, \$10.00 et \$20.00; et département de décoration de Noël. Serres Martel Pépinière, 2269, St-Jean-Baptiste, Jonquière. Pour réservation, tél.: 695-2357.

SCIE A RUBAN ROCKWELL 10, avec moteur 1/2 force, base comprise, \$200.00, tél.: 548-7548 Normand.

Scie radial 10 pouces, Craftman, très bon état, \$400.00, tél.: 547-9602.

TABLE DE BILLARD professionnelle, équipée, excellente condition. Banc de scie 12, scie radiale 10. Tél.: après 17h00 548-1465.

## Equipement commerce et rest.(70)

CONGELATEUR crème-glacée, couché, vitre. Tél.: 543-6922.

LITS de bronzage Sunal, 26 tubes, remontée électrique, très bonne condition. Tél.: 545-0880.

## Musique et accessoires(71)

AMPLIFICATEUR BGW 750, stéréo, prix: \$800.00. Inf.: 542-7137, 547-0362.

GUITARE BASE marque Tokai, avec amplificateur 100 watts. Tél.: 544-1508.

Guitare électrique marque TOKAI style fender, \$250.00, tél.: 547-1260.

HUIT PISTES enregistreur JVC, deck de qualité et approximativement 200 cassettes à vendre \$60.00, tél.: 548-5776.

ORGUE Technica modèle E-18, 1986, état neuf, prix à discuter. Tél.: 544-4927.

SYNTHETISEUR digital DX100 Yamaha, 190 sons de programmes, état neuf. Tél.: 544-8611.

## Ordinateurs et jeux(72)

MICRO-ORDINATEUR Commodore 64, datasette, manette, programmes et manuels de jeux en français. Letout pour \$275.00. Tél.: 542-9485.

OGIVAR, fabriquant québécois à réputation mondiale et Micro D.J. Inc., vous invitent à venir admirer la toute nouvelle technologie dans le domaine des micro-ordinateurs à nos bureaux situés au 268, Price Est, Chicoutimi. Tél.: 696-0201.

POUR L'ACHAT d'un système informatique approprié à vos besoins, et la garantie d'un service après-vente, venez rencontrer nos spécialistes chez ORDINA-CHIC INC., 162 et 170 Bossé ouest, Chicoutimi, tél.: 696-4280, 496 avenue du Pont nord, Alma, tél.: 662-5828.

## Sports, chasse et pêche(76)

NOUVEAU, ECONO-SPORT. Achat, vente, location, consignation d'articles de sport usagés, skis, hockey, patins, etc... tout sports usagés. Ouvert 7 jours, 3868, St-Pierre, Jonquière, tél.: 695-1758, demandez Jacques.

## Vêtements(78)

MANTEAU vison pastel, neuf, valeur: \$3,500.00. Aubaine: \$800.00. Tél.: 544-3133.

VESTON de cuir noir, grandeur 42, très belle qualité, valeur: \$500.00, pour: \$250.00. Tél.: 696-0896.



## REGLEMENT NUMERO 965 CONFECTION DES PLANS ET DEVIS PRELIMINAIRES DU DEVELOPPEMENT ROITELETS-SUD

AUX PROPRIETAIRES inscrits, le 7 décembre 1987, au rôle d'évaluation alors en vigueur dans cette ville à l'égard d'un immeuble impossible situé dans les limites territoriales de la ville de Chicoutimi.

## AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, greffier de cette ville.

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 7 décembre 1987, le conseil de cette ville a adopté le règlement numéro 965 intitulé: Ayant pour objet de décréter des dépenses de l'ordre de \$52,800.00 devant servir à défrayer la confection des plans et devis préliminaires du développement Roitelets sud et contracter un emprunt à court terme au montant de \$52,800.00 dont \$26,400.00 payable par l'ensemble des propriétaires et le solde par l'imposition d'une taxe de secteur et dont l'objet et l'emploi des deniers sont suffisamment décrits par le titre.

QUE les propriétaires parmi ceux ci-dessous visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 7 décembre 1987, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement numéro 965 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 à 396 inclusivement de la même loi;

QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 inclusivement de la Loi des cités et villes et qu'aux fins de cette procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention, de neuf heures à dix-neuf heures, les lundi et mardi, 21 et 22 décembre 1987, au bureau de la ville situé au 201, rue Racine est, à Chicoutimi;

QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 965 fasse l'objet d'un scrutin secret est de cinq cents, et qu'à défaut de ce nombre le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

QUE toute personne habile à voter sur le règlement en question peut le consulter au bureau de la ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 22 décembre 1987, dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, situé au

## REPRESENTANTS(ES)

Compagnie d'envergure nationale déjà installée au Saguenay est à la recherche de 2 représentants(es) pour la vente aux entrepreneurs, industries, marchands détaillants à l'intérieur du Saguenay et du Lac-St-Jean, Chibougamau.

Cette compagnie offre tout le support technique nécessaire pour garantir le succès des candidats(es) choisis(es).

Idéalement, le choix se fera parmi les personnes âgées de 28 à 45 ans, qui ont déjà une expérience impliquant les relations publiques seront également bien considérées.

Les candidats(es) devront posséder une voiture de modèle récent.

La rémunération est formée de: salaire de base, commissions, remboursement des dépenses, etc.

Possibilités exceptionnelles pour personne de fort calibre.

**CONFIDENTIALITE ASSUREE**

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

**LE QUOTIDIEN**  
DEPT.: 3492  
1051, boul. Talbot  
Chicoutimi, Qc  
G7H 5C1

**C'est formidable!**

## Des études universitaires et une carrière d'avenir

**Voilà ce que vous offre le Programme de formation d'officiers de la Force régulière.**

Vous avez de l'initiative, des qualités de chef et la volonté de réussir. C'est tout ce qu'il faut pour profiter des avantages suivants:

- La gratuité des études, y compris les manuels et fournitures scolaires, à un collège militaire canadien ou une université canadienne choisie d'un commun accord
- Un salaire garanti pendant la durée du cours
- Des soins dentaires et de santé
- Un mois de vacances si votre programme de formation le permet
- L'accès à un vaste choix de programmes universitaires accrédités de 1<sup>er</sup> cycle
- La possibilité de pratiquer de nombreuses activités sportives et culturelles
- L'accession au rang d'officier et un emploi assuré dans le domaine de votre choix après l'obtention de votre diplôme.

Cette carrière est offerte aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

**C'est votre choix, votre avenir**

Pour de plus amples renseignements sur les exigences et les avantages des divers programmes de formation d'officiers, rendez-vous au centre de recrutement le plus près de chez vous ou téléphonez-nous à frais virés. Consultez les Pages Jaunes sous la rubrique "Recrutement".



**LES FORCES ARMÉES CANADIENNES**



## APPEL D'OFFRES

No 1LP-012-1-04

### EXECUTION DE RELEVÉS HYDROLOGIQUES SPECIALISES SUR LA GRANDE RIVIERE

Le contrat comprend la documentation du régime des glaces et l'exploitation, l'entretien, la calibration et la fourniture d'une partie des appareils de mesures pour opérer en continu des limnimètres et thermomètres enregistreurs en rivière et réservoir. Ceci inclut également la validation, le traitement des données par ordinateur et la préparation des rapports de mesures.

**Date et heure de fermeture:**

Mardi, le 15 décembre 1987, à 15h30, heure de Montréal.

Les documents d'appel d'offres peuvent être obtenus gratuitement ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 à l'endroit suivant:

**Société d'énergie de la Baie James**  
**SERVICE APPROVISIONNEMENT ET SERVICES**  
19<sup>e</sup> étage  
800, boul. de Maisonneuve est  
Montréal (Québec)  
H2L 4M8

Seules les personnes, sociétés, corporations ou entreprises en coparticipation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui ont obtenu le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière se réserve le droit de rejeter n'importe quelle soumission ou toutes les soumissions reçues. Pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5296.

Pour obtenir le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

**Marc Chabot**

**Chef de service Approvisionnement et Services**

## VOUS ETES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI?

**le QUOTIDIEN**

vous présente les emplois disponibles au



**Centre d'Emploi du Canada**

### Conducteur de débusqueuse (homme ou femme)

**No offre:** 560 7517-124 0411  
**Lieu:** La Baie  
**Traitement:** A forfait  
**Conditions:** 3 mois  
**Exigences:** Avec ou sans équipe. Posséder une débusqueuse

### Plusieurs postes de coiffeur(euse)

**Lieu:** La Baie  
**Traitement:** Salaire variable  
**Exigences:** Avec ou sans expérience, cours obligatoire

### Esthéticienne (homme ou femme)

**No offre:** 1428 6143-123 9799  
**Lieu:** Chicoutimi  
**Traitement:** \$5 50/hre  
**Conditions:** Permanent, plein temps, temps partiel + fin de semaine  
**Exigences:** Avec ou sans expérience

### Machiniste (homme ou femme)

**No offre:** 1358 3081 8313-154  
**Lieu:** Chicoutimi  
**Traitement:** \$12.00/hre  
**Conditions:** Permanent, plein temps, 35 hrs/sem  
**Exigences:** 3 ans d'expérience et +  
**Fonctions:** Aliser sur tout, fraiseuse, perceuse

### Commis épicerie

**No offre:** 1446 5137-111 6011  
**Lieu:** Chicoutimi  
**Traitement:** Minimum  
**Conditions:** Permanent, temps partiel  
**Exigences:** Sec. V, connaissances en marketing

### Commis vendeur(euse)

**No offre:** 1473 5137-114 7796  
**Lieu:** Chicoutimi  
**Traitement:** \$4.55/hre  
**Conditions:** Permanent, plein temps, jour 35 hrs  
**Exigences:** Permis de conduire, connaissance du matériel à dessin  
**Fonctions:** Vente de matériel à dessin, reproduction de plans, faire livraison

### Professeur de sténoscrapte (homme ou femme)

**No offre:** 1468 2733-138 8511  
**Lieu:** Chicoutimi  
**Traitement:** \$84.00/jour  
**Conditions:** Sur appel  
**Exigences:** Expérience du métier  
**Fonctions:** Enseigner la sténoscrapte

### Dessinateur(trice) de titres

**No offre:** 1471 9611 3314-130  
**Lieu:** Chicoutimi  
**Traitement:** Entre \$5.00 et \$6.00/hre  
**Conditions:** A contrat  
**Exigences:** Dextérité, rapidité, petite expérience dans le dessin  
**Fonctions:** Reproduire et coloriser dessin

SE PRESENTER AU CEC DE VOTRE LOCALITE  
POSTES EGALEMENT OUVERTS AUX HOMMES ET AUX FEMMES

**SEARS**

## MISE AU POINT

Dans la circulaire «Une bonne nouvelle Sears», en vigueur jusqu'au 12 décembre, distribuée le 8 décembre, veuillez noter que les jeux vidéo de football et «Let's Go to the Races» de la page 28 ne sont pas disponibles.

Nous nous excusons de ce contretemps.

**Chicoutimi**  
*La ville en tête!*

## REGLEMENTS DE ZONAGE NUMEROS 961 (ZONE 413-S) ET 962 (ZONES 450 ET 454)

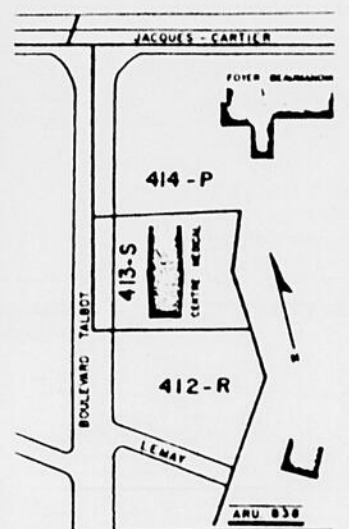
Aux propriétaires inscrits le 23 novembre 1987, au rôle d'évaluation en vigueur dans cette ville à l'égard d'un immeuble situé aux zones 413 S, 450 et 454 telle que ci-dessous décrite et aux locataires inscrits dans la liste électorale dans lesdites zones.

### AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, greffier de cette ville, que lors d'une séance tenue le 23 novembre 1987, le conseil de cette ville a adopté les règlements de zonage suivants, à savoir:

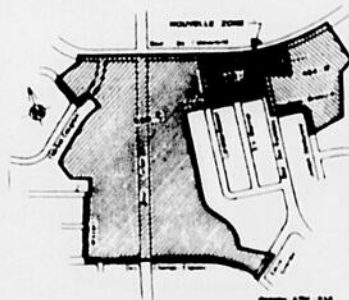
-Règlement numéro 961-, (coin boul. Talbot et Jacques Cartier)

Règlement amendement le règlement no. 760 de la ville de Chicoutimi et ayant pour objet de modifier le zonage en vigueur dans la zone 413-S de la ville de manière à modifier les usages permis dans la zone 413-S de façon à y permettre les commerces de détail de spécialités tels que définis au quatrième alinéa de l'article 5.2.2.2 du règlement 760.



-Règlement numéro 962-, (coin Des Hoteliers et Université)

Règlement amendement le règlement no. 760 de la ville de Chicoutimi et ayant pour objet de modifier le zonage en vigueur dans les zones 450 et 454 de la ville de manière à créer une nouvelle zone 452 à même une partie des zones 450 et 454 telles que montrées au plan ARU 858, ou les usages services financiers administratifs et immobiliers, les services professionnels et sociaux et l'administration publique sont autorisés.



que les propriétaires et locataires parmi ceux ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 23 novembre 1987, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que les règlements numéros 961 et 962 fassent l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 à 396 de la même loi, que cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi des cités et villes et aux fins de laquelle procédure les personnes habiles à voter sur les règlements en question auront accès à un registre tenu à leur intention, de neuf heures à dix-neuf heures, les 21 et 22 décembre 1987, au bureau de la ville situé au 201, rue Racine est à Chicoutimi;

que le nombre requis de demandes enregistrées pour que les règlements fassent l'objet d'un scrutin secret est de quinze (15) pour le règlement numéro 961 et TRINTE (30) pour le règlement numéro 962 et qu'à défaut de ce nombre, les règlements en question seront réputés approuvés par les personnes habiles à voter;

que toute personne habile à voter sur ces règlements peut le consulter au bureau de la ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement;

que le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 22 décembre 1987 dans la salle réservée aux séances du conseil de cette ville, situé au 201, rue Racine est à Chicoutimi, à 19h15.

DONNE à Chicoutimi, ce 2<sup>ème</sup> jour de décembre 1987

JEAN YVES FORTIN, greffier,  
101, rue Ville de Chicoutimi

# Décès



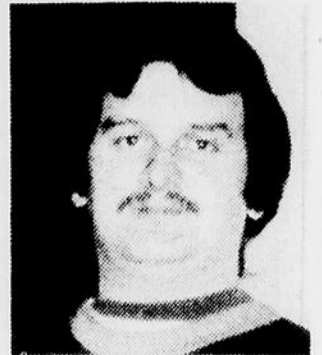
**TREMBLAY (M. Gustave)** — Est décédé le 7 décembre 1987, à Chicoutimi, à l'âge de 60 ans et 2 mois, M. Gustave Tremblay, époux de Dame Yvette Ratté, demeurant au 818, boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord. La dépouille mortelle ne sera pas exposée et la famille recevra les sympathies au Centre Communautaire Ste-Anne après les funérailles. Les funérailles auront lieu samedi, à 11h00, en l'église Ste-Anne. La dépouille mortelle sera incinérée et les cendres déposées au Columbarium Emery Gravel Inc. Outre son

épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Diane, Christiane (Claude Tremblay), Linda (Larry Patry), sa mère: Mme Emile Tremblay (Emma Imbeault), ses frères et sœurs: Philippe Tremblay (Gisele Desbiens), Paul-Etienne Tremblay (Rita Lessard), Marthe Tremblay (Gédéon Vallières), Pierrette Tremblay (feu Charles Gagnon), Fernande Tremblay, (Jean-Baptiste Aubé), Marie-Paule Tremblay (Lucien Blackburn), Jeanne Tremblay. M. Tremblay a travaillé à l'Alcan pendant 32 ans. Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, il sera possible de le faire en faveur de la Fondation régionale de l'Hôpital de Chicoutimi au Centre Communautaire Ste-Anne après les funérailles. Direction des funérailles: Emery Gravel Inc., Chicoutimi-Nord.



**GAGNON (Dame Jeanne)** — Est décédée le 7 décembre 1987, à Alma, à l'âge de 75 ans, Dame Jeanne Gagnon, épouse de feu M. Rosario Gagnon, demeurant au 545, rue Bégin, Alma. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Bérubé & Fils Inc., 620, boul. Dequen Nord, Alma. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 décembre 1987, à 16h00, en l'église St-Pierre et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Alma. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Paulette, Martial, Jules (Diane Gauthier), Gilles, Hélène, 4 petits-enfants, ainsi que de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Bérubé & Fils Inc.

**LAVOIE (M. Fredo)** — Est décédé à l'Hôtel-Dieu d'Alma, le 7 décembre, à l'âge de 53 ans et 5 mois, M. Fredo Lavoie, époux de dame Monique Girard, demeurant au 528, rue Collard ouest, app. 5, Alma, autrefois de St-Gédéon. A la demande du défunt, la dépouille mortelle ne sera pas exposée. La famille recevra les condoléances une demi-heure avant les funérailles qui auront lieu jeudi, le 10 décembre, à 14h00, en l'église St-Gédéon. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Alain (Gaétane Letourneau), Sonia (Alain Potvin), Sylvie (Gérald Larouche), Sylvain, Lisa, Stéphan et Mylanka, ainsi que ses deux sœurs: Arlette (Jean-Paul Lemay), et Germaine. Direction funéraire: Coopérative Funéraire Lac St-Jean.



**BOUCHARD (M. Angelo)** — Est décédé à Ville de la Baie, le 6 décembre 1987, à l'âge de 30 ans et 8 mois, M. Angelo Bouchard, fils de feu M. Alfred Bouchard et de dame Bernadette Houde, demeurant au 15, Ste-Thérèse, Rivière-Eternité. La dépouille mortelle est exposée en la résidence funéraire de Rivière-Eternité. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 décembre 1987, à 14h00, en l'église de Rivière-Eternité et l'inhumation aura lieu au cimetière de Rivière-Eternité. Il laisse dans le deuil, outre sa mère, ses frères et sœurs: Jacques Bouchard (Gisèle Valliquette), Marcellin Bouchard, Bernard Bouchard (Denise Tremblay), Jeannette Bouchard, Régina Bouchard (Daniel Bouchard), Gaétane Bouchard (Claude Gagné), Fernand Bouchard (Gisèle Gagnon), Claudette Bouchard (Doris Pelletier), feu Gabriel Bouchard (Marie-France Gagnon), feu Octave Bouchard, feu Léonard Bouchard, Dolores Bouchard (Guy Maranda), Lily Bouchard (André Héty), neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis. Direction funéraire: Gravel & Fils Ltée.

**MALTAIS (M. Conrad)** — Est décédé au centre hospitalier de Métabetchouan, le 7 décembre, à l'âge de 66 ans et 7 mois, M. Conrad Maltais, fils de feu M. Alfredy Maltais et de dame Desneiges Harvey, demeurant au 40, rue de l'Hôpital, Métabetchouan. La dépouille mortelle est exposée à la résidence funéraire Lac-St-Jean, 611, chemin du Pont Taché nord, Alma. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 décembre, à 14h00, en l'église St-Nazaire. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Ludovic (Gertrude Fortin), Rosaire (Lorraine Leclerc), Jean-Marc, Gilberte (Edmond-Louis Boulanger), Sylvia (feu Lionel Boulanger), feu Aurèle-Yves (Monique Renaud), feu Normand (Gilberte Fortin). Direction funéraire: Coopérative Funéraire Lac St-Jean.

## AVIS

Avis est donné par les présentes, conformément aux dispositions de l'article 1571d du Code civil, que Communicam Inc., une compagnie ayant son principal établissement en la ville de Jonquière, province de Québec, a, le 20 décembre 1985, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada toutes ses créances comptables et autres, actuelles et futures, à titre de garantie, et que cette cession a été dûment inscrite dans les divisions d'enregistrement de Chicoutimi, le 6 janvier 1986 sous le numéro 438612. Ce 8ième jour de décembre 1987.

**LA BANQUE ROYALE DU CANADA,**  
Jonquière, Québec,  
G7X 5R8.



## CORRECTION

Dans notre circulaire «Noël Approche» distribuée le 7 décembre dans Le Quotidien.

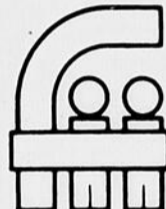
**PAGE 4:** Appareil 35 mm, à \$29.99 la photo diffère de la réalité.

**PAGE 11:** La bouilloire Weston n'étant pas disponible nous offrons à la place une bouilloire Black & Decker, modèle KE 960, ayant les mêmes caractéristiques au même prix.

**PAGE 18:** Articles 7542, les guides d'entretien et de mise aux points ne sont pas disponibles.

*Nous nous excusons de ces inconvenients.*

Lors du décès d'un être cher faites un don à



La Fondation Régionale de l'Hôpital de Chicoutimi  
Tél.: (418) 549-2195,  
poste 22-568

La Fondation de ma vie

## IN MEMORIAM



**AUBIN (M. Eugène)** — Est décédé à l'Hôpital de Chicoutimi, le 6 décembre 1987, à l'âge de 76 ans et 9 mois, M. Eugène Aubin, époux de dame Hélène Bergeron, demeurant au 273, Avenue du Séminaire, Chicoutimi. LA DEPOUILLE MORTELLE EST EXPOSÉE A SA RESIDENCE DU 273, AVENUE DU SEMINAIRE, CHICOUTIMI. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 décembre 1987, à 14h00 en la Cathédrale et l'inhumation au cimetière St-François-Xavier. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: Gaston, André (Christiane Tremblay), Louise (Maurice Paradis), Jean (Jacinthe Beaulieu), Jocelyne (Sylvain Tremblay), Pauline (Serge Lavoie), feu Paul, Murielle (Yves Gagnon), ses frères et sœurs: feu Marie-Ange (feu Philippe Gaudreault), feu Georges (feu Emma Bélanger), feu Gabrielle (Zotique Bergeron), Marcel (Gertrude Brassard), Laurette (Jean-Baptiste Lalancette), Jean-Marie (Imelda Boudreault), feu Jules, Juliette (feu Guillaume Tremblay), René (Juliette Lavoie), feu Rolande (Jean-Pierre Marcotte), ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Adrien Bergeron, Annette Bergeron (1ères noces feu Lucien Girard et 2èmes noces feu Charles-Henri Boily), Marie-Céleste Bergeron (Irenée Girard), Thérèse Bergeron (1ères noces feu Eugène Ménard et 2èmes noces Bertrand Duval), Léon Bergeron (Gabrielle Doré), Marcel Bergeron (Henriette Jean), Robert Bergeron (Violette Vaillancourt), Marie-Paule Bergeron (feu Paul Truchon), Claire Bergeron (Bruno Tremblay), ainsi que plusieurs petits-enfants. M. Aubin fut propriétaire et président de la MAISON AUBIN & FILS LTEE, il fut échevin de la Ville de Chicoutimi 1961-1967. Il fut membre de la Légion canadienne et des anciens combattants. Il fut représentant de la région lors du couronnement du Roi-Georges VI en 1937. Il a été Major du Régiment du Saguenay pendant 27 ans. Pour ceux qui le désirent, faire parvenir les dons à la Fondation Régionale de l'Hôpital de Chicoutimi. Direction funéraire: Maison Aubin & Fils Ltée.



COMMISSION SCOLAIRE de CHICOUTIMI

## APPEL D'OFFRES

### Opération de la cafétéria et des cantines de l'Ecole Dominique-Racine

La Commission scolaire de Chicoutimi demande des soumissions pour l'opération de la cafétéria et des cantines de l'école polyvalente Dominique-Racine, sise au 985, de la rue Bégin, à Chicoutimi.

Tous les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec sont autorisés à soumissionner.

Les documents de soumission et autres informations pourront être obtenus en s'adressant à la direction des services de l'équipement, 36, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi, G7H 1W2, tél.: 549-8210, poste 114.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de \$1,000, établi à l'ordre de la Commission scolaire de Chicoutimi. Ce dépôt sera confisqué au profit de la Commission si le soumissionnaire retire son offre après l'ouverture des soumissions ou refuse de signer son contrat selon les termes et conditions des documents d'appel d'offres.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées à M. Bernard Prévost, ing., directeur des services de l'équipement, Commission scolaire de Chicoutimi, 36, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi, G7H 1W2, seront reçues jusqu'à 10h00 (heure en vigueur localement), le 18e jour de décembre 1987, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Une visite des lieux se tiendra le 15 décembre 1987, à 10h00. Les intéressés devront se présenter à la réception de l'école Dominique-Racine, 985, rue Bégin, Chicoutimi.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Le directeur général,  
Jean-Jacques Hudon.

## UNE FACON DE MIEUX FAIRE AVEC RESPECT ET DIGNITE

*Voulez-vous régler vous-même vos dernières volontés*

*Connaissez-vous les pré-arrangements funéraires?*

*Consultez (sans obligation) M. Robert Gravel*

**Gravel & Fils**  
Ltée.

304, RACINE EST  
CHICOUTIMI  
543-0755

Délégué du Québec à Paris

# Gil Rémillard satisfait de Roy

PARIS (PC) — Le ministre Gil Rémillard est "très satisfait" du délégué général Jean-Louis Roy. Au lendemain du nouveau débat, rouvert dans la presse, à propos de la cohabitation entre l'ambassade du Canada et la Délégation générale du Québec à Paris, le ministre québécois des Relations internationales, m. Gil Rémillard, qui achève une visite de travail d'une semaine dans la capitale française a décerné, mardi midi, lors d'une conférence de presse, un satisfecit appuyé à son délégué général, Jean-Louis Roy, rose de satisfaction dans son costume gris-bleu.

"J'ai profité de mon voyage à Paris à l'occasion de la conférence générale de l'Agence francophone de coopération culturelle et technique (ACCT) pour faire le point, deux ans après, sur l'activité de la délégation, a notamment expliqué le ministre qui a précisé qu'il en ferait de même pour les autres délégations dans le monde. Son bilan est des plus positifs et le travail de Jean-Louis Roy et de son équipe est excellent."

A l'appui de ses compliments, le ministre a cité quelques chiffres, expliquant, par exemple, que la



RENCONTRE — Le ministre québécois des Affaires internationales, Gil Rémillard (à droite), lors de sa visite à Paris en compagnie de Jean-Louis Roy, Délégué général du Québec dans la capitale française, Jean Drapeau

délégué canadien auprès de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), et le directeur de cet organisme, Federico Mayor.

(Laserphoto PC)

moitié des investissements québécois réalisés en France, l'avaient été au cours des deux dernières années. "Ce sont tout simplement des résultats spectaculaires. Il faut comprendre que de plus en plus le Québec apparaît ici

comme la porte d'entrée sur le grand marché nord américain et que d'un autre côté, notre relation privilégiée avec la France est pour nous, une tête de pont, sur l'Europe, dans la perspective du marché unique européen de 1992 a-t-il

déclaré."

Soulignant la performance des services de la délégation, m. Rémillard a bien fait observer que le Québec bénéficiait à Paris d'un "statut autonome" et de "relations diplomatiques directes avec la

France" tout en "travaillant en étroite collaboration avec l'ambassade du Canada, pour le mieux du Québec et des intérêts des Québécois. L'ambassade prend sa place à Paris, mais nous, nous sommes très fiers de la nôtre, a-t-il ajouté". "Je me félicite des relations harmonieuses entre l'ambassade et la délégation" a noté le ministre, soulignant que c'était "ce travail en commun" qui avait aussi permis que le président Mitterrand se rende à deux reprises au Québec cette année, et que le premier ministre Jacques Chirac y fasse un long séjour. A cette occasion M. Rémillard a précisé que M. Bourassa répondrait à la visite de son homologue français, en se rendant en France dès l'année prochaine.

Selon M. Rémillard, le Québec est parvenu à Paris, à un rang diplomatique qu'il n'occupait pas auparavant. "Lorsque je suis arrivé, a-t-il expliqué, j'ai constaté que la délégation était finalement isolée à Paris.

Aujourd'hui, ce n'est plus le cas et nous entretenons des relations avec un beaucoup plus grand nombre de pays qu'il y a deux ans".

## Météo



Min.: -8  
Max.: -4

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions météorologiques pour la province de Québec émises par Environnement Canada pour mercredi avec un aperçu pour jeudi.

Situation générale: une dépression assez importante venant de la région des Grands Lacs nous at-

teindra au cours de la journée. Elle donnera de la pluie verglaçante qui se changera possiblement en pluie. La dépression sera lente et les nuages persisteront. Les températures baisseront, particulièrement sur le Bas-du-Fleuve et la Côte-Nord.

Régions d'Abitibi-Témiscamingue: pluie ou bruine verglaçante débutant en mi-journée et se changeant possiblement en pluie. Min.: près de -5. Max.: près de 0. Risque de précipitations: 70 p.c. Jeudi: faible neige fondante.

Pontiac-Gatineau et la

Lièvre, Ottawa-Hull-Cornwall: nuageux et brumeux. Pluie verglaçante débutant en après-midi et se changeant possiblement en pluie. Min.: près de -2. Max.: près de 0. Risque de précipitations: 70 p.c. Jeudi: nuageux avec un peu de bruine.

Laurentides: nuageux et brumeux. Pluie verglaçante débutant en fin de journée. Min.: près de -2. Max.: près de -1. Risque de précipitations: 60 p.c. Jeudi: nuageux avec un peu de bruine ou de neige fondante.

Montréal: nuageux et brumeux. Pluie verglaçante débutant en fin de journée et se changeant possiblement en pluie. Min.: près de -2. Max.: près de 0. Risque de précipitations: 70 p.c. Jeudi: nuageux avec un peu de bruine.

Trois-Rivières et Drummondville, Estrie: nuageux et brumeux. Pluie verglaçante débutant en soirée. Min.: près de -5. Max.: près de -1. Risque de précipitations: 40 p.c. Jeudi: bruine ou pluie verglaçante.

Québec, La Tuque, Beauce: nuageux avec risque de bruine verglaçante. Brumeux par endroits.

Min.: près de -5. Max.: près de -2. Risque de précipitations: 30 p.c. Jeudi: faible neige ou grésil.

Lac St-Jean, Saguenay, Réserve des Laurentides, Charlevoix et Rivière-du-Loup: plutôt nuageux. Min.: -6 à -8. Max.: -2 à -4. Jeudi: un peu de neige.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Min.: -6 à -8. Max.: 0 à -2. Jeudi: passages nuageux.

jeux.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ensoleillé avec passages nuageux. Min.: -9 à -12. Max.: près de -2. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

Basse Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Vents modérés par moments. Min.: près de -10. Max.: -4 à -7. Jeudi: ensoleillé avec passages nuageux.

## Marées

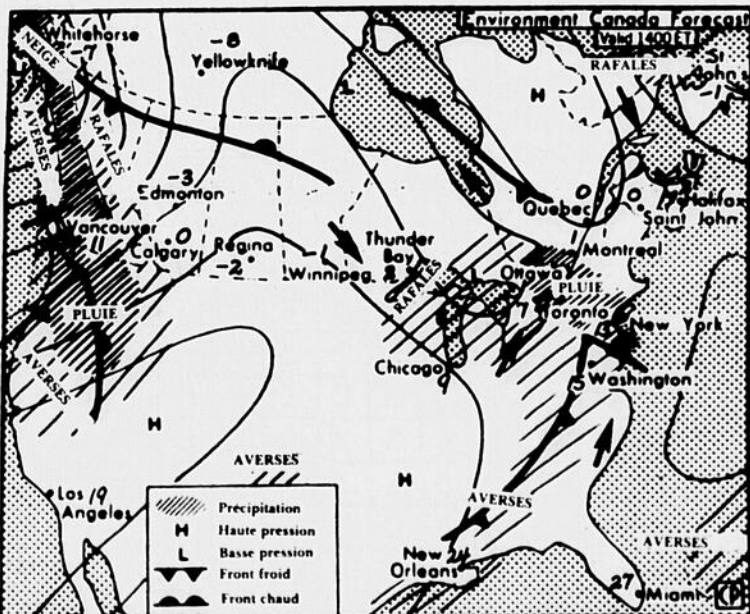
CHICOUTIMI — La marée sera haute à 05h20 (3m7) et basse à 11h45 (1m1). Elle sera à nouveau haute à 17h25 (4m5) et basse à 00h45 (1m0).

LA BAIE — La marée sera basse à 10h50 (1m2) et haute à 17h15 (5m1). Elle sera à nouveau basse à 23h45 (1m1) et haute à 05h45 (4m1).

Mercredi, 9 décembre



Lever: 7:22  
Coucher: 15:50

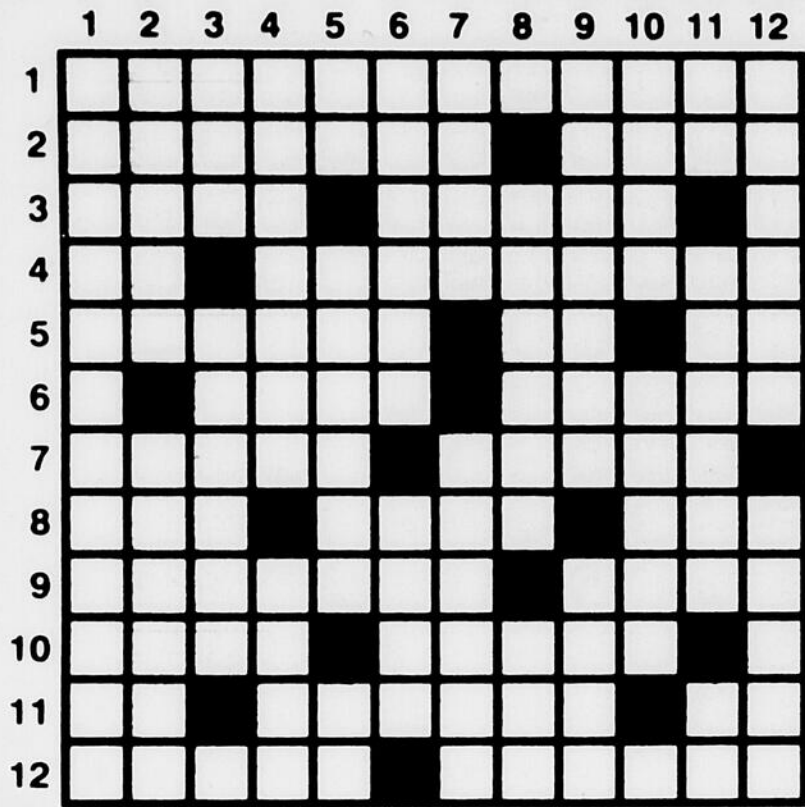


## Au sud

Acapulco	32
Barbade	27 clair 30
Bermudes	17 nuageux 20
Brownsville	12 brouillard 27
Daytona B.	21 couvert 23
La Havane	23 nuageux 28
Honolulu	22 nuageux 29
Kingston	26 averses 29
Las Vegas	06 couvert 17
Los Angeles	11 nuageux 21
Mexico	09 clair 24
Miami B.	23 couvert 23
Myrtle B.	8 nuageux 14
Nassau	22 nuageux 26
Orlando	19 nuageux 23
Palm Springs	05 nuageux 21
Reno	3 clair 7
San Juan	22 nuageux 28
Tampa	16 clair 24
Trinidad	24 pluie 29
West Palm B.	23 nuageux 24

## Mots croisés

NO E-567



### HORIZONTALEMENT

- 1— Actions de mettre des bestiaux à l'herbage.
- 2— Tenir compte de. — Décharge d'une arme à feu.
- 3— Plante grimpante. — Qui possède de grands biens.
- 4— Aluminium. — Hardiesses imprudentes.
- 5— Mamelle d'un mammifère. — Année. — Samarium.
- 6— Titre décerné à certains officiers de l'anc. Empire turc. — Affl. de la Garonne.
- 7— Element unicellulaire. — Vêtement à manches.
- 8— Acide RiboNucléique. — Espace de trente jours. — Unité mon. de la Suède.
- 9— Manque de ferveur. — Partie du corps.
- 10— Inscription sur la croix de Jésus. — Ch.-l. de c. de la Gironde.
- 11— Ancien oui. — Langue parlée dans la région du Caucase. — Adj. poss.
- 12— Non, non pas. — Race de chiens d'arrêt.

### VERTICALEMENT

- 1— Lésion d'un tissu qui lui donne l'aspect du foie.
- 2— Etablissement où l'on enseigne. — Roi, empereur.
- 3— Souverain. — Faire l'important dans une réunion.

- 4— Vêtement féminin. — Nom de famille.
- 5— Ancien Testament. — Qui est à un rang indéterminé. — Note de musique.
- 6— Commences à se développer. — Mammifère de l'ordre des carnassiers.
- 7— Grand lac. — Promenades.
- 8— Cavités osseuses. — Excepté.
- 9— Moulures saillantes. — Trop mûr.
- 10— Hérésiarque qui niait la Trinité. — Grand rideau de fenêtre.
- 11— Pron. pers. — Intentera. — Double règle.
- 12— Contraction convulsive des muscles. — Levier à l'usage de l'artillerie.

### SOLUTION DU PROBLÈME E-566



## Qui suis-je?

### INDICE NO 3

A un prénom translucide, frais.

Semaine du \_\_\_\_\_

L'invité mystère est \_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Envoyez le tout à:

**QUI SUIS-JE?**

Le Quotidien, 1051, boul. Talbot  
Chicoutimi, G7H 5C1



2692

### LES FUNAMBULES

Vous avez sans doute déjà observé que ceux qui sont trop optimistes lors des enchères font souvent d'excellents déclarants. C'est en marchant sur la corde raide qu'on devient funambule.

Donneur: Ouest

Vulnérables: Est-Ouest

Nord

▲ A V 10 6 3

♥ A 8 6 3

♦ V 5

♠ 6 2

Ouest

▲ 8 5

♥ R 4

♦ R D 10 9

♠ A D 8 4 3

Est

▲ R D 9 7 2

♥ 5 2

♦ 6 4 3

♠ V 10 9

Sud

▲ 4

♥ D V 10 9 7

♦ A 8 7 2

♠ R 7 5

Les enchères

Ouest Nord Est Sud

1 ▲ 1 ▲ P 2 ▼

P 3 ▼ P 4 ▼

Fin

Commentaires sur les enchères

À mon avis, Sud aurait dû passer sur 3 coeurs. En effet, il a déjà gagé son jeu et son roi de trèfle perd un peu de sa valeur, puisqu'il est devant celui ayant ouvert les enchères à 1 trèfle.

Pour ceux que cela intéresse, disons que mes partenaires habituels et moi-même avons adopté l'approche suivante sur une surenchère à 1 CO ou 1 PI du partenaire. Il faut alors une suite au moins cinquième et l'équivalent d'une ouverture pour gager une nouvelle couleur au palier de deux. Même là, ce n'est pas une annonce impérative. Avec 8 à 13 points, sans un soutien, nous gageons 1 SA, même sans ar-

rêt à la suite de l'ouverture. C'est une annonce semi-impérative, tout comme si le partenaire avait ouvert les enchères à 1 CO ou 1 PI. Avec cette méthode, Sud aurait ici gagé 1 SA, Nord aurait dit 2 coeurs et Sud se serait contenté de 3 coeurs. Sur l'entame du valet de trèfle, le contrat aurait été fait de justesse.

Entame: roi de carreau  
En supposant l'as de trèfle mal placé, le contrat semble presque sans espoir si les piques ne sont pas majorés. Le déclarant gagna donc le premier carreau, fit l'as de pique, coupa un pique haut, puis prit l'im-passe au roi de coeur.

Il continua avec un autre coeur pour l'as, constatant l'heureux partage de cette suite, mais il désenchantait en constatant le mauvais partage des piques, quand il en coupa un deuxième. Bien plus, la découverte de R-D de pique en Est confirmait que l'as de trèfle était sûrement mal placé.

Mais tout n'était pas perdu. À la septième levée, le déclarant céda un carreau à la dame d'Ouest. Celui-ci fit de son mieux en continuant avec le 10 de carreau, mais le déclarant jeta tout simplement un trèfle de la table. Quand Ouest continua avec le 9 de carreau, le dernier trèfle était jeté de la table. L'autre était échec et mat; qu'il rejoue l'as ou sous l'as de trèfle, le déclarant fait tous les autres plis. De quoi encourager celui-ci à trop gager!

Maurice LAROCHELLE

## Mot mystère

847

6 lettres

Le mot clé: Le commerce

Lisez attentivement la liste des mots. Lorsqu'ils auront tous été utilisés horizontalement, verticalement, obliquement, et, en plus, de droite à gauche et de bas en haut, il ne restera que les lettres formant le mot-mystère.

Aède	Choral	Gaetas	Lexique	Oeufs	Sage
Antienne	Ciel	Germinal	Lied		
Ascension	Clac		Lion	Paix	Taule
	Contexte	Habitacle	Local	Panne	Toile
Barcarolle	Cotre	Haro	Logique	Pardi	Toit
Bruaire		Hier		Passe	
	Dame	Hutte		Pilou	Voeux
Caisse	Diseuse		Mention	Pose	
Calendes		Jaillir	Moire	Presbytère	
Cati	Elan				
Chic	Evoo	Léger	Nansouk	Rilsan	

### Solution du problème précédent: Clapotis



Gain de 3-2 à Uniondale

# Le Canadien donne raison au Tigre

UNIONDALE (PC) - Le match d'hier, remporté 3-2 par le Canadien à Uniondale, a donné raison à Michel Bergeron, qui a dit estimer les

Montréalais supérieurs aux Islanders parce que plus forts en défensive.

Les Islanders ont concédé quatre échappées en bonne et

due forme à leurs adversaires, qui ont chaque fois été arrêtés par Kelly Hrudehy. Ils ont également laissé beaucoup d'espace de manoeuvre

au Canadien à la première période et seul le brio de leur gardien les a tenus dans le match.

C'est un but de Claude Lemieux, à la septième minute du troisième engagement, qui a fait pencher la balance en faveur du Canadien, qui a ainsi porté son avance à sept points en tête du classement général sur les Islanders, qu'il battait pour une deuxième fois de suite.

C'était la première fois en huit rencontres qu'il limitait un adversaire à moins de trois buts.

A son premier départ en 10 jours, Hrudehy a effectué plu-

conduit aux buts de Mats Naslund et Ryan Walter. Le premier a eu tout son temps après avoir accepté le disque de Shayne Corson, tandis que le second était servi par une passe de Larry Robinson.

Un lancer d'Alan Kerr a plus tard frappé le poteau après avoir été partiellement arrêté par la mitaine de Patrick Roy.

Le Canadien a été limité à six tirs au but à la deuxième période, mais une autre erreur grossière d'un défenseur, Johnsson cette fois, a permis une troisième échappée au Canadien: Guy Carbonneau a visé dans la mitaine de Hrudehy. Mike McPhee est aussi venu près de marquer lorsque son faible tir n'a été que partiellement arrêté et a frôlé le poteau.

Greg Gilbert a égalisé le pointage à la cinquième minute d'un beau tir du poignet.

Des le début de la troisième période, Hrudehy a arrêté Naslund sur une quatrième échappée.

Quelques minutes plus tard, Richer se présentait seul à son tour, mais dans un moins bon angle. C'est Naslund qui a obtenu la meilleure chance sur le retour, mais Gerald Dioduck a corrigé son erreur devant Lemieux en l'empêchant de lancer dans un filet desert.

Le gardien des Islanders a été battu à la septième minute par un lancer du poignet d'assez loin de Lemieux, haut et du côté du bâton.

Les Islanders ont passé beaucoup de temps dans le territoire du Canadien par la suite mais sans parvenir à mettre Roy sérieusement à l'épreuve.

## le QUOTIDIEN SPORTS



Guy Robillard

sieurs arrêts de qualité au cours des premières minutes de la rencontre, notamment contre Kjell Dahlin et Claude Lemieux, qui s'étaient échappés complètement seuls. Il a aussi arrêté un tir de Stéphane Richer sur la ligne rouge.

Ce sont les Islanders qui ont ouvert le pointage, quand Derek King a fait dévier un tir de Tomas Johnsson pendant un avantage à sept contre six, l'arbitre Terry Gregson ayant signalé une punition à Craig Ludwig.

En son absence...

Le Canadien a finalement trouvé le moyen de venir à bout de Hrudehy, soit en marquant quand il n'était plus devant son filet... Deux exécutions parfaites ont en effet

RICK GREEN... est venu à la rescousse de son gardien, Patrick Roy, alors que Brent Sutter, des Islanders, tentait de s'emparer d'un retour. Pas de dégâts toutefois.

(Laserphoto AP)

### Au filet

UNIONDALE (PC) - C'était les deux meilleures équipes au classement de la Lige nationale qui s'affrontaient hier et après Jean Perron, qui disait se réjouir d'avoir enfin un gros défi à relever, ce sont les Islanders qui racontaient avoir besoin d'une victoire pour prouver à la face du monde qu'ils sont au sommet pour durer. Ils ne croient pas qu'on les a pris suffisamment au sérieux jusqu'ici.

Malgré tout, il y avait plusieurs sièges vides au Nassau Coliseum, où les Islanders ont peine à retrouver les foules d'antan.

Kelly Hrudehy a raconté avoir été impressionné par Stéphane Richer, qui avait marqué deux buts contre lui dans une défaite de 5-2 au Forum, et il se promettait de lui accorder une attention spéciale. Richer a signé quelques belles pièces au premier engagement.

Il venait d'obtenir cinq buts et huit points à ses quatre matches précédents et dans un journal de Long Island on allait jusqu'à le présenter comme un futur Guy Lafleur, disant même qu'un porte-parole du Canadien a déclaré

qu'il pourrait marquer 50 buts cette saison. "Ca devait être Claude Mouton", a blagué Gilles Tremblay.

Mikko Makela, déjà vanté par Jean Perron, a pour sa part marqué huit buts en sept matches avant d'affronter le Canadien. Seul Pat LaFontaine et le vétéran Bryan Trotter le devançaient chez les compteurs de son équipe.

Petite statistique intéressante: même si le Canadien dominait la lutte au trophée Jennings avec une moyenne de 2.92 buts par match, il avait accordé trois buts ou plus à chacun de ses huit dernières rencontres avant d'affronter les Islanders.

C'est Patrick Roy qui protégeait le filet hier, avec une moyenne de 2.83, la meilleure de la Ligue nationale, devant Glen Hanlon (2.92). Le vieux Billy Smith est au nombre des trois gardiens égaux avec une moyenne de 2.95, les autres étant Alain Chevrier et... Brian Hayward.

Ce dernier devrait affronter les Rangers ce soir.

Petr Svoboda espère lui aussi faire un retour au jeu à Manhattan.

Sergio Momesso a de nou-

veau été laissé de côté hier, même si Jean Perron a fait appel à 13 attaquants en l'absence de Svoboda.

Il a préféré les services de Kjell Dahlin et John Kordic, de retour au jeu après avoir raté un match à

cause d'une blessure au poing.

Si l'on fait exception de Michael Bossy, les Islanders n'ont aucun joueur dont le nom est sur la liste des blessés présentement.

Ken Morrow, Brian Curran

et Brad Lauer étaient les joueurs en trop hier.

Kelly Hrudehy en était à son premier départ depuis le 28 novembre, soit après avoir ingurgité de la nourriture empoisonnée lors d'un voyage à Pittsburgh et Washington.

### Perron a craint

# Hrudehy paraissait quasi imbattable

UNIONDALE (PC) — Jean Perron a bien apprécié le travail de son équipe en attaque hier soir, mais il croyait à un certain moment que le Canadien ne parviendrait pas à déjouer Kelly Hrudehy.

"Tout le monde sait que Kelly Hrudehy est un des meilleurs gardiens de tout le circuit, a d'abord dit Perron. Ce soir, il paraissait tout simplement imbattable. Mais par contre, je n'ai jamais vu nos joueurs se passer la ron-

delle de cette façon. C'est finalement en le déplaçant que nous sommes parvenus à déjouer le gardien. Il était temps."

Hrudehy n'a fait face qu'à 28 tirs, mais ils étaient presque tous dangereux.

"Nous avons obtenu cinq échappées et on a rarement vu ça, a commenté Perron. Nous avions l'air d'une grosse équipe de patineurs, ce que nous ne sommes vraiment pas. Mais je n'avais ja-

mais vu notre équipe passer la rondelle comme elle l'a fait ce soir."

Le Canadien affronte les Rangers ce soir et Perron croit que Michel Bergeron aura bien préparé sa troupe.

"C'est certain que Bergeron va chercher à motiver sa troupe contre nous. Les Rangers jouent bien de ce temps-ci. Et pour nous, il ne faudra pas oublier qu'il s'agira d'un deuxième match en autant de soirs."

# Les chiffres

## Hockey

### LIGUE NATIONALE

#### CLASSEMENT

Conférence Clarence-Campbell					
Section Norris					
Mj	G	P	N	Bp.	Bc. Pts
Detroit	25	13	10	2	98 81 28

### Les marqueurs



Mj	B	P	Pts
Yannick Chasson	26	17	26 43
Jasmin Bérubé	26	14	25 39
Gilles Bouchard	26	14	17 31
Sébastien Parent	26	17	12 29
Dave Morissette	26	8	13 21
Sébastien Tremblay	22	9	9 18
Ghislain Bond	26	9	9 18
Patrice Gagnon	22	4	13 17
Steve Néron	24	2	12 14
Luc Morissette	20	1	10 11
Stéphane Paradis	10	4	6 10
Karl Dykhuis	26	1	9 10
Eric Coulombe	25	4	5 9
Alain Côté	22	1	8 9
Mathieu Côté	22	1	3 4
Stéphane Maltais	26	1	3 4
Pascal Bouchard	22	1	3 4
Sylvain Chénard	26	1	2 3
Martin Roy	8	0	0 0



PJ	B	A	Pts
Patrice Tremblay	31	42	35 77
Daniel Maurice	33	30	47 77
Yves Gaucher	33	21	35 56
Eric Pinard	28	22	28 50
Daniel Bock	27	7	30 37
Sylvain Sévigny	33	10	27 37
Martin Lefebvre	31	7	12 29
Eric Brulé	30	2	15 17
Laval Brassard	32	0	17 17
Martin Leroux	30	6	9 15
Eric Nadeau	32	8	5 13
Serge Lanthier	32	2	11 13
Martin Saurette	31	7	3 10
Marco Raposo	28	6	3 9
Jacques Pinet	26	0	5 5
Luc Audet	19	4	0 4
Rémi Brassard	26	0	4 4
Eric Del Vecchio	23	0	3 3
Serge Vigneault	29	0	4 4
Danny Hunter	17	1	1 2
Dave Lasalle	13	0	0 0
Sébastien Lavallière	2	0	0 0



B. P.	Pts.	Pén
Michel Goulet	17	27 44 12
Peter Stastny	20	24 44 27
Anton Stastny	10	15 25 26
Jeff Brown	8	14 22 26
Jason Lafrenière	6	11 17 0
Alan Haworth	7	9 16 53
Lane Lambert	4	12 16 37
Gaetan Duchesne	6	9 15 27
Terry Carkner	0	11 11 57
Mike Eagles	5	5 10 32
Alain Côté	2	7 9 8
Tommy Albelin	1	7 8 31
Paul Giltis	3	4 7 76
Jeff Jackson	1	6 7 64
Robert Picard	1	3 4 34
Randy Moller	1	3 4 64
Steven Finn	1	2 3 57
Normand Rochefort	1	3 4 21
Stu Kulak	1	1 2 28
Gord Donnelly	1	1 2 108
Mike Hough	1	0 1 0
Marc Fortier	0	1 1 0
Mario Brunetta	0	0 0 2
Stéphane Guéard	0	0 0 6
Mario Gosselin	0	0 0 6



BP	Pts	Pén
Mats Naslund	13	30 43 41
Bobby Smith	15	24 39 19
Stéphane Richer	18	14 32 21
Chris Chelios	9	23 32 40
Claude Lemieux	11	15 26 61
Shayne Corson	5	14 19 58
Petr Svoboda	5	11 16 51
Mike McPhee	11	5 16 22
Brian Skrudland	3	13 16 34
Guy Carbonneau	6	7 13 24
Chris Nilan	5	5 10 75
Larry Robinson	4	5 9 6
Ryan Walter	2	6 8 8
Kjell Dahlin	5	2 7 2
Bob Gainey	2	4 6 8
Craig Ludwig	2	3 5 20
Rick Green	1	3 4 16
Sergio Momesso	1	3 4 19
Larry Trinder	1	2 3 12
Mike Lalor	0	2 2 19
John Kordic	0	2 2 51
Perry Ganchar	1	0 1 0
Scott Sandelin	0	1 1 2
Brian Hayward	0	1 1 2
Mathieu Schneider	0	0 0 2
Patrick Roy	0	0 0 2

Toronto	27	11	14	2	109 110 24
Minnesota	27	10	13	4	96 111 24
Chicago	27	10	15	2	98 125 22
St. Louis	25	9	14	2	85 92 20

Section Smythe					
Calgary	28	16	8	4	136 105 36
Edmonton	28	16	10	2	134 103 34
Winnipeg	25	12	12	1	95 103 25
Vancouver	27	10	14	3	94 101 23
Los Angeles	28	7	17	4	107 143 18

Conférence Prince-de-Galles					
Section Adams					
Montreal	31	18	7	6	120 91 42
Boston	30	17	11	2	115 105 36
Hartford	26	10	12	4	83 88 24
Buffalo	27	10	13	4	94 114 24
Quebec	26	11	14	1	97 109 23

Section Patrick					
NY Islanders	26	17	8	1	113 82 35
New Jersey	27	14	9	4	93 87 32
Washington	27	12	13	2	96 86 26
Pittsburgh	26	10	11	5	94 101 25
Philadelphie	27	10	13	4	85 100 25
NY Rangers	26	9	14	3	98 103 21

Conférence Prince-de-Galles					
Section Adams					
Montreal	31	18	7	6	120 91 42
Boston	30	17	11	2	115 105 36
Hartford	26	10	12	4	83 88 24
Buffalo	27	10	13	4	94 114 24
Quebec	26	11	14	1	97 109 23

Conférence Prince-de-Galles					
Section Adams					
Montreal	31	18	7	6	120 91 42
Boston	30	17	11	2	115 105 36
Hartford	26	10	12	4	83 88 24
Buffalo	27	10	13	4	94 114 24
Quebec	26	11	14	1	97 109 23

Conférence Prince-de-Galles					
Section Adams					
Montreal	31	18	7	6	120 91 42
Boston	30	17	11	2	115 105 36
Hartford	26	10	12	4	83 88 24
Buffalo	27	10	13	4	94 114 24
Quebec	26	11	14	1	97 109 23

Conférence Prince-de-Galles					
Section Adams					
Montreal	31	18	7	6	120 91 42
Boston	30	17	11	2	115 105 36
Hartford	26	10	12	4	83 88 24
Buffalo	27	10	13	4	94 114 24
Quebec	26	11	14	1	97 109 23

Conférence Prince-de-Galles					
Section Adams					
Montreal	31	18	7	6	120 91 42
Boston	30	17	11	2	115 105 36
Hartford	26	10	12	4	83 88 24
Buffalo	27	10	13	4	94 114 24
Quebec	26	11	14	1	97 109 23

Conférence Prince-de-Galles					
Section Adams					
Montreal	31	18	7	6	120 91 42
Boston	30	17	11	2	115 105 36
Hartford	26	10	12	4	83 88 24
Buffalo	27	10	13	4	94 114 24
Quebec	26	11	14	1	97 109 23

Conférence Prince-de-Galles					
Section Adams					
Montreal	31	18	7	6	120 91 42
Boston	30	17	11	2	115 105 36
Hartford	26	10	12	4	83 88 24
Buffalo	27	10	13	4	94 114 24
Quebec	26	11	14	1	97 109 23

Conférence Prince-de-Galles					
Section Adams					
Montreal	31	18	7	6	120 91 42
Boston	30	17	11	2	115 105 36
Hartford	26	10	12	4	83 88 24
Buffalo	27	10	13	4	94 114 24
Quebec	26	11	14	1	97 109 23

Conférence Prince-de-Galles					
Section Adams					
Montreal	31	18	7	6	120 91 42
Boston	30	17	11	2	115 105 36
Hartford	26	10	12	4	83 88 24
Buffalo	27	10	13	4	94 114 24
Quebec	26	11	14	1	97 109 23

Conférence Prince-de-Galles					
Section Adams					
Montreal	31	18	7	6	120 91 42
Boston	30	17	11	2	115 105 36
Hartford	26	10	12	4	83 88 24
Buffalo	27	10	13	4	94 114 24
Quebec	26	11	14	1	97 109 23

Conférence Prince-de-Galles					
Section Adams					
Montreal	31	18	7	6	120 91 42
Boston	30	17	11	2	115 105 36
Hartford	26	10	12	4	83 88 24
Buffalo	27	10	13	4	94 114 24
Quebec	26	11	14	1	97 109 23

Conférence Prince-de-Galles					
Section Adams					
Montreal	31	18	7	6	120 91 42
Boston	30	17	11	2	115 105 36
Hartford	26	10	12	4	83 88 24
Buffalo	27	10	13	4	94 114 24
Quebec	26	11	14	1	97 109 23

Conférence Prince-de-Galles					
Section Adams					
Montreal	31	18	7	6	120 91 42
Boston	30	17	11	2	115 105 36
Hartford	26	10	12	4	83 88 24
Buffalo	27	10	13	4	94 114 24
Quebec	26	11	14	1	97 109 23

Conférence Prince-de-Galles					
Section Adams					
Montreal	31	18	7	6	120 91 42
Boston	30	17	11	2	115 105 36
Hartford	26	10	12	4	83 88 24
Buffalo	27	10	13	4	94 114 24
Quebec	26	11	14	1	97 109 23

Conférence Prince-de-Galles					
Section Adams					
Montreal	31	18	7	6	120 91 42
Boston	30	17	11	2	115 105 36
Hartford	26	10	12	4	83 88 24
Buffalo	27	10	13	4	94 114 24
Quebec	26	11	14	1	97 109 23

Conférence Prince-de-Galles					
Section Adams					
Montreal	31	18	7	6	120 91 42
Boston	30	17	11	2	115 105 36
Hartford	26	10	12	4	83 88 24
Buffalo	27	10	13	4	94 114 24
Quebec	26	11	14	1	97 109 23

</

Le deuxième gardien seulement à marquer un but

# Hextall aide la cause des Flyers

PHILADELPHIE (AP) — Ron Hextall est devenu le deuxième gardien seulement dans l'histoire de la Ligue nationale à marquer un but et Peter Zezel a réussi un doublé lors d'une poussée de quatre buts au dernier engagement, dans un gain de 5-2 des Flyers de Philadelphie sur les Bruins de Boston.

Après des buts en avantage numérique de Zezel et Brian Propp (son deuxième, à 17:33) qui donnaient une avance de 4-2 aux Flyers, Hextall est devenu le premier gardien de la Ligue nationale à tirer la rondelle dans le filet adverse.

Tandis que le gardien des Bruins, Réjean Lemelin, avait été retiré à la faveur d'un sixième attaquant, Hextall s'est emparé d'une rondelle libre, a pris son élan et a tiré la rondelle haut dans les airs en direction de la zone adverse. La rondelle est tombée sur la glace très près du but et a franchi la ligne rouge des filets, tout juste à l'intérieur du poteau gauche.

Le seul autre gardien qui a réussi un filet dans la LNH avait été Billy Smith, des Islanders de New York, qui avait reçu le crédit d'un but le

28 novembre 1979 quand le défenseur des Rockies du Colorado, Rob Ramage, avait fait une mauvaise passe-arrière qui a atteint son propre filet. Smith avait reçu le crédit du but parce qu'il avait été le dernier joueur des Islanders à toucher la rondelle.

La victoire permet aux Flyers de porter leur séquence de matchs sans défaite à cinq.

Les deux buts de Zezel ont été enregistrés lors d'avantages numériques. Il a égalé le pointage à 5:38 de la dernière période quand il a déjoué le

gardien Lemelin après avoir accepté une passe de Scott Mellanby.

Avec 5:20 à jouer, Zezel a placé les siens en avant quand il a fait dévier un tir de Murray Craven. Les Flyers ont tiré 16 lancers au but adverse contre deux seulement pour les Bruins — 38-23 dans le match en faveur des Flyers.

Les Bruins ont marqué leur deux buts à intervalle de 1:48 au deuxième vingt. Gord Kluzak a égalé le pointage à 1-1, à 6:09, quand il a déjoué Hextall après avoir pris le contrôle d'une rondelle en zone adverse.

Keith Crowder a donné la seule avance aux siens quand il a surpris Hextall avec un tir

précis du côté du bâton, à 7:51.

Le défenseur des Flyers, Brad Marsh, a souffert d'une commotion cérébrale à 2:49 du premier vingt lorsque mis en échec solidement le long de la bande. Marsh devait passer la soirée sous observation à l'hôpital de l'université de la Pennsylvanie.

## Baseball

### Diminution de salaire

DALLAS, Texas (PC) — Bob McClure a accepté une diminution de salaire en signant le contrat que lui ont proposé les Expos, lundi. Il a touché \$550,000 au cours de la dernière saison.

"J'ai accepté une coupure de salaire mais j'ai la conviction qu'on m'a fait une offre honnête", a-t-il révélé depuis son domicile dans la région de San Francisco, hier.

"J'espère que Martinez et Smith resteront car je pense qu'on a des chances de remporter la Série mondiale", a-t-il ajouté.

McClure, 34 ans, a signé un contrat d'un an, assorti d'une année d'option.



ENTRE PRESIDENTS — Bernard Bergeron, directeur de la division des produits laitiers à la CCS et François Gilbert, président de la Fédération des caisses populaires Desjardins de la région, assumeront respectivement les postes de président du comité organisateur et

de président d'honneur des «qualifications olympiques de boxe» et du «championnat canadien juvénile de boxe». Les événements auront lieu à Jonquière en avril prochain.

(Photo Rocket Lavoie)

## Les gardiens

(Buts dans filet désert entre parenthèses)			
	M.	B.E	Moy
Roy	976	46	1 2.83
Hayward	855	42	1 2.95
<b>Montréal (1)</b>	<b>1831</b>	<b>89</b>	<b>2 2.92</b>
Peeters	417	19	0 2.73
Malarchuk	1159	60	0 3.11
<b>Washington (2)</b>	<b>1576</b>	<b>81</b>	<b>0 3.08</b>
Smith	528	26	0 2.95
Hrudey	985	52	1 3.17
<b>NY Islanders (1)</b>	<b>1513</b>	<b>79</b>	<b>1 3.13</b>
Hanlon	553	25	2 2.71
Stefan	875	46	1 3.15
Eliot	25	2	0 4.80
<b>Detroit (3)</b>	<b>1453</b>	<b>76</b>	<b>3 3.14</b>
Chevrier	1163	57	1 2.94
Sauvé	480	30	0 3.75
<b>New Jersey</b>	<b>1643</b>	<b>87</b>	<b>1 3.18</b>
Llut	827	42	1 3.05
<b>Weeks</b>	<b>636</b>	<b>36</b>	<b>0 3.40</b>
<b>Sidowkewicz</b>	<b>60</b>	<b>6</b>	<b>0 6.00</b>
<b>Hartford</b>	<b>1523</b>	<b>84</b>	<b>1 3.31</b>
Kears	965	53	1 3.30
Lemelin	792	46	0 3.48
<b>Boston (1)</b>	<b>1757</b>	<b>100</b>	<b>1 3.41</b>
Fuhr	1595	93	1 3.50
Reaugh	102	8	0 4.71
<b>Edmonton (2)</b>	<b>1697</b>	<b>103</b>	<b>1 3.64</b>
Wamsley	727	41	1 3.38
Millen	785	48	0 3.67
<b>St. Louis (3)</b>	<b>1512</b>	<b>92</b>	<b>1 3.65</b>
Dadswell	512	29	0 3.40
Vernon	1132	71	1 3.76
<b>Calgary (1)</b>	<b>1644</b>	<b>101</b>	<b>1 3.69</b>
Caprice	180	6	0 2.00
McLean	1092	63	0 3.46
Brodeur	365	29	0 4.77
<b>Vancouver (3)</b>	<b>1637</b>	<b>101</b>	<b>0 3.70</b>
Hextall	975	56	0 3.45
Young	320	20	0 3.75
LaForest	285	21	0 4.42
<b>Philadelphie (1)</b>	<b>1580</b>	<b>98</b>	<b>0 3.72</b>
Pietrangolo	220	12	0 3.27
Meloche	442	26	0 3.53
Guénette	128	8	0 3.75
Riggin	801	54	0 4.04
<b>Pittsburgh (1)</b>	<b>1591</b>	<b>101</b>	<b>0 3.81</b>
Froese	580	36	0 3.92
Vanbiesbrouck	907	60	0 3.97
Scott	90	6	0 4.00
<b>NY Rangers (1)</b>	<b>1577</b>	<b>103</b>	<b>0 3.92</b>
Bester	450	27	1 3.60
Wregget	1121	79	1 4.23
<b>Toronto</b>	<b>1571</b>	<b>106</b>	<b>2 4.05</b>
Takko	648	42	0 3.89
Beaupré	993	67	0 4.05
<b>Minnesota (2)</b>	<b>1641</b>	<b>111</b>	<b>0 4.06</b>
Berthiaume	756	46	0 3.65
Reddick	764	56	0 4.40
<b>Winnipeg (1)</b>	<b>1520</b>	<b>103</b>	<b>0 4.07</b>
Gosselin	1146	73	1 3.82
Brunetta	365	29	0 4.77
<b>Québec (2)</b>	<b>1511</b>	<b>104</b>	<b>1 4.13</b>
Barrasso	775	47	0 3.64
Puppa	526	36	0 4.11
Cloutier	339	28	0 4.96
<b>Buffalo (3)</b>	<b>1640</b>	<b>114</b>	<b>0 4.17</b>
Mason	1001	74	0 4.44
Pang	629	49	0 4.67
<b>Chicago (2)</b>	<b>1630</b>	<b>125</b>	<b>0 4.60</b>
Healy	555	46	0 4.97
Melanson	1028	86	0 5.02
Janecek	123	11	0 5.37
<b>Los Angeles</b>	<b>1706</b>	<b>143</b>	<b>0 5.03</b>

## Sommaires

### LIGUE NATIONALE

#### Montréal 3 NY Islanders 2

**Première période**  
1. NY Islanders, King 2 (Jonsson, Konroyd) 6:09  
2. Montréal, Naslund 13 (Corson, Richer) 8:47  
3. Montréal, Walter 2 (Robinson, Smith) 11:18  
**Pénalités** — King NYI 2:04, Trotter NYI 12:44, Kerr NYI, Corson Mtl 14:20.

**Deuxième période**  
4. NY Islanders, Gilbert 5 (Trotter, Makela) 4:15  
**Pénalités** — Ludwig Mtl 5:04, Richer Mtl 15:47, Chelios Mtl, Trotter NYI 16:47.

**Troisième période**  
5. Montréal, Lemieux 11 (Smith, Lalor) 6:34  
**Pénalité** — Aucune.

**Tirs au but**  
Montréal 14 6 8-28  
NY Islanders 8 15 5-28

**Avantages numériques** — Montréal: 0:2; NY Islanders: 0:2  
**Gardiens** — Montréal: Roy; NY Islanders: Hrudey.  
**Arbitre** — Gregson.  
**Juges de lignes** — Dapuzzo, D'Amico.  
**Assistance** — 13,830.

#### Hartford 5 Québec 4

**Première période**  
1. Québec, P. Stastny 20 (A. Stastny, Duchesne) 1:15  
2. Hartford, Francis 12 (Tippett, Dineen) 6:29  
3. Hartford, MacDermid 6 (Turgeon, Anderson) 10:48 (an)  
4. Hartford, Turgeon 10 (Ferraro) 19:42  
**Pénalités** — Samuelsson Hart 1:56, Kulak Qué 6:50, Moller Qué 9:22, MacDermid Hart double mineure 13:49, Jackson Qué 17:38.

**Deuxième période**  
5. Hartford, Turgeon 10 (Ferraro) 4:50 (an)  
6. Québec, Picard 1 (Cote, Haworth) 13:06  
7. Québec, Eagles 5 (Gillis, Cote) 15:27  
**Pénalités** — Moller Qué 2:52, Murzyn Hart, Donnelly Qué 6:19, Robertson Hart, Picard Qué double mineure 7:10, Kleinendorst Hart 10:17, Dineen Hart, Carkner Qué 13:25, Gavin Hart, Kulak Qué 14:43.

**Troisième période**  
8. Québec, Goulet 17 (A. Stastny, P. Stastny) 9:35 (an)  
9. Hartford, Anderson 7 (Francis, Dineen) 14:30 (an)  
**Pénalités** — Robertson Hart 3:46, Kleinendorst Hart 9:23, A. Stastny Qué 10:01, Murzyn Hart, Ha-

worth Qué majeure 12:51, A. Stastny Qué 13:56, Ferraro Hart 15:33, Anderson Hart 18:36.

**Tirs au but**  
Hartford 8 8 11-27  
Québec 11 15 12-38  
**Gardiens** — Hartford: Liut; Québec: Gosselin  
**Avantages numériques** — Hartford: 3:7; Québec: 1:6.  
**Arbitre** — Hall.  
**Juges de lignes** — Bonney, Gauthier.  
**Assistance** 15,073.

#### Boston 2 Philadelphie 5

**Première période**  
1. Philadelphie, Propp 8 (Tocchet, Eklund) 6:58 (an)  
**Pénalités** — Berube Phi, Miller Bos 5:05, Bourque Bos 5:14, Brown Phi, Miller Bos 12:06, Root Phi 14:49, Berube Phi, Byers Bos, Brown Phi, Plett Bos 19:05.

**Deuxième période**  
2. Boston, Kluzak 2 (Sweeney) 6:09  
3. Boston, Crowder 10 (Linseman, Wesley) 7:51  
**Pénalités** — Larson Bos 12:38, Tocchet Phi 18:08.

**Troisième période**  
4. Philadelphie, Zezel 9 (Mellanby, Craven) 5:38 (an)  
5. Philadelphie, Zezel 10 (Craven, Howe) 14:40 (an)  
6. Philadelphie, Propp 9 17:33  
7. Philadelphie, Hextall 1 18:48  
**Pénalités** — Larson Bos 3:48, Tocchet Phi 9:10, Bourque Bos 12:55, Philadelphie banc (purgée par Dobbin) 18:48.

**Tirs au but**  
Boston 12 9 2-23  
Philadelphie 11 11 16-38  
**Avantages numériques** — Boston 0:5; Philadelphie 3:4.  
**Gardiens** — Boston: Lemelin; Philadelphie: Hextall.  
**Arbitre** — Andy Van Hellemond.  
**Juges de lignes** — Ron Finn, Mark Vines.  
**Assistance** — 17,345.

#### Calgary 5 Washington 4

**Première période**  
1. Calgary, Hull 14 (Paterson, Vernon) 10:29  
2. Washington, Christian 11 (Galley, Murphy) 15:19  
**Pénalités** — Peplinski Cal 5:49, Otto Cal 13:19, Adams Wash 19:58.  
**Deuxième période**  
3. Washington, Ridley 13 (Hatcher, Stevens) 12:32.

**Pénalités** — Hunter Cal 5:42, Peplinski Cal 10:29, Murphy Wash 14:41, Bullard Cal 15:42, Galley Wash 16:30.

**Troisième période**  
4. Washington, Christian 12 (Ridley, Murphy) 5:07 (an)  
5. Calgary, Bullard 15 (MacInnis, Suter) 7:01 (an)  
6. Calgary, Mullen 13 (Nattress, Sheehy) 8:18  
7. Calgary, Bullard 16 (Loob, Nieuwendyk) 13:07 (an)  
8. Calgary, Wilson 9 19:05 (fd)  
9. Washington, Christian 13 (Ridley) 19:47.

**Pénalités** — Loob Cal 4:03, Hatcher Wash 6:03, Otto Cal 8:46, Peplinski Cal 9:54, Holder Wash 12:40, Gould Wash, Peplinski Cal 14:20, Tonelli Cal, Christian Wash 14:59, Hunter Wash, Otto Cal 15:21.

**Tirs au but**  
Calgary 8 12 10-30  
Washington 12 12 6-30  
**Avantages numériques** — Calgary 2:5; Washington 1:7.  
**Gardiens** — Calgary: Vernon; Washington: Malarchuk.  
**Arbitre** — Ron Hoggarth.  
**Juges de lignes** — Ron Assietine, Ray Scapineo.  
**Assistance** — 10,912.

## JUNIOR MAJEUR

#### Drummondville 5 Trois-Rivières 7

**Première période**  
1. Drummondville, Nicolas Beaulieu (18) (Bergeon M. Palich K.) 6:31  
2. Drummondville, Claude Bovin (7) (Charland A. Gagné S.) 12:02  
3. Trois-Rivières, Francis Breaux (1) (Dumas J. Beaucarre M.) 14:12  
4. Trois-Rivières, Michel Beaulieu (12) (MacLean T. Dumas J.) 19:19  
**Pénalités** — Breaux Trs 2:01, Lefebvre Trs 5:37, Bovin Die 19:28.

**Deuxième période**  
5. Drummondville, Claude Bovin (8) (Gagné S. Charland A.) 8:41  
6. Trois-Rivières, Terry MacLean (20) (Breaux F. Beaucarre M.) 9:37  
7. Drummondville, Simon Gagné (6) (Charland A. Ratthe C.) 11:02  
8. Trois-Rivières, Francis Breaux (2) (Beaucarre M. MacLean T.) 11:54  
9. Drummondville, Daniel Doré (15) (Doyon M. Ratthe C.) 12:58  
**Pénalité** — Côté Trs 3:58.

#### Troisième période

10. Trois-Rivières, Terry MacLean (21) (Saumier R.) 2:12  
11. Trois-Rivières, Michel Beaulieu (13) (Breaux F. MacLean T.) 7:12  
12. Trois-Rivières, Steve Veilleux (5) (Lefebvre G. Sarault G.) 19:31.

**Pénalités** — Bovin Die 0:33, Gagné Die, Saumier Trs majeures 2:32, Beaulieu Die, Veilleux Trs majeures 3:44, Charron Trs, Lalumière Die 8:33.  
**Gardiens** — Drummondville, Frédéric Chabot; Trois-Rivières, Ghislain Lefebvre.  
**Tirs au but**  
Drummondville 14 12 13-39  
Trois-Rivières 8 9 17-34  
**Arbitre** — Luc Lachapelle.  
**Assistance** — 965.

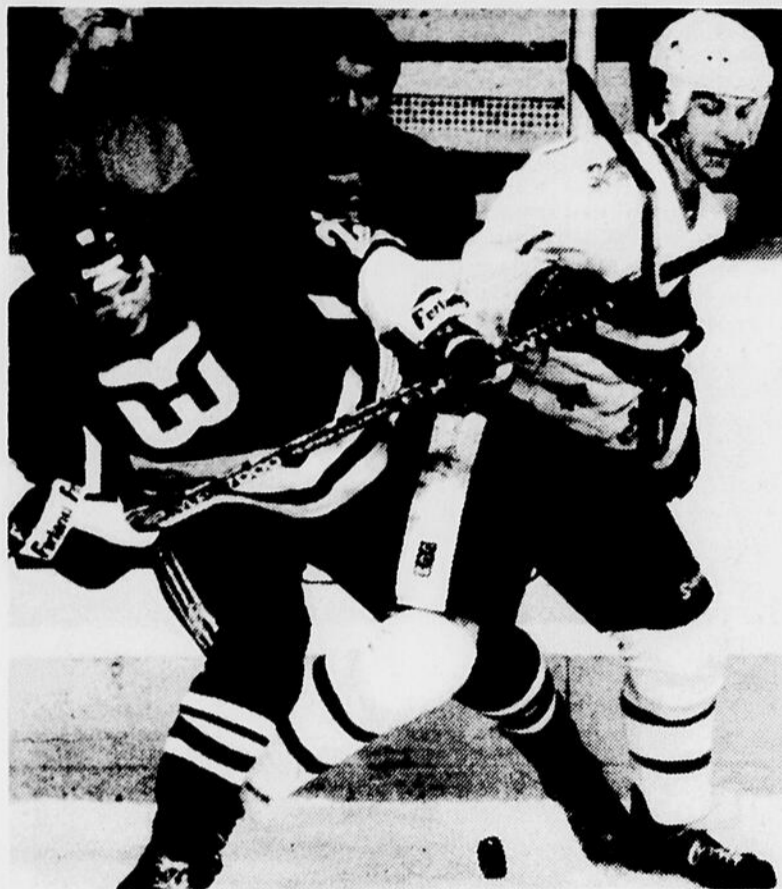
#### Verdun 1 Hull 8

**Première période**  
1. Hull, Claude-Charl Sauroil (8) (Brunet B. Saumier M.) 8:54  
2. Hull, Benoît Brunet (23) (Nester K. Gélinas M.) 18:28  
3. Hull, Martin Gélinas (30) (Saumier M. Charbonneau S.) 19:35.  
**Pénalités** — Brunet Hul 4:06, Charron Ver 7:48, Martin Hul 10:59, Marois Ver 11:55, Matteau Hul mineure, Milani Ver, Shank Hul inconduites 12:30, Legros Ver 18:13.

**Deuxième période**  
4. Verdun, Norman Jr Desjardins (19) (Gillingham T.) 2:24  
5. Hull, Martin Gélinas (31) (Saumier M. Brunet B.) 14:22  
**Pénalités** — Shank Hul 3:34, Olivier Ver, Russell Hul majeures 4:11, Jr Desjardins Ver 6:08.

**Troisième période**  
6. Hull, Marc Saumier (26) (McLane M. Brunet B.) 11:36  
7. Hull, Daniel Shank (12) (Hohenberger H. Matteau S.) 12:15  
8. Hull, Martin Gélinas (32) (Brunet B. Sauroil C.) 16:55  
9. Hull, Christian Breton (11) (Suk J. Blain J.) 19:02  
**Pénalités** — Brunet Hul 6:38, Suk Hul 19:36, Lussier Ver, Martin Hul, Mayer Ver, Mayer Ver, Saumier Hul 19:41.  
**Gardiens** — Verdun, Eric Bohemier; Hull, Jason Glickman.  
**Tirs au but**  
Verdun 9 11 11-31  
Hull 10 15 11-36  
**Arbitre** — Richard Trotter.  
**Assistance** — 1,799.

# La différence: les unités spéciales



DAVE WILLIAMS... n'a pas eu le dernier mot sur cette bataille pour la rondelle en compagnie de Lane Lambert, des Nordiques. Son équipe a toutefois eu le dernier mot à la fin du match. (Laserphoto PC)

QUEBEC (PC) - Les unités spéciales des Whalers de Hartford ont joué à la hauteur de leur réputation, hier soir, au Colisée, leur permettant ainsi de disposer des Nordiques par le score de 5-4.

Installés au premier rang de la Ligue nationale en infériorité numérique, les Whalers ont limité le jeu de puissance des Nordiques à un seul but en sept occasions.

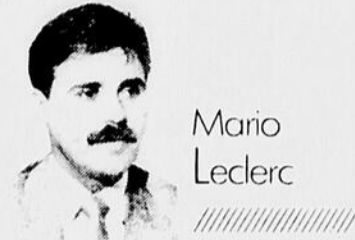
Malgré tout, les Nordiques ont disputé un fort match mais lorsqu'ils ont cogné à la porte, ils se sont heurtés à un Mike Liut en possession de tous ses moyens. Les hommes de Ron Lapointe ont comblé un écart de trois buts en deuxième partie de la rencontre mais il a fallu que Alan Haworth écope d'une pénalité de cinq minutes en fin de match que les visiteurs inscrivent le but gagnant.

### Duel de gardiens

Les gardiens Liut et Gosselin ont excellé en début de troisième période, chacun frustrant l'adversaire à tour de rôle. Gosselin a notamment eu le meilleur sur Turgeon et Dean Evason alors que Liut s'illustrait devant Peter Stastny, Jeff Brown et Michel Goulet.

Goulet devait néanmoins profiter d'un jeu de puissance pour niveler la marque à 9:35.

Anton Stastny a effectué un bon tir en direction de Liut qui a d'abord fait l'arrêt. Mais



Mario Leclerc

le disque a roulé sur lui à la hauteur de l'épaule et Goulet, au vol, l'a poussée dans le fond du filet. Il s'agissait du premier but du match compté en avantage numérique par les Nordiques. Auparavant, ils avaient eu cinq occasions de le faire, sans jamais y par-

venir.

Mais, à 14:30, alors que les Nordiques se débattaient à quatre contre trois, John Anderson a complété un superbe jeu de passes pour permettre à son équipe de reprendre les devants. Francis et Dineen ont tour à tour servi des passes savantes sur le jeu.

Par la suite, Liut a poursuivi son travail devant la cage des Whalers en repoussant de bons tirs de Brown et Alain Côté.

En fin de match, les Nordiques ont profité d'un avantage numérique mais, une fois de plus, le brio défensif des Whalers a eu raison des Fleurdelisés. Les Nordiques ont même retiré Gosselin à la faveur d'un sixième attaquant, mais sans succès.

Propos de Ron Lapointe

## Mario Brunetta nullement ébranlé

QUEBEC (PC) - Mario Brunetta n'est nullement ébranlé par les déclarations de son nouvel entraîneur Ron Lapointe au sujet de la situation du deuxième gardien de but chez les Nordiques.

Aussitôt arrivé avec les Nordiques, Lapointe a soutenu que seul le gardien Ron Tugnutt était susceptible de changer quoi que ce soit avec le grand club parmi les joueurs qui évoluent présentement à Fredericton. Une déclaration qui aurait pu mettre en cause le poste de Brunetta, lui qui montre un dossier d'une victoire (Hartford) et trois défaites et une moyenne de buts alloués par partie de 4,77 depuis le début de la saison.

"C'est certain que la déclaration de mon entraîneur ajoute une certaine pression. Mais, j'aime ce genre de situation où il y a un gardien qui pousse derrière moi", a reconnu le principal intéressé hier.

Le blond gardien a admis qu'il avait eu une rencontre avec son nouvel entraîneur et qu'il s'était informé de sa déclaration. "Ron m'a expliqué qu'il lui fallait, inévitablement, parler du talent qui existe chez l'Express de Fredericton. Il m'a aussi dit que j'avais gagné mon poste de second gardien avec les Nordiques. Mais il a ajouté qu'il ai-

merait me voir réagir sous la pression. C'est le genre de défi que j'adore relever", a poursuivi l'athlète natif de Québec. Brunetta n'était pas devant le filet des siens hier mais Lapointe a avancé qu'il ferait probablement appel à ses services au cours du prochain voyage à Winnipeg et au Minnesota.

### A Fredericton?

Le gardien de 20 ans est d'avis qu'un séjour à Fredericton lui serait absolument inutile présentement. "Je pense avoir un bon début de carrière dans la Ligue nationale. Je ne considère pas avoir concédé de mauvais buts en 365 minutes de jeu. Bien entendu, je suis conscient que je jouerais plus souvent avec l'Express. Mais je crois que j'ai plus à apprendre en demeurant dans la Ligue nationale", de dire Brunetta.

Ce dernier ajoute cependant qu'il accepterait une rétrogradation aux mineures sans regimber dans deux situations précises. "Si je perdais ma confiance ou si j'étais blessé, je verrais plutôt d'un bon oeil qu'on me cède à l'Express le temps de reprendre mes moyens. Mais comme ce n'est pas le cas présentement, je ne vois pas comment on pourrait m'indiquer le chemin des Maritimes".

Brunetta a finalement mentionné qu'il estimait connaître un début de saison progressif avec les Nordiques. "J'ai toujours été comme cela. Je commence tranquillement et je m'améliore à mesure que la saison prend de l'âge", a-t-il terminé.

### Gosselin: 50-55 matchs

Par ailleurs, Ron Lapointe a indiqué, hier, que son gardien numéro un, Mario Gosselin, serait appelé à disputer de 50 à 55 matchs cette saison s'il n'est pas blessé en cours de route.

Contrairement à son prédécesseur André Savard, Lapointe a soutenu qu'une saison de 60 matchs était trop exigeante pour un gardien de but dans la Ligue nationale.

"Il y a une grosse différence, en bout de ligne, entre une saison de 55 et 60 matchs. Les forces qu'un athlète ménage en cours de saison lui servent en fin de saison". Lapointe a l'intention de planifier à long terme les sorties de Gosselin, et, partant, celles de son gardien auxiliaire. "Il faut reposer Mario lorsque nous avons plusieurs matchs rapprochés. A ce titre, cependant, il faut aussi que Mario soit assez franc avec moi pour me dire qu'il aurait besoin de repos", a poursuivi Lapointe.

## Victoire qui fait plaisir

QUEBEC (PC) - L'entraîneur des Whalers de Hartford, Jack Evans, était naturellement heureux de cette victoire remportée sur les Nordiques. Par ce gain, les Whalers quittaient, pour la première fois de la saison, le dernier rang de la division Adams après avoir connu un début misérable.

"Nous jouons beaucoup mieux que notre fiche l'indique depuis un certain temps. Néanmoins, ça fait du bien de quitter les bas-fonds de notre division. Mes joueurs ont disputé un fort match, notamment mes unités en désavantage numérique. C'est le genre de victoire qui fait plaisir à toute l'équipe", a-t-il analysé après le match.

Pour sa part, Ron Lapointe a vu beaucoup d'éléments positifs dans cette rencontre malgré la défaite et il s'est refusé à pointer directement du doigt Alan Haworth, qui a écopé d'un cinq minutes de pénalité en fin de match. Punition qui devait coûter le but de la victoire.

"J'ai discuté avec Guy Lapointe et Alain Chainey et ils m'ont informé du manque de discipline de certains joueurs depuis le début de la saison. Mais pour ce match-ci, je n'ai pas l'intention de mettre le blâme directement sur Alan", a-t-il d'abord opiné.

Lapointe a souligné que le travail intense de chacun des siens tout au long de la partie. "Malgré un déficit de trois buts, nous n'avons jamais abandonné. C'est ce que je retiens le plus de ma première défaite dans la Ligue nationale. Je ne m'inquiète pas du fait d'être présentement installés au dernier rang de notre division. Il y a très peu d'écart entre la troisième et la dernière

place".

### Gosselin déçu

Mario Gosselin n'a pas connu son meilleur match en carrière hier même s'il a été électrisant en fin de rencontre. "Je suis particulièrement déçu du quatrième but des Whalers au cours duquel j'ai cafouillé avec le disque derrière mon but. Mais, Ron Lapointe m'a demandé ce matin de m'impliquer davantage autour de mon filet. Ce fut une mauvaise sortie", a reconnu Gosselin.

De son côté, Alan Haworth se sentait fautif, lui aussi, après le match. "J'ai commis une erreur de jugement sur le jeu où j'ai écopé d'un cinq minutes. C'est dommage parce que les joueurs ont fourni un effort maximal ce soir (hier)".

Quant à Alain Côté, qui a probablement disputé son meilleur match de la saison, il a constaté que les unités spéciales avaient fait la différence. "Ils (les Whalers) ont marqué trois buts en sept tentatives mais ils nous ont limités à un seul. Nous devons effectuer certains ajustements avec le nouvel entraîneur au niveau des patrons de jeu. Ce n'est pas la principale raison, mais ça explique en partie nos quelques difficultés".

Côté a cependant ajouté qu'il avait aimé le climat qui existait dans le vestiaire et sur le banc des joueurs tout au long du match. "Chacun avait envie de fournir l'effort nécessaire. Nous n'avons pas abandonné et c'est ce qui compte à ce temps-ci de la saison".

Après le match, les Nordiques ont indiqué qu'ils avaient rappelé l'ailier droit Ken Quinney de l'Express de Fredericton.

Le Tigre reçoit une équipe du Québec pour la première fois

# «Une rencontre un peu spéciale»

NEW YORK (PC) - Michel Bergeron dirigera ses Rangers pour la première fois ce soir contre une équipe du Québec et il ne cache pas que ce sera un match "un peu spécial".

"Quand j'ai vu arriver les journalistes de Montréal ce matin, j'ai réalisé que ce ne sera pas un match comme les autres. Ça va faire drôle, a-t-il admis hier, parce que j'ai été impliqué dans tellement de controverses avec le Canadien".

Au bout du fil, le petit tigre semblait en grande forme et il n'a pas manqué de glisser une autre pointe à l'endroit du Canadien.

"A cause de la circulation à New York, a-t-il expliqué, nous pratiquons à 11h30 le jour d'un match et les visiteurs prennent la glace avant. Toutes les équipes ont accepté, sauf le Canadien. Nous devons donc pratiquer à 10h30, ce qui nous force à quitter la maison à 8h30".

Au cours de l'entrevue, Bergeron a rappelé qu'il n'avait eu qu'une seule altercation avec les arbitres depuis le début de la saison, soit après un

but des Penguins de Pittsburgh en prolongation pendant une punition qu'il jugeait fort douteuse. "Mais, a-t-il précisé, à New York, le banc



Guy Robillard

des punitions est de l'autre côté de la patinoire, tandis qu'il était à côté de mon banc à Québec. Je n'ai donc plus l'occasion de leur parler..."

## Canadien-Islanders

L'entraîneur des Rangers a abordé plusieurs sujets en cours de conversation, dont celui du Canadien qu'il considère la meilleure équipe de la Ligue nationale, un cran devant les Islanders, ses adversaires d'hier.

"Ils sont plus forts défensivement", estime-t-il, tout en convenant à son tour que ce sont deux équipes qui se ressemblent.

Il estime par ailleurs que les divisions Adams et Patrick se valent, la première étant plus robuste, la seconde, plus rapide.

## Savard et les journalistes

Invité à parler du cas André Savard, Bergeron s'est montré prudent.

"C'est une maudite 'job', a-t-il dit du métier d'entraîneur, et aussitôt que l'un d'entre nous est congédié, je sympathise avec lui. C'est encore plus vrai pour André parce que je le connaissais. Et quand ta première chance s'arrête à 25 matches, il vaut mieux regarder ailleurs pour chercher de l'ouvrage..."

"Un instructeur doit satisfaire son public, ses dirigeants, ses joueurs et les journalistes, c'est pratiquement quatre contrats à honorer et je me souviens qu'à ma première saison à Québec, j'avais été congédié quatre ou cinq fois avant Noël..."

Bergeron a "de la misère à croire" que ce sont les journalistes qui ont eu la tête de Savard.

"La presse à Québec n'est pas pire qu'ailleurs, croit-il, elle est juste plus omniprésente. C'est l'expérience qui aide à manoeuvrer avec elle; pour André, ça devait être l'enfer."

"Le hockey au Québec, a-t-il continué, je l'ai souvent dit, c'est une religion, et si tu coaches à Québec, il faut que tu sois assez fort pour le prendre. Les journalistes, ça fait partie de la 'game' et pas plus à Québec qu'ailleurs. Ils sont nombreux aussi à New York. Quand tu acceptes un poste d'entraîneur, il faut que tu acceptes d'avoir affaire à eux".

Concernant la rivalité avec les Islanders, Bergeron a spécifié qu'elle existait seulement au niveau de la patinoire. "Tu ne vois pas de guerre à travers les journaux comme au Québec, mais il faut dire que je l'ai souvent alimentée...", a-t-il mentionné.

## Dans la cave

Bergeron est satisfait de son équipe, qui a perdu 10



MICHEL BERGERON... mentionne que lorsqu'il a vu arriver les journalistes de Montréal, hier matin, il a réalisé que ce ne serait pas un match comme les autres.

(Laserphoto PC)

## Hockey

### Joueur de la semaine

MONTREAL (PC) — Le jeune attaquant de 18 ans, Sylvain Lemay, des Faucons de Lévis-Lauzon, a été élu le joueur par excellence de la semaine au hockey collégial AAA.

L'athlète de Sept-Îles a inscrit quatre buts dans la victoire de 9-5 contre Joliette, vendredi, en ne jouant qu'une

période et demie. Lemay ajoutait un cinquième but au cours du week-end dans la défaite de 7-3 contre le Bleu Blanc Rouge du collège Français.

L'ancien porte-couleur des Cantonniers de Magog, qui avait réussi 31 buts à sa première saison, en totalise maintenant 22 à mi-chemin du calendrier. Il a aussi participé à 21 autres buts pour un fiche globale de 43 points.



TOURNOI PEE WEE — Raymond Simard, (à gauche) président d'honneur du tournoi, et Jules Savard, président du cocktail bénéfique ont honoré de leur présence la conférence de presse du tournoi provincial de hockey pee wee de Jonquière, hier matin. La mascotte et le président du tournoi 1988, Jacques Desmeules, accompagnent les deux personnalités. A nouveau cette année, le tournoi pee wee regroupera 36 équipes dont quinze de l'extérieur de la région. Il aura lieu du 18 au 24 janvier, au Palais des sports de Jonquière.

(Photo Rocket Lavoie)

matchs par un but et qui fournit les efforts à chaque rencontre, dit-il. Il manque les services de deux joueurs "irremplaçables", en Pierre Larouche et Tomas Sandstrom, qui souffrent tous deux de maux de dos. Il est spécialement heureux du rendement de trois défenseurs, James Patrick, Michel Petit, récemment acquis de Vancouver, et David Shaw, son ancien joueur des Nordiques qu'il vient de nommer assistant-capitaine à la surprise générale. Il vante même John Ogronick, malgré une maigre contribution de huit buts.

Ses relations avec Phil Esposito "vont même mieux que je l'aurais pensé", dit-il, en répétant qu'il est normal, selon lui, qu'un directeur-gérant

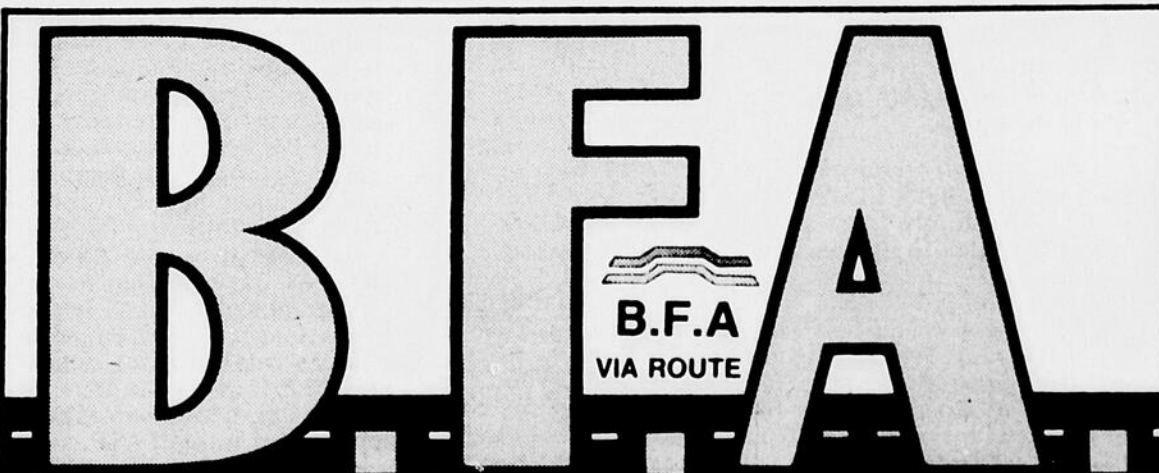
s'implique dans la direction de l'équipe.

En fait, l'entraîneur des Rangers n'a qu'un problème majeur: la division Patrick.

"C'est la plus 'tough', dit-il, parce qu'il faut devancer deux équipes pour participer aux séries éliminatoires". Depuis que les Devils du New Jersey et les Penguins de Pittsburgh ne sont plus des quantités négligeables, les Rangers ont cinq rivaux de qualité, une situation que Bergeron trouve injuste.

Pour le moment, les Rangers occupent le dernier rang, un point derrière les Flyers de Philadelphie et quatre derrière les Penguins.

Leurs chances de participer aux séries semblent bien minces.



«AVANT D'ACHETER UNE VOITURE NEUVE...  
VENEZ VERIFIER NOS PRIX!»

545-1053

1021, boul. Université, Chicoutimi, Québec, G7H 6S9

Ivan Lendl

# Le seul recordman des victoires

NEW YORK (AFP) — Le Tchecoslovaque Ivan Lendl s'est comporté en véritable numéro un mondial, lundi soir, au Madison Square Garden de New York pour enlever son troisième Masters consécutivement en battant très facilement le Suédois Mats Wilander en trois sets secs de 6-2, 6-2 et 6-3.

Avec cinq succès en huit finales, Lendl est désormais le seul recordman des victoires, titre qu'il partageait jusqu'alors avec le Roumain Ilie Nastase. Il a en outre copieux-

ment garni son compte en banque.

En enlevant le maximum possible de \$210,000 sur les \$500,000 dont était doté le tournoi, plus les \$800,000 de bonus au vainqueur du Grand Prix 1987, il a franchi la barre des \$2 millions pour la deuxième fois de sa carrière, en une saison. Il va sans difficulté pouvoir faire construire un deuxième court de tennis dans sa propriété proche de New York, dans le Connecticut.



IVAN LENDL... partageait jusqu'ici son titre de recordman des victoires avec Ilie Nastase. C'était avant le Masters de New York. (Laserphoto AP)

## Tennis

### Semés favoris

LONDRES (AFP) — L'équipe suédoise composée de Stefan Edberg et Anders Jarryd tentera de remporter pour la troisième fois d'affilée le tournoi des Maîtres de double, doté d'une bourse de \$200,000, qui aura lieu au Royal Albert Hall, à Londres, du 9 au 13 décembre.

Forte de ses cinq victoires cette année, dont deux titres du Grand Chelem aux Internationaux d'Australie et des Etats-Unis, plus un succès pour Jarryd à Roland Garros, associé pour la circonstance à l'Américain Robert Seguso, la paire scandinave, tête de série numéro un, partira largement favorite de cette épreuve qui réunira les huit meilleures équipes du Grand Prix.

En outre, Edberg et Jarryd ont l'avantage de bien se connaître pour jouer ensemble dans l'équipe suédoise de Coupe Davis, tout comme les Américains Ken

Flach et Robert Seguso (n.2), vainqueurs cette année à Wimbledon, qui seront probablement leurs adversaires les plus redoutables. Aucune des quatre levées du Grand Chelem n'a échappé à ce quatuor de joueurs en 1987.

Derrière, les Espagnols Sergio Casal et Emilio Sanchez (n.3), qui ont remporté un total record de six tournois du Grand Prix en 1987, la majorité sur terre battue, aura sans doute des difficultés pour accéder à la finale sur la surface rapide (Supreme) du Royal Albert Hall.

Dans le "Groupe rouge", les demi-finalistes logiques devraient être Edberg-Jarryd et la paire tchecoslovaque, jmiloslav Mecir-Tomas Smid (n.5), quatre fois lauréats cette année, et, pour le "Groupe bleu", Flach-Seguso et Casal-Sanchez.

De son côté, l'équipe française composée de Yannick Noah et Guy Forget, troisième du Grand Prix, a déclaré forfait, en raison de l'indisponibilité de Noah, blessé.

En fait, dans cette finale que Wilander atteignait pour la première fois — premier Suédois depuis Bjorn Borg qui avait précisément battu Lendl en 1981 —, il n'y eut guère de suspense. A peine le temps du premier set de 48 minutes.

Le temps pour Lendl d'accumuler trois breaks aux 1er, 5 et 7e jeux contre un à Wilander au 3e et de l'emporter 6-2. Déjà, le Suédois était à la peine.

Les services de Lendl, intraitable, ont fonctionné à plein régime — 8 as au total, 89 pour cent de réussite sur sa première balle —, ses accélérations de coups droit et de revers ont mis Wilander hors de position, ses passing shots étant d'une précision diabolique. "J'ai joué mon meilleur match de la saison", devait estimer Lendl.

"Je suis réellement très heureux de la façon dont j'ai joué et conduit mon match, a ajouté le Tchecoslovaque. Tout a très bien fonctionné. Quand j'ai voulu mettre la pression, je l'ai mise. J'étais en jambes. Quand il montait, j'ai pu aisément défendre sur ma ligne. Objectivement, je ne peux me plaindre d'aucun des aspects de mon jeu. Comparativement, ce fut plus difficile contre Becker, il y a trois jours. Ce soir, je me suis bien amusé."

Wilander tenta bien de réagir en délivrant une première balle de service molle, pour éviter les retours ou en montant au filet. Mais Lendl, impérial, renvoyait tout.

Le deuxième set allait confirmer le premier. Deux bris pour Lendl aux 1er et 7e jeux pour un nouveau 6-2 en 48 minutes.

"Il a joué très bien, reconnaissait Wilander. Et sur cette surface (moquette), il est très fort. En général, plus le match est long et plus j'ai des chances. Mais cette fois cela n'a pas été le cas, il a trop bien joué et tout de suite."

Wilander qui compte désormais 13 défaites face au Tchecoslovaque en 19 matches, et qui restait sur six revers d'affilée, devait perdre d'entrée son service au premier jeu du troisième set, comme lors des deux premières manches. Mené 3-1, sa confiance entamée, il égalisa 3-3 en prenant le service de Lendl au 6e jeu. Mais en véritable patron, le numéro un mondial devait rétablir l'équilibre au 9e jeu, se risquant même plus fréquemment au filet, pour l'emporter 6-3 en 48 minutes.

Le match avait duré 2 heures 51 minutes, moins longtemps que l'on ne le prévoyait après les deux dernières finales ayant opposé les deux joueurs aux opens de France et des Etats-Unis.

Numéro un de l'ATP, vainqueur du Grand Prix, recordman des victoires en 1987 avec huit tournois, Lendl règne solidement sur le tennis mondial. Il ne lui reste plus qu'une victoire à Wimbledon et un grand chelem à décrocher. Ce sera son objectif 1988.



MARTINA NAVRATILOVA... mentionne que le fameux instinct du tueur ne doit pas tuer toute possibilité d'amitié. «Ce n'est pas comme au football», dit-elle.

(Laserphoto AP)

Martina Navratilova

## Pas difficile à approcher

LOS ANGELES (AFP) — La solitude du numéro un mondial, l'Américaine Martina Navratilova, depuis 12 ans au sommet du tennis mondial féminin, est bien placée pour en parler. Mais pour elle, le fameux killer instinct (instinct du tueur) ne doit pas tuer toute possibilité d'amitié.

"Il ne faut pas haïr son adversaire. Ce n'est pas comme au football où on doit rivaliser physiquement avec lui", a déclaré Martina avant un match-exhibition à Inglewood.

"Je ne pense pas être difficile à approcher", a confié Navratilova avant d'évoquer les jeunes joueuses, et notamment les deux nouvelles étoiles du circuit féminin, l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf et l'Argentine Gabriela Sabatini.

"Si je commence à discuter avec Steffi, elle me répond. Mais ce n'est jamais elle qui engage la conversation", affirme Martina, qui ajoute "Steffi n'est proche d'aucune des meilleures joueuses. Cela vient probablement de son

père."

Martina est encore plus laconique à propos de Sabatini, qui l'a récemment battue au Masters: "Parler avec elle, c'est comme lui arracher une dent."

A 31 ans, Navratilova, se dit pourtant disposée, comme sa compatriote Chris Evert, bientôt 33 ans, à faire profiter les jeunes de son expérience. "Nous pouvons leur apprendre beaucoup de choses, comme les relations avec les médias, les supporters et les parraineurs, estime-t-elle, mais elles ne pensent qu'à elles, et ne raisonnent qu'à court terme". Il est vrai que l'Américaine a fait ses preuves en matière de longévité et de gestion de la carrière sportive.

Ces confessions pourraient émaner d'une joueuse sur le déclin. Il n'en est rien, et Martina déclare haut et fort à ce sujet: "Je ne suis pas sur la pente descendante", confirmant ainsi son intention de reprendre la première place mondiale, concédée cette saison à Steffi Graf, après cinq années de règne.

Pour Boris Becker

# Nullement question de pessimisme

NEW YORK (AFP) — Boris Becker n'a pas disputé sa troisième finale du tournoi des Maitres en trois ans. L'Allemand de l'Ouest a quitté New York au soir de la fin des éliminatoires.

Une performance moyenne pour celui qui fut, à l'âge de 19 ans, champion de Wimbledon en 1985 et 1986 et n.2 mondial. Mais un résultat logique au terme d'une année de recul pour celui que certains voyaient, déjà, occuper le siège royal d'Ivan Lendl.

Battu au deuxième tour à Wimbledon, au troisième des Internationaux des Etats-Unis et d'Australie, demi-finaliste à Roland Garros, Becker, sans titre majeur, est tombé au cinquième rang mondial. Il a été plus question de son divorce d'avec l'entraîneur Gunther Bosch — rem-

placé par l'Australien Bob Brett —, de sa maladie et de ses blessures que de ses victoires...

Becker ne se satisfait pas d'un bilan en demi-teint. Il ne sombre pas pour autant dans le pessimisme. Il estime même que cette situation était inévitable après deux années sur un nuage. "Je suis passé par des bons et des mauvais moments, a-t-il expliqué. Mais, finalement, cela devait arriver. Mes deux dernières années ne furent que de la crème. Cela ne pouvait durer dix ans. On tombe parfois sur une pomme acide qu'on doit croquer si on veut devenir celui qu'on veut être.

"Je sais, maintenant, ce que cela veut dire d'être au sommet et combien il est difficile d'y rester, a-t-il poursuivi. Mais être numéro cinq n'est

pas une dégringolade. Je ne suis plus champion de Wimbledon et on dit que c'est une mauvaise année. Mais il fallait bien que je perde un jour."

Boris Becker, qui a fêté ses 20 ans le 22 novembre dernier, croit pour finir que tous ses malheurs sont venus de sa santé. Une infection de la glande thyroïde en février et, surtout, une tendinite à son bras de service et au genou gauche après son match-marathon de près de sept heures contre John McEnroe en coupe Davis. Il n'est pas encore totalement guéri.

## Jeux olympiques

"Jusqu'au tournoi Queen's, avant Wimbledon, j'avais effectué le meilleur début de saison de ma carrière", a-t-il ajouté. C'est durant cette période qu'il a gagné ses trois tournois. A Indian Wells, où il battit le Suédois Edberg en finale, il joua un tennis parfait.

"Le meilleur depuis mes débuts, a-t-il précisé. Ensuite, je n'ai jamais pu ni jouer un match en pleine possession de mes moyens, ni m'entraîner quotidiennement. Chaque semaine, j'étais obligé de me reposer deux jours. Face à des gens qui sont à cent pour cent, on s'aperçoit vite qu'on n'a aucune chance. J'ai joué sept matches après les Internationaux des Etats-Unis, alors que les autres en ont disputé trente.

"A New York, j'ai joué de mieux en mieux, a-t-il observé. Cela me donne confiance pour l'Australie mais je dois travailler, travailler encore... Je m'entends

très bien avec mon nouvel entraîneur. Il sait me motiver et connaît beaucoup de choses sur le jeu et la tactique."

Boris Becker a annoncé que Wimbledon et les Jeux olympiques, qu'il rêve de découvrir, seraient ses objectifs principaux en 1988. Alors,

plus qu'une année manquée, 1987 aura été une année de transition qui lui aura permis d'assimiler un succès trop vite et trop facilement venu.

"Sur le plan humain, j'ai vécu une grande expérience. J'ai appris plus qu'en trois ans de carrière", a-t-il conclu.



BORIS BECKER... ne se satisfait pas d'un bilan en demi-teint. Il estime même que cette situation était inévitable après deux années sur un nuage. (Laserphoto PC)

## Déménagement des Cards

# Une rencontre très agréable

BALTIMORE (PC) — Le propriétaire des Cardinals de St. Louis William Bidwill a tenté de minimiser l'ampleur des discussions qu'il a entreprises avec les dirigeants gouvernementaux du Maryland en vue de la relocalisation de son équipe à Baltimore.

Le gouverneur du Maryland William Donald Schaefer et quatre dirigeants du comté ont profité du séjour de Bidwill à Baltimore pour lui démontrer tous les efforts qui seraient déployés s'il décidait de déménager son équipe dans cette ville.

"Ce fut une rencontre très agréable", a confié Bidwill lors d'une conversation téléphonique depuis son hôtel. Il a qualifié les discussions de "très générales" et il a refusé d'élaborer davantage sur la nature des entretiens ou de dire si d'autres rencontres sont prévues.

"Il s'agit seulement d'une visite. Je rassemble plus d'informations et c'est le but de l'exercice", a ajouté Bidwill.

Il s'agit de la première rencontre entre Bidwill et les dirigeants du Maryland depuis que les autorités du Maryland Stadium ont fait parvenir une proposition de bail au propriétaire le mois dernier.

Bidwill a également reçu des offres sérieuses de la part de Jacksonville, en Floride, et Phoenix-Tempe, en Arizona.

La ville de Montréal, intéressée à attirer une équipe de la Ligue nationale et qui avait pris contact avec Bidwill à la mi-juillet, a de son côté perdu tout espoir dans ce dossier.

A la fin du mois de juin, la direction des Cards avait ma-

nifesté son intention de quitter la ville de l'Etat du Missouri, prétextant son insatisfaction sur les améliorations à apporter au Busch Stadium.

Quelques hommes d'affaires importants de St. Louis élaborent toutefois un plan afin de garder l'équipe dans cette ville.

## CONCOURS O'KEEFE

# Réveillez-vous avec ★★ LANCE ET COMPTE ★★

Faites la fête avec plus de 20 vedettes de "LANCE ET COMPTE" au Spectrum de Montréal, le 21 décembre 1987.

Vous pourriez être l'une des 600 personnes chanceuses qui pourront assister à un spectacle donné par l'équipe de "LANCE ET COMPTE"! Musique, chansons, humour: un spectacle haut en couleurs qui révélera les talents "cachés" des artistes de "LANCE ET COMPTE" et qui sera suivi d'un véritable repas de réveillon en leur compagnie.

Soyez du réveillon O'Keefe — Lance et Compte!

**1** Comment participer  
Prenez un coupon de participation sur le présentoir O'Keefe de votre détaillant participant.

**2** Identifiez trois (3) personnages de "LANCE ET COMPTE" et indiquez vos nom et adresse sur le coupon de participation.

**3** Déposez-le avant minuit le 13 décembre 1987, dans la boîte de tirage spécialement prévue à cet effet chez votre détaillant.

Les règlements complets du concours sont disponibles chez votre détaillant participant.

Le réveillon de Noël avec les vedettes de LANCE ET COMPTE sera le 21 décembre 1987 à 7 heures au Spectrum de Montréal.

# O'Keefe

# Parker et Smith changent d'équipes

DALLAS (AP) — Dave Parker et Lee Smith ont changé d'équipes, hier, lors des assises du baseball majeur, tandis que des discussions ont eu lieu sur la possibilité d'une expansion et de confrontations entre des équipes des deux circuits.

Lors d'une journée à la mode du Texas, Rafael Ramirez a également été troqué à une autre équipe au moment où d'autres transactions seraient sur le point d'être annoncées.

Floyd Bannister et Lloyd Moseby pourraient changer d'équipes prochainement, et Baltimore et Seattle seraient prêts à troquer les lanceurs Mike Morgan et Ken Dixon.

Le processus d'expansion n'est peut-être pas en voie d'être accompli, mais le sujet a été discuté sous la forme d'un débat pour la première fois en 10 ans, hier. La possibilité a été discutée lors de rencontres isolées des membres de la ligue et sera à nouveau débattue lors d'un comité conjoint des propriétaires aujourd'hui. Ce sera la première fois que les deux circuits "étudieront" sérieusement un projet d'expansion depuis l'accession de Toronto et Seattle à la Ligue américaine.

"Les confrontations entre des équipes des deux circuits est peut-être la clé de ce débat", a mentionné Bill Giles, président des Phillies de Philadelphie et membre du comité de planification à long terme.

Giles, Bobby Brown et Bart Giamatti, les présidents des Ligues américaine et nationale de baseball, ont confirmé qu'une expansion signifierait de nouvelles équipes au sein des deux circuits.

## Parker avec les Athletics

Parker, six fois un joueur étoile dans la Nationale, a été échangé des Reds de Cincinnati aux Athletics d'Oakland pour deux lanceurs prometteurs, Jose Rijo et Tim Lincecum.

Smith, un des meilleurs releveurs au baseball, est passé des Cubs de Chicago aux Red Sox de Boston en retour du lanceur gaucher Al Nipper et du releveur Calvin Schiraldi.

"Il n'est pas facile de remplacer Dave Parker au sein d'une formation, mais nous avons estimé qu'il nous fallait de nouveaux lanceurs", a dit le gérant des Reds, Pete Rose.

Récemment, alors que Parker semblait destiné à poursuivre sa carrière avec les Yankees de New York, il a souri devant la possibilité qu'il frappe entre Don Mattingly et Dave Winfield. En lieu, Parker évoluera en compagnie de Mark McGwire et Jose Canseco.

## De la puissance

"Nous estimons que l'ajout de Parker ajoutera de la puissance à notre alignement de frappeurs gauchers", a mentionné le directeur général

des Athletics, Sandy Alderson.

Parker, âgé de 37 ans, a claqué 26 circuits et produit 97 points l'an dernier, même s'il a maintenu une faible moyenne au bâton de .253, sa pire en carrière. Il présente une moyenne à vie de .297 avec 273 circuits et 1,190 points produits.

Les Reds poursuivent ainsi la reconstruction de leur personnel de lanceurs, neuvième de la Nationale l'an dernier. Le mois dernier, les Reds ont acquis le gaucher Danny Jackson des Royals de Kansas City.

Rijo, 22 ans, a présenté une fiche de 2-7 avec les Athletics l'an dernier tandis que Birtas, 27 ans, a maintenu un dossier de 7-2 avec le club-école de classe AAA à Tacoma.

Les Red Sox ont également comblé une lacune certaine en faisant l'acquisition de Smith.

Smith est le seul releveur de la Nationale qui a sauvé plus de 30 victoires au cours des quatre dernières saisons, une séquence qu'il a conservée la saison dernière en protégeant 36 gains des Cubs — en comparaison aux

16 v.p. pour le personnel de releveurs des Red Sox, le pire dossier du baseball majeur.

"Ses succès à répétition parlent d'eux-mêmes, a mentionné le directeur général des Red Sox, Lou Gorman. Le fait d'acquiescer Smith est un très grand pas dans la bonne direction pour notre équipe."

## Smith l'avait demandé

Smith, âgé de 30 ans, avait demandé à la direction des Cubs de l'échanger, après avoir connu des ennuis avec certains amateurs et journalistes de Chicago. Les Cubs voulaient par ailleurs se dé-

barasser du salaire annuel de \$850,000 de Smith, dans le but bien simple de faire une offre sérieuse à un lanceur autonome et d'améliorer leur rotation de partants.

Nipper a présenté une fiche de 11-12 l'an dernier, sa troisième saison d'affilée négative avec 12 défaites à sa fiche. Schiraldi a mérité huit victoires en 13 décisions, six parties sauvegardées et une mpm de 4.41.

"Nous avons donné un des releveurs les plus efficaces du baseball ces quatre dernières saisons, mais il nous fallait bouger de la sorte pour améliorer notre personnel", a dit Jim Frey, le directeur général des Cubs.

Par ailleurs, Bill Wood, promu au poste de directeur général des Astros la veille, a effectué sa première transaction hier.

Ramirez commencera la saison au poste d'arrêt-court des Astros.

"Nous avons ajouté un bon frappeur à notre alignement, a dit le directeur-gérant des Astros, Hal Lanier. Il est un des bons joueurs à sa position dans la Nationale."

Les Astros ont acquis Ramirez, une somme d'argent et deux joueurs prometteurs, le joueur de troisième but Ed Whited et le lanceur Mike Stoker.

# Rodgers porte un toast

DALLAS, Texas (PC) - Buck Rodgers a porté un toast à la santé de... Lee Smith et de la Ligue américaine, hier. Le gérant des Expos n'a pas caché sa joie en commentant le départ de Smith, l'excellent releveur des Cubs de Chicago. Il est passé aux Red Sox de Boston en retour de Calvin Schiraldi et Al Nipper.

"On dirait que l'autre ligue nous enlève tous nos bons re-

leveurs", a-t-il lancé en arborant un large sourire.

"Ce sont les frappeurs de la division Est qui vont être contents."

Les Cubs ont offert Smith à plusieurs équipes. Pour un, Dick Williams, l'ex-gérant des Expos et actuel pilote des Mariners de Seattle, a indiqué que les Cubs ont obtenu mieux que ce que les Mariners pouvaient offrir: Phil

Bradley.

## Incertain

D'autre part, Rodgers croyait que Bryn Smith allait accepter les offres de l'équipe, lundi. Il avait moins confiance en Dennis Martinez même s'il croit qu'il reviendra aux Expos.

"On a fini l'année avec tout un personnel de lanceurs mais ce n'est plus le cas... à l'heure actuelle", a-t-il dit.

"Nous tenons à ce qu'ils reviennent tous les deux. C'est pourquoi nous leur avons offert l'arbitrage", a-t-il ajouté.

# Stoneman déçu

DALLAS, Texas (PC) - Bill Stoneman s'est dit déçu mais pas découragé, hier, d'avoir été incapable de conclure des ententes avec Dennis Martinez et Bryn Smith avant minuit, lundi.

"J'ai discuté avec Ron Shapiro jusqu'à minuit. Il m'a dit que Martinez hésite entre Montréal et Baltimore", a révélé le directeur-gérant des Expos.

Les Expos ont offert l'arbitrage aux deux lanceurs autonomes pour pouvoir continuer les négociations. Ils ont jusqu'au 19 décembre pour accepter ou refuser l'arbitrage. En cas de refus, les Expos pourront continuer à négocier avec eux jusqu'au 8 janvier.

Difficile, Martinez a refusé une offre de \$1 million et plus pour deux ans. Smith, lui, a reçu trois offres différentes,

samedi. Il a demandé du temps pour étudier deux des trois offres. Il n'aurait pas l'intention d'aller en arbitrage.

Le bruit court que deux autres équipes, les Braves d'Atlanta et les Reds de Cincinnati, s'intéressent aux services de Smith.

Quant à Martinez, la rumeur veut que les Indians de Cleveland lui ont fait une offre fabuleuse. Ils recherchent désespérément des lanceurs partants.

Sans Martinez et Smith, les Expos ne peuvent, par ailleurs, impliquer un de leurs partants dans un échange. C'est dire que Jay Tibbs obtient un sursis... le temps que les deux lanceurs fassent connaître leur décision.

"Dans les conditions actuelles, il n'est pas question d'échanger un partant", a reconnu Stoneman.

## Au losange

DALLAS, Texas (PC) - Les Expos ont abandonné l'idée d'obtenir l'arrêt-court Alfredo Griffin, des Athletics d'Oakland.

"Il est blessé à un pouce et nous ne sommes pas prêts à prendre un tel risque", a révélé Buck Rodgers.

"Aucune décision n'a été arrêtée en ce qui concerne Hubie Brooks. Nous allons épuiser toutes les possibilités d'échange et ensuite, on verra", a-t-il ajouté.

"Nous ne sommes pas démunis. Luis Rivera a frappé pour 312 à Indianapolis et Brooks, à ce que je sache,

peut jouer à l'arrêt-court", a-t-il poursuivi.

## Les salaires sont à la baisse dans le baseball majeur.

Selon le Comité patronal de relations avec les joueurs, le salaire moyen est passé de \$431,521, en 1986, à \$408,000, en 1987.

"C'est une baisse significative parce que c'est la première fois qu'il y en a une", commente le vice-président des Athletics d'Oakland, Sandy Alderson, dans une entrevue au Dallas Times Herald.



**LE PÈRE NOËL AUSSI EST UN NORDIQUE !**

**GARNISSEZ VOTRE SAPIN DE CADEAUX ORIGINAUX LES BOUTIQUES SOUVENIRS DES NORDIQUES**

COLISÉE DE QUÉBEC 529-8441	GALERIES DE LA CAPITALE 627-0422	PLACE FLEUR DE LYS 529-7391
-------------------------------	-------------------------------------	--------------------------------

# Retour possible de Alain Girard

JONQUIERE(SB) — Il y a fort à parier que Alain Girard revienne à la présidence des Voyageurs de Jonquière, en raison de la démission éven-

tuelle de Sylvain Gravel. Au cours de l'assemblée annuelle des actionnaires le lundi 13 décembre prochain, on devrait procéder à l'élec-

tion d'un nouveau conseil d'administration pour mener la barque de la formation de la Ligue de baseball junior majeur du Québec (LBJMQ).

«J'ai déjà approché Alain Girard pour qu'il effectue un retour avec les Voyageurs. Il s'est montré intéressé. Alain a 70 à 80 pour cent des chances d'être élu à la présidence», a avoué l'actuel président Sylvain Gravel, lors d'un entretien téléphonique.

D'autres contacts ont été entrepris avec des citoyens de la région pour qu'ils acceptent de siéger sur le conseil d'administration. «Nous avons discuté avec un comptable

Il a été impossible de parler avec Alain Girard pour connaître ses véritables intentions quant à un retour à la présidence des Voyageurs.

### La finance

On sait déjà que les Voyageurs présenteront un bilan financier négatif lors de l'assemblée de lundi. Le déficit de 1986-87 s'éleva à environ \$25.000. «Il faudra trouver des solutions pour remédier au problème. Ça fait deux ans que nous enregistrons un déficit similaire de \$25.000. Au début de la dernière année, nous n'avions plus de surplus accumulés», de dire Gravel.

«Nous avons pensé devenir un organisme à but non-lucratif. Nous pourrions alors recevoir des subventions et même organiser des bingos. Ce sont les actionnaires qui décideront, mais j'estime qu'ils n'ont pas tellement le choix s'ils veulent que l'équipe puisse survivre», de noter Sylvain Gravel.

## Baseball

### Vaine tentative

ATLANTA (AP) — Les Braves d'Atlanta ont échoué dans leur tentative visant à échanger Zane Smith aux Yankees de New York lorsque la formation new yorkaise a refusé de céder en retour le lanceur gaucher Al Leiter.

«Nous étions intéressés à obtenir Smith, un lanceur gaucher de 28 ans seulement.

Mais il n'était pas question de céder Leiter en retour», a expliqué le directeur général des Yankees Lou Piniella, qui a rencontré son homologue des Braves Bobby Cox à deux reprises lors des assises d'hiver à Dallas.

«Nous reviendrons à la charge», a promis Cox.

Les Braves espéraient échanger Smith, qui a dominé l'équipe avec 15 victoires en 1987, en retour de jeunes joueurs prometteurs dont Leiter, 22 ans, et le voltigeur Roberto Kelly. Leiter a conservé

une fiche de 2-2 et une moyenne de points mérités de 6.35 en quatre départs dans les ligues majeures la saison dernière.

### Entente

DETROIT (AP) — Les Tigers de Detroit en sont venus à une entente d'un an avec le voltigeur et joueur autonome Larry Herndon et ils ont offert l'arbitrage au lanceur Frank Tanana.

Avec la mise sous contrat de Herndon, il ne reste plus que trois joueurs autonomes dans l'entourage des Tigers — Tanana, le lanceur Jack Morris et le joueur de champ intérieur Bill Madlock.

«On est toujours heureux lorsqu'on fait signer un contrat à un joueur que l'on désire garder», a commenté le directeur général Bill Lajoie, en faisant allusion à Herndon.

L'équipe n'avait pas envisagé offrir l'arbitrage à Her-

ndon, qui a conservé une moyenne offensive de .324 avec neuf circuits et 47 points produits la saison dernière.

Les détails de la nouvelle entente n'ont pas été divulgués.

En 1986, Herndon avait maintenu une moyenne de .247 avec 37 points produits.

«Il aime Detroit, les joueurs et Sparky Anderson», a souligné son gérant Chuck Berry.

Tanana, auteur d'une fiche de 15-10, aura jusqu'au 19 décembre pour décider s'il accepte ou non l'arbitrage. Dans la négative, les Tigers ne pourront plus discuter avec lui jusqu'au 1er mai.



Stéphane Bégin

agréé et ancien sportif, de même qu'un ancien conseiller de la ville de Jonquière et un citoyen de Chicoutimi. Rien n'est, par contre, encore officiel», d'indiquer Gravel.

**VOUS AVEZ AIME «BROUÈ» VOUS ADOREREZ BAR-«DEL»**

**BAR-«DEL»**

**LE PALACE**  
cabaret théâtre,  
1900 Mellon  
Arvida, (418) 548-6505

**POUR RESERVATIONS: 548-5505**  
**LES VENDREDI SAMEDI 11 ET 12 DECEMBRE 20h30**  
**ADMISSION: \$10<sup>00</sup>**

**BAR-«DEL»**  
C'est une pièce continue, interprétée par quatre comédiens. On y retrouve des situations cocasses mais vraies. La scène se déroule dans un bar, alors que la propriétaire doit s'abstenir pour la journée. Seize personnages différents, plus loufoques les uns que les autres, s'amuse à vous faire rire.

**AUTEUR: Jean Pearsons**  
**COMEDIENS: Martyne Charland, Gilles Boivin, Alain Robichaud, Michel-Simon Pelletier**

# PATIN DE NOËL

2 PAIRES DE BILLETS PAR PATIN DE NOËL

**PATIN 1**  
RANGERS 4 FÉVRIER  
HARTFORD 27 DÉCEMBRE

**PATIN 2**  
EDMONTON 19 JANVIER  
BUFFALO 29 DÉCEMBRE

CATÉGORIES ET PRIX POUR UN PATIN  
GAL. EST-OUEST 64 \$ MEZZ. EST-OUEST 52 \$  
GALERIES POP. 40 \$

OBTENEZ GRATUITEMENT  
AVEC CHAQUE PATIN DE NOËL UNE TUQUE  
ET UN CALENDRIER 1988 DES NORDIQUES.

**CADEAU**  
UNE VALEUR DE \$1

Pour réservations:  
NORDTEL 523-3333 ou  
1-800-463-3333  
et aux 3 boutiques de  
souvenirs des Nordiques.

**BON DE COMMANDE**

Nom: \_\_\_\_\_ MODE DE PAIEMENT  
Chèque  Mandat postal   
Adresse: \_\_\_\_\_ Carte de crédit  
Code postal: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_ Visa  Mastercard

	QUANT.	PRIX	TOTAL	No	Exp.
Patin 1					
Patin 2					
<b>GRAND TOTAL</b>			<b>3 \$</b>	<b>PAIEMENT TOTAL</b>	

FAIRE PARVENIR À: LES NORDIQUES  
SERVICE DES VENTES  
2205, AVENUE DU COLISÉE  
QUÉBEC G1L 4W7

Défenseur des Cascades

# La Ligue nationale attend Karl Dykhuis

JONQUIERE (SB) — Recrue dans le circuit du midget AAA, Karl Dykhuis risque d'y demeurer une seule année. Et à 15 ans seulement, il ne serait pas surprenant de le retrouver au sein d'une formation de la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

Originaire de Sept-Îles, Karl Dykhuis se signale à la ligne bleue des Cascades du Saguenay-Lac-Saint-Jean et ce malgré le fait qu'il en soit seulement à sa première saison dans le calibre midget développement.

S'il ne constitue pas l'un des premiers choix de la LHJMQ l'an prochain, Dykhuis aura alors simplement préféré les collèges américains. Et il devrait bien se débouiller. Et selon certains experts, le jeune défenseur possède tout le potentiel voulu pour atteindre, par la suite, la Ligue nationale de hockey (LNH).

«C'est un joueur d'avenir. Il a la LNH d'inscrit dans le front. Il a tous les éléments pour monter et sa participation à la Coupe Esso (tournoi international midget) va lui ouvrir des portes. Karl a un bon coup de patins, un bon contrôle de la rondelle, patine bien par en avant et par en arrière. Tout ce qui lui

manque, c'est l'expérience et du muscle. Mais, ça viendra rapidement», estime son entraîneur, Ghislain Vigneault.

Quant au principal intéressé, il caresse évidemment une carrière dans la LNH. Mais, il prend ses précautions. Il entend terminer ses



Stéphane Bégin

études en médecine avant d'accéder au grand circuit.

«Je veux étudier la médecine. Je veux finir l'école. Mais, tout dépendra des prochaines années. J'ai l'intention de laisser aller les choses comme elles vont venir, même si j'estime que les études doivent passer avant le hockey», mentionne Dykhuis, n'écartant pas la possibilité de jouer pour une équipe professionnelle avant d'être médecin.

Le no 72 des Cascades étudie, actuellement, à la polyvalente, au secondaire III. S'il décide de poursuivre sa carrière dans un collège des États-Unis, il pourrait demeu-

rer une année de plus avec les Cascades.

S'il est repêché par une formation de la LHJMQ, le saut pourrait se faire dès la prochaine saison. «Je veux aller au collège américain en raison des études. Je pourrais opter pour la LHJMQ, mais ça me surprendrait. A moins que l'équipe veuille payer mes études. Les études, c'est important pour moi», indique-t-il.

A cet effet, Ghislain Vigneault ne cache pas que le Canadien junior de Verdun garde les yeux sur le grand défenseur. «Si Verdun le repêche, les dirigeants essaieront de le garder. Plutôt que de l'envoyer aux États-Unis, ils pourraient lui offrir de poursuivre ses études dans une école privée près de Montréal. Karl étudierait en anglais et ne serait pas obligé de s'exiler», lance Vigneault.

Il reste à suivre l'évolution de Dykhuis. Plusieurs pensent le voir évoluer à Jonquière pour la première et la dernière saison.



KARL DYKHUIS... caresse évidemment une carrière dans la Ligue nationale, mais il prend ses précautions.

(Photo Le Quotidien)

## Curling féminin

# Hélène Perron vise le championnat canadien

par Stéphane Bégin

CHICOUTIMI (SB) — La skip Hélène Perron caresse le rêve de participer, pour une seconde fois, au championnat canadien de curling féminin en 1988. Et sa victoire à Québec constitue un premier pas en ce sens.

La représentante du club Chicoutimi a mené son équipe à la victoire au cours de la fin de semaine, lors du tournoi de curling de l'Association des curlers de la province de Québec, section est du Québec.

La formation d'Hélène Perron a complètement évincé ses six adversaires pour remporter la grande finale. Une autre équipe de la région, menée par le skip Gaétan Guay, du club Kénogami, n'a perdu qu'un seul match en ronde éliminatoire, avant de remporter facilement la finale du tournoi disputée au club Jacques-Cartier de Québec.

Les deux skips n'ont pour l'instant qu'un objectif en tête. Ils veulent sortir vainqueur des qualifications régionales et provinciales pour participer au championnat canadien féminin et au Brier Labatt ou à la compétition des Elans, dans le cas de Guay.

Ainsi, le tournoi de la dernière fin de semaine n'a été qu'une simple pratique pour les deux formations de Chi-

coutimi et de Jonquière. «Ca nous a permis de mesurer la force des autres équipes de la province et ça nous prépare en prévision des qualifications régionales et provinciales de janvier prochain», de résumer Perron et Guay.

Hélène Perron ne cache pas son ambition de prendre part pour une deuxième fois au championnat canadien de curling féminin. «Notre victoire en fin de semaine, on s'attendait à cela. Je dirige la meilleure équipe que je n'ai jamais eue. On veut aller au national et nous aurons, au Québec, à battre sensiblement les mêmes équipes qu'en fin de semaine dernière. On ne devrait pas avoir de difficultés à se rendre aux qualifications provinciales», indique la skip Hélène Perron, qui oeuvre en compagnie de Muriel Ruest, Annie Belisle et Lily Simard.

«Au plan provincial, nous aurons à vaincre nos deux principaux adversaires. L'équipe d'Agnès Charette, de Gatineau et celle d'Hélène Tousignant, de Trois-Rivières, ont déjà participé à deux reprises au championnat canadien. Elles ont de bonnes équipes. Mais, je veux aussi y aller deux fois au championnat», de dire la Chicoutimienne.

Hélène Perron ne prévoit aucune stratégie particulière

pour les qualifications provinciales. «Nous sommes deux filles de Chicoutimi et les autres sont de Québec (Annie Belisle) et Roberval (Lily Simard). On pratique chacune de notre côté et on prend part à des tournois pour se préparer. Mais, en compétition, nous n'avons pas de difficultés à se retrouver», de préciser Perron.

### Guay hésite

Quant à Gaétan Guay, il a l'intention de discuter avec les trois autres membres de l'équipe afin de déterminer si la formation du club de curling de Kénogami prendra part aux premières épreuves de qualifications devant mener éventuellement au Brier Labatt, qui aura lieu à Chicoutimi et Jonquière, ou encore à une épreuve nationale moins relevée, celle des Elans.

«L'an dernier, nous avons opté pour les Elans et nous avons participé à la compétition nationale. Nous avons terminé au quatrième rang. Pour 1988, on va prendre une décision prochainement entre le Brier et les Elans», de mentionner Guay, qui joue avec Raynald Beaumont, Marc Dufour et Denis Guay.

«La compétition des Elans a lieu en même temps que le Brier, mais c'est moins fort», de dire Guay.



HELENE PERRON... ne cache pas son ambition de prendre part pour une deuxième fois au championnat canadien de curling féminin.

(Photo Le Quotidien)

# Douche d'eau froide pour certains

CHICOUTIMI -- Attendue, la décision du conseil municipal de Chicoutimi de cesser d'appuyer financièrement des activités estivales comme les Régates du Saguenay et le Marathon de la francophonie a quand même eu l'effet d'une douche d'eau froide.

Particulièrement sur les organisateurs du Festival nautique du Saguenay, nom officiel de l'activité à l'intérieur de laquelle s'inscrivent les régates: «On s'attendait à une coupure quelque part. Indirectement, on avait appris qu'on perdrait l'appui financier; ça faisait déjà extrêmement mal mais on espérait toujours trouver la clé pour nous en sortir. Mais si la ville cesse aussi de donner des services, ça deviendra très difficile», a commenté, hier, le président du conseil d'administration du Festival nautique, Jean-François Amiot.

Rejoint hier, le maire de Chicoutimi, Ulric Blackburn, a expliqué la décision du conseil en soutenant que les activités touchées -- le festival, le marathon et la Dizaine culturelle -- «devraient être en mesure de s'auto-financer». Selon lui, les organisateurs ont, avec les commanditaires et certaines activités de financement, ce qu'il faut pour être autonome: «Je ne pense pas que les citoyens aient à payer pour ça», dit-il. En comptant les subventions directes et les services donnés gratuitement, l'appui de la ville lui coûtait environ \$100,000.

Le maire Blackburn s'attend à ce que la décision suscite des réactions. Du même souffle, il laisse entendre qu'elle a été prise pour de bon: «C'est une décision assez ferme», précise-t-il.

### Réactions

Du côté des organisateurs du Festival nautique, l'on entend bien réagir. A en croire Jean-François Amiot, l'on était prêt à accepter le retrait de l'aide directe (\$12,000). Mais de là à accepter que la municipalité cesse de donner des services, il y a une marge que l'on aimerait ne pas franchir. L'an passé, l'aide de la ville a totalisé, en argent et en service, près de \$22,000.

La déception des organisateurs du festival est d'autant plus grande qu'ils comptent donner à l'activité un ampleur jamais vu l'été prochain. Un vrai festival d'été

portant sur une dizaine de jours et combinant activités sportives et culturelles. Un festival qui commencerait le 23 juillet, avec des compétitions de ski nautiques, et qui



Benoît Munger

se terminerait par les régates, la fin de semaine suivante, soit en même temps que la Traversée internationale du Lac Saint-Jean.

Sans prétendre que la décision de la ville sonne le glas du festival, l'on affirme qu'une remise en question s'impose. A tout le moins, l'on croit qu'elle est de nature à décourager les bénévoles.

### Ailleurs

Du côté du Marathon de la francophonie, Roger Gilbert, seul membre restant du conseil d'administration, a eu une réaction plus modérée:

## /// Rapido ///

### Quilles Sacré-Coeur

Régis Lavoie a réussi les plus hauts simples et triples de la semaine au centre de quilles Sacré-Coeur, dans la catégorie des grosses quilles, en roulant 237 (phs) et 609 (pht). Aurore Deschênes (202) et France Gaudreault (570) ont fait de même chez les femmes. En ce qui concerne les petites quilles, Henriette Dufour a roulé 183 (phs) et Pierrette Boudreault a réussi un 457 (pht). Chez les hommes, Rosaire Côté (207) et Normand Fortin (579) se sont signalés.

### Spectacle de chevaux

L'école d'équitation du Saguenay, mené par Claude Lagueux, présentera un spectacle équestre le dimanche 20 décembre à Laterrière. Il s'agira d'un spectacle de fin d'année. Il a de particulier qu'il est présenté au milieu de l'hiver. L'événement aura évidemment lieu dans un manège intérieur.

### Badminton à l'UQAC

De légères erreurs se sont glissées parmi les noms des champions et finalistes des différentes compétitions de badminton disputées à l'U-

«J'ai déjà dit que je ferai une course avec ce que j'aurai comme ressources. Mais si j'ai trop de bâtons dans les roues, je n'en ferai pas», a-t-il commenté. L'été dernier, l'aide directe de la ville s'est élevée à \$12,000; à cela, il faut ajouter entre \$10,000 et \$15,000 de services.

Mais pour l'heure, la préoccupation de Gilbert est de dénicher des personnes intéressées à se joindre à lui pour relancer le marathon: «Après, dit-il, on verra».

Hier, le maire a aussi parlé du tournoi majeur de tennis qui a lieu presque chaque été même si le document émanant du conseil n'en fait pas mention. Rejoint, l'organisateur de ces activités, Michel Martin, s'est dit d'opinion que la décision du conseil ne le concerne pas. Mais de toute façon «si ça ne marche pas avec la ville, ça marchera autrement», a-t-il affirmé. Dans le cas de cette activité, l'appui de la ville, du moins l'été dernier, n'a pris la forme que de services gratuits pour une valeur ne dépassant pas \$5,000.



DES GAGNANTS — Jean-Paul Côté et Guy Bélec ont remporté les honneurs du tournoi de tennis présenté au club Saguenay de Jonquière au cours des derniers jours. Ils ont battu le duo de François Lévesque et Fabien Bonneau par des sets de 4-6, 7-5 et 6-4. (Photo Jeannot Lévesque)

QAC. Ainsi, Michel Corneau et Robin Côté ont baissé pavillon en finale du A contre Michel Lavoie et Luc Tremblay. Pierre Thériault, en A, s'est avoué vaincu face à Corneau.

Isabelle Riverin a été battue par Josée Dechamplains (B), alors qu'Eric Paquet et Jean-Claude Pitre ont été battus dans le B. Finalement, Marc Duchesne et Glorianne La-

berge se sont inclinés contre Hélène Riverin et Martin Asselin. Il faut comprendre que des erreurs d'interprétations et de compréhensions peuvent expliquer ces difficultés.

## La Ligue nationale aidera les deux équipes olympiques

PALM BEACH, Floride (AFP et PC) — Le Comité directeur de la Ligue nationale de hockey, réuni à Palm Beach (Floride), a voté hier le projet de participation de joueurs professionnels dans les équipes du Canada et des Etats-Unis pour les Jeux olympiques de 1988, qui auront lieu à Calgary.

L'équipe olympique du Canada pourra emprunter un maximum de six joueurs aux sept équipes canadiennes de la Ligue (Montréal, Toronto, Vancouver, Winnipeg, Québec, Edmonton, Calgary) après consentement des clubs concernés et approbation du président de la Ligue, M. John Ziegler. Mais

des joueurs tels que Wayne Gretzky et Patrick Roy ne pourrait pas faire partie de cette liste.

Les Etats-Unis auront, eux, la possibilité d'engager au moins deux joueurs professionnels des titulaires de l'équipe olympique.

Cependant, comme le championnat de la LNH continue pendant la période des Jeux olympiques, en février prochain, les clubs ne devraient pas accepter de libérer leurs vedettes, seuls des réservistes étant mis à la disposition des équipes olympiques.

C'est en acceptant de libé-

raliser ses règlements concernant l'autonomie des joueurs que la LNH fournira des joueurs de deuxième ordre aux deux formations olympiques.

John Ziegler, le président de la Ligue nationale, a ajouté que les joueurs choisis devront nécessairement faire partie de la deuxième portion des comptes de chacune des formations canadiennes et que ces joueurs devront par la suite accepter l'invitation.

Selon les règles déjà existantes, les joueurs libérés par une équipe doivent d'abord être soumis à un repêchage au sein du circuit.

## /// Index-sport ///

- Le Tigre avait raison — Page 45
- Défaite des Nordiques — Page 48
- Assises du baseball — Page 52

GRANBY  
VS  
LES SAGUENEENS

Dimanche 13 décembre  
Centre Georges-Vézina  
19h30

MOLSON   
Une commande  
de vos amis  
Jean-Hugues et  
Laval Tremblay

 **Trans-Meubles** Ltée

3297, boul. du Royaume, Jonquière — 695-2181

**VOUS OFFRE UNE PREMIÈRE  
AU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN  
SA NOUVELLE  
GARANTIE EXCLUSIVE  
SANS FRAIS ADDITIONNELS**

**SUR TOUS SES  
ÉLECTROMÉNAGERS**

**GARANTIE TOTALE  
PIÈCES ET MAIN-D'OEUVRE**



**MOIS**

**LE LEADER**  
**TOUJOURS UN PAS EN AVANT**  
**LE LEADER**